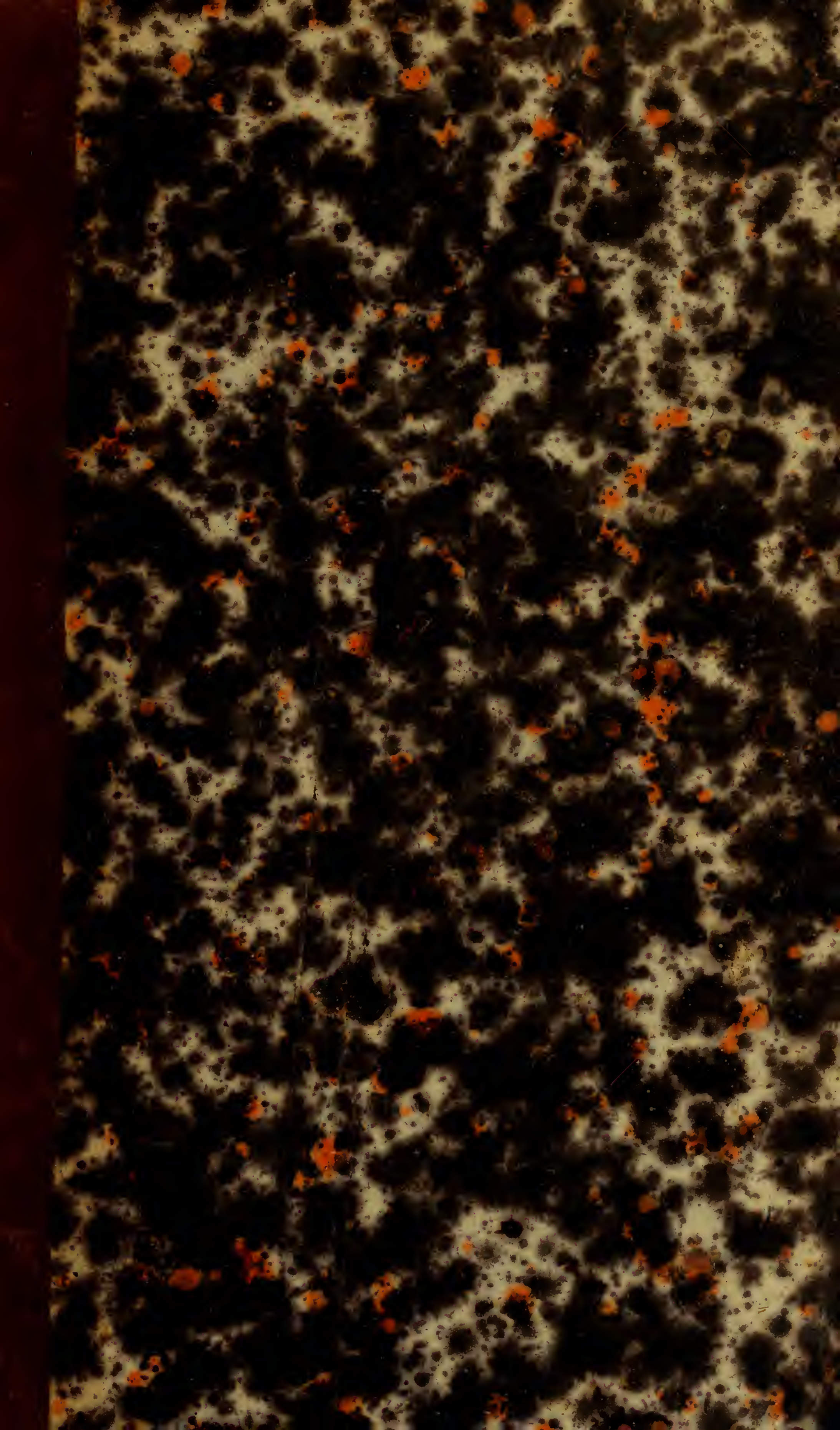
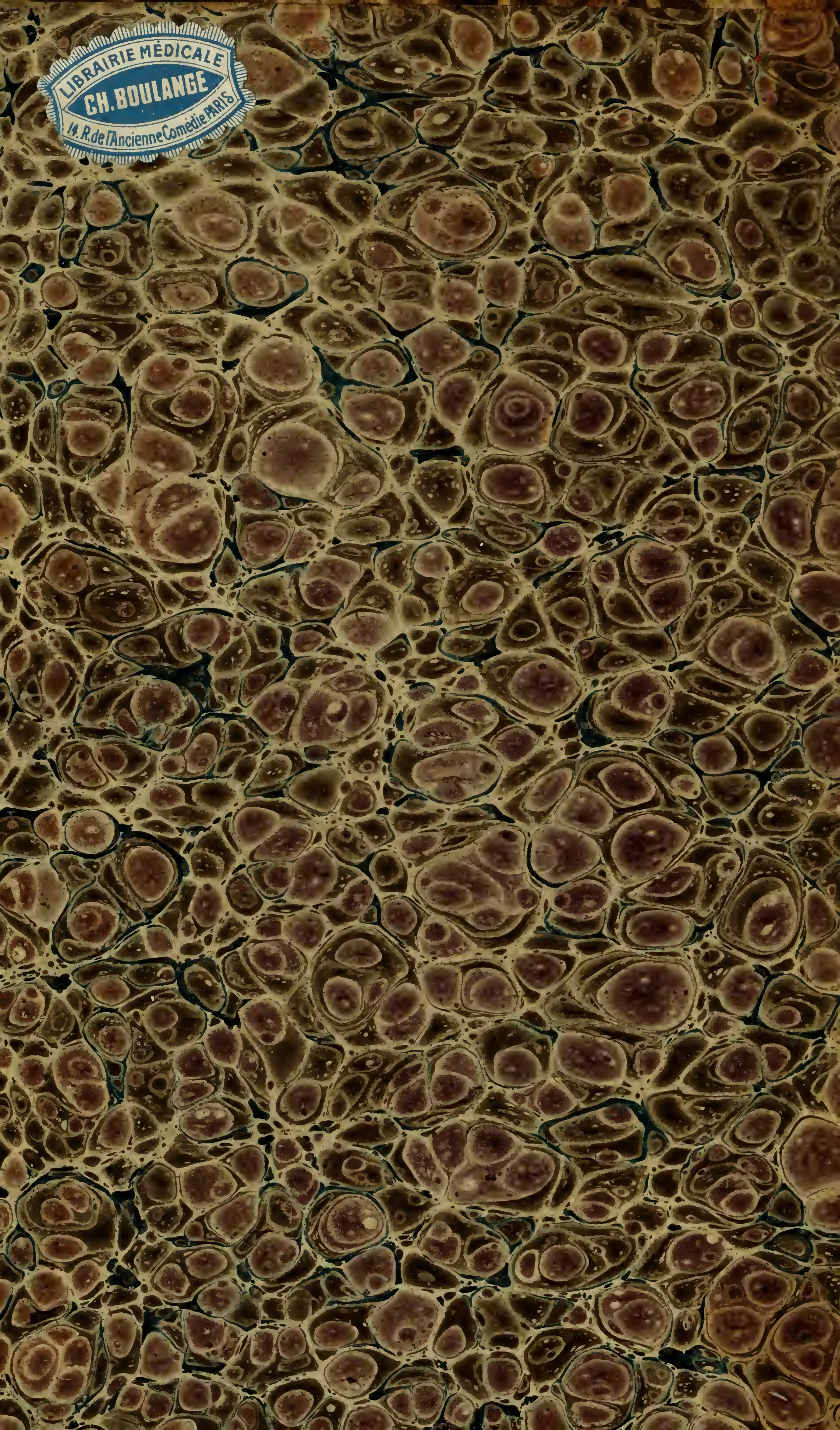




LIBRAIRIE MÉDICALE
CH. BOULANGE
14. R. de l'Ancienne Comédie PARIS



RECHERCHES
ANATOMIQUES
SUR LE SIÉGE ET LES CAUSES
DES MALADIES.

TOME IX.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

RECHERCHES
ANATOMIQUES
SUR LE SIÉGE ET LES CAUSES
DES MALADIES,

PAR J. B. MORGAGNI;

TRADUITES DU LATIN

PAR M. A. DESORMEAUX,

Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie Royale de Médecine de Paris, de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, etc.;

ET J. P. DESTOUET,

Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, Agent du cinquième Dispensaire de la Société Philanthropique, Membre de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de Strasbourg, et de l'Académie Royale de Médecine de Paris.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

CHEZ BÉCHET JEUNE, LIBRAIRE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

Acquéreur du fonds Caille et Ravier,

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 4.

1824.

RECHERCHES
ANATOMIQUES
SUR LE SIÉGE ET LES CAUSES
DES MALADIES.

LVe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE
DE J. B. MORGAGNI A SON AMI.

Des Ulcères et du Sphacèle.

1. Comme la section qui porte ce titre, et qui est la quatrième de ce quatrième livre du *Sepulchretum*, commence par les achores et la teigne, on ne voit pas suffisamment pourquoi elle n'embrasse pas aussi les observations de la lèpre, de la gale, et de la teigne elle-même, dont vous trouverez enfin quelques histoires au commencement de la onzième section, et une seule près de la fin de la douzième (1). La cause n'en a certainement pas été la crainte que cette quatrième section fût trop

(1) In additam, obs. 6.

longue, puisque ces observations qui sont renvoyées à un autre endroit, sont peu nombreuses, et que cette section est courte, surtout si on en retranche les scholies, et si l'on remarque que sur treize histoires qui sont rapportées sous le numéro X, dix l'avaient déjà été auparavant à d'autres endroits, et que l'une (1) d'elles a été décrite deux fois dans la même section. J'ai voulu parler de cela, pour que vous ne soyez pas étonné de ce que ne voulant répéter aucune observation, il m'en reste à peine quelques-unes, que je rapporterai dans cette Lettre.

2. En effet, pour commencer moi aussi par les achores, et par la gale, si par hasard vous désirez savoir ce qui a été trouvé par Valsalva et par moi sur les sujets qui avaient été infectés de ces maladies, vous le trouverez facilement dans les dixième (2), quatorzième (3), trente-huitième (4) et quarante-unième (5) Lettres. Je voudrais qu'en le relisant, vous remarquassiez que ces ulcères s'étant desséchés d'eux-mêmes, ou l'ayant été par certaines onctions, l'enfant mourut de convulsions, la fille d'une hydropisie de la poitrine et du péricarde, la femme d'une fièvre aiguë et d'une

(1) §. 6 et 8.
(2) N. 9.
(3) N. 34.
(4) N. 22.
(5) N. 4.

tympanite, et le jeune homme d'une suppression d'urine; et que la cause de la mort fut l'occlusion de ces petits ulcères, qui, lorsqu'ils coulaient, empêchaient les maladies, ou même les enlevaient, comme cela était évident sur l'enfant et sur la femme, et qui, lorsqu'ils étaient secs, retenaient dans le sang les parcelles irritantes qui étaient rejetées auparavant par leur surface, ainsi que l'humeur nuisible, qui se répandit bientôt, sur presque tous, ou entre les méninges, ou dans le ventre, ou dans la poitrine, que je trouvai remplie d'une eau verdâtre sur la fille. Vous trouverez également, au commencement de la dix-huitième Lettre (1), l'histoire d'un cordonnier dont le corps était couvert d'une petite gale. Mais ici réfléchissez en vous-même que si par hasard quelqu'un eût voulu faire disparaître celle-ci avec des onctions, il aurait augmenté d'autant plus, en retenant ainsi les petits corps corrosifs, les vices de la paroi relâchée et amincie du ventricule gauche du cœur, et de l'aorte adhérente à celui-ci, laquelle était livide intérieurement et inégale; et vous le croirez d'autant plus facilement, si vous vous rappelez maintenant ce qui arriva à Trombelli (2) pour avoir répercuté une gale.

D'un autre côté, vous verrez que les observations qui sont rapportées au commencement de

---

(1) N. 2.

(2) Epist. 26, n. 39.

cette quatrième section du *Sepulchretum* s'accordent avec celles de Valsalva, et avec les miennes; l'une fut recueillie sur un prince (1), sur lequel on trouva, sous le crâne, après que les achores eurent entièrement disparu, de l'eau sanguinolente, qui n'était pas en petite quantité pour ce petit corps, et l'autre (2) sur une femme, qui ayant été guérie d'une teigne par des lotions, avait un hémisphère du cerveau putréfié, et rempli d'un ichor citrin. Si vous voulez ajouter d'autres observations à celles-là, il ne vous en manquera pas; vous en aurez surtout deux, l'une de Schulze (3), qui fait voir de combien et de quelles lésions les viscères furent attaqués après la rétropulsion d'une gale grave, humide, chronique, opérée par un remède externe, et l'autre de Lanzoni (4), qui fait connaître les vices trouvés dans le cerveau, dans le diaphragme, et dans le foie, après qu'une teigne âcre et une gale hideuse eurent été détruites par des onctions.

3. Mais combien y a-t-il de médecins qui n'aient vu, même sans la dissection des cadavres, des maux internes, ou externes, être souvent la conséquence de la rétropulsion de la gale, ou des achores? Vous vous souvenez que Valsalva (5) fut con-

(1) Obs. 1, §. 1.

(2) *Ibid.*, §. 2.

(3) Act. N. C., tom. 1, obs. 231.

(4) Eph. eorumd., dec. 3, a. 9 et 10, obs. 113.

(5) Epist. 50, n. 13.

sulté pour une tumeur, qui, soit que ce fût une véritable exostose du genou, ou qu'elle la simulât, avait certainement succédé à cette cause dont je parle. Et la même cause donna lieu à des maladies externes ou internes, que Gerbez observa (1), entre autres à des fièvres malignes, même mortelles, comme Lanzoni (2) l'a remarqué plus d'une fois, ainsi qu'à un asthme, que Déthardin (3) observa, et à une apoplexie décrite par Commius (4), qui a été cité par ce dernier; ce que vous reconnaîtrez en lisant les observations de ces auteurs. Il serait très-facile d'ajouter un très-grand nombre d'histoires à celles-là, si c'était nécessaire, ou si je ne devais les citer à un autre endroit plus bas (5). Je pourrais en rapporter ici moi-même un assez grand nombre des miennes; mais je n'en rapporterai que deux, qui furent recueillies l'une et l'autre dans le seul mois de février de l'an 1710, sur deux hommes nobles, mes compatriotes. De petits ulcères de la tête, parfaitement semblables à ceux que nous appelons achores sur les enfans, s'étaient séchés sur l'un, qui s'était exposé aux injures d'un air froid pendant

---

(1) Eph. cit., dec. 3, a. 2, obs. 167.

(2) Ejusd. dec., a. 9 et 10, obs. cit. 113, et obs. 16.

(3) Append. ad dec. 3, a. 5 et 6, n. 8, in obs. parallel., ad obs. 58.

(4) Dec. 1, a. 1, obs. 58.

(5) N. 7.

la nuit; huit jours s'étaient à peine écoulés, qu'il fut pris d'une fièvre maligne, qui fut accompagnée de vomissemens, et enfin du hoquet; et bien que le pouls fût très-faible dans cette fièvre, et qu'il ne manquât pas d'autres symptômes de mauvaise nature, outre ceux que j'ai indiqués, cependant il lui semblait toujours qu'il était bien : or, il mourut le neuvième jour de la maladie, malgré l'emploi des moyens qui parurent convenables à son vieux médecin, et à moi aussi, qui avais été appelé dans les derniers jours. L'autre sujet atteint d'une affection qui était tout-à-fait semblable, eu égard à l'érosion et aux croûtes de la peau, et qui attaqua d'abord les bras, bientôt après les jambes, et enfin quelques autres parties, ayant fait usage, d'après le conseil de je ne sais qui, d'une chemise enduite d'une préparation de soufre, avait bien guéri presque toute la maladie de la peau; mais il avait été pris en même temps de douleurs rhumatismales générales, accompagnées de fièvre, et qui l'empêchaient non-seulement de reposer pendant la nuit, mais de se tourner d'un côté sur l'autre pendant le jour. Elles commençaient même à attaquer la langue et l'œsophage. Je les prévins avec promptitude et avec soin. Mais cependant si la nature n'était venue à mon secours, en chassant la matière répercutée en partie vers la peau, et en partie vers les intestins, vers lesquels elle tendait à se porter d'elle-même, je n'aurais pas

vu sans doute les douleurs dissipées dans l'espace d'un mois, ni la peau parfaitement guérie dans le cours du printemps prochain, ni le malade bien portant ensuite et parvenir jusqu'à la dernière vieillesse.

Mais il n'est aucun médecin, comme je l'ai dit, à qui il ne se soit présenté des cas analogues, depuis le temps où Hippocrate (1) a rapporté le premier de tous l'histoire de cet Athénien, qui tourmenté de la manière la plus cruelle par une démangeaison de tout le corps, et ayant la peau d'une telle épaisseur et d'un tel aspect qu'elle simulait une lèpre, fit usage des bains chauds qui se trouvent à Mélas; *il fut bien délivré de sa démangeaison, et de l'épaisseur de sa peau, mais il devint hydropique, et mourut.* Or Martianus (2) pensait que les eaux de ces bains étaient sulfureuses, et il est certain que Pline (3) et Dioscoride (4) ont rapporté, le premier que le soufre *de l'île de Mélas est très-célèbre*, le second qu'*il y vient en grande quantité.*

4. Ceci, et surtout ce que j'ai dit des maladies qui sont la suite de la rétropulsion de la gale par des onctions, vous portera sans doute à me demander ce que je pense donc des animalcules extrêmement petits, que des hommes très-habiles

---

(1) Epid., l. 5, n. 4, apud Marinell.
(2) Annot. ad hunc Hippocr. locum.
(3) Nat. hist., l. 35, c. 15.
(4) De medic. mat., l. 5, c. 83.

de notre siècle ont vus ; or ces savans, tout en enseignant qu'ils sont l'unique cause de la gale, ont enseigné aussi qu'il faut négliger le traitement interne, et qu'il faut les exterminer dans chaque saison de l'année par l'usage extérieur des remèdes sulfureux, et autres qui les fassent mourir; car, disent-ils, la cause étant détruite, la gale disparaît promptement et sûrement, sans qu'il s'ensuive aucune incommodité, ni à plus forte raison aucune maladie. Quant à moi, pour vous parler avec franchise, comme j'en ai l'habitude, je vous avertirai d'abord de ne pas accorder à des hommes savans plus qu'ils ne s'attribuent eux-mêmes. Car, pour ce qui regarde la découverte, rien n'est plus facile que de faire voir que ces animalcules étaient déjà connus des auteurs beaucoup plus anciens que ceux qu'ils reconnaissent eux-mêmes. Je ne parle pas de ces écrivains que quelqu'un a indiqués, à ce que je vois, d'après le passage où D. Sennert (1) traite des vers du dos, et beaucoup moins encore de ceux qui écrivirent autrefois sur ce qu'on appelle le dragonneau, après Velschius (2), dont l'opinion a été confirmée aussi par Wepfer, comme vous l'aurez compris d'après la section précédente du *Sepulchretum* (3). Mais je parle de ceux qui ont fait mention d'animalcules beaucoup plus petits, ou du moins plus courts, dans des

(1) Medic. pract., l. 2, p. 2, c. 24.
(2) Exercit. de vena medin.

termes analogues à ceux employés par Avenzoar d'après J. Langius (1). En effet, dit Avenzoar (2), *il existe des cirons pédiculés, appelés par les Arabes assoabat, qui se glissent au-dessous de la peau aux mains et aux jambes; ils produisent aussi des pustules pleines d'eau au-dessous de la peau, où ils se cachent; quand on a coupé celle-ci, il sort des animalcules si petits, qu'on ne peut les voir qu'avec la plus grande peine, quoiqu'ayant une très-bonne vue.* D'ailleurs, leur forme même avait été reconnue auparavant au moyen du microscope, comme l'indiquent les observations de Borelli, citées par Velschius (3), d'après lesquelles les cirons ressemblent à des tortues, et comme le confirme surtout cette observation d'Ettmüller, qui a été publiée à Leipsick dans le premier volume (4) des Actes des Érudits, et qui, outre qu'elle fait connaître d'autres auteurs qui en virent auparavant, contient la description et le dessin des animalcules eux-mêmes, de telle sorte que cette description et ce dessin purent bien être perfectionnés peu d'années après, mais non être donnés comme entièrement nouveaux. On put aussi éclaircir par de très-belles explications, plusieurs objets relatifs à l'origine de la gale, à sa multiplication, à la

(1) Ad obs. 26, schol. n. V.
(2) L. 2, epist. medic. 42.
(3) Exercit. cit., c. 7.
(4) A. 1682, m. septemb.

facilité soit de sa communication par le contact, soit de sa guérison par certains remèdes employés extérieurement, et à d'autres choses de ce genre. Mais quand ces hommes savans recommandent le traitement externe en négligeant l'interne, il semble qu'il leur est arrivé la même chose qu'à Van-Helmont (1), qui loue également le premier, et blâme le second. En effet, quoique Van-Helmont admît une gale spontanée (2), outre celle par contact, cependant il établissait uniquement sur la peau, pour l'une et pour l'autre espèce, le même principe, ou le même ferment, aussi-bien que le même caractère. Quant à ces savans, ils établissent que toute la maladie se fixe sur la peau seulement, parce que les animalcules se nichent dans elle seule; et s'il n'en existait pas dans le monde, ils prétendent qu'il n'y aurait non plus aucune gale, de telle sorte qu'elle n'attaque jamais qui que ce soit, sans qu'il ait reçu d'ailleurs ces animalcules. Voyons donc d'après des dogmes de cette espèce ce que les uns et les autres de ces auteurs ont enseigné de vrai et d'utile, et de moins vrai et de moins sûr dans le traitement.

5. Un médecin très-prudent, et très-savant, Baillou (3), étant tombé, à l'occasion des affections de la peau, sur des dogmes de certains auteurs qui

---

(1) Tract. 45, inscript. scabies, etc.

(2) *Ibid.*, n. 11.

(3) Epid. et Ephem., l. 1, constit. hyem., a. 1574.

s'accordent avec ceux dont je parlais tout à l'heure, pensa, fort de la raison, de l'expérience, et de la doctrine d'Hippocrate, qu'il fallait distinguer prudemment trois genres d'affections de la peau, de telle sorte que les unes seraient comme des maladies de la peau elle-même, les autres comme des abcès des parties intérieures, les troisièmes comme tenant le milieu entre les unes et les autres. Il n'a point omis non plus les signes au moyen desquels nous reconnaîtrons chacune d'elles; et il ne doutait point que lorsque ce sont uniquement des maladies de la peau, *il ne faille attaquer ce vice externe sans irriter les parties intérieures par des médicamens purgatifs.* Il a même indiqué que c'est sans doute à ceci qu'appartiennent ces *pustules larges* de Simon, qui, d'après ce qu'a écrit Hippocrate (1), *sentait du soulagement lorsqu'il se frottait auprès du feu, ou qu'il se lavait avec de l'eau chaude*, tandis que *le vomissement ne lui fut pas utile.*

Mais c'est surtout à ce sujet que se rapporte ce que vous trouverez (2) noté à la suite de ces paroles de Baillou : *Quand quelqu'un couche avec un galeux, et que la peau s'affecte, ce mal est véritablement cutané, et le traitement doit être superficiel.* Vous voyez donc ce qu'il y a de vrai et d'utile dans ce traitement externe unique, exclusivement

(1) Epid., l. 6, s. 2.
(2) N. 10.

au traitement interne, lorsque quelque sujet sain a contracté la gale depuis peu pour avoir touché un galeux, ou son linge, ou ses habits. Mais vous voyez en même temps ce qu'il y aurait de moins vrai et de moins sûr dans cette méthode de traitement, si la gale n'était pas une maladie de la peau seulement, et qu'il existât un abcès, ou un abcès et une maladie de la peau simultanément. Car il ne faut pas croire facilement ce qu'on dit, que la gale ne naît jamais que du contact d'un galeux, ou des animalcules qui la constituent. Ne naît-elle jamais de la malpropreté? jamais de mauvais alimens, ou de mauvaises boissons? Certes la plupart des médecins pensent autrement, entre autres Sennert, que j'ai cité dans ma seconde Lettre sur Samonicus (1), ainsi que Samonicus lui-même s'il a écrit véritablement ce que j'ai cherché à faire voir et à expliquer dans cette Lettre : *Une sueur non essuyée, ou une quantité de nourriture inutile, rendent souvent rudes les membres attaqués d'une gale grave.* Ne naît-elle pas de certaines maladies graves, ou chroniques, avec l'apparence d'une crise? ne naît-elle pas, pour omettre toutes les autres causes, du contact de la laine des brebis malades? Certes, Virgile (2), en parlant des toisons de cette espèce, racontait ce qui était arrivé autrefois à Venise, ou dans un pays voisin de cette ville : *Si quelqu'un*

(1) De medic. præcept., c. 6.
(2) Georg., l. 3 in fin.

touchait les vêtemens sans les avoir visités, il en résultait des boutons ardens et une sueur immonde sur ses bras fétides. Mais ce n'était pas là proprement une gale. Je l'avoue. Cependant c'était une affection cutanée. Or pourquoi une gale plus légère ne pourrait-elle pas se communiquer de la manière dont se communiquait cette gale très-grave? Bien plus, le célèbre Werlhof (1) a été conduit par différentes observations à écrire qu'il croirait volontiers que *la gale humaine vînt primitivement de la laine des brebis, chez lesquelles un mal peu différent est très-fréquent partout par l'influence des mauvais pâturages;* car comme nous faisons usage presque tous pendant long-temps de vêtemens de laine, *il est peut-être à peine un petit nombre de ces vêtemens où il ne se trouve quelque chose provenant de brebis malades, ou imparfaitement guéries; et peut-être est-ce pour cela que ce sont surtout les ouvriers occupés à l'apprêt des laines qui sont affectés de ces maux.* D'un autre côté, Ettmüller le fils avait publié à Leipsick, l'an 1731, un Programme *sur la gale, et sur son origine produite par une laine impure* (2), Programme dans lequel je crois qu'il a écrit ce qu'il envoya la même année sur le même sujet à l'Académie des Curieux

(1) Disquis. de variol., c. 4, adnot. 54 in fin.

(2) Apud Haller. in access. ad p. 9, meth. stud. med. Boerh. imo nunc ab eod. exhibit inter disput ad morbor. hist. sub n. CXCIII.

de la Nature de Vienne (1) pour le faire publier, et où il attribue la gale pustuleuse d'une fille à la laine dont elle se couvrait pendant la nuit en forme de couvertures, et dont une partie provenait de brebis galeuses. Il cite dans le même Programme Coscwiz, qui avait dit que les tailleurs contractent cette maladie plus que les autres, parce qu'ils manient des étoffes de laine. Il ne passe pas non plus sous silence les paroles d'Élien : *parce que celui qui aura peigné la laine d'une brebis déchirée par des loups, et qui en aura fait un habit, communiquera la gale à celui qui s'en revêtira*; est-ce parce qu'une telle brebis est facilement atteinte par les loups, attendu qu'une gale fort grave qui l'affaiblit l'empêche de suivre les autres brebis, ou a forcé à l'éloigner du troupeau, de crainte qu'elle ne l'infectât aussi?

Quoiqu'on rencontre fort rarement quelques galeux, même parmi ceux qui travaillent à l'apprêt des laines, dans cette ville, où ces ouvriers sont si nombreux, il ne faut pas pour cela mépriser les conjectures d'hommes célèbres. Car les pâturages, les eaux, et peut-être les moyens de trier et de purifier les laines, sont différens dans les différens pays; et il est certain qu'aujourd'hui à Venise, si quelque infection grave attaque la peau des brebis, non-seulement on rejette leur laine, mais encore le conseil que j'offris au magistrat su-

---

(1) Act., t. 3, obs. 50.

prême de cette ville, qui préside au salut public, dans la réponse que je lui fis à ce sujet, l'an 1724, au nom des médecins de ce célèbre gymnase, fut qu'il fallait *couvrir de terre* les cadavres de ces brebis avec leurs laines, *et les cacher dans des fosses*, d'après l'expression de Virgile (1), pour que personne ne pût faire la fraude.

6. Mais que sera-ce, dites-vous, si la gale même des brebis était produite aussi par des animalcules qui passeraient aux hommes par l'intermédiaire des laines? Je ne veux pas chercher si ces animalcules peuvent vivre après tant de purifications que les teinturiers font encore subir aux laines, quand il est certain que ceux de l'homme meurent dans les linges des galeux purifiés par des blanchissages. J'aime mieux vous prier, à mon tour, de répondre aux conséquences qui résultent de certaines observations d'Hoffmann (2) et de Juncker (3). Le premier écrit qu'une gale s'est développée par l'usage intempestif des eaux acidules; l'autre enseigne que *le suc du bouleau pris en trop grande quantité, et les eaux thermales de Wolckenstein, produisent ordinairement la gale, principalement sur les sujets vigoureux.* Je vous demande maintenant si vous croyez que ces animalcules dont je parle proviennent de ces eaux thermales sur ces

(1) Loc. cit.

(2) Medic. rat., t. 4, p. 5, c. 5, obs. 3.

(3) Consp. medic. theor. pract., tab. 90, in Cautel. n. 19.

sujets, ou qu'ils existent dans ce suc et dans ces eaux acidules, de telle sorte qu'ils s'attachent à la peau, ou que de l'intérieur du corps ils gagnent la peau? Le premier auteur (1) dit encore: *Il faut savoir que la gale communiquée par contagion, est toujours d'une guérison plus facile que celle qui a pris son origine dans la dyscrasie naturelle du sang et des humeurs*, c'est-à-dire sans soupçon de contagion. Il confirme (2) aussi une observation de Lanzoni (3), mon ami du temps qu'il vivait, relativement à une gale qui augmentait tellement sur un soldat les trois ou quatre premiers jours d'une nouvelle lune, qu'il était forcé de passer chaque mois ces jours-là dans son lit, tant qu'il l'eut; or il l'eut pendant dix-sept mois. Je pourrais rapporter plusieurs observations semblables en partie à celle-là, et que je fis autrefois; et à cela je pourrais ajouter non-seulement que j'ai vu plus d'une fois le prurit cesser sur des galeux au fort d'une fièvre, et revenir à son déclin, mais encore que je sais d'une manière certaine, qu'il est arrivé à une religieuse que toutes les fois qu'on lui tirait du sang (or il fut nécessaire de lui en tirer plus d'une fois), la gale qui s'était déjà affaiblie, augmentait toujours d'une manière étonnante.

---

(1) C. cit. thes. pathol., §. 24.
(2) *Ibid.*, §. 21.
(3) Eph. N. C., dec. 3, a. 9 et 10, obs. 205.

Je vous prie donc de me dire franchement s'il vous semble qu'en admettant que la gale est produite par des animalcules, on puisse expliquer plus facilement tous ces phénomènes et d'autres que je passe à dessein sous silence, que si l'on suppose qu'elle provient du sang. Enfin, je voudrais savoir pourquoi, si quelque cause extérieure donne lieu sur un homme à un prurit fort incommode de la peau, comme les piqûres des punaises ou d'autres petites bêtes semblables, et que cédant à la démangeaison il se gratte sans cesse la peau jusqu'au point de faire naître de petits ulcères qui simulent la gale; je voudrais savoir, dis-je, pourquoi ce sujet ou d'autres ne peuvent pas éprouver, par une cause intérieure, un prurit qui les porte à se gratter et à se déchirer la peau avec les ongles, de la même manière que quand elle est irritée par ces animalcules?

7. Mais, pour que vous ne croyez point par hasard que je combats l'opinion relative à ces animalcules plus que ne le comportent la vérité et la justice, j'avouerai d'abord non-seulement qu'il faut admettre que c'est d'eux que la gale tire le plus souvent son origine, mais encore qu'elle existe quelquefois réellement, lorsque vous croiriez qu'ils n'existent pas, tant ils peuvent facilement rester cachés à cause de leur petitesse, lorsqu'ils passent d'un corps sur un autre! C'est ainsi que je me souviens que pendant que je donnais des soins dans mon pays à une dame d'un rang

illustre, qui finissait de se rétablir d'une maladie longue, variée et très-difficile, aux autres crises qui avaient précédé il sembla se joindre une gale qui se développa tout à coup, et occupa promptement presque toute la peau, mais surtout la paume des mains, de sorte qu'une démangeaison extrêmement incommode l'empêchait de dormir. Comme je voyais, dans ces parties, des vésicules pleines d'eau, telles que celles qui existent ordinairement sur ceux chez lesquels ces animalcules sont nichés, j'ordonnai aux servantes de les ouvrir une à une avec une épingle, à un jour très-clair, et si elles pouvaient en faire sortir quelque chose de globuleux, après en avoir exprimé l'eau, de me le faire voir, parce que j'avais l'intention de l'examiner, ayant l'œil armé d'excellens verres que j'avais par hasard à ma disposition. Eh bien! il ne fut pas nécessaire d'examiner pendant fort long-temps ce qui me fut offert; car c'était un animalcule vivant avec cette même forme que les modernes ont dessinée. Ensuite elles en retirèrent un autre, et un autre encore, et tous étaient vivans et avaient la même forme. Comme absolument aucune des femmes qui avaient servi la dame, n'était affectée de la gale, un médecin qui aurait vécu avant Rédi et Malpighi n'aurait pas douté que ces animalcules n'eussent été produits par la putridité; pour moi, au contraire, je ne doutai nullement que quelqu'une des servantes n'en eût apporté d'ailleurs, sans le savoir, à la maison et

près de sa maîtresse, quelqu'un qui s'était attaché aux vêtemens de celle-ci, que celui-là n'en eût engendré d'autres, et que ces derniers n'eussent produit tous les autres en peu de temps, attendu qu'ils sont très-féconds.

Et ce n'est pas cela seulement que j'avance; mais si par hasard vous voulez que ce qui arriva à cette dame arrive à tous ceux qui sont attaqués de la gale, et que telle soit toujours l'unique cause de son développement, je ne le croirai pas facilement pour mon compte; mais je permettrai qu'on vous croie pour un moment, jusqu'à ce que je fasse voir néanmoins qu'il n'est nullement prudent de guérir la gale avec des moyens externes seulement, en négligeant le traitement interne, lors même qu'elle s'est ainsi développée, à moins que ce ne soit par hasard sur un sujet qui était sain auparavant, comme je l'ai dit, et qui a été infecté par la contagion depuis très-peu de temps. Car qu'est-ce que la gale, je vous prie (quelle que soit, en définitive, son origine), si ce n'est de petits ulcères, qui, s'ils étaient réunis en un, formeraient très-souvent un ulcère extrêmement large? Or, quel est le médecin qui fermerait, sans avoir préalablement traité le corps, un ulcère, je ne dis pas extrêmement large, mais petit, né de lui-même, ou produit par un cautère, ou par une autre cause externe, s'il est resté ouvert pendant fort long-temps? Pourquoi cela? parce que cet émonctoire était accoutumé déjà de-

puis long-temps à rejeter ce que le corps pouvait avoir d'humeur dépravée, ou du moins surabondante. Or, pourquoi n'aurions-nous pas égard à la même considération relativement à l'occlusion brusque des petits ulcères d'une gale non récente? Comme tous ces petits ulcères répondent à un très-grand, il est d'autant moins prudent de les guérir entièrement sans un traitement interne antérieur, qu'ils étaient accoutumés à chasser hors du corps une plus grande quantité d'humeur dépravée, et à renvoyer dans son intérieur une partie de la même humeur, qui se trouvait encore plus dépravée dans ces petits ulcères mêmes, soit par suite de sa stagnation, soit par l'influence de l'air extérieur. En effet, c'est savamment, comme à son ordinaire, que le grand archiatre Sénac (1) enseigne que ce qui fait que le pus qui reflue des ulcères extérieurs dans le sang, nuit aux organes de la vie, non seulement de la même manière que celui qui y reflue des ulcères intérieurs, mais encore plus violemment dans quelques cas, c'est que l'air a été en contact non pas avec le dernier, mais avec le premier. Cependant je croirais qu'il n'a jamais été nuisible aux organes de la vie avec plus de violence que sur un enfant galeux, dont la face interne du péricarde, et la face externe du cœur et de presque toutes les parties qui sont renfermées dans le péricarde, devinrent galeuses;

---

(1) Traité du Cœur, l. 4, ch. 3, n. 6.

je dis véritablement galeuses, car l'auteur exact de cette observation très-rare, Budée (1), trouva, d'après son jugement et celui de tous les assistans, que les pustules qui existaient sur ces faces et sur la peau, et qu'il examina à l'œil nu ou même armé d'un verre, étaient absolument de la même espèce. Et cependant toute la périphérie du corps était couverte de gale. Qu'aurait-ce été, si celle-ci eût été répercutée?

Vous voyez donc combien il importe de ne pas répercuter la gale, et que ceux-là ne disent pas des choses vaines, qui nient que la gale soit toujours une maladie de la peau seulement, et par conséquent qu'il faille employer des remèdes contre cette maladie en négligeant le traitement du reste du corps; car si on le néglige, et même si on l'établit, et que le mouvement de la nature qui se porte vers la peau soit troublé, on voit survenir quelquefois la mort, et d'autres fois d'autres incommodités. Lisez, si vous voulez, dans le sixième volume des *Actes des Curieux de la Nature*, toute la seizième observation, qui est du célèbre Carl. Mais croyez que je dis ceci pour vous faire comprendre combien il faut de prudence aux médecins qui doivent traiter convenablement et par ordre, sur un sujet galeux, d'autres vices évidens soit des premières voies, soit des viscères obstrués, soit des humeurs qui pèchent par leur

---

(1) Commerc. litt., a. 1745, hebd. 42, n. 1.

quantité ou d'une autre manière. Parmi ces derniers vices il ne faut jamais oublier celui qui tant qu'il existe, a besoin d'une gale, comme d'une crise chronique. L'observation citée de Carl (1) fournira des exemples soit sur un homme qui, après s'être guéri avec un liniment à la nuque d'un exanthème galeux qui revenait souvent, tomba dans des convulsions épileptiques, qui du reste se dissipèrent au retour de l'exanthème; soit sur un autre homme et une femme, qui étaient affectés déjà depuis long-temps, à la main, d'un exanthème de la même nature, qui, lorsqu'il se desséchait, était l'annonce d'une fièvre imminente, et qui, lorsqu'il revenait, annonçait la terminaison de la fièvre, et cependant il occupait une petite partie du corps; or sur ces deux derniers sujets il n'avait point été répercuté par un remède externe. Qu'est-ce donc, lorsque la gale occupe toute la surface du corps, et non seulement qu'elle se dissipe d'elle-même, comme sur un homme qui avait toujours été galeux depuis sa naissance, et dont Lanzoni (2) fait mention, mais qu'elle a été détruite avec un onguent soufré ou un autre remède analogue, comme sur ce sujet dont parle Apinus (3), et sur ces jeunes gens dont J. S.

(1) In fin.
(2) Eph. N. C., dec. 3, a. 3, obs. 31.
(3) Dec. ead., a. 5 et 6, obs. 117.

Albrecht (1) a écrit l'histoire ? Faudra-t-il s'étonner s'il se déclare promptement une fièvre maligne, ou d'autres incommodités graves, surtout un asthme, dont rien ne triomphe, si ce n'est la gale revenue une seconde fois d'elle-même, ou par le secours des remèdes? Ainsi la guérison même fait connaître la cause de la maladie, laquelle est produite par la matière dépravée, qui guérit le sujet lorsqu'elle sort une seconde fois, comme elle lui nuit lorsqu'elle est retenue en dedans. C'est à ceci qu'appartiennent les observations que Ramazzini (2) a recueillies sur un grand nombre de sujets, qui ayant été pris de fièvre après avoir répercuté une gale avec des onctions, rendaient sur-le-champ des urines noires et fuligineuses, tandis qu'ils les rendaient semblables à celles des personnes en bonne santé, du moment que la gale était revenue par le secours de remèdes qui portaient à la peau; et si la gale rentrait ou sortait de nouveau, ils présentaient ce changement alternatif dans les urines. D'après cela ce médecin extrêmement sage ayant suivi positivement les exemples d'Hippocrate et les conseils de Baillou, que j'ai rapportés plus haut, comprenait davantage que la gale n'est pas uniquement une maladie de la peau à toute

---

(1) Commerc. litter., a. 1742, hebd. 5, n. 1, m. mart.; et a. 1743, hebd. 14, n. 1, m. febr.

(2) Constit. epid. urb., a. 1691, n. 32.

époque. C'est pourquoi il pensait (1) *avec raison* que la *chasser* toujours et sans distinction *avec des topiques seulement*, était *une méthode pleine de hasard et de danger*. A Ramazzini ajoutez un autre médecin très expérimenté, Hoffmann (2), qui dans une maladie de cette espèce *plaçait les remèdes externes au dernier rang*, et *qui corrigeait* auparavant, *par des remèdes internes convenables, la masse du sang et des humeurs*, *qui était visqueuse, âcre, corrompue;* c'est qu'il était accoutumé à observer que le sang qu'on avait tiré dans ces sortes de maladies, était *si visqueux*, *et formait pour ainsi dire un tel coagulum*, qu'*on pouvait à peine le séparer*.

8. Mais, dites-vous, d'une part nous ne voyons pas toujours l'urine noire dans les rétropulsions d'une gale, et de l'autre nous n'observons pas un sang de cette espèce sur tous les galeux ; et ici vous m'objectez mes observations, que je vous ai écrites ailleurs (3); comme si j'avais observé moi-même sur les galeux un sang très-bon, et n'offrant pas différens états sur les différens sujets, ou comme si la gale étant différente sur les différens individus, les altérations du sang, ou tel degré de ses altérations ne pouvaient pas varier, ou (c'est sur-

(1) *Ibid.*, n. 28.

(2) C. 5 suprà ad n. 6 cit., in meth. med., §. 15, et in thes. patholog., §. 19.

(3) Epist. 49, n. 25.

tout à ceci que je désire que vous fassiez attention) comme si j'avais entrepris de vous démontrer autre chose que ceci, qu'il n'est nullement prudent de faire disparaître une gale non récente avec le traitement externe seulement, en négligeant les moyens internes. Or, comme il est certain, d'après les observations des autres et de moi-même, que tout le vice ne consiste pas dans la peau sur le plus grand nombre des galeux, comment pourrait-il être prudent de guérir la peau sur tous indistinctement, et de négliger les organes intérieurs, qui se purifiaient en partie ou pouvaient du moins se purifier par la peau ulcérée, sinon sur tous, du moins sur ceux dont les émonctoires naturels ne sont pas également ouverts?

Que peut-on dire à cela? car je pense qu'il ne manque pas de médecins qui affirment, au contraire, que ce que je dis n'être pas prudent, leur a toujours heureusement réussi sur tous les galeux indistinctement, et sans aucun accident fâcheux consécutif; mais de même que je ne révoque pas en doute leurs observations, de même il est juste, je crois, qu'eux-mêmes ne révoquent pas en doute les miennes, et celles de tant d'autres médecins que j'ai indiquées plus haut (1). A ces dernières ajoutez-en d'autres de Hoffmann (2), et d'autres

---

(1) N. 2, 3, 7.

(2) §. 15 suprà, ad n. 7 cit.

auteurs cités (1) par lui-même. Or il est évident par ces histoires et par d'autres que j'omets à dessein, de combien et de quelles incommodités graves fut suivie une gale chassée de cette manière, et par conséquent on voit ce qu'il y a de plus prudent à établir relativement à ce traitement, dont il est constant que le résultat varie dans les différentes circonstances.

9. Mais comme le soufre entre autres moyens est en usage contre la gale, j'ajouterai quelques détails particuliers à son sujet. On l'emploie extérieurement en onguens, en lotions, et même avec des chemises préparées soit avec un parfum de ce médicament, comme je l'ai dit plus haut (2), soit plutôt avec sa décoction, de telle sorte qu'on fait sécher ensuite ces chemises au soleil, ou au feu. Willis (3) loue ce dernier mode comme plus facile et beaucoup plus propre, quoique je doute qu'il soit entièrement *sans mauvaise odeur,* comme il le prétend. Mais à l'intérieur, les médecins l'emploient d'une manière, et le vulgaire d'une autre. Quant à son usage externe, qu'il faut tantôt approuver et tantôt blâmer, il en a été suffisamment parlé jusqu'ici. Apprenez maintenant comment le vulgaire, du moins dans cette ville, se sert du soufre à l'intérieur contre la gale, et quelles

(1) In thes. pathol., *ibid.* cit., §. 18.

(2) N. 3.

(3) Pharmac. rat., s. 3, c. 6.

incommodités et quels accidens en résultent quelquefois. On jette le soufre, réduit en poudre, dans du vin qui n'est pas rouge, et on le boit avec celui-ci. Pour moi, j'ai connu une jeune fille, qui bientôt après en avoir pris, sentit un si grand trouble de la tête, qu'il lui semblait qu'elle était devenue comme insensée, trouble qui provenait, je crois, de ce que l'irritation de l'estomac se propagea aussitôt au cerveau, de la même manière que Boerhaave (1) ne doutait pas que l'opium n'agisse pendant qu'il est encore dans l'estomac, sans qu'il ait besoin de parcourir le long trajet du conduit chylifère; car, ayant disséqué un chien qui en avait avalé, et qui éprouvait déjà des convulsions presque continuelles, il en avait trouvé encore dans l'estomac. Quoi qu'il en soit, vous reconnaîtrez, ou vous soupçonnerez, d'après les deux observations que je vais rapporter immédiatement, ou du moins d'après l'une, que le soufre agit sur l'estomac lui-même.

10. Une femme, âgée d'environ quarante ans, adonnée au vin et au tabac, plus qu'il ne convient à une femme, mariée à un portefaix, homme robuste, mais n'ayant jamais eu d'enfant, commença à être mal portante peu de temps après avoir bu plus d'une fois du soufre dans du vin, mais en plus grande quantité en dernier lieu, pour chasser une gale qu'elle avait contractée;

---

(1) Prælect. ad Instit., §. 857.

elle vomit plus d'une fois, et elle se rendit à l'hôpital déjà atteinte de fièvre, avec un pouls dur et contracté, et se plaignant d'une grande difficulté de respirer. C'est pourquoi on lui donna de l'huile fraîche d'amandes douces, et on lui tira du sang. Le lendemain, comme la difficulté de respirer était encore plus grande, on lui en tira de nouveau, et le caillot fut, comme la veille, ferme et dense, sans cependant être couvert d'aucune couenne; on lui donna aussi, après avoir eu connaissance de la cause de la maladie, deux tasses de lait; mais cette difficulté de respirer augmentant, des convulsions manifestes ayant lieu dans les membres, et le pouls étant devenu plus languissant, elle mourut; de telle sorte que la maladie dura en tout environ quatre jours depuis le commencement jusqu'à la fin.

Examen du cadavre. La dissection du cadavre fut faite au même endroit, trente heures après la mort, non-seulement pour chercher la cause de la mort, mais aussi pour l'instruction des élèves qui étudiaient l'anatomie; car c'était presque à la fin de novembre de l'an 1744. L'habitude du corps était bonne, mais la peau était souillée çà et là par une petite gale. D'un autre côté, l'abdomen était gonflé, et cela, non point par un excès de graisse (car comme elle était d'une nature excellente, elle était aussi en quantité convenable), ni par l'épanchement d'une quantité d'eau dans la cavité du ventre; et bien que ce liquide y existât en assez

grande abondance, cependant il ne se montrait pas hors du bassin; mais l'estomac, les intestins grêles, et un grand trajet du colon (car ailleurs, ou bien il conservait sa grosseur naturelle, ou bien il était considérablement contracté, ce que je remarquai surtout à gauche, près de l'estomac), avaient distendu l'abdomen, se trouvant eux-mêmes distendus par de l'air. L'épiploon ne couvrait aucuns intestins, parce qu'il était rejeté, ou rétracté en haut; car lui, et la partie supérieure du méso-colon, qui soutient le trajet transversal du colon, étaient roides et parsemés de taches rouges çà et là, surtout par derrière. Les vaisseaux sanguins étaient un peu trop engorgés à la face externe de l'estomac; mais sa face interne présenta, là où le fond approchait déjà beaucoup de l'antre du pylore, une aire d'une forme circulaire, dont le diamètre était d'environ quatre travers de doigt. Ce qui distinguait cette aire du reste de la surface de l'estomac, c'est qu'elle était moins lisse et moins brillante, mais plus blanchâtre, et garnie de petits vaisseaux sanguins qui étaient noirâtres comme à la suite d'une injection, tandis que partout ailleurs on voyait une surface polie, brillante, moins blanche, et qu'on ne remarquait presque aucuns petits vaisseaux, loin qu'ils fussent ainsi dessinés ou noirâtres; en sorte qu'il était évident pour tout le monde qu'autant toute cette aire présentait d'étendue, autant la petite lame interne de l'estomac avait été corrodée. Outre cela, je ne

pus rien voir qui annonçât une inflammation, même dans le voisinage de l'œsophage, ou des intestins. Comme l'estomac était plus ample que dans l'état naturel, il était aussi sans aucunes rides; ses parois étaient extrêmement minces, et il restait à peine quelques vestiges de l'anneau du pylore. Si cette dernière disposition n'existait pas depuis la naissance, elle dépendait du moins de quelque autre lésion plus ancienne; les autres étaient dues aux fréquentes distensions des viscères sur une femme adonnée au vin, et à celle qui avait été produite en dernier lieu par l'air qu'ils renfermaient. Les autres objets que j'observai dans le ventre se réduisent à ceci : la vésicule du foie, qui était affaissée, contenait peu de bile; les reins étaient mous; l'aorte était rétrécie. Ensuite j'examinai et je disséquai avec beaucoup de soin les organes génitaux, parce que la femme avait été stérile; les ovaires étaient encore plus petits et plus amaigris qu'ils ne le sont ordinairement à cet âge; une hydatide de la grosseur d'un grain de raisin médiocre s'élevait tout entière au-dessus de celui du côté gauche; l'utérus était incliné à droite, et son fond était plutôt petit que gros, ce qui rendait plus remarquable l'épaisseur du col, qui était plus considérable qu'elle ne devait l'être, surtout dans la partie basse, ainsi que dans la circonférence même de l'orifice de l'utérus, qui était petit ici, comme sur les vierges, et circulaire. Il s'écoulait goutte à goutte, par cet orifice, une hu-

meur semblable à du lait par sa couleur, sans être plus liquide que lui, ni fétide, ni extrêmement peu abondante, en sorte qu'il semblait que la femme avait eu des flueurs utérines. La dissection du col fit voir que la source de cette humeur était plus élevée que la partie basse de celui-ci; car les vésicules du col contenaient à cet endroit un mucus qui peut-être était trop liquide, mais qui n'était pourtant pas lacté; plus haut on n'en voyait aucunes, même au moyen de la dissection. Je trouvai vers le milieu de la longueur du col en le disséquant, une cellule vide, profondément cachée en deux endroits dans l'épaisseur des parois, arrondie, pouvant recevoir une petite fève, sans aucune indice d'érosion là ni ailleurs. A l'ouverture de la poitrine, je reconnus plus manifestement que la femme était bossue, comme je l'avais pressenti d'après la disposition des vertèbres des lombes, qui commençaient à se fléchir légèrement à gauche; car les vertèbres du dos se fléchissaient beaucoup plus à droite. Que si le contraire eût eu lieu, ou si l'utérus qui était incliné à droite, comme je l'ai dit, eût été incliné à gauche, de même que les vertèbres des lombes, j'ajouterais cette femme à celles dont je vous ai parlé ailleurs (1), en traitant de l'inclinaison de l'utérus; mais l'inclinaison de l'épine était ici trèslégère, et elle n'était point évidemment suivie de

(1) Epist. 48, n. 33.

celle des os innominés, comme sur ces femmes. Du reste je ne trouvai pas de l'eau épanchée dans la poitrine et dans le péricarde, comme dans le ventre. Les poumons étaient très-étroitement adhérens à la plèvre en avant et sur les côtés; en outre ils étaient gonflés, surtout celui du côté gauche; mais ils l'étaient uniquement par l'air, et par une humeur mêlée avec ce fluide, sans être durs nulle part, ni plus rouges que dans l'état naturel. Les ventricules du cœur présentèrent du sang coagulé et noir, tel qu'il était aussi ailleurs. Le crâne ayant été coupé, tout ce qui se trouvait dans son intérieur parut plus mou qu'il n'aurait dû l'être huit jours seulement après la mort; car la dissection soignée de toutes les autres parties avait employé tout ce temps; je remarquai que les vaisseaux qui rampent à travers la pie-mère étaient engorgés de sang, et qu'il y avait dans les plexus choroïdes plusieurs vésicules remplies d'eau, et assez grosses. Enfin, après avoir enlevé tout ce qu'il y avait dans le crâne, les faces des deux apophyses pétreuses qui se regardent l'une l'autre, et leur voisinage, présentèrent, non pas une surface lisse, mais inégale.

11. Un portefaix, mari de la femme dont il a été parlé tout à l'heure, grand et robuste, quoique d'un visage un peu pâle et d'une habitude de corps tendante à la maigreur, presque du même âge qu'elle, également adonné au vin, atteint de la même gale, ayant fait usage du même remède,

mais non pas à la même dose, que je sache, avait paru assez bien portant pendant près de six mois après la mort de sa femme, lorsqu'il fut pris, vers le milieu de mai, d'une fièvre légère en apparence, mais en effet si grave, qu'il ne passa pas à l'hôpital plus de deux jours. Le premier jour le pouls et tous les autres symptômes n'étaient pas très-mauvais, si ce n'est qu'ils étaient suspects à cause d'une certaine anxiété et d'une certaine inquiétude. Ce jour-là on donna au malade le même remède qu'on a coutume de donner au commencement à la plupart des autres sujets, c'est-à-dire un médicament léger pour purger doucement l'estomac et les intestins. Mais le lendemain toutes les incommodités que j'indiquerai existaient déjà, en sorte que comme on se souvenait de ce qu'avait éprouvé sa femme, on lui donna du lait. Car il vomissait; il était tourmenté par cette même difficulté de respirer, qui avait tourmenté sa femme autrefois, et tout son corps était agité par des convulsions; il avait en outre un délire très-violent, et il criait dans son délire qu'on lui brûlait l'estomac. Il mourut au milieu de ces symptômes avant qu'il y eût trois jours qu'il s'était couché. Il arriva facilement, par le peu de durée de la maladie, une chose dont je fus fâché, c'est-à-dire que je sus que le cadavre avait été disséqué avant que je n'eusse appris que l'homme avait été malade. Cependant la dissection fut faite par un de mes auditeurs, attentif

et intelligent, qui est aujourd'hui médecin de Feltre, comme il le mérite, savoir Ant. Guilermi, de qui j'appris ce qui suit.

Examen du cadavre. A l'ouverture du ventre, on trouva de la graisse non abondante, brune et un peu livide dans l'épiploon et dans les petits appendices adipeux de l'intestin colon, principalement dans ceux qui étaient le plus près de la rate, comme aussi dans ce qu'on appelle la membrane adipeuse du rein gauche. Du reste, le colon lui-même était trois fois plus gros qu'à l'ordinaire, par l'air qu'il renfermait. L'estomac était contracté, brunâtre extérieurement, mais enflammé intérieurement, sans pourtant aucune érosion, dans l'étendue d'un palme à l'endroit où il regardait la rate. Le bord inférieur du foie était livide et noirâtre, mais non pas profondément. A l'ouverture de la poitrine, les poumons et le cœur furent trouvés dans l'état naturel, de même que le diaphragme qui fut examiné par l'une et l'autre face; il y avait des concrétions polypeuses médiocres dans les ventricules du cœur. La tête ne fut pas disséquée.

12. Je demandai si la peau avait conservé quelques traces de gale, et si le mari avait bu une seconde fois de ce vin, après en avoir bu avec sa femme. On répondit négativement à l'une et à l'autre question; mais on ajouta que le vin dont ils avaient fait usage l'un et l'autre avait été conservé dans un vase d'airain. Après avoir appris

cela, comme je ne doutai pas que cette maladie, extrêmement pernicieuse, n'eût été une fièvre inflammatoire, de même je vis qu'on pouvait douter si la gale, chassée à la vérité, mais sans que le corps eût été bien traité, avait laissé dans le sang des principes qui avaient été en quelque partie la cause de cette mort si extraordinaire, et si l'estomac se trouvant le siége de cette inflammation, celle-ci survint plus facilement par la raison que ce viscère était déjà affaibli depuis que ce vin avait été bu. Certes, vous avez lu plus haut quel mal ce vin fit à l'estomac de la femme, soit qu'il eût retiré quelque chose de nuisible du vase d'airain, soit qu'il ne causât de mal que par son mélange avec le soufre. En effet, déjà les anciens médecins savaient autrefois combien le soufre peut être nuisible, puisque Pline (1) a appris d'eux que le lait d'ânesse était en usage *contre le gypse, la céruse, le soufre et le vif-argent;* quoique Dalechamp (2) craigne inutilement que ces médecins ayant peut-être écrit θρυον, c'est-à-dire *solanum manicon*, Pline ait écrit mal à propos θεῖον, c'est-à-dire soufre; car d'une part il n'est pas vraisemblable que celui-ci eût été placé, dans ce passage que Pline a transcrit, parmi les substances qu'il cite et qui appartiennent au règne minéral, comme on dit, et d'une autre part la différence de l'écri-

(1) Nat hist., l. 28, c. 9.
(2) In adnot. ad eum locum.

ture n'est pas assez légère pour pouvoir échapper très-facilement à la vue pendant qu'on écrit.

Mais en outre Galien (1) a placé le soufre parmi les corps qui forment un ulcère sur les parties sur lesquelles il est resté appliqué trop long-temps, et Haly Abbas, que Ardoyn (2) cite et suit, a écrit qu'*il se développe* sur celui qui a bu du soufre *une ardeur dans l'estomac*, *qui se coupe et se tord*, *et des ulcères dans les intestins.* Cependant je ne voudrais pas que vous crussiez que j'attribue ces propriétés nuisibles à toute espèce de soufre, et à toute espèce de dose, de préparation et de mélange, attendu que je n'ignore nullement que le soufre a été administré quelquefois, non-seulement par les médecins modernes, même contre la gale, mais encore par les médecins anciens. Mais il est constant que la femme dont j'ai parlé l'avait pris dans du vin qui avait été conservé dans un vase d'airain, tandis qu'il n'est nullement certain si elle le prit pur, ou impur. Je voudrais que vous jetassiez les yeux sur les auteurs qui ont fait connaître les mélanges qui peuvent se faire dans les mines mêmes, ou que vous vissiez du moins ce que Walther (3) a indiqué succinctement, lorsqu'il a écrit qu'*il faut examiner si les mines*, *qui fournissent le soufre vif*, *produisent en même temps*

---

(1) De compos. medic., l. 6, c. 2.

(2) De venen., l. 2, c. 15.

(3) Progr. de sulph. et mart.

avec le soufre des minéraux qui soient autrement nuisibles; que l'on craint surtout que l'arsenic ne se développe dans plusieurs espèces de soufre; qu'ainsi il savait que le vomissement, des tranchées et le ténesme avaient été produits par une prise d'un scrupule de soufre crû; que dans les cas mêmes où le soufre avait été cuit fort souvent dans de l'eau, et fondu à une douce chaleur, il s'en était suivi sur beaucoup de sujets, non pas tant des déjections alvines, que des tranchées. Or le soufre avec lequel de l'arsenic sera combiné, ne doit même pas être employé extérieurement sur les petits ulcères des galeux, comme le prouve le cobalt, que le célèbre J. And. Sproegel (1) assure avec raison *être de la même nature que l'arsenic;* et à ce sujet il raconte qu'une jeune fille, dont on saupoudra la tête avec cette substance, mourut de la manière la plus misérable en peu d'heures, et que la même chose arriva, soit à un chien galeux qu'il frotta avec du cobalt, soit à trois autres chiens, auxquels il avait légèrement coupé la peau, et qu'il avait frottés avec de l'arsenic; et il ajoute que les lésions des viscères furent trouvées dans la dissection encore plus grandes que s'il leur eût fait avaler la même quantité d'arsenic.

Du reste, au cas de cette jeune fille vous réunirez une observation (2) semblable de Harder sur

(1) Experim. circa varia venena, etc., §. 28, et exp. 36.

(2) Sepulchr. in additam, ad sect. 11, l. hujus 4, obs. 13, hist. 13.

une autre jeune fille affectée d'un phthiriasis de la tête, et aux expériences vous ajouterez les exemples que Ettmüller le fils (1) a rapportés d'après Fabrice de Hilden, J. Ant. Saracénus, Amatus Lusitanus et d'autres, et dans lesquels la mort ou les symptômes les plus graves furent produits par un onguent dans lequel l'arsenic était combiné, et qui avait été appliqué sur des ulcères, et qui plus est sur la gale elle-même. C'est peut-être aussi à cet objet qu'appartient une observation fort ancienne de Baccius (2), relativement à un bubon rongeant qu'on avait saupoudré d'arsenic; car trois jours après cette aspersion, la mort eut lieu au milieu des vomissemens d'une humeur érugineuse tellement graves, qu'on eut le soupçon qu'on avait donné en secret du mercure sublimé. Mais c'est certainement à ceci que se rapportent les observations récentes de Goulard (3), chirurgien très-expérimenté, observations qui s'accordent avec d'autres qu'il cite d'après Morand, et qui prouvent que les petites parcelles des médicamens trop vivement corrosifs qu'on place sur les excroissances de la chair des ulcères, pénètrent dans le sang, de telle sorte que le malade meurt empoisonné, sans que personne soupçonne la véritable cause de la mort. Si vous voulez examiner

(1) Eph. N. C., cent. 3 et 4, obs. 127 in schol.
(2) De venenis, etc., ubi de venen. quæ extrinsecus, etc.
(3) Mémoire sur les Maladies de l'Urètre.

tout cela avec attention, vous en conclurez aussi avec quelle facilité les parcelles propres de la matière rongeante passent des petits ulcères des galeux dans le sang.

Mais avant de cesser de parler de la gale, vous demanderez peut-être pourquoi je n'ai jamais parlé des glandes sébacées de la peau et de la matière sécrétée par elles. Quant à moi, j'ai cru que comme il était question de cirons (1), il était inutile d'avertir qu'il ne faut pas confondre avec eux, comme on le faisait autrefois, une espèce de vermisseaux, attendu que je vois qu'au milieu de ces lumières de l'anatomie que j'ai travaillé selon mes faibles moyens à augmenter un peu, des jeunes gens mêmes écrivent positivement que *les vers qui infestent la peau des enfans, trompent par leur apparence, et qu'il est assez prouvé que ce sont des filamens exprimés des follicules sébacés de la peau.* Bien plus, j'ai appris qu'une maladie, qui est endémique dans la Finlande, qu'on appelle *brest*, qui produit de grands ravages sur les enfans, et qui consiste en de très-petits tubercules de toute la peau, qui s'amincissent en forme d'espèces de vermisseaux, est rapportée actuellement par des hommes savans à l'obstruction des conduits des glandes sébacées; est-ce parce que la matière sécrétée par elles est fort épaisse et fort tenace, et par conséquent se forme

---

(1) N. 4.

en filamens, en sortant fort lentement, et en s'arrêtant pour ainsi dire, filamens qui retardent la sortie si nécessaire, non-seulement de la matière qui devrait être sécrétée, mais encore de celle de la perspiration insensible, à cause de la compression exercée par la première sur tous les petits vaisseaux du voisinage?

Vous voyez donc pourquoi j'ai pensé, en parlant des cirons, qu'il était inutile de parler plus longuement de la matière sébacée. Peut-être aurais-je pu le faire plus tôt en d'autres endroits; car comme la sécrétion de cette matière huileuse semble avoir été établie, soit pour d'autres usages, soit surtout pour entretenir la mollesse et la souplesse de la peau, et pour la défendre contre les corpuscules rongeans, il s'ensuit que du moment que cette sécrétion sera détruite ou troublée, on verra se développer facilement les vices qu'on remarque dans les affections cutanées. C'est ainsi que dans l'éléphantiasis, nom que quelques auteurs adoptent, la peau devient inflexible et rôide, quoiqu'elle le devienne quelquefois aussi sans éléphantiasis, comme sur une femme que J. Fréd. Helvétius guérit autrefois en trois semaines, comme on le voit dans Stalpart (1), et sur une autre dont la description a été faite par Diemerbroeck (2) (car je pense, en comparant les descriptions entre

(1) Cent. post., p. 1, obs. 43.
(2) Anat., l. 8, c. 1.

elles, que ce sont deux femmes différentes), et enfin sur cette Napolitaine, dont l'histoire de la maladie et de la guérison a été rapportée par Ch. Curtius (1), comme vous savez.

Pour ce qui regarde l'érosion, il est croyable qu'elle survient beaucoup plus facilement sur ceux chez lesquels la gale se déclare, non point par contagion, mais par l'influence de corpuscules rongeans qui existent en telle quantité dans le sang, qu'en attaquant la matière sébacée elle-même, ils la rendent non-seulement impropre à prémunir par son onction contre les sels irritans de la sueur, mais au contraire très-propre à produire de l'irritation et une érosion. Pourquoi donc, dites-vous, n'avez-vous pas parlé de ceci plus haut? Je n'en ai pas parlé, pour ne pas paraître faire de quelques hommes célèbres moins de cas qu'ils ne méritent, ou les provoquer, si je négligeais entièrement, ou si j'entreprenais de détruire ce qu'ils ont mis en avant, il y a quelques années, sur les glandes sébacées et sur la matière secrétée par elles. De plus, ce n'est pas ici un lieu favorable pour cette discussion, attendu qu'elle exigerait des détails longs et ennuyeux pour vous, et à plus forte raison pour moi, parce qu'il serait souvent nécessaire de répéter ce que j'ai suffisamment indiqué ailleurs. Vous conjecturerez facilement l'une et l'autre raison, d'après ce que je

(1) Discuss. d'un raro morbo cutaneo.

dirai à la hâte. Il y a, disent-ils, des glandes sébacées *dans la trachée, dans le canal des alimens,* etc.; mais lisez la quatrième partie des *Adversaria* (animadv. 13). Ils n'ont *jamais* pu *trouver* des glandes sébacées éparses çà et là dans la peau; mais jetez les yeux sur les numéros 3 et 4 de la troisième Lettre anatomique. Cependant ils ont vu *dans la peau de la face, de la poitrine et des bras de quelques hommes, de petits points noirs, et ils ont observé que* de ces endroits *il s'exprime* non-seulement de ces points, mais *aussi une matière onctueuse, simulant un vermisseau cylindrique,* et que par conséquent *il existe dans la peau certaines cavités très-petites, qu'on trouve plus grosses que leur orifice;* toutefois ils prétendent que ces choses, qu'ils ont vues, *n'existent pas dans l'état sain.* Mais vous devez voir une seconde fois les passages que j'ai indiqués, et d'autres de mes écrits, ou plutôt examiner les ailes du nez sur la plupart des hommes, même en bonne santé. Que prétendent-ils donc que sont ces cavités? *Une gaîne* qui embrassait auparavant la racine d'un poil, actuellement détruit. Ici vous devez lire la première partie des *Adversaria* (n° 12) (1), et la quatrième (animadv. 33) (2); car dans la première j'ai énoncé, pour la première fois, du doute sur les glandes sébacées d'après les gaînes des poils, et j'ai parlé, dans l'une et

(1) Versus finem.

(2) In fine.

dans l'autre, de certains objets qui le combattent, ou qui du moins le bornent. A cela vous ajouterez maintenant que ces cavités ne devraient pas être plus grandes sur les ailes du nez, puisque les poils y étaient très-petits. Quant à cette gaîne, elle est fixée sous la peau, dans la graisse; car ils pensent que *la sentence de Columbus est vraie, savoir que tous les poils ont leur racine dans la graisse.* Or Columbus n'a pas écrit *tous*, ni moi non plus, lorsque j'ai rapporté sa sentence pour la première fois, comme vous le saurez d'après la seconde partie des *Adversaria* (animadv. 5). En effet, non-seulement je savais qu'il est des poils par lesquels nous ne pourrions pas démontrer que toute l'épaisseur de la peau est traversée, mais encore je voyais que Columbus lui-même avait fait positivement une exception, parmi les autres poils qui se fixent à la graisse, pour ceux qui sont au scrotum, et je remarquais qu'à ceux-ci il fallait en ajouter d'autres, comme ceux qui s'élèvent des tégumens de la verge, et ceux qui sont extrêmement fins sur l'aile de l'oreille et sur la glande lacrymale.

Ne croyez cependant pas que les gaînes des poils qui sont substituées aux glandes sébacées, soient supposées être fixées dans la graisse pour recevoir de celle-ci la matière huileuse. A la vérité il est dit qu'une matière, qu'on appelle sébacée, provient de ces gaînes; mais cependant elle n'est pas huileuse, parce que les linges *impregnés d'une grande quantité* de cette matière *résistent assez long-*

temps aux flammes; comme si j'avais dit qu'outre cette matière il ne s'attache rien de celle de la sueur ou de la perspiration insensible aux chemises et aux autres linges, ou qu'elle n'est autre chose qu'une huile pure; deux suppositions dont aucune ne pouvait venir à mon esprit, puisque je voyais chaque jour avec quelle facilité l'eau nettoie les saletés de la peau. Ainsi ce n'est pas seulement par ses mélanges extérieurs, mais aussi par ses mélanges intérieurs que je crois que cette matière est suffisamment *d'une nature savonneuse,* non cependant *comme toutes les humeurs de notre corps,* mais d'une manière particulière; ce qui fait que si on l'examine, qu'on la manie, et qu'on considère ses effets aussitôt qu'elle a été sécrétée sur un corps sain, on comprend combien elle diffère des autres humeurs.

Mais je voudrais que vous transportassiez ceci à cette matière sébacée qui est sécrétée au pourtour des yeux par les glandes des tarses et de la caroncule voisine; car elle se mêle également avec l'humeur lacrymale, qui se sécrète continuellement. Je pourrais dire quel fut aussi autrefois le résultat de mes travaux sur ces glandes, cette caroncule et leur voisinage, je pourrais le dire à certains autres auteurs qui ont prouvé, dans la description qu'ils ont faite de ces parties, il y a dix-huit ans, ou qu'ils ne connaissent pas l'histoire de l'anatomie, ou que, s'ils la connaissent, ils le cachent trop évidemment. Mais, d'une part, je

n'attache pas un si grand prix à cela, et de l'autre il vous semble peut-être que j'ai déjà oublié que ce n'est pas ici un lieu favorable aux discussions de cette espèce, comme je l'ai dit plus haut.

13. Ainsi, passant de la gale, c'est-à-dire des petits ulcères fort circonscrits aux autres ulcères, je ne me souviens pas d'en avoir vu de plus grands que sur un homme de la campagne. Comme on l'avait enfermé tout nu dans une cuve pour exciter la sueur, il périt d'abord par l'ignorance du chirurgien, qui fit trop grand feu, et ensuite par son obstination à ne faire aucun cas des plaintes du paysan, qui criait qu'il se brûlait. En effet, il ne le retira pas avant qu'il n'eût été à demi brûlé dans toute la périphérie du corps; aussi, bien que la peau fût seule ulcérée, cependant la grandeur même de l'ulcération le fit mourir dans des tourmens continuels et incroyables, en deux ou trois jours, dans l'hôpital des incurables de Bologne, où on l'avait apporté bientôt après. Vous lirez qu'un cas qui n'est pas très-différent de celui-ci a été rapporté par Ledel (1); mais la jeunesse, la grande célérité dans le traitement, et la différence de l'ulcération dans toutes les parties de la peau, comme les douleurs l'indiquaient, permirent aussi une issue différente.

Quant aux ulcères anciens, je vous en ai parlé encore plus souvent que de la gale, dans les obser-

(1) Eph. N. C., dec. 3, a. 5 et 6, obs. 51.

vations que je vous ai envoyées. Deux (1) d'entre elles confirment particulièrement ce que j'ai dit de la purgation opérée (2) par la gale; car, comme il existait en même temps un ulcère et une gale, celui-là commença à produire des douleurs beaucoup plus violentes lorsque celle-ci se dissipa, quoiqu'elle ne fût pas humide, mais sèche. Et réciproquement, des ulcères s'étant dissipés, comme l'indiquaient des cicatrices sur les jambes, des pustules sales s'étaient emparées de presque toute la peau. Relativement à ce qui a été dit de la gale, qu'il ne faut la chasser par des moyens externes seuls que lorsqu'elle est récente ou qu'elle a été contractée d'un corps étranger, parce que si on en agissait autrement, on fermerait l'issue de cette manière soit aux humeurs nuisibles qui sortaient habituellement à travers la peau, soit à celles qui se portaient de celle-ci à l'intérieur, mes autres observations prouvent suffisamment que c'est avec raison qu'on établit aussi la même chose pour les autres ulcères. En effet, vous verrez de quelles maladies extrêmement graves, surtout du cerveau et quelquefois du cœur, furent suivis des ulcères chroniques desséchés, ou fermés d'eux-mêmes, ou par l'art; et vous pourrez remarquer qu'alors, ainsi que quand les ulcères avaient existé pendant long-temps, quoiqu'ils ne fussent pas encore

(1) Epist. 21, n. 30; et Epist. 4, n. 35.

(2) Suprà, n. 8.

fermés, il y eut presque toujours de la sérosité dans le crâne, quelquefois aussi dans les vertèbres, ou dans la poitrine, et dans le ventre. Pour ne point répéter ici ces observations, j'aime mieux vous indiquer les lettres où vous les relirez, savoir : la quatrième (1), la cinquième (2), la douzième (3), la vingt-cinquième (4), la vingt-septième (5), la quarante-septième (6), la cinquante-deuxième (7).

14. Mais outre ces ulcères, qui appartiennent aux jambes, il en est encore d'autres relatifs à d'autres parties, et dont j'ai souvent parlé dans mes observations, où il est question tantôt d'abcès fistuleux et d'une carie soujacente, tantôt de tumeurs ulcérées et de gangrène. Je n'ai pas le temps d'indiquer ici en particulier tous les passages de ces observations; j'aime mieux ajouter quelques considérations qui se rapportent aux deux chapitres qui viennent d'être cités, en négligeant tout ce que je vois avoir un rapport moins direct à ce sujet, comme lorsqu'on décrit parmi les ulcères dans cette section du *Sepulchre*-

(1) N. 7, 13, 30.
(2) N. 15.
(3) N. 2.
(4) N. 12.
(5) N. 8.
(6) N. 4, 33.
(7) N. 30.

tum (1), le cas d'un fœtus de sept mois, qui n'avait pas de cerveau, et que vous pouvez comparer avec ceux qui naquirent dans cet état, et dont j'ai parlé d'après mes observations et d'après celles des autres, dans un lieu plus convenable (2), à ce que je crois.

Relativement donc au premier de ces deux chapitres, c'est-à-dire aux abcès fistuleux, je me souviens surtout d'une de mes cures, que je rapporterai ici d'autant plus volontiers, qu'elle fut opérée par un moyen dont je vois que l'efficacité contre les ulcères très-petits, c'est-à-dire contre la gale dont il a été parlé plus haut, est aujourd'hui révoquée en doute par quelques personnes, surtout par un médecin du reste très-expérimenté. Un vieillard, aussi noble que pieux, archidiacre de l'église de Forli, L. Albertini, avait commencé à être tourmenté, au printemps de l'an 1711, par une dysurie ; pendant qu'on cherchait à calmer celle-ci avec des adoucissans, la jambe gauche fut prise d'abord de douleur, et ensuite d'un abcès. Comme, après l'ouverture de ce dernier, le pus continuait à sortir chaque jour en une telle quantité, qu'elle pouvait très-facilement consumer un homme de soixante-dix-neuf ans, le médecin et le chirurgien pensaient qu'il fallait s'y opposer, le premier en donnant ce qu'on appelle la décoction

(1) Obs. 1, §. 3.

(2) Epist. 12, n. 5 et seq. ; et Epist. 48, n. 48 et seq.

des bois; le dernier, en appliquant sur l'abcès des substances propres à le guérir complètement. Et déjà son orifice même paraissait fermé, lorsqu'une fièvre grave se déclara tout à coup, portant le trouble dans la tête, et commençant à produire du délire. Alors on tire du sang de l'un des pieds; l'abcès est ouvert de nouveau, et de cette manière on chasse bien la fièvre; mais il sort et il continue à sortir une seconde fois une si grande quantité de pus de l'abcès, qu'on désespère du malade, et ce n'est pas sans raison. En effet, ayant été appelé, et l'ayant vu alors pour la première fois, je le trouvai n'ayant que la peau et les os, lui qui avait été auparavant d'une bonne habitude de corps, et robuste pour son âge; ses forces étaient très-affaiblies, il n'était jamais sans une petite fièvre, et il était tourmenté de temps en temps par des douleurs très-vives de la jambe, de laquelle il sortait une telle quantité de pus, que je ne l'aurais pas cru facilement. Il semblait à tout le monde que le sujet ne pouvait être guéri qu'autant que la jambe guérirait; mais il était prouvé combien il était difficile d'obtenir cette guérison, par tous les soins et toutes les peines des médecins et des chirurgiens qui avaient été inutiles jusqu'alors, et de plus par l'âge très-avancé du malade, par un temps extrêmement chaud, qui était survenu sur ces entrefaites (c'était au milieu de l'été), et, outre ce qui a été dit, par le dégoût de l'estomac pour les remèdes. Cependant il restait

deux médicamens, dont l'un, c'est-à-dire le bouillon de tortue de terre, était recommandé par le vieux médecin du malade, et dont l'autre, savoir la poudre de vipère, avait été proposé par un autre vieux médecin, avant son départ; car on l'avait fait venir les jours précédens d'un autre endroit. Consulté sur l'un et sur l'autre remèdes, je ne désapprouvais pas le premier, si l'estomac le supportait; mais pour qu'il fût supporté plus facilement, et pour qu'il produisît un plus grand bien, je disais qu'il fallait y ajouter une plus grande quantité du second, de la manière pourtant que j'indiquerais, et qu'il fallait surtout avoir confiance en celui-ci. En effet, il me semblait que ce qui reste dans la poussière de la vipère ne serait pas aussi utile que la vipère fraîche elle-même, si l'on faisait cuire la moitié des chairs de celle-ci dans du bouillon de veau léger, avec autant de chair de tortue; si les mêmes chairs de la vipère, qui auraient été cuites, étaient mélangées bientôt après avec ce qu'on appelle sucre rosat ancien, et mangées chaque matin, après quoi le malade boirait le bouillon dont il a été parlé; et si on pouvait y ajouter, entre le dîner et le petit souper, ce qu'on appelle une émulsion faite avec des amandes fraîches, et un peu de sucre, avec lequel on aurait mêlé du corail réduit en une poudre très-fine. Non-seulement ces moyens ne déplurent pas au médecin, mais, comme il était d'un âge avancé et d'une mauvaise santé, il me pria, ainsi

que le malade, et les parens de celui-ci, d'agir moi-même selon mon habitude. J'agis donc, et avec l'aide des dieux, les douleurs de la jambe commencèrent à s'apaiser insensiblement, et le pus à diminuer, de telle sorte que quarante jours après le commencement de ce traitement, l'abcès tendait presque déjà à la cicatrisation; mais, quoique la petite fièvre se fût déjà dissipée auparavant, et que la faiblesse et la maigreur eussent diminué, cependant, pour augmenter ce mieux, et le confirmer, j'employai pendant dix jours encore le même traitement, non-seulement avec la permission, mais encore d'après le désir spontané du malade. Ce temps écoulé, celui-ci, qui était resté couché depuis la fin d'avril jusqu'aux environs du milieu de septembre, commença à se lever; et sa convalescence faisant ensuite de plus en plus des progrès chaque jour, non-seulement il recouvra sa première habitude de corps, mais cette jambe même d'où il était sorti pendant si longtemps une si grande quantié de pus, et avec lui tant de fragmens blancs et oblongs de membranes, ne différait en rien de l'autre par la nutrition et par les forces; car il me la fit voir un jour que je le rencontrai par hasard au commencement de décembre. Il vécut ensuite quelques années sain et sauf, jusqu'à ce qu'il mourût dans une extrême vieillesse, lorsque déjà j'habitais Padoue.

15. Plus d'un motif m'ont engagé à vous décrire longuement ce traitement. En effet, quelques mé-

decins attribuent aux vipères des vertus qu'elles n'ont pas, comme celle d'échauffer et de sécher, au point qu'elles causent une soif inextinguible, et qu'elles dissipent le peu d'esprits qui restent aux vieillards; c'est pour cela que Claudinus (1) avertissait de s'en abstenir dans la vieillesse, et surtout dans l'été et dans un pays chaud. Rédi (2) a noté que l'usage des vipères, beaucoup plus grand encore, n'excita aucune soif sur un vieillard, ni sur des jeunes gens, quoique ce fût quelquefois en été. Pour moi, comme je n'ai jamais remarqué que l'usage des vipères occasionnât aucune soif, ni qu'il dissipât les esprits, de même je n'observai pas ces effets sur ce vieillard décrépit, dans la saison de l'année la plus chaude, et dans un pays plutôt chaud que froid : je vis même que les esprits se rétablissaient, et que rien ne se séchait que cet abcès, que je voulais sécher, tandis que le reste du corps, loin de se sécher, se rétablissait.

D'autres, au contraire, disent qu'il ne faut pas plus attendre des vipères que *des parties sèches de tous les autres animaux, quand elles contiennent un suc gélatineux, légèrement sulfureux et vaporeux*. Vous comprenez que ceci a été écrit dans des pays où il n'y a pas des vipères fraîches en quantité. Aussi ne suis-je pas étonné que *les*

---

(1) Append. ad tract. de ingress. ad infirm., sect. 6.

(2) Osservaz. int. alla vipera.

divers médicamens préparés avec des vipères n'y aient produit aucun effet dans *l'atrophie*, dans *la phthisie*, dans *la gale* et dans *d'autres affections de ce genre*, ni qu'on dise qu'on ne peut certainement *attendre* des mêmes moyens *aucun secours solide qui fasse un grand bien pour corriger les impuretés du sang;* mais moi je parle ici, non pas des vipères sèches ou des médicamens ainsi préparés, mais des vipères fraîches; car vous avez vu comme je préférai celles-ci à celles-là, en suivant dans un cas où un abcès n'avait pu être guéri jusqu'alors, un auteur célèbre plus ancien que ceux que ces médecins citent, Ant. Musa, médecin d'Auguste en Italie, qui *faisait manger des vipères lorsqu'il avait rencontré des ulcères incurables, et les guérissait parfaitement avec une promptitude étonnante*, comme Pline (1) l'a rapporté. En effet, relativement à ce qu'ils disent, que *si l'on a obtenu quelque chose de bon* avec ces médicamens, *on devait plutôt l'attribuer à d'autres ingrédiens mélangés, et à d'autres médicamens donnés conjointement avec eux;* quand même cela serait vrai pour leurs préparations en question, je pense du moins que vous ne le soupçonnerez même pas pour les vipères que Musa faisait manger, et qui n'étaient point mêlées avec d'autres remèdes, que nous sachions, pas plus que pour celles *préparées en manière de poisson*, qu'un grand médecin grec, Cratérus, avait

(1) Nat. histor., l. 30, c. 13.

ordonné pour nourriture à un malheureux esclave, qu'il guérit de cette manière (Méad (1), homme d'une très-grande érudition, conjecture que c'est de ce médecin que Musa apprit ce remède), ni pour celles qu'un autre grand médecin, Arétée (2), *donnait à manger au souper*, en les faisant également *cuire et assaisonner comme les poissons*, c'est-à-dire *avec du sel et de l'huile*, comme il est facile de le comprendre d'après Cœlius Aurélianus (3). Galien (4) aussi ordonna à un homme, qui s'occupait à prendre des vipères, d'en manger *préparées dans une marmite, à la manière des anguilles*. Mais, dites-vous, il est constant que cet homme ne fut pas guéri par elles seulement, car Galien avoue ce qu'il fit auparavant; mais on n'a pas la même certitude relativement à ces deux premiers médecins. D'ailleurs, si la saignée, et la sortie de l'atrabile produite par un remède, eussent guéri l'homme, Galien n'aurait pas donné des vipères après ces médicamens, et il ne leur aurait pas attribué la guérison.

Et croyez que je ferai la même réponse, si par hasard vous faites la même objection pour les cures qui furent heureusement opérées par des vipères ou par quelques-unes de leurs parties, et

---

(1) De venen. tentam. 1.
(2) De curat. tardar. ægritud., l. 2, c. 13.
(3) Morb. chron., l. 4, c. 1, vers. fin.
(4) De simpl. medicam. facult., l. 11, c. 1.

qui ont été citées par les partisans de Galien, soit Grecs, soit Arabes, ou par des médecins qui existèrent dans les siècles suivans; or ces médecins sont en si grand nombre, qu'il serait non-seulement long, mais superflu de les nommer ici chacun en particulier, puisque vous pouvez les voir dans M. Aurelle Séverin (1). Bien qu'il y ait dans ces auteurs certaines choses que vous n'admettrez pas facilement, cependant vous ne les rejetterez pas toutes comme des fables et des ruses de charlatans, puisque Rédi (2), qui les combat avec autant de chaleur que qui ce soit, a écrit positivement que les chairs de la vipère sont médicamenteuses, et « un remède contre beaucoup « de maladies, » et que son habile imitateur, Valisniéri (3), a déclaré ouvertement ce qu'il pensait, lorsqu'il a affirmé « que nos vipères de l'Euganie « sont beaucoup plus efficaces dans les traitemens « des maladies, que celles du territoire de Fer- « rare et de Mantoue, et des lieux également hu- « mides et marécageux. » Je me souviens d'ailleurs combien de fois il les recommanda, avec moi, aux malades, dans les consultations médicales, et vous pouvez voir vous-même dans ce qui a été publié, combien souvent il les prescrivit. Vous trouverez même que ce remède a été et est en

---

(1) Viper. pyth., p. 3, c. 7 et alibi.
(2) Opere, t. 4, lettera A N N, che comincia *la Vipera*.
(3) Opere, t. 3, nel saggio d'Istor. med. alla parola *Vipera*.

usage dans les pays où vous auriez cru qu'il est moins connu. C'est ainsi, par exemple, qu'Ettmüller (je parle du fils, quoique je pusse citer le père (1), et des médecins plus anciens de l'Allemagne), rapporte (2) positivement que dans la Silésie, *la décoction des vipères dans du bouillon de poule est en usage presque partout parmi les riches, pour guérir l'étisie et pour corriger les impuretés du sang et de la lymphe.* C'est ainsi qu'Hoffmann (3) lui-même (je dis lui-même, car il n'a pas toujours été conséquent avec lui sur cet objet), examinant le traitement qui avait été mal établi sur un homme illustre qui était atteint d'un asthme spasmodique et d'une hydropisie, et dont il rapporte aussi la dissection, ne loue pas, il est vrai, le temps peu convenable où on avait donné la poudre et les bouillons de vipère; mais il loue les moyens en eux-mêmes; *car il est certain*, dit-il, *d'après une expérience fréquente que les vipères, données en poudre et en décoction, possèdent une vertu anti-spasmodique, tempèrent les humeurs âcres, excitent la transpiration et purgent par conséquent la masse du sang de toutes ses saletés.* C'est ainsi qu'Adolphi (4) parle d'un soldat *qui fut délivré par l'usage continuel des remèdes, surtout de ceux de vipère*, d'une incommodité

(1) Schroder. dilucid. de animal. cl. 1, ubi de vipera, et alibi.
(2) Eph. N. C., cent. 7 es 8, in append. n. ult.
(3) Consult. et resp. medic., cent. 1, cas. 93.
(4) Act. N. C., tom. 2, obs. 158.

très-grande, qui avait résisté à tous les autres moyens. C'est ainsi enfin (pour ne point omettre ce qui a été publié par les mêmes Allemands pendant que j'écris ceci), qu'un médecin que je vous ai cité ailleurs, J. D. Molinari (1), recommande *les décoctions faites avec les vipères elles-mêmes; car elles ont été confirmées*, dit-il, *par beaucoup d'expériences, soit d'hommes savans, soit de moi-même.*

Il n'est pas besoin de parler des autres nations policées, puisque Méad (2) a appris, relativement aux Indiens eux-mêmes, d'un médecin savant qui avoit séjourné plusieurs années au Bengale, que *c'est une habitude constante parmi les médecins de ce pays, d'ordonner l'usage diététique de la vipère de cette contrée à ceux que des maladies longues ont épuisés.* Mais les Indiens sont barbares, et par conséquent pas très-habiles. Que direz-vous donc de Méad lui-même, à qui vous ne préférerez sans doute aucun médecin du premier mérite, soit pour la science, soit pour l'habileté, soit pour le jugement, soit pour l'autorité? Certes il (3) avait une très-bonne opinion du bouillon, de la gélatine, des chairs, et du sel volatil des vipères, et il n'a blâmé que la trop grande réserve des médecins anglais à prescrire ce remède, qui *est propre*

(1) Specim. de apopl., p. 2, s. 4, n. 180.
(2) Tentam. 1 cit.
(3) *Ibid.*

à d'excellentes fins, et dont il a vu lui-même une belle efficacité dans des lèpres opiniâtres. Dirons-nous qu'il aurait dû attribuer cette efficacité non pas aux vipères, mais à d'autres remèdes mêlés avec elles? Mais il n'avait rien mêlé avec elles, et ne s'était servi que de vin dans lequel il avait fait macérer des vipères pendant deux ou trois jours à une douce chaleur. Et, pour revenir enfin au malade dont j'ai rapporté l'histoire, je ne pense pas que vous-même croyiez facilement, lorsque vous aurez examiné avec soin toutes les autres choses que je lui donnai, et que je vous ai indiquées à dessein, qu'il faille rapporter cette guérison à ces choses plutôt qu'aux vipères. Que s'il vous reste par hasard quelque doute, j'ai à ma disposition d'autres exemples de traitemens qui réussirent, et dans lesquels je ne donnai, ou je fus forcé de ne donner que des vipères. En effet, comme je ne donne le plus souvent, attendu que j'aime autant que possible la médecine la plus simple, que les chairs et le bouillon de vipère, spécialement contre une gale opiniâtre, que j'ai guérie de cette manière, après l'emploi inutile d'autres moyens, de telle sorte que les malades devenaient propres, beaux, et même plus gras, il m'est arrivé quelquefois d'avoir à faire à certains sujets qui avaient une aversion très-grande pour presque tous les remèdes, et à plus forte raison pour les vipères; or, comme il était nécessaire de les secourir par des moyens tels qu'ils ne pussent ni les sentir, ni les remar-

quer, je faisais cuire des vipères dans les bouillons dont ils faisaient usage, et je les ai sauvés par une fraude salutaire. Dans ce nombre se trouva surtout un grand sénateur de Venise, dont le cas (1) était comparable, sous la plupart des rapports, avec celui de l'archidiacre qui a été rapporté; car lui aussi était très-vieux lorsqu'il fut attaqué, pendant l'été de l'an 1732, d'un abcès chronique de la jambe. Or ce ne fut par aucun autre moyen interne que celui que j'ai indiqué, que je parvins à mettre un homme de cet âge à même de supporter une si longue maladie, et ces écoulemens continuels de pus, et à améliorer ses humeurs viciées, au point qu'après la guérison complète de l'abcès opérée par ce moyen, tout le corps et cette jambe recouvrèrent, beaucoup plus vite qu'on ne pouvait l'espérer, leurs premières forces et leur nutrition, et qu'il n'eut pas besoin des secours de la médecine pendant six ans; car il vécut pendant ce nombre d'années après cela. Quelqu'un dira-t-il que le bouillon de veau, ou de poulet, dans lequel je faisais cuire la moitié d'une vipère pour lui, comme pour tous ces autres sujets, avait une telle vertu, que tout ce qui s'ensuivit de bien doit lui être attribué plutôt qu'à la vipère? Quelques-uns demanderont plutôt pourquoi donc ce qui a réussi à moi, et même à la plupart des médecins de tous les temps et de

(1) N. 14.

presque toutes les nations, ne réussit-il pas également à tout le monde? Comme si tous les autres remèdes, excepté celui-là seulement, réussissaient à tout le monde, et toujours! Il n'aura pas réussi aux uns par cela même qu'ils l'auront donné après l'avoir mêlé avec différens médicamens; aux autres, parce qu'ils ne l'auront pas donné pendant assez long-temps; à ceux-ci, parce qu'ils auront été trompés dans le choix des vipères, qui n'auront pas été prises dans les pays et dans les lieux où ils croyaient qu'elles l'avaient été, ni dans la saison de l'année où il fallait qu'elles le fussent; à ceux-là, parce qu'ils auront rencontré des malades chez lesquels il n'y avait lieu à aucun remède, du moins à celui-ci, à raison de la cause de la maladie, ou de sa violence, ou de son ancienneté. Ajoutez à cela toutes les autres considérations de ce genre que vous voudrez, pourvu qu'elles n'attaquent pas le savoir et la bonne foi de ces médecins, qui ne se contentant pas de ce que l'on fait habituellement aujourd'hui (plût à Dieu que ce ne fût ni trop fréquent, ni porté trop loin!) c'est-à-dire de s'écarter à ce sujet de l'opinion des anciens, les ont accusés en outre (qui le croirait?) de vanité et de charlatanisme.

16. Ce grand sénateur, dont j'ai parlé tout à l'heure, rappelle à ma mémoire une chose relative aux abcès. Hippocrate (1) a bien enseigné que

(1) S. 2, aph. 47.

des douleurs et des fièvres surviennent pendant que le pus se forme, plutôt que lorsqu'il est déjà formé. Cependant il a dit lui-même dans le quatrième Livre des Épidémies (1), que cela est vrai le plus souvent, et non toujours, comme ce qui se trouve dans plusieurs autres aphorismes; et s'il ne l'a pas dit là où il a écrit que certains abcès mûrs se supportent sans fièvre et avec facilité dans les maladies (car Martianus (2) prétend qu'il faut entendre cela des abcès qui ont suppuré, et non, comme Vallésio (3), de ceux qui suppurent), c'est du moins, d'après l'opinion uniforme de l'un et de l'autre, à l'endroit où il a écrit bientôt après que *le bras et le siége s'ulcérèrent sans fièvre* après une dysenterie sur Léambius. Moi aussi, en voyant sur ce sénateur que la jambe était déjà tuméfiée par un œdème ancien, et par une petite contusion reçue depuis peu, laquelle avait été suivie d'un petit érysipèle à cet endroit et d'une fièvre légère, et qu'elle se tuméfia bientôt après de plus en plus, sans que le malade, ni moi, ne nous aperçussions d'aucune fièvre particulière, d'aucuns frissons, d'aucun sentiment de douleur, de chaleur et de pulsations, je commençai à soupçonner qu'il se formait cependant du pus; et ce n'était pas à tort, comme la fluctuation de la matière qu'on

(1) N. 22, apud Marinell.
(2) Annot. ad hunc locum.
(3) Comment. ad eumd. locum qui ipsi est, n. 95.

sentait évidemment sous la main le confirma peu de temps après. Est-ce donc que le pus se forme sur les vieillards, et dans les membres affectés d'un œdème, sans aucun caractère, ou avec des caractères fort peu nombreux et fort légers, qui annoncent sa formation? J'ai quelquefois entendu dire l'une et l'autre chose à des chirurgiens expérimentés, et quand je consulte la raison, je vois qu'on peut concevoir l'une et l'autre, mais plus la seconde. Car tous les vieillards n'ont pas les fibres très-relâchées, ni les humeurs visqueuses et inertes. Aussi sur l'archidiacre (1) dont il a été parlé, le pus ne se formait pas sans douleurs; et comme sur ce sénateur dont il est question, un autre petit abcès commençait par hasard à se former à la partie inférieure de la cuisse, où il n'existait aucun œdème, à la même époque où le premier avait été ouvert, je remarquai bientôt après, pendant la formation du pus, les indices qui se manifestent ordinairement.

Cependant le pus peut se former quelquefois sans fièvre, et cela dans des parties non tuméfiées par un œdème, sur ceux-là mêmes qui sont à la fleur ou dans la force de l'âge, comme le prouvent les observations d'autres auteurs, surtout de mon ami et mon illustre collégue Pujati (2), qui a vu sur une vieille femme d'abord, et ensuite aussi sur

(1) N. 14.
(2) Dec., obs. 7, n. 3.

une jeune fille, des abcès qui s'étaient formés sans fièvre, comme Hippocrate le vit sur Léambius; et pour que vous ne disiez point par hasard que cette jeune fille avait les humeurs trop inertes, attendu qu'elle mourut hydropique quelques mois après, il l'a vu également sur un homme robuste.

17. Maintenant, disons aussi quelques mots de la carie qui existe sous les abcès et sous les ulcères. Vous avez dans les commencemens de la quatorzième Lettre (1), des observations relatives à une carie de cette espèce. Mais cette carie existe principalement dans ce genre de maladie, à laquelle les Arabes ont donné le nom de *spina-ventosa;* quoiqu'on ne voye pas toujours une carie très-manifeste, mais seulement une tuméfaction et un ramollissement des os, comme sur deux sujets, dont Mauchart (2) fit l'examen après leur mort. Ainsi, comme on peut traiter également de cette maladie parmi les tumeurs et parmi les ulcères, c'est pour ce motif qu'ayant fait mention de certaines exostoses dans la cinquantième Lettre (3), en parlant des tumeurs, j'ai dit quelque chose de la carie et de son origine. Mais vous trouverez aussi, dans deux endroits du *Sepulchretum*, des cas relatifs à la même maladie, dont la plupart ont été observés à Padoue, savoir dans la seconde section (4)

(1) N. 3 et seq.
(2) Eph. N. C., cent. 9, obs. 33 et 34.
(3) N. 57, 59.
(4) Obs. 20, et in addit., obs. 10.

du quatrième Livre qui est intitulée *Des Tumeurs*, et dans cette quatrième section qui a pour titre *Des Ulcères* (1). Cependant Pandolphinus, qui a publié un Traité sur ce spina-ventosa, et Merclin, qui a augmenté ce Traité de tant de notes et d'observations, ne sont nommés dans aucun de ces deux endroits, où on n'a non plus rien ajouté d'après Schelhammer (2), qui traite le sujet succinctement, il est vrai, mais avec science et érudition, et qui tout en rapportant (3) aussi des observations, dont je vois que quelques ne sont pas dans le *Sèpulchretum*, entre autres une qui lui est propre, défend (4) très-bien Van-Horne (5), qui n'adoptait pas l'opinion de Tulpius (6), contre une réponse de Merclin (7), qui prétendait que Corn. Celse avait désigné par le mot de cancer d'un os dans le passage (8) que Tulpius avait cité, une maladie qui avait assez de rapport avec le spina-ventosa. Or il est certain d'après la lecture de ce passage, qu'il n'est pas question du cancer d'un os, comme le prétend avec raison Schelhammer; du

---

(1) Obs. 5, §. 1, etc.

(2) De hum. corp. tumorib., s. 2, p. 1, n. 94 et seq.

(3) N. 98, 99.

(4) P. 1 cit., n. 10.

(5) Microtchn, s. 2, p. 1, §. 33.

(6) Obs. medic., l. 4, c. 13.

(7) Ad Pandolphin., c. 7, annot. 1.

(8) De medic., l. 8, c. 10, edit. Almeloven., p. 532, l. 15 et seq.

reste, je suis moins étonné de ce que Tulpius et Merclin n'ont pas vu cela, que de ce que celui-ci a vu ce qui ne se trouve pas dans ce passage, c'est-à-dire *cancer de l'os*. Car il dit, et même il répète que Celse *appelle cette altération de l'os, non pas simplement cancer, mais cancer de l'os*; en sorte qu'il paraît qu'il n'avait pas jeté les yeux sur ce passage de Celse.

18. Mais ceux-là se sont trompés sur les mots, tandis que des chirurgiens, même vieux et très-exercés, se trompent quelquefois dans le diagnostic de la chose elle-même, c'est-à-dire de la carie qui n'est accessible ni à la vue, ni aux sondes. Il est bien vrai que c'est un indice de carie, si la matière qui sort par l'ulcère est brune ou noirâtre. Cependant, si elle ne sort pas teinte de cette couleur, il ne faut pas dire tout de suite qu'il n'y a pas de carie. Car si celle-ci occupe une petite partie d'un os non épais, et qu'elle se trouve au-dessous de beaucoup de chair creusée par de grands sinus ulcéreux, cette cause, même seule, peut faire que la matière ne sorte pas noire par l'orifice de l'ulcère, parce que le peu de celle-ci qui provient de l'os se délaye en se mêlant avec la grande quantité de pus qui s'écoule de la chair, et que la couleur brune se trouve ainsi cachée.

C'est ce que je sais d'une manière certaine être arrivé, l'an 1736, sur une jeune dame de Venise, chez laquelle un grand abcès qui s'était développé sur le côté de l'une des fesses, et qui n'avait été

ouvert que tard, était déjà traité inutilement depuis long-temps avec des remèdes internes et externes. Aussi les chirurgiens, trompés par la couleur du pus qui n'était point brune, ne soupçonnèrent-ils point la carie, jusqu'à ce qu'ils s'aperçurent qu'un stylet entrait sans aucune difficulté dans la cavité du ventre, à travers la partie de l'os des îles correspondant déjà rongée par la carie, partie qui est transparente vers son milieu à cause de son amincissement, principalement sur les femmes jeunes. Et je ne doute pas que l'amincissement de cette partie osseuse, qui rendit le passage du pus dans la cavité du ventre plus facile sur cette excellente dame, digne d'un meilleur sort, ne reçoive de même sans difficulté la pointe d'une épée qui ira blesser les intestins sur d'autres sujets atteints de blessures profondes à cet endroit.

Au contraire, il n'est pas rare de voir beaucoup de chirurgiens qui ne balancent pas à porter un fâcheux pronostic en examinant la couleur du stylet dont ils se sont servis pour explorer les ulcères, sans faire attention qu'Hippocrate (1) a écrit que ceux *sur lesquels le stylet est coloré par le pus, comme par le feu*, *meurent en très-grande partie* il est vrai, mais non pas tous, et qu'il est question à cet endroit des sujets affectés d'un empième, et non pas d'une couleur quelconque du stylet, mais

(1) Coac. prænot. apud Duret., l. 2, c. 16, n. 48.

de celle qui fait qu'*on le retire comme plombé et brûlé par le feu, au lieu qu'il soit brillant et argenté; indice du pus le plus funeste*, pour me servir des expressions de l'illustre interprète Duret (1). Enfin, parmi les autres espèces de carie, celle-là serait très-digne non-seulement d'une mention particulière, mais d'un examen spécial, qui avait rongé le crâne, et au-dessous de laquelle Slévogt (2) *vit, avec l'œil armé d'un verre, un assemblage d'une infinité de vermisseaux*, *entremêlés dans une humeur visqueuse*, *et dont plusieurs*, *jetés dans de l'eau tiède, donnaient des indices de vitalité par leurs mouvemens.* Mais comme l'auteur qui vit cela après la mort, et qui avait pu remarquer quelques choses relatives à notre sujet pendant la maladie, a renvoyé (3) à un autre temps de parler de *l'étiologie de cette carie vermineuse*, vous serez moins étonné si je ne veux pas la deviner.

19. Mais actuellement ajoutons ce qui est relatif au second des deux chapitres indiqués (4), c'est-à-dire aux tumeurs ulcérées, et aux gangrènes. Outre les observations que je vous ai envoyées ailleurs sur ces tumeurs, il m'en reste une seule, qui fut recueillie par Médiavia à la fin de septembre de l'an 1730.

20. Un jeune homme avait une tumeur ulcérée

(1) Ad eum locum.

(2) Dissert. de carie cran. in historiæ fine.

(3) §. 26.

(4) N. 14.

à l'un des côtés du cou. Un chirurgien ayant jugé à propos de détruire quelque chose dans cet ulcère avec cette poudre secrète que Ph. Masiero avait coutume d'appeler corrosif magistral, et qu'il employait habituellement avec beaucoup de succès, mais aussi avec beaucoup de prudence, dès ce moment la fièvre et la douleur de tête qui existaient auparavant, augmentèrent tellement, qu'elles ne diminuèrent ni par la soustraction répétée du sang, sur lequel il ne manquait pas de se former une petite couenne polypeuse, ni par l'usage intérieur ou extérieur des remèdes délayans et autres. En effet, bien que la douleur eût diminué dans l'ulcère même, cependant elle n'éprouva jamais une rémission au front, où elle était fort violente. C'est pourquoi le malade mourut dans le délire et dans des convulsions.

Examen du cadavre. La tumeur n'avait nullement blessé le muscle soujacent : ce muscle était celui qu'on appelle releveur de l'épaule, dans la partie qui se trouve au-dessous des tégumens communs. Les glandes jugulaires de ce côté étaient tuméfiées et dures. Tous les vaisseaux du cerveau étaient distendus par du sang ; la substance médullaire était parsemée de points rouges partout où on la coupait, et elle se trouvait elle-même beaucoup plus molle qu'elle ne devait l'être, tandis que la corticale était dans l'état naturel. Il y avait beaucoup d'eau limpide dans les ventricules du cerveau.

21. Quoiqu'il soit très-bien prouvé, surtout par une observation d'un auteur exact, Bénévòli (1), avec quel danger on attaque par des remèdes corrosifs la chair qui s'élève des ulcères aux extrémités du corps, cependant l'usage de ces sortes de remèdes dans le même but n'est point sans danger, même dans les autres endroits, lorsqu'il existe une mauvaise disposition, comme la fièvre déjà déclarée et jointe à la douleur de tête indiquait qu'elle existait sur le jeune homme en question.

Mais de cette tumeur ulcérée passons à une maladie qui est rapportée parmi les tumeurs par les auteurs de chirurgie, et qui est accompagnée d'une très-grande putréfaction, c'est-à-dire à la gangrène, en commençant par quelques observations de Valsalva.

22. Un jeune homme accomplissant sa dix-huitième année, d'une taille et d'une habitude de corps médiocres, d'un teint pâle et jaunâtre, étant tombé du haut d'un édifice sur une pierre très-pointue, se fracture le col du fémur, et est en même temps blessé par la pierre au même endroit. Tandis qu'on le traitait d'après les règles de l'art à l'hôpital de *Sainte-Marie de la Mort*, non-seulement il se plaignait d'une pesanteur dans la poitrine avec de la difficulté de respirer, bien qu'il ne crachât point de sang, et qu'il n'eût aucune

(1) 30.

contusion apparente dans les parties extérieures du thorax, mais encore il commença à délirer le quatrième jour, et à se plaindre d'une douleur dans la plaie, et de certains mouvemens convulsifs dans cette partie. La nuit suivante, une gangrène énorme s'empara de la même partie, et vers la quatorzième heure du jour suivant, elle avait fait tant de progrès, qu'elle s'étendait depuis les limites de l'abdomen, vis-à-vis la blessure, jusqu'au pied tout entier. L'épiderme de la cuisse était soulevé en plusieurs endroits, comme si on y eût appliqué des remèdes vésicatoires, par une humeur séreuse, qui l'avait rongé aussi en plusieurs endroits par son acrimonie, de telle sorte qu'il s'écoulait une grande quantité d'eau. Le malade mourut dans cet état le cinquième jour.

Examen du cadavre. Le cadavre tout entier était teint d'une couleur extrêmement noire peu d'heures après la mort, comme s'il était attaqué d'une gangrène universelle; mais bientôt après il se gonfla tellement, qu'il paraissait trois fois plus gros.

23. Je n'ai pas cru devoir omettre cette histoire, qui fait voir une disposition des humeurs extrêmement mauvaise, et les progrès très-rapides de la gangrène, quoique Valsalva n'y ait point ajouté la dissection du cadavre, par la raison, je crois, qu'il ne put pas la faire. Car s'il l'eût pu, il ne l'aurait pas omise, comme le prouvent soit d'autres détails que j'ai racontés dans sa vie, soit surtout ce que je n'aurais pas cru facilement, s'il

ne l'eût écrit lui-même ici. « La sérosité qui produit la gangrène est si âcre, dit-il, que lorsque je l'ai goûtée dans d'autres circonstances, non-seulement j'ai senti une âcreté extrême, mais encore cette âcreté m'a piqué les papilles de la langue pendant presque un jour tout entier. » Voyez jusqu'où le désir de savoir et de faire des expériences a porté cet homme!

Du reste, vous avez un exemple d'une gangrène universelle dans Tulpius (1); mais c'était sur un vieillard dont les forces étaient déjà très-affaiblies depuis long-temps. Vous en aurez aussi un dans Warrenius (2); mais c'était dans un cas de fièvre jaune, du genre de la peste. Toutefois la cause interne des gangrènes ne consiste pas toujours uniquement dans le vice des humeurs. En effet, elles attaquent quelquefois les jambes, parce que l'aorte est comprimée (3) dans le ventre par une tumeur squirrheuse; c'est à cela que se rapporte cette observation de Fabrice de Hilden, que vous aurez lue dans cette quatrième section du *Sepulchretum* (4); quoique dans ce cas la compression s'exerçât, non-seulement sur l'aorte, mais aussi sur la veine-cave voisine; car cela arrive facilement sur

(1) Obs. medic., l. 3, c. 46.

(2) *Vid.* Haller. in addend. ad p. 662 suar. accession. ad Boerh. meth. stud. med.

(3) *Vid.* Acta Erud. Lips., a. 1693, M. Nev. in relat. chirurg. Barbet.

(4) Obs. 10, §. 2.

des troncs si voisins. Cependant, au contraire, tout ce qui peut comprimer suffisamment quelque veine, ne peut pas comprimer également une artère voisine; en sorte que la conjecture de Van-Swieten (1) s'accorde autant avec la raison qu'avec la vraisemblance, là où il fait dépendre une tumeur du pied gauche et sa gangrène imminente de ce que la veine iliaque de ce côté aurait été comprimée seule par l'extrémité de l'intestin colon, qui était extrêmement distendu par des vents.

Au reste, l'importation du sang dans les membres est empêchée, ou diminuée par des corps, qui, placés sur l'artère, compriment ce vaisseau; mais elle l'est encore par d'autres causes, dont une extrêmement rare, est la gangrène de la tunique charnue de l'artère elle-même, comme dans *le cas* publié à Hâle, l'an 1742, *sur l'amputation de la cuisse sans écoulement de sang.* Une cause qui produit le même effet dans l'amputation, c'est-à-dire la dégénération des tuniques de l'artère en nature osseuse, qui détruit leur élasticité, et rétrécit la voie du sang, est moins rare. C'est pourquoi Kulm (2) pensait que c'est là la raison pour laquelle les sujets qui sont *surtout avancés en âge*, *sont pris du sphacèle des pieds sans aucune cause externe antérieure.* Mais il est certain que cette cause exista sur un vieillard noble, dont vous

(1) Comment. in Boerh. aphor. 422, ad B.

(2) Disput. de tend. Achill. disrupto, etc., in ipso fine.

trouverez l'histoire rapportée dans Van-Swieten (1) déjà cité.

24. Mais il est une autre espèce de gangrène, et même de sphacèle, qui se présente fort rarement dans notre pays; en sorte que Valsalva ne l'avait encore jamais vue, lorsqu'il me racontait, dans ma jeunesse, d'après le récit des autres, qu'un desséchement qui avait commencé par le pouce du pied, et qui avait toujours fait des progrès insensibles jusqu'à la cuisse, au point que le pied et toute la jambe étaient desséchés, et sans fétidité, comme sur une momie, avait fait mourir une femme les années précédentes. Mais il vit ce cas ensuite, et moi je le vis avec lui à l'hôpital des incurables, lorsque je n'avais pas encore quitté Bologne. Bien plus, parmi ses Conseils j'en ai lu un qui avait été écrit pour un moine atteint d'une maladie de cette espèce. Il était âgé de plus de quarante ans, gras, sujet auparavant à la tendance des humeurs vers la dyscrasie scorbutique, à la gale et à la goutte, et affecté alors, et cela depuis long-temps, d'une suppuration qu'il éprouvait fréquemment au pouce de l'un des pieds, et qui avait laissé sur ce doigt une couleur toujours brune, jusqu'à ce que cet orteil commença à se dessécher, et que ce desséchement finit par se propager lentement à tout ce doigt, et ensuite à tout le doigt voisin. Ce dernier était toujours resté sec

---

(1) Comment. cit., §. 424.

et aride, depuis qu'il avait été pris de cette maladie, de même que le pouce qu'on avait inutilement amputé, si ce n'est qu'on avait remarqué depuis peu quelque indice d'un commencement de pus aux environs du tendon extenseur de ce doigt; et quoiqu'il semblât qu'il y eût le plus souvent une inflammation obscure dans le métatarse, elle existait sans aucune trace de stagnation d'humeur, et elle était accompagnée d'une douleur médiocre. Il s'y était joint aussi plus d'une fois de la fièvre, qui éprouvait surtout une exacerbation vers le soir, mais toujours sans aucun frisson antérieur, et sans aucun symptôme concomittant très-aigu.

J'ai voulu vous décrire cela ici avec soin, pour que vous puissiez bientôt le comparer avec les exemples que j'ai lus ensuite dans les auteurs, ou qui m'avaient été rapportés. Il y en a eu très-fréquemment dans certaines contrées de la France, comme ailleurs; car ce ne fut pas seulement vers l'an 1710 qu'on observa cette gangrène sèche, mais aussi vers l'an 1676, comme cela est indiqué dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1); elle le fut même l'an 1706, comme vous pouvez le voir mentionné fort longuement dans R. G. Camérarius (2), et encore l'an 1747, comme vous le lirez en parcourant les Mémoires

(1) A. 1710, Botanique.

(2) Eph. N. C., cent. 6, obs. 82.

de l'Académie (1) citée. Or on a toujours accusé, dans ce pays, les grains de seigle viciés, parce que dans la cherté des vivres les pauvres, qui étaient les seuls qui fussent attaqués de cette maladie, les avaient laissés avec les grains qui étaient bons et intacts en préparant la farine. Ces mauvais grains sont également accusés ailleurs, comme on le voit dans Brunner (2), parce que la même maladie attaquait les habitans *de la forêt de Hercinie*. Cependant je ne croirais pas qu'ils aient pu produire un tel effet sans une certaine disposition du corps, alors du moins que les hommes seuls, et non les femmes, à l'exception d'un petit nombre de petites filles, étaient attaqués de la même gangrène dans les mêmes contrées. Du reste, d'autres fois elle attaquait le plus souvent l'un et l'autre sexe; et ailleurs, et dans un autre temps, elle se déclarait un peu différemment, en sorte qu'elle affectait aussi différens membres et différentes parties, et qu'elle commençait la plupart du temps par les doigts des pieds. Vous verrez par vous-même les autres différences, en jetant les yeux sur les livres et sur les auteurs que j'ai nommés; car pour moi, je reviens aux cas dans lesquels on ne pouvait pas accuser ces grains.

A la vérité Béniveni (3) semble indiquer quel-

---

(1) A. 1748.

(2) Eph. cit., dec. 3, a. 2, obs. 224.

(3) De abditis nonnullis, etc., morborum causis, c. 71.

que chose qui se rapporte à ceci, à l'endroit où il parle de l'issue malheureuse des gangrènes qui commencent par le doigt du pied, principalement sur les vieillards, lorsqu'il dit que *la chair commence à noircir insensiblement, ou à devenir livide et quelquefois même aride et sèche.* Mais Fabrice de Hilden (1) décrit d'une manière plus précise et plus claire, sur un homme de soixante-dix ans, sujet à la goutte, une gangrène qui succéda à un sentiment incommode de froid et à un engourdissement qui montait insensiblement des doigts du pied en serpentant, de telle sorte que le pied et la jambe devenaient noirs comme du charbon, froids, secs et extraordinairement maigres, sans jamais aucune douleur, tandis que le pouls était à peine légèrement changé, et l'appétit à peine dépravé. Le même auteur rapporte (2) une observation de Smétius relativement au pied d'une femme qui fut attaqué d'un sphacèle de la même espèce, de manière qu'il ressemblait, par son aridité et par sa noirceur, à une langue de bœuf endurcie par la fumée. Ce que Barbette (3) dit de la gangrène scorbutique se rapproche en partie de ceci, savoir : que commençant ordinairement au pouce et dégénérant en une croûte sèche, elle est sans aucune fétidité, et quelquefois sans aucune dou-

(1) Cent. 4, obs. chir. 92.
(2) De gangr. et sphacel., c. 7 in fin.
(3) Chirurg., p. 2, l. 1, c. 14.

leur. Apprenez maintenant quelle espèce de gangrène me fut décrite dans une lettre, lorsque M. Tornierio, médecin distingué de Venise, du temps qu'il vivait, me consulta pour un comte d'une très-haute noblesse, à la fin du mois de février de l'an 1720.

25. Ce comte était encore d'une habitude de corps maigre, d'un bon teint, vif, alerte, vigoureux et robuste; et, quoique âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, il n'avait jamais éprouvé, pendant une si longue vie, aucune maladie remarquable. Sur la fin de janvier il fut pris d'un sentiment extraordinaire de froid, et trois jours après d'un si grand froid, qu'il fut forcé de s'en aller au lit, où néanmoins il eut froid pendant quelques heures, jusqu'à ce qu'enfin on lui réchauffa le reste du corps avec des serviettes, qu'on renouvelait fort souvent; mais les doigts du pied gauche qui, ainsi que le métatarse, restèrent tous très-froids, étaient sans sentiment et se fléchissaient à peine légèrement par la force des muscles fléchisseurs, dont vous savez qu'en effet la chair ne se trouve pas aux doigts eux-mêmes; et ce qu'il y avait de beaucoup plus mauvais, c'est qu'on remarqua le lendemain une couleur un peu livide qui déjà gagnait du pied vers le métatarse. On employa des remèdes internes et externes; mais, quoique la lividité et le froid du métatarse parussent avoir légèrement diminué, cependant vers la fin de février la peau du bout des doigts était

déjà noire, sèche et dure comme sur une momie, et au métatarse même il y avait des signes qui annonçaient que la maladie allait se développer, la peau étant déjà noirâtre en deux endroits sur son dos, et même déjà dure à l'un d'eux. Elle était également un peu dure à un certain endroit du tarse, où elle était noirâtre. Quant au tarse lui-même, il s'était un peu gonflé en dernier lieu, et quand on le pressait avec le doigt, il en gardait la trace, et il était douloureux. Bien plus, au-dessous de la plante il s'était élevé une petite vésicule contenant à peine tant soit peu d'eau. Il existait aux malléoles une tuméfaction à peu près égale à celle du tarse; le reste de la jambe était plutôt un peu amaigri. Cependant, quoiqu'une fièvre, qui avait commencé à se manifester pour la première fois le septième jour de la maladie, persistât continuellement, bien que d'une manière légère, le malade conservait son ancienne vivacité, la force ordinaire de son pouls et son bon appétit, de manière qu'il suivait volontiers le régime assez substantiel qu'on lui permettait pour conserver ses forces, attendu surtout qu'il était accoutumé à ne pas manger très-peu.

Après avoir lu ces détails, ne voyant pas qu'il restât d'autre espoir que celui de prolonger la vie du malade autant que possible, je fis aussitôt une réponse qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici en entier; car j'exposai longuement et avec franchise, comme cela doit être et comme j'ai

coutume de le faire, ce que je pensais, soit des moyens qu'on employait, soit de ceux qu'on pourrait y joindre. Après avoir indiqué, avec Fabrice de Hilden (1), parmi les premiers, ceux que je désapprouvais, ou que je regardais comme suspects, je recommandai positivement, parmi les autres, le suc des vers de terre, préparé d'après la méthode de Wier, pour être appliqué extérieurement sur la partie encore saine, afin de retarder les progrès du desséchement. Cependant je ne cachai point qu'on pouvait encore voir, à moins que la saison de l'année n'empêchât d'exposer trop souvent le pied malade à un air très-froid, s'il convenait d'employer dans ce cas le moyen qui réussit assez heureusement dans le même but à un médecin de la Haye, Sam. Cabliau (2), qui ayant ordonné avec beaucoup de persévérance de *toucher* un pied et une jambe presque tout entière attaqués d'un sphacèle, avec *un gros pinceau imprégné d'excellent esprit de térébenthine, ou de les piquer pour ainsi dire*, réussit à ce que la partie *desséchée et même semblable, pour ainsi dire, à une momie d'Égypte*, resta attachée à la partie encore saine, sans que le sphacèle fît aucuns progrès, et fit vivre ainsi pendant près de six mois une vieille femme âgée de près de quatre-vingt-douze ans.

---

(1) Suprà, ad n. 24 cit., c. 13.

(2) Eph. N. C., dec. 3, a. 5 et 6, obs. 215.

Après qu'on eut employé tous les autres moyens que j'avais approuvés, ou que j'avais indiqués, le malade vécut, sinon aussi long-temps que cette femme, du moins plus long-temps que ne l'espéraient ceux qui étaient présens. En effet, je fus consulté de nouveau, sur la fin de mai, par une lettre, dans laquelle Tornierio racontait que le malade était encore vif à cette époque comme auparavant; que son pouls n'était pas faible; qu'il avait presque son teint rosé naturel; qu'il avait bon appétit; qu'il n'était point altéré; qu'il rendait l'urine en quantité convenable et avec la couleur et la qualité naturelles, et qu'il n'avait des évacuations alvines dures que tous les cinq ou six jours, comme il en avait l'habitude en état de santé; que la maladie avait bien fait des progrès dans l'espace de ces trois mois, mais des progrès si insensibles et si lents, que cinquante jours environ s'étaient écoulés avant que les doigts, le métatarse, et le tarse jusqu'aux malléoles, ne fussent noirs, durs et entièrement semblables à ceux d'une momie; mais qu'ensuite une peau noire et dure s'étant élevée près des malléoles, on avait mis à découvert un ulcère entre celles-ci, au-dessous de cette peau, qu'on enleva avec des ciseaux; que cet ulcère était, lorsqu'il écrivait, de la largeur de la main, d'une couleur d'un rouge vif à la partie supérieure de sa circonférence, et non sans douleur lorsqu'on le pansait; mais que la malléole externe et une partie de la jambe, étaient noirâtres,

tandis qu'à la partie inférieure de la circonférence de l'ulcère, la chair était corrompue, putride et légèrement fétide; et que lorsqu'on aurait enlevé cette chair peu à peu, comme on le faisait, on verrait, puisqu'elle se trouvait à l'endroit où se terminaient l'aridité et la dureté du tarse, s'il y avait quelque chose de putride, ou si tout ce qu'il y avait de mou au tarse était réellement converti en momie, comme il le semblait. Que pour ce qui concernait la jambe, sa partie antérieure était bien dans l'état naturel, mais que le mollet était un peu gonflé; qu'en comprimant la jambe on exprimait de l'ulcère quelques gouttes de pus, tantôt blanchâtre, tantôt teint d'une couleur rouge, et que sa peau conservait néanmoins sa chaleur et sa couleur naturelles; que le pus de l'ulcère était de diverses couleurs; qu'on appliquait sur la partie où l'ulcère était putride, des remèdes qui combattent la putridité; mais que là où il était d'un rouge vif, on appliquait le suc des vers de terre, de sorte qu'on éprouvait qu'il était très-utile à cet endroit; que du reste cette petite fièvre lente ne s'était jamais dissipée, et augmentait même quelquefois; que quelques nuits se passaient sans repos à cause d'un prurit qui se faisait sentir à la périphérie du corps, quelquefois à cause de mouvemens spasmodiques de la jambe saine; et qu'enfin le malade était réduit à une extrême maigreur, quoique la peau fût encore molle à cette époque.

Je fus très-fâché, soit d'autres circonstances, soit surtout de cette dernière, parce qu'elle diminuait considérablement l'espoir de prolonger la vie pendant fort long-temps. Cependant, pour ne point manquer entièrement à un vieillard d'une très-haute noblesse, et à un médecin extrêmement honnête, qui m'accordaient l'un et l'autre plus de mérite que je ne m'en reconnaissais moi-même, à cause de ce que j'avais écrit auparavant; lorsque j'eus répondu sur les autres objets, je louai surtout les moyens qui convenaient contre les autres symptômes, mais principalement contre la maigreur. C'est pourquoi de deux remèdes qui sont très-efficaces dans cette saison de l'année, la vipère et le lait, je recommandai celui qu'ils aimeraient le mieux, en ajoutant même relativement au lait, que s'ils croyaient que j'eusse proposé quelque chose d'utile, d'après le conseil précédent de Fabrice de Hilden, ils reçussent également celui-ci du même auteur (1), qui loue, contre ce même genre de maladie, non-seulement *le lait de femme*, mais *celui d'ânesse, si l'autre manque;* or, si ce dernier était supporté, on passerait facilement ensuite à celui de vache. Je ne sais lequel de ces deux remèdes ils préférèrent; ce que je sais, c'est que la vie du malade ne put pas être prolongée jusqu'au commencement de l'été.

26. Voilà de longs détails sur ce qui me fut écrit,

---

(1) C. 13 cit.

et sur ce que je répondis moi-même pour une maladie qui n'est pas très-fréquente parmi nous. Au reste j'aurais peut-être réfléchi s'il y aurait lieu à proposer aussi dans ce genre de gangrène, l'écorce du Pérou à l'intérieur, et l'eau tiède à l'extérieur, si les observations de cette affection, recueillies par d'autres hommes très-savans, surtout celles qui ont été répétées à Bologne par les Académiciens (1) très-expérimentés de cette ville, eussent existé alors, quoiqu'elles aient offert des résultats différens; et j'aurais fait connaître l'heureuse habitude où Bénévoli était de se servir de l'eau tiède, principalement d'après cette observation, dans laquelle (2) il triompha par ce moyen d'une gangrène qui rendait la peau non-seulement noire, mais encore dure. Pour ce qui concerne l'écorce du Pérou, bien que je sache qu'elle a été louée dans la gangrène sèche par le célèbre chirurgien Guisarde (3), et que je comprenne (4) qu'un autre praticien a révoqué sa vertu en doute, cependant il semble que parmi les autres expériences dans lesquelles on a reconnu l'utilité du quinquina contre d'autres gangrènes, il faille surtout

---

(1) Comment. de Bonon. Sc. Acad., tom. 2, p. 1, inter medica.

(2) 16.

(3) *Vid.* apud Haller. in access. ad Boerh. meth. stud. med., p. 13, c. 4.

(4) *Vid.* Act. Erud. Lips., a. 1751, m. jul.

avoir égard à celle dans laquelle tous les symptômes s'amélioraient pendant qu'on prenait cette écorce, et empiraient quand on la négligeait, et enfin s'amélioraient de nouveau lorsqu'on l'employait de nouveau. Je croirais d'ailleurs qu'une observation semblable, qui se trouve dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1), n'est pas d'une mince autorité pour démontrer l'utilité du même remède, même dans la gangrène sèche; car une gangrène sèche, qui avait commencé à un pied, allait alternativement mieux et pire, suivant qu'on administrait ou qu'on négligeait le quinquina, jusqu'à ce qu'elle fut guérie par l'usage de cette écorce, qu'on ne suspendit plus.

Mais vous voyez qu'il est à désirer ici que l'on répète fort souvent l'expérience, non-seulement lorsque la gangrène commence, mais lorsqu'elle est déjà entièrement déclarée, et qu'il n'y a point lieu alors à la méthode de Bénévoli (pour passer aux remèdes externes), puisqu'il a été établi qu'on doit, non pas enlever ce qui est sec, mais le rendre encore plus sec pour conserver plus longtemps le malade, effet pour lequel il faut appliquer des remèdes qui puissent embaumer la partie morte, comme un cadavre. Au contraire, il faut nous garder de plus en plus de recourir facilement, dans de semblables gangrènes, aux moyens

(1) A. 1748.

qui excitent le pus, nous souvenant de ces médecins qui dans l'espoir qu'ils sépareraient, par la suppuration, le mort du vif, dans le pouce du pied, portèrent jusqu'à la cuisse, dans l'espace de trois jours, la gangrène que Boerhaave (1) avait arrêtée à cet orteil pendant six mois. Bien plus, quoique la suppuration fût déjà excellente dans un cas très-analogue, cependant le célèbre Diet. Sproegel (2) rapporte qu'il ne put pas sauver le malade, en avertissant que dans les maladies de cette espèce il ne faut pas se fier très-facilement aux suppurations, même à celles que l'on désire, et qui réussissent à souhait. Cette circonstance, même seule, pourrait diminuer l'espoir de ceux qui recommanderaient l'amputation du membre mort dans ces sortes de gangrènes chez les vieillards. Mais il s'y joint encore d'autres considérations, par exemple, si, comme Hulm (3) le pensait, et comme cela est vrai quelquefois, la gangrène avait été produite par l'ossification et le rétrécissement des artères dans les parties supérieures, ou s'il existait dans le sang, comme cela arrive très-fréquemment, une cause de gangrène invincible, d'où il est arrivé le plus souvent que la même maladie attaquait bientôt après la partie

(1) *Vid.* apud Swieten. in Comment. ad illius Aphor., §. 424.

(2) Obs. Select., §. 37.

(3) *Vid.* suprà, n. 23.

survivante du même membre, ou une portion d'un autre membre, soit que l'amputation eût été pratiquée par un chirurgien, comme dans les observations de Fabrice de Hilden (1), de Tulpius (2) et d'autres, soit que la séparation eût été opérée par la nature elle-même, comme on peut le voir dans les gangrènes épidémiques produites par les grains de seigle viciés, et que j'ai citées plus haut (3).

Ainsi ces causes, outre la décrépitude, ne permirent pas de songer à l'amputation du pied sur le malade dont j'ai fait la description. Mais quand même cet homme, très-vieux, aurait pu supporter ce genre de secours extrême, et que le même mal ne serait pas revenu un peu plus tard à un autre endroit, cependant il était difficile d'empêcher que quelque autre incommodité du grand nombre de celles auxquelles le dernier âge est sujet, venant à se manifester bientôt après, ne l'enlevât. En effet, pour me servir de l'exemple d'une maladie seulement, exemple qui a rapport au sujet de cette lettre, un médecin de mes plus anciens auditeurs a vu ici, et dans un espace de temps assez court, trois vieillards attaqués, l'un d'un ulcère au calcanéum, les autres d'une gangrène à la même partie, et qui furent guéris; mais la guérison fut

---

(1) Cent. 4, obs. 92.
(2) Obs. med., l. 3, c. 47.
(3) N. 24.

suivie chez tous d'un pissement de graviers, celui-ci d'une inflammation de la vessie, et cette dernière de la mort. Ainsi de même qu'il y a lieu, dans la force de l'âge, aux traitemens qu'on appelle héroïques (car au danger se trouve opposé l'espoir d'une vie longue et heureuse), de même comme il n'y a dans l'extrême vieillesse presque rien à opposer à un grand danger, et que les vieillards guéris par un traitement sûr et doux, meurent néanmoins bientôt après, il ne semble pas que l'on doive imprudemment s'éloigner de cette seconde manière de les traiter. Adieu.

LVIe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE.

Des Fractures des os, des Luxations, et des autres vices nuisibles au mouvement.

1. Bien qu'on ait divisé dans le *Sepulchretum* les maladies en question, en deux sections, la cinquième et la sixième, qui suivent immédiatement, cependant ces sections sont si courtes, que les observations de l'une et de l'autre, et toutes leurs scholies sont embrassées dans deux feuilles, et elles ne les rempliraient pas, si on n'avait répété quelques objets déjà placés plus haut. Vous verrez que c'est ce qu'on a fait au commencement même de la cinquième section, si vous comparez le §. 1er de la première observation, et les deux premiers chapitres de la scholie qui la suivent, avec le §. 3 de la quinzième observation de la seconde section, et avec sa scholie. Quant à moi, qui ai souvent parlé des fractures des os en traitant des blessures et des coups, plutôt que de répéter ici les mêmes choses, je veux embrasser, dans cette seule Lettre, tout ce qui reste dans les feuilles de Valsalva, ou dans les miennes, concernant les maladies dont il est question, en commençant par l'os sur lequel nos principales observations ont été faites, lorsque nous cherchions s'il était fracturé, ou luxé. Cette circonstance

me forcera à parler, pêle-mêle, de l'un et de l'autre genre de maladie, et non séparément.

2. Les anciens ne doutaient pas que la tête de l'os de la cuisse ne sorte de sa cavité, aussi-bien que celle des autres os, d'autant plus que, quoiqu'ils sussent qu'il est difficile de faire la réduction et plus difficile de la maintenir, ils n'ignoraient pourtant pas qu'on n'eût quelquefois réussi à opérer ces deux effets, d'après le témoignage d'Hippocrate, de Dioclès, de Philotimus, de Nilée et d'Héraclide de Tarente. Car *ces auteurs, extrêmement illustres, ont rapporté avoir entièrement replacé cet os*, comme le dit Celse (1); et cet Héraclide l'a rapporté plus d'une fois, comme le prouve un passage de cet écrivain, qui nous a été conservé par Galien (2), lequel a écrit *avoir déjà guéri deux fois*, lui aussi, *une luxation du fémur, de telle sorte que cet os ne tomba plus dans la suite*, et a confirmé que le même effet a été obtenu par plusieurs médecins plus modernes après Héraclide. Mais ce qu'Héraclide et Galien avaient noté, savoir que l'opération réussit lorsque ce qu'on appelle le ligament rond, au moyen duquel le fémur est attaché à la cavité, a été relâché, et non lorsqu'il a été rompu, parce qu'on peut faire, par des médicamens, qu'en enlevant l'humeur relâchante on contracte de nouveau le liga-

---

(1) De medic., l. 8, c. 20.

(2) In Hippocr., de artic. comment., l. 4, n. 42.

ment relâché, mais non qu'on le réunisse quand il a été rompu, a enseigné en partie la vérité aux médecins, et les a en partie empêchés d'y parvenir. En effet, il est vrai que par le relâchement du ligament la tête du fémur sort de sa cavité; mais il n'est pas également vrai que cette tête sorte souvent de sa cavité, parce que ce ligament est rompu. C'est pourquoi, de même qu'on ne peut pas nier la luxation du fémur par une cause interne, c'est-à-dire par une cause qui relâche le ligament, de même la luxation du même os par une cause externe, c'est-à-dire par une violence qui rompt le ligament, ne devait pas être admise aussi facilement parmi les plus fréquentes; et elle ne l'aurait pas été, si on eût comparé entre elles, d'une part, la difficulté de la rupture d'un ligament très-fort, et de l'autre part la facilité de la séparation de la tête du fémur d'avec son col, c'est-à-dire de la fracture de ce dernier. Car on aurait compris que les forces capables de rompre ce ligament peuvent bien plus promptement séparer cette tête du col, c'est-à-dire rompre celui-ci, et que de cette manière le fémur tombe par suite de la séparation de la tête, ou de la fracture du col, et non par suite d'une luxation, à moins que quelques sujets (1) n'aient par hasard quelque chose de particulier à cet endroit.

---

(1) *Vid.* infrà, n. 5 in fine.

Mais ces remarques, et d'autres analogues, commencèrent enfin à être faites à peine, lorsque la dissection des cadavres fit voir très-manifestement que ce que l'on croyait être une luxation de la tête du fémur, par une violence extérieure, était presque toujours une séparation de la tête, c'est-à-dire une fracture du col. En effet on ne songea pas aux causes du phénomène, aussitôt que Paré (1) eut avoué avec candeur qu'il était arrivé quelquefois à des chirurgiens prudens de prendre la séparation de la tête du fémur pour une luxation, et que lui-même, en traitant une dame, avait également pris pour une luxation la fracture du col de cet os. Or, il avait été trompé par le grand trochanter du fémur, qu'il touchait au-dessus de l'ischion, et qu'il avait cru être la tête du fémur, jusqu'à ce qu'en faisant effort de nouveau le lendemain pour pousser l'os dans sa cavité, il fut averti de la fracture par le bruit de la collision des fragmens de l'os, qu'il entendit sourdement; et c'est le premier de tous, que je sache, qui ait découvert, du moins pour le fémur, cette méprise, qui est d'autant plus facile, attendu que les signes sont communs et semblables, qu'elle est plus grave. En effet, Columbus (2) l'avait indiquée en général, mais sur les enfans seulement, lorsqu'après avoir enseigné que *si nous désarticulons*

(1) Oper., l. 14, c. 21.

(2) De re anat., l. 1, c. 2.

les osselets d'un chevreau ou d'un agneau, ou d'un autre animal né depuis peu, nous verrons à leurs extrémités certaines parties, c'est-à-dire les appendices, ou les épiphyses, *se détacher* et tomber, il a averti, après avoir intercalé plusieurs choses, que *si les os tendres des enfans sont maniés trop fortement par les mains d'un médecin inhabile, les ligamens s'étendent jusqu'à entraîner les appendices avec eux*. Or vous comprendrez facilement que l'arrachement et la fracture, en ce qui concerne notre sujet, reviennent au même, et que je peux par conséquent les prendre ici l'un pour l'autre indifféremment, dès que vous aurez remarqué que soit que la tête du fémur soit arrachée du col, ou le col du fémur, cela ne peut certainement avoir lieu sur les adultes sans fracture, de même que si le col lui-même se fracture à son milieu. Au reste, si vous considérez l'effet et les signes de l'accident, vous croirez qu'il n'importe pas beaucoup de ne pas séparer non plus sur les enfans l'arrachement de la fracture, à moins que vous ne croyez par hasard que ce signe, qui se tire du bruit des os qui se froissent entre eux, a plus lieu dans la dernière, et moins dans le premier, quoique l'arrachement survienne presque toujours sur les enfans, et non la fracture, et que sur les adultes mêmes ce signe n'ait pas autant de valeur par son absence que par sa présence. Car les extrémités du col fracturé correspondent fort rarement l'une à l'autre, et il n'est

pas toujours possible au chirurgien de les rapprocher de manière à ce qu'elles puissent se froisser suffisamment l'une contre l'autre ; d'ailleurs le son, qui d'ordinaire est léger et obscur, ne peut pas toujours être assez bien entendu, d'où il arrive quelquefois qu'on ne l'entend enfin que le lendemain, comme je l'ai dit en parlant de Paré, et même plusieurs jours après, et quand l'inflammation est dissipée.

3. J'ai dit plus haut qu'après que Paré eut découvert le phénomène, on n'en chercha pas aussitôt les causes, mais qu'on attendit des dissections qui prouvassent plus évidemment le fait. Or, on aurait attendu beaucoup plus long-temps si ces dissections eussent été faites pour la première fois par Duvernoy, comme quelques-uns le croient, ou par Ruysch, comme d'autres le pensent, ou même par Rolfinck (1). Bien plus, Rolfinck lui-même a fait connaître l'auteur qui en avait fait trente ans avant lui, c'est-à-dire Gasp. Hoffmann, qui, après avoir averti (2) dans les Commentaires qu'il publia l'an 1625 sur les livres de Galien *de Usu Partium*, qu'*il arrive quelquefois qu'il y a une fracture lorsqu'on croit que c'est une luxation, savoir quand le fémur se fracture ou à son sommet, là où se trouve son appendice, ou à son col*, a dit : *Columbus avertit de cela pour tous*

---

(1) Dissert. anat., l. 2, c. 49.

(2) *Vid.* l. 3, in fin.

les appendices (*L.* 1, *c.* 2), *et moi* j'ai vu *ceci* sur la cuisse d'*un chat;* après quoi il a rapporté son observation du chat, qu'on croyait avoir éprouvé une luxation, parce qu'il avait toujours boité à la suite d'une violence extérieure qu'il avait reçue dans sa jeunesse, et sur lequel cependant il trouva dans la dissection, non pas une luxation du fémur, mais une fracture de son col, la tête de celui-ci étant encore alors attachée à sa cavité. Et immédiatement après il a ajouté les causes pour lesquelles l'humérus se luxe facilement, et le fémur difficilement. La première de ces causes est *que celui-là est privé de ce ligament* rond, *tandis que celui-ci l'a;* la seconde, que la cavité de celui-ci est plus étroite et plus profonde; la troisième, que son articulation est entourée et fortifiée par des muscles très-forts.

Toutes ces causes ont coutume d'être mises aussi en avant aujourd'hui, quoique Rolfinck, qui a transcrit l'observation de Hoffmann, les ait omises; ce que vous comprendrez également, d'après le *Sepulchretum* (1), qui relate tout ce que Rolfinck dit à ce sujet, si ce n'est pourtant qu'il passe sous silence les paroles suivantes, qu'il faut intercaler entre la scholie et l'observation de Hoffmann : *J'ai observé ici plusieurs fois une grande erreur, et Hoffmann a remarqué une erreur semblable.* Mais vous jugerez par vous-même s'il l'ob-

(1) Sect. hac 6, obs. 2, cum schol.

serva en disséquant des morts, ou en touchant des vivans, comme Diemerbroeck l'a jugé dans une partie de la scholie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun d'eux n'a parlé de la remarque et de l'avertissement de Paré sur cette dame; car ce que Rolfinck a rapporté d'après je ne sais quel chapitre de Paré, n'y a point rapport; et en avançant que cette épiphyse se détache sur les enfans par la faute des nourrices, et sur les jeunes gens par une cause légère, comme il le prouve par la coction des os, il fait voir qu'il a plus profité des écrits de Columbus que de ceux de Paré. D'un autre côté, Hoffmann a confirmé en général, dans un ouvrage posthume (1), ce qu'il avait enseigné autrefois d'après cette observation du jeune chat, et il a établi qu'*il est vrai qu'une fracture du col du fémur a lieu plutôt qu'une luxation de la tête du fémur, à cause surtout du ligament rond qui est dans la cavité même*; quoique Vesling (2) ait semblé faire une légère restriction dans une réponse qu'il lui fit l'an 1641, en considérant, lorsque ce cas se présente, non-seulement la force du ligament, mais encore la fragilité des os, qui est *remarquable sur certains sujets.*

J'ai cru devoir vous donner ces détails un peu étendus sur les auteurs qui ont fait mention de l'objet en question avant notre siècle, afin que

(1) Apolog. pro Galeno, l. 2, c. 81.
(2) Epist. 25.

l'on voye ce qu'il faut accorder à chacun, soit pour la priorité, soit pour le diagnostique, soit pour la démonstration, soit pour les recherches des causes du phénomène lui-même. Cette observation de J. Sylvius (1) sur un tailleur de pierres qui était tombé d'un lieu élevé et *s'était fracturé la cuisse à la tête de la hanche*, ne diffère peut-être pas de l'observation de ces auteurs; or il fait voir manifestement ce qu'il entendait par le mot *crus*, soit en plusieurs autres endroits, soit surtout là où (2) en faisant la description de ce ligament rond que j'ai cité fort souvent, et qui naît du fond de la cavité, il dit : *Il s'insère au milieu de la tête de la cuisse, cruris.*

4. Quant aux observations de ceux qui ont écrit de notre temps, je ne les citerai pas toutes ici, et je n'en parlerai qu'en peu de mots, soit parce qu'un grand nombre sont entre les mains de tout le monde, soit parce que les principales se trouvent dans une dissertation de Salzmann (3), publiée l'an 1723, où il a exposé avec autant de détails et de soin que qui que ce soit, les causes pour lesquelles la luxation du fémur se distingue fort difficilement de la fracture de son col, quoique celle-ci soit produite plus facilement, et par conséquent plus souvent que celle-là, par une vio-

(1) Observ. post. Isagog.

(2) Isagog., l. 1, c. 3.

(3) De luxat. oss. femor., etc., c. 4.

lence extérieure. Ces observations ont été recueillies sur des sujets dont on croyait que la claudication dépendait de la luxation et non de la fracture, et les unes appartiennent à Ruysch, d'autres à Cheselden, et quelques-unes à Erndl; à celles-là se joignent, d'après l'approbation de Raw, d'autres observations de Borst, qui, ayant disséqué huit sujets également boiteux, n'avait jamais trouvé une luxation, mais toujours une fracture du col du fémur, comme ces autres auteurs.

Au reste, Ruysch, par l'autorité de qui on a principalement commencé à confirmer le fait de notre temps, en a fait connaître les causes (1), tout en rapportant les observations, et a noté dans quelques-unes de celles-ci quelque chose de particulier, savoir, non-seulement qu'il ne restait pas de vestiges du col, qui avait été rompu et brisé autrefois, mais encore qu'on trouva quelquefois (2) à sa place plusieurs ligamens durs, épais, ronds, situés non-seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur, qui unissaient la tête du fémur à sa partie supérieure, tandis que quelquefois (3) cette tête s'était réunie et soudée de nouveau avec cette partie.

Il y a quelque chose à ajouter à ces deux remarques particulières; à la première, que Salz-

(1) Thes. anat. 8, n. 103.
(2) Thes. 9, n. 74
(3) *Ibid.*, n. 44.

mann a indiquée dans une autre dissertation (1) publiée cinq ans avant celle que j'ai citée, que ces ligaments durs et épais, que Ruysch avait vus entre la tête et le fémur, et qu'il avait regardés sans aucun doute comme ayant été établis par la nature à la place du col, étaient formés par le périoste, qui, lorsqu'il a été déchiré dans une fracture, devient assez souvent plus dur et plus épais à cet endroit, et fait les fonctions d'un ligament: cas dont un exemple avait déjà été rapporté autrefois dans les *Actes des Érudits* de Leipsick (2), et dans lequel il était question d'une fracture du cubitus et du radius. Mais cependant je voudrais vous faire remarquer au moins une chose, savoir, que ces ligamens de Ruysch appartenaient, non pas aux parois extérieures des os fracturés, là où se trouve habituellement le périoste, lorsqu'il existe, mais à leur partie intérieure. Quant à la seconde remarque, c'est-à-dire à la soudure, ou à la réunion du fémur fracturé avec la tête, que du reste on trouve ordinairement séparée dans la cavité, il faut y ajouter que lorsque cette réunion s'opère (or je sais qu'elle s'est opérée plus d'une fois), il faut l'attribuer aux bandages au moyen desquels on a maintenu pendant fort long-temps le fémur appliqué contre la tête, et à la constance du malade à rester en repos, et à éviter tout mou-

(1) De articul. analog., etc., c. 2, §. 1 et 4, et c. 3, §. 2.
(2) A. 1685, m. nov.

vement. Et cependant elle étoit boiteuse cette vieille femme sur laquelle Ruysch trouva une réunion de cette espèce. En effet, bien que lorsque le col du fémur manque, l'os entier soit moins oblique en dehors, et que par conséquent le membre soit moins court qu'il n'aurait dû l'être, cependant de cette manière ce fémur se rapproche de l'autre, et la direction des muscles qui meuvent cet os et la jambe, est changée. Mais elle boitait aussi cette femme dont il est parlé dans l'observation citée d'Erndl, quoique le col fracturé se fût soudé au moyen d'un cal qui avait au-dessous de la tête la largeur du pouce, de telle sorte que le col pouvait paraître ne pas manquer, et quoiqu'on ne vît aucune lésion sur les ligamens et sur les tendons voisins, ni aucun état contre nature; tant la claudication est facile après une fracture. Mais autant toute cette portion de l'extrémité supérieure du fémur, avec laquelle le col est uni par sa base, l'emporte en grosseur et en solidité sur le col lui-même, autant cette réunion dont j'ai parlé en premier lieu, est facile comparativement à cette autre, dont la difficulté est augmentée par la même cause qui rend la fracture facile, la direction oblique du col. En effet, lorsqu'un homme, par exemple, tombe d'un lieu élevé sur ses pieds, les os droits des jambes et des cuisses reçoivent fort souvent impunément le choc auquel peut à peine résister quelquefois le col dirigé en travers, par la raison

surtout qu'il est si fragile, et qu'il ne peut pas suivre le mouvement du fémur poussé en haut, à cause de la tête à la montée de laquelle la cavité s'oppose. Or ces mêmes causes, lorsque les muscles tirent le fémur en haut, désunissent et décollent les parties du col fracturé, qui se touchaient de nouveau entre elles, et qui commençaient à se réunir.

Au reste, les auteurs les plus anciens n'ont pas méconnu cette direction du col; aussi Hippocrate (1) a-t-il écrit positivement que *la tête du fémur et le col de l'article sont obliques par leur nature*, et Aristote (2) a-t-il dit que le fémur *est biceps*, non pas qu'il ait voulu dire comme Niphus (3) l'a interprété, qu'il y a un fémur à droite et un autre à gauche (car il venoit d'expliquer suffisamment cet objet), mais il a enseigné que cet os est *biceps*, à deux têtes, parce qu'il considérait d'une part le grand trochanter, et de l'autre le col à la partie supérieure du fémur. Or on voit beaucoup plus manifestement les raisons pour lesquelles cet os a été ainsi divisé et a un col dirigé presque transversalement, que celles pour lesquelles le col est aussi fragile. En effet, c'est une disposition commune aussi à certains autres os, et non particulière à celui-ci, comme le disent

(1) L. de articul., n. 63, apud Marinell.
(2) De hist. animal., l. 1, c. 15.
(3) In expos. ejus loci.

quelques hommes savans, que de donner naissance à certaines parties qui forment un angle avec eux, comme les omoplates et la mâchoire inférieure : mais les parties qui en naissent ont une structure beaucoup plus ferme, comparativement à celle de leurs os, que le col du fémur, comparé avec cet os. Et ce col lui-même ne l'emporte pas tant en épaisseur sur l'os auquel il est attaché, pour qu'on puisse dire de lui la même chose que des extrémités des os larges, qui résistent à la fracture par leur épaisseur, sinon par leur structure.

5. Mais nous verrons bientôt ce qui arrive à la plupart des sujets dont le col du fémur a été fracturé (car il n'est pas extrêmement rare que la réunion s'opère par les raisons que j'ai énoncées), en passant à cette autre dissertation de Salzmann, et en citant en même temps les observations qu'il ne put pas rapporter dans celle dont il a été parlé jusqu'ici ; je ne les citerai pas toutes cependant, car je sais qu'il y en a beaucoup dans d'autres auteurs, mais je parlerai seulement de deux que j'avais entre les mains lorsque j'écrivais ceci. Ainsi, Gr. Barbette, chirurgien expérimenté et habile, vit sur une femme âgée d'environ quatre-vingts ans, comme on le lit dans l'*Apologie* (1) qu'il a eu l'honnêteté de m'envoyer, la même chose que ces autres auteurs que je passe sous silence.

---

(1) Apologia di due cure.

Bien que le membre malade n'eût pas été plus court que le membre sain jusqu'au quatorzième jour, à compter de celui de la chute, cependant le col du fémur avait été fracturé; cela dépendait-il, comme il le soupçonne, de ce que n'ayant pas été entièrement fracturé au commencement, il avait résisté pendant aussi long-temps aux muscles qui meuvent la cuisse? Toutefois le même auteur rapporte une autre observation d'un homme qui avait boité pendant long-temps à la suite d'un coup de pied qu'il avait reçu à la même articulation de la cuisse; il trouva sur lui le fémur luxé, de telle sorte qu'il touchait le dos de l'os des îles par sa tête, tandis qu'il ne restoit aucun vestige du ligament rond, que le ligament orbiculaire était déformé, et que la cavité était presque détruite.

Mais Salzmann, qui n'avait pas avoué positivement qu'il lui fût encore arrivé à cette époque de voir, dans ses dissections, ni l'un ni l'autre des deux cas qu'il établit fort bien dans chacune de ces deux dissertations, put (1) affirmer, cinq ans après, qu'il avait trouvé l'un et l'autre pendant ce temps-là; en sorte qu'il a prétendu, relativement au premier, qu'*il lui a été possible de trouver plus fréquemment* la fracture *du fémur* que sa luxation, et que pour le second (2) il a rapporté deux exemples de luxation

---

(1) *Vid.* in comment. Imp. Acad. Petrop., t. 3, obs. anat.
(2) *Vid.* etiam Act. N. C., tom. 2, obs. 101.

du fémur, dans lesquels la tête de cet os sans fracture du col, ou le col séparé de la tête qui avait été détruite, *s'appuyaient sur la face externe de l'os des îles un peu au-dessus de la cavité, et avaient formé, par le frottement qu'ils exerçaient depuis long-temps, une cavité et comme un sinus superficiel, ce qui faisait que quoique le pied se trouvât plus court, l'un et l'autre sujets pouvaient jusqu'à un certain point assurer leurs pas, et marcher, quoique sans facilité.*

Du reste, le premier de ces deux exemples, et l'observation qu'il avait rapportée lui-même dans sa dissertation (1) d'après les Actes de Berlin, ainsi que d'autres observations analogues, s'il y en a, mais qui *ne sont pas communes*, comme il le dit avec vérité, observations semblables à celle que j'ai citée un peu plus haut en second lieu d'après Barbette ; ces cas, dis-je, ne sont pas contraires à son opinion, que l'on reconnaît suffisamment d'après le titre même de sa dissertation, *De la luxation plus rare de l'os de la cuisse, et de la fracture plus fréquente de son col.* En effet, comme il existe plus d'exemples de celle-ci que de celle-là, recueillis sur les adultes, et produits par une cause externe, de telle sorte que Ruysch (2) et Raw (3) ont confirmé que la luxation a lieu, l'un

(1) C. 2, §. 7.
(2) Thes. anat. 8, n. 103, §. 2.
(3) *Vid.* dissert. Salzman. modo cit., c. 4, §. 2.

rarement, et l'autre *très-rarement*, certains exemples contraires ne s'opposeront pas à l'opinion sage et prudente de Salzmann; bien plus, s'il n'y avait point de ces derniers exemples, son opinion ne pourrait point subsister, quand il affirme que la luxation est *plus rare*. De plus, comme il énumère (1) les causes pour lesquelles celle-ci survient quelquefois, comme le relâchement très-connu des ligamens par l'effet de la goutte, la paralysie des muscles et des tendons environnans, l'ampleur de la cavité plus grande dès la naissance que dans l'état naturel, ou la petitesse de la tête du fémur, quelque fracture, ou quelque défaut dans le bord de la cavité, ou enfin des tumeurs développées dans l'intérieur de celle-ci, il est aisé de comprendre que lorsque quelqu'une de ces causes n'est pas assez considérable pour pouvoir chasser encore par elle-même la tête du fémur de sa cavité, il arrivera facilement alors, si par hasard il s'y joint quelque cause externe, qu'il s'opérera une luxation, comme aussi sur les sujets qui ont naturellement les ligamens un peu trop relâchés, ou qui n'ont absolument aucun ligament rond, comme dans une observation rare de Nicolaï (2).

6. Maintenant que j'ai cité quelques observations, d'après lesquelles on voit ce qui arriva sur

---

(1) *Ibid.*, c. 3, §. 5.

(2) Dec. illustr. anat., obs. 7.

ceux dont le fémur fracturé, ou sorti tout entier de sa cavité, ne put pas être replacé dans celle-ci, je dois en ajouter d'autres relatives au même objet. J. Salzmann, en traitant ce sujet en général dans cette dissertation dont il a été parlé, et qui est intitulée, *Des articulations analogues qui surviennent à la suite des fractures des os,* entre dans beaucoup de détails, que vous verrez avec plaisir, et que vous transporterez à ceci; mais il rapporte des observations dont la plupart sont relatives à d'autres os, et ont surtout été recueillies pendant la vie uniquement d'après le jugement du toucher, et non sur des cadavres disséqués d'après celui de la vue. Aussi n'en donne-t-il aucune de celles que je cherche principalement ici, à moins que vous ne vouliez que ce soit à ceci qu'appartienne celle de Ruysch dans laquelle certains ligamens épais unissaient la tête à la partie supérieure du fémur, au lieu du col; car celles de Diemerbroeck n'ont point rapport à l'examen anatomique, comme j'en ai fait la remarque plus haut (1). Mais c'est à cet examen qu'appartient une double observation recueillie sur une seule femme, et que j'ai lue dans une dissertation ostéologique (2) publiée sous la présidence du célèbre Gaubius, qui a eu la bonté de me l'envoyer. L'un et l'autre fémur étaient sortis de leurs cavités. La tête de celui du côté droit

(1) N. 3.

(2) De modo quo ossa se vicinis accomodant partib., §. 42.

était intacte, et celle du fémur du côté gauche était entièrement détruite par la carie. Aussi, en examinant les deux nouvelles cavités qui répondaient à ces deux têtes sur les deux os des îles, on voyait que celle du côté gauche était légèrement creusée, et que celle du côté droit l'était plus profondément, tandis que les anciennes étaient presque détruites; en sorte qu'on pouvait croire facilement que ces anciennes cavités, privées des têtes qui les entretenaient par leur masse, par leur pression et par leurs mouvemens, s'étaient presque fermées, et que ces nouvelles étaient ainsi creusées inégalement, parce que la tête gauche ayant été rongée avant qu'elle ne pût être suffisamment pressée, le corps soutenu par la tête droite, qui était entière, avait produit une excavation sur l'os des îles du côté droit en pressant de plus en plus la tête contre l'os. J'ai remarqué que Paré vit autrefois des dispositions semblables, d'après (1) un de ses passages qu'il convient de vous transcrire ici. *Il n'est pas très-rare*, dit-il, *que*, *dans la sciatique*, *des humeurs excrémentitielles se portent dans la cavité de cette articulation comme par un choc et avec une telle force, qu'en relâchant les ligamens, elles en chassent facilement la tête du fémur, qui ne pourra jamais y rentrer, si elle en a été dehors pendant un peu de temps ; car pendant ce temps-là l'hu-*

(1) Oper., l. 17, c. 22.

meur, parvenue dans cette cavité, se concrète, pour ainsi dire, en une sorte de pierre par son séjour, tandis que cette partie articulaire du fémur s'est formé une nouvelle cavité sur l'os voisin, et que les bords de la cavité véritable, qui sont cartilagineux, sont devenus plus serrés et plus déprimés.

Ainsi sans les dissections des cadavres ces observations, et d'autres, s'il y en a, où le fémur entier, ou fracturé, s'appuyait sur la partie externe, et avait creusé quelquefois une nouvelle cavité sur l'os des îles, n'auraient pas moins été ignorées de la postérité, que d'Hippocrate, dont un passage du livre sur les articulations (1) sera moins facilement compris par vous, je crois, si je le rapporte d'après la version que la plupart des auteurs ont suivie après Cornarius, que si je le rapporte d'après celle de Felicianus, jointe à l'interprétation de Galien. Voici donc de quelle manière Hippocrate parle de la tête du fémur luxé. *Cependant lorsque l'articulation a trouvé à s'arrêter sur la chair sur laquelle elle s'est portée, et que la chair a contracté une viscosité, elle devient indolente par le progrès du temps. Or lorsqu'elle est indolente, si quelques sujets veulent se promener sans bâton, ils le peuvent, et ils peuvent soutenir leur corps avec une lésion de la jambe.* Mais voici comment Galien (2) interprète ce passage. *Il a dit, s'arrêter,*

(1) N. 63, apud Marinell.

(2) In l. Hippocr., de artic. comment., l. 3, n. 93.

par une métaphore empruntée des lieux battus et fréquentés pendant long-temps par les voyageurs. Mais le sens de ce discours est celui-ci. Lorsque la tête du fémur, sortie de sa place pour se porter sur la partie extérieure, s'est fixée sur la chair, ceux à qui cet accident arrive éprouvent de la douleur dans les commencemens par suite de la compression; mais ensuite la chair s'endurcit à cet endroit par le progrès du temps, de la même manière que les mains des fossoyeurs. Lorsque ceci a lieu, l'endroit devient semblable à une diarthrose, puisque la tête du fémur s'y fixe, comme auparavant dans la cavité de la hanche. Mais ayant avancé ensuite de quelle manière il reste en cet endroit *une humeur visqueuse et muqueuse* après une inflammation, *cela*, dit-il, *est très-commode à la tête du fémur pour le mouvement. Car, à cause de cette humidité, on se sert de cette partie comme d'une articulation.*

Vous comprenez donc très-bien, d'après la comparaison, ce que ces auteurs anciens conjecturaient sur ce sujet, et ce que les dissections des cadavres morbides ont appris de plus. Au reste, j'ai longuement parlé de tout ceci au commencement même de cette Lettre, pour pouvoir indiquer clairement en peu de mots à quoi se rapporte chacune des observations, et quelles sont celles que confirment les histoires que je dois bientôt rapporter. La première de ces histoires est de Valsalva.

7. Une femme de soixante ans, attaquée d'une difficulté de respirer avec de la toux, se luxe l'os de la cuisse en tombant. Alors il s'y joint une fièvre continue, qui, par les progrès de la difficulté de respirer, enleva la femme le onzième jour.

Examen du cadavre. A l'ouverture du ventre, on trouva le foie dur, et plusieurs calculs dans sa vésicule. A l'ouverture de la poitrine, les poumons se montrèrent parsemés en dehors et en dedans de grandes taches noires. Il y avait environ une livre d'eau dans la cavité droite du thorax, et tant soit peu dans la gauche. Une concrétion polypeuse remplissait l'oreillette droite du cœur, qui était dilatée; une autre se trouvait dans le ventricule gauche, et se prolongeait de là dans les vaisseaux. Enfin, pour ce qui concernait le fémur, on le trouva réellement luxé. Le ligament qui attachait la tête du fémur dans la cavité de l'os innominé, se trouvait relâché.

8. Ce qui avait précédé la luxation, savoir la difficulté de respirer et la toux peuvent être rapportées à la dilatation de l'oreillette, à l'eau qu'on trouva dans la poitrine, et à la dureté du foie. Mais ce qui succéda à la luxation, savoir la fièvre, peut être attribué à la douleur et à la gêne que la luxation apporta dans les parties voisines, tandis que le mouvement fébrile du sang, qui affectait les poumons et les autres viscères, donna lieu à l'augmentation de la difficulté de respirer, et à

la mort. Quant à ce que la luxation s'opéra sans la fracture du col, cela doit être attribué au relâchement de ce qu'on appelle le ligament rond, lequel était peut-être moins ferme et moins fort par son état naturel ou par une cause antérieure, et par conséquent déjà disposé à se relâcher davantage par l'effet de la chute, et à céder facilement. D'ailleurs, cette observation n'est point contraire à l'opinion de Ruysch, qui a affirmé que ce cas a lieu *rarement*, comme je l'ai dit plus haut (1), sans nier qu'il n'ait jamais lieu, comme quelques-uns le supposent. Mais recevez les deux observations suivantes sur la fracture du col; la première d'entre elles fut recueillie par des élèves qui s'étaient exercés chez moi, et l'autre par moi-même.

9. On croyait qu'un homme de la campagne, qui était tombé d'un arbre, s'était luxé le fémur. Des chirurgiens ayant fait de vains efforts pour remettre cet os à sa place, et cela avec d'autant plus de soin qu'il leur semblait sentir avec la main la tête du fémur sortie de sa cavité, il arriva par hasard que ces jeunes gens, qui m'avaient entendu enseigner plus d'une fois combien une violence extérieure produit plus facilement la fracture du col, que la luxation du fémur, et comment le grand trochanter en avait imposé à Paré lui-

(1) N. 5.

même (1) pour la tête du fémur, ne le cachèrent pas, sans pourtant réussir à détourner ces vieux chirurgiens de leur prévention. C'est pourquoi, deux mois environ s'étant écoulés, une maladie de la poitrine attaqua le sujet qui ne s'était point encore levé de son lit, et un catarrhe comme suffoquant l'ayant enlevé avant la fin de l'an 1727, ils voulurent reconnaître par la dissection si c'étaient eux, ou les chirurgiens qui s'étaient trompés.

Examen du cadavre. Le sommet de l'os de la cuisse et sa cavité ayant été mis à découvert, ils firent voir à tous les étudians en anatomie et en chirurgie qui étaient présens, que le col avait été fracturé à son milieu, l'une de ses moitiés étant attachée à la tête qui était fortement adhérente à la cavité, et l'autre à l'os de la cuisse près du trochanter qui en avait imposé du vivant du sujet. Quant au nombre et à la qualité des calculs qui me furent apportés par ces jeunes gens qui les trouvèrent dans la vésicule du fiel du même corps, lequel n'avait nullement été ictérique, et aux expériences que je fis sur ces calculs, comme j'ai écrit ces détails à Schroecke, et qu'il les a publiés (2), je ne dois pas les répéter ici.

10. Une femme âgée d'environ quarante ans, grasse, boiteuse du côté gauche, ayant reçu dernièrement une violente contusion au dos à la

(1) Suprà, n. 2.

(2) Act. N. C., t. 2, obs 167.

région des côtes inférieures, fut prise de fièvre, et enlevée en quinze jours, l'an 1742; et comme c'était l'époque où j'enseignais l'anatomie dans le gymnase, son cadavre y fut transporté de l'hôpital. Là je ne remarquai rien de particulier qui appartînt à cette contusion externe. Mais j'observai d'autres choses, et surtout ce qui était relatif à la cause de la claudication. Je vous décrirai ici avec soin ces objets après quelques-uns observés dans la poitrine et dans le ventre, de la même manière que j'en fis la démonstration à beaucoup de personnes qui étaient alors présentes.

Examen du cadavre. L'oreilleste droite du cœur, et la veine cave inférieure contenaient des concrétions polypeuses, non sans beaucoup de substance blanche; les deux ventricules en contenaient aussi de semblables, mais celle du côté gauche était beaucoup plus grosse. L'arc de l'aorte donnait naissance non pas à trois artères, mais à quatre; car la vertébrale gauche ne naissait pas de la sous-clavière, mais entre elle et la carotide de ce côté. Dans le ventre, les parties génitales, les reins, et les vaisseaux sanguins présentèrent les objets suivans que je notai. La surface de l'un des ovaires était extrêmement inégale. L'orifice de l'utérus n'était entouré d'aucune couronne, de sorte qu'il ne formait aucune saillie dans l'intérieur du vagin. Quant aux reins, ils étaient tous deux trop longs pour la stature mé-

diocre de la femme; celui du côté gauche était légèrement creusé à son extrémité inférieure dans sa face externe par une cicatrice, dont la circonférence approchait de la forme circulaire, et dont le diamètre égalait un travers de doigt; cette cicatrice était, à ce que je crus, la trace d'une hydatide cachée autrefois en partie dans le rein, et saillante en partie. Le tronc de l'aorte, plus petit que dans l'état naturel, ne donnait pas naissance lui-même à la spermatique droite, qui provenait de l'émulgente; il ne fournissait pas non plus les lombaires de la même manière qu'à l'ordinaire, et l'iliaque gauche n'avait pas la même longueur que l'iliaque droite, mais elle était trois fois plus courte. Faites attention à ceci; car nous approchons déjà de ce qui appatenait soit aux effets, soit aux causes de la claudication. En effet, la femme boitait du côté gauche, comme je l'ai dit, et ce membre était plus court que celui du côté droit de quatre doigts, et avait le calcanéum tourné en dehors, sans cependant être moins gros que celui du côté droit, qu'il surpassait même en grosseur, mais par l'effet d'un œdème. C'est pourquoi la veine iliaque droite était plus grosse que dans l'état naturel; mais celle du côté gauche, et ses branches étaient si petites et si pâles, qu'étonné d'une chose que je n'avais jamais vue auparavant, j'ouvris le bas du tronc de la veine cave. Cela fait, mon étonnement fut encore plus grand. Car, à la place de l'orifice de cette veine iliaque, je

trouvai une ligne, qui indiquait que ses parois s'étaient réunies, et sur laquelle étaient deux ou trois petits orifices qui communiquaient avec la veine iliaque. Après avoir incisé celle-ci en long, et avoir vu, entre des filamens polypeux, une espèce de petit faisceau de fibres saillant en dedans, je remarquai facilement bientôt après que les parois de la veine s'étaient réunies d'un côté, et qu'elles simulaient ainsi ce petit faisceau, dont l'apparence ne disparaissait pas complètement, quand on tiraillait les parois avec les deux mains; car il n'était pas très-difficile d'en opérer la séparation. Mais ensuite les artères et les veines crurales ayant été mises à découvert dans l'une et l'autre cuisse depuis le ventre jusqu'au jarret, les premières n'offrirent aucune différence; mais la veine qui accompagnait l'artère du côté gauche, se montra plus petite que celle du côté droit, dans le tiers de sa longueur au moins; et, quoique ses parois ne fussent pas entrelacées et ne commençassent pas à se réunir, elle renfermait pourtant entre ses tuniques une espèce de sang noir, et peut-être du sang, mais du sang concrété depuis long-temps, à ce qu'il semblait. Après avoir ainsi examiné ces objets, je cherchai la cause de la claudication en mettant à découvert l'articulation du fémur du côté gauche avec l'os innominé, et je trouvai l'os de la cuisse privé de son col et de sa tête. A la vérité la tête était fixée dans sa cavité, mais le cartilage, dont l'une et l'autre

sont recouvertes, était rongé çà et là, et même la substance de la tête elle-même n'était pas intacte, soit dans la partie qui regardait la paroi gauche de la cavité, soit dans celle qui avait été unie autrefois avec le col. D'ailleurs il ne restait aucun vestige du col, à l'exception de quelques fragmens osseux, développés sur des ligamens épais et durs, en lesquels le ligament qu'on appelle capsulaire semblait s'être tranformé; ce qu'il y a de certain, c'est que ces ligamens s'étendaient du bord de la cavité jusqu'à la partie supérieure de l'os de la cuisse où le col commençait autrefois, et qu'ils attachaient le fémur à ce bord. Quant à la cavité qu'ils interceptaient à la place du col, elle contenait une matière un peu épaisse de couleur de chair, mais brune et sale, et non fétide, ni abondante. En outre, l'os innominé du côté gauche était plus saillant en avant que celui du côté droit; en sorte qu'on était porté à soupçonner que la même violence extérieure, qui avait fracturé le col du fémur à cette femme lorsqu'elle était enfant, ou jeune, lui avait aussi luxé l'os innominé.

11. Si vous comparez entre elles ces deux observations, vous en viendrez facilement à l'idée d'attribuer la disparition complète du col fracturé, que Ruysch (1) observa, à la longueur du temps, aux mouvemens répétés pendant fort longtemps, et aux frottemens que les extrémités fra-

(1) Suprà, n. 4.

giles du col rompu exercent entre elles, et en outre à la force corrosive des parcelles âcres qui suintent des membranes lésées et irritées, et qui produisent la carie par leur stagnation. Quant à ce que j'ai dit (1) du périoste déchiré par l'effet de la fracture, savoir qu'il devient plus dur et plus épais, vous comprenez d'après la seconde observation que cela arrive quelquefois aussi aux ligamens. Je voudrais que vous comparassiez ce qu'il y a dans la même histoire relativement à l'atrophie des veines iliaques qui répondent au membre lésé, avec la dissection d'une autre femme boiteuse que je vous ai écrite ailleurs (2); car vous trouverez que les vaisseaux iliaques, appartenant au membre boiteux, étaient petits. Mais vous ne trouverez pas que la veine fût aussi atrophiée dans la cuisse, ni qu'elle fût contractée dans le ventre par la réunion de ses parois dans l'un des côtés, ni qu'elle fût presque bouchée à l'orifice par lequel elle se décharge dans la veine cave. Car c'est une chose très-rare, et qui n'est pas facile à comprendre (le membre d'où elle revenait étant à la vérité attaqué d'un œdème, mais vivant cependant), quand même nous admettrions qu'il en était ainsi depuis peu de temps. Du reste, l'os de la cuisse n'avait pas pu s'écarter beaucoup de sa cavité sur cette femme, à cause des ligamens

(1) *Ibid.*

(2) Epist. 46, n. 17.

qui le retenaient. Mais l'homme dont il a été parlé avant elle, ayant toujours été couché, n'eut pas occasion de se servir de cet os, ni de s'appuyer sur lui. Ainsi, maintenant exposons ce que j'ai trouvé sur une autre femme et sur un autre homme, qui se servirent de la tête du fémur sortie de sa cavité, et non réduite, en s'appuyant sur elle pendant fort long-temps.

12. Une vieille femme boiteuse approchait déjà beaucoup de sa quatre-vingtième année, lorsqu'elle fut prise d'une apoplexie, et mourut assez peu de temps après, non pas tant de cette affection, que de son effet qu'on avait trop peu remarqué. Car la force avec laquelle la vessie retenait ou expulsait l'urine étant paralysée, les femmes présentes, trompées par une strangurie, croyaient qu'il sortait autant d'urine qu'il en descendait continuellement dans la vessie, et la vieille femme ne pouvait pas sentir, ou faire connaître l'énorme distension de ce viscère; aussi il lui arriva ce qui est arrivé à d'autres (1) par suite de la même méprise, de mourir plus promptement.

Examen du cadavre. En effet, le cadavre ayant été porté à l'amphithéâtre pour le cours d'anatomie que je devais commencer au mois de janvier de l'an 1735, cette cause de la mort se pré-

---

(1) *Vid.* Epist. 42, n. 22, ubi et hæc historia promittitur.

senta au commencement, et troubla l'ordre de la leçon. A l'ouverture du ventre, la vessie s'offrit dans un tel état de distension produite par l'urine, qu'elle parvenait jusqu'à l'ombilic, et occupait les deux flancs; les intestins se trouvaient tellement portés en haut, que d'un côté ils poussaient considérablement en haut le foie et le diaphragme, et que de l'autre ils chassaient la rate et l'estomac vers le milieu de l'épigastre. Mais la plupart des viscères étaient verts, et exhalaient une forte odeur; de sorte que j'ordonnai qu'on les retirât tout aussitôt du ventre, et qu'on les transportât dans le tombeau. J'ajouterai ici ce que je remarquai, outre l'état naturel, dans la poitrine, au cou et sur les membres; car ayant trouvé sur ces entrefaites de meilleurs cadavres, je ne touchai pas à la tête. Le péricarde était adhérent à la face antérieure des gros vaisseaux, et du cœur lui-même, à celle des premiers par des filamens, et à celle du second par lui-même, et dans un espace qu'auraient recouvert deux travers de doigt, tant en long qu'en large. Cette circonstance fit que je m'informai auprès de celui qui avait été le médecin de l'apoplectique, si par hasard le pouls s'était éloigné de l'ordre naturel par quelque état singulier, et surtout par des intermittences; ce qu'il nia aussitôt, et d'une manière positive. L'aorte commençait à présenter des aspérités dans sa face interne à un petit intervalle au-dessus des valvules, comme si des fibres longitudinales séparées

çà et là les unes des autres formaient des saillies; ces aspérités s'étendaient dans un espace d'environ deux travers de doigt en long, et un peu moins en large. Outre que la glande thyroïde était grosse, sa face antérieure offrait encore en quelques endroits des saillies formées par des espèces de globes. Le genou du membre inférieur gauche (c'est de ce côté que la femme avait boité) regardait en dedans, et le talon en dehors; ce membre était plus court que celui du côté droit, et à l'exception du dos du pied qui paraissait plus gros, il était considérablement atrophié, et déformé en outre extérieurement le long du péroné par une large cicatrice, qui semblait avoir été produite par un grand ulcère; tandis que celui du côté droit était beau et bien nourri, et avait des veines si grosses, que je ne me souviens pas d'en avoir jamais vu de plus grosses sur aucun membre inférieur. Comme cette circonstance était un indice que la quantité de sang qui se portait à ce membre, était d'autant plus grande que celle qui se portait au membre opposé était plus petite, elle fut également cause que je fus plus fâché de ce que les viscères et les vaisseaux du ventre avaient déjà été enterrés dès le commencement, et de ce que je ne pouvais plus voir comment la veine iliaque gauche se comportait près de la veine cave. Enfin, l'articulation supérieure de l'os de la cuisse gauche ayant été mise à découvert, je trouvai la tête de cet os, non pas globuleuse,

mais comme aplatie, un peu grosse, et n'étant attachée par aucun ligament rond. Elle était reçue dans une cavité moins profonde que dans l'état naturel, et qui cependant était incrustée d'un cartilage. Mais, au bord antérieur de cette cavité il y en avait une autre, beaucoup plus petite qu'elle, tandis qu'il n'en existait nulle part aucune analogue devant l'articulation du côté droit. Du reste, quoique la cavité du côté gauche, rapportée à son os des îles, c'est-à-dire à celui de son côté, ne parût ni plus basse, ni plus haute, ni plus postérieure que celle du côté droit, rapportée également à son os des îles, cependant elle était plus éloignée de l'articulation des os du pubis que la cavité du côté droit. Car l'os des îles du côté gauche était aussi beaucoup plus éloigné de la même articulation que celui du côté droit.

13. Relativement à l'adhérence du cœur et du péricarde, qui n'avait été accompagnée d'aucune intermittence du pouls, vous la rapporterez à l'endroit où (1) j'ai traité des adhérences de cette nature, et de leurs effets. Pour ce qui concerne la cavité dans laquelle était reçue la tête du fémur, je ne doute pas que vous ne reconnaissiez facilement, en comparant les observations d'hommes célèbres citées plus haut (2) avec celle-ci, qu'elle avait été creusée par la tête du fémur, tombée

(1) Epist. 23, n. 8.
(2) N. 5 et 6.

autrefois hors de sa cavité naturelle, comme l'indiquait encore alors cette cavité antérieure, beaucoup plus petite. Car, relativement à ce que la cavité de l'articulation était beaucoup moins profonde que dans l'état naturel, tandis que la tête du fémur tendait à devenir plane de globuleuse qu'elle était, vous comprenez suffisamment, d'après ces indices, que les deux os s'étaient mutuellement usés et déprimés, soit que l'un s'appliquât contre l'autre par son poids, soit qu'agité par les muscles ce dernier agît sur le premier, et que c'est ainsi que la cavité de l'articulation fut creusée, cavité qui, si la nature elle même l'eût préparée, aurait été plus profonde, plus près de l'union des os du pubis, et aurait eu un ligament rond pour attacher la tête globuleuse du fémur. Car, quant à ce que cette cavité était incrustée d'un cartilage, la nature cartilagineuse n'y était peut-être pas encore changée en osseuse, lorsque l'excavation commença à se former, de telle sorte que le cartilage ne s'y forma pas ensuite, mais seulement se conserva. Relativement à ce que cette autre cavité, située plus près de l'articulation des os du pubis, était une ancienne cavité articulaire préparée autrefois par la nature elle-même, son siége même l'indique, et sa petitesse ne s'oppose pas à cette idée, soit qu'elle ne dût pas être plus grande lorsqu'elle remplissait cette fonction dans les commencemens, soit aussi que, comme nous le voyons souvent dans les alvéoles des dents, la substance

osseuse circulaire croisse, et remplisse, ou à peu près, le sinus, quand l'os qui y était enfoncé auparavant a été enlevé. J'ai vu aussi cette disposition sur un homme boiteux dont j'ai promis que j'achèverais ici l'histoire.

14. Ainsi ce lainier, dont j'ai décrit ailleurs (1) la blessure mortelle, boitait du côté droit, comme il a été dit à cet endroit. Ses deux membres inférieurs étaient égaux à sa naissance (car je pus savoir ce que je demandai sur un homme connu, chose que j'ai souvent désirée en vain sur d'autres sujets); et la mère, en le retirant du berceau lorsqu'il était encore très-jeune, et même dans les premiers mois de sa vie, s'aperçut qu'il souffrait de ce membre droit, soit que cette douleur eût été produite fortuitement par quelque cause externe à elle inconnue, ou par une cause interne. Déjà à la suite de cette douleur ce membre se raccourcit, de telle sorte que personne ne fut étonné ensuite de ce que l'enfant boitait, lorsqu'il commença à marcher. Mais il parvint par l'habitude à avoir une marche prompte et facile, quoique en boitant.

Examen du cadavre. Le vice de l'articulation, qui avait été, je crois, l'occasion d'un autre, qui consistait, quoique léger, en ce que l'homme s'efforçant d'incliner le poids du corps sur le membre gauche qui était plus ferme, avait légèrement

(1) Epist. 54, n. 46.

courbé l'épine du dos sur ce côté; le vice de l'articulation du membre droit était donc dans l'état suivant : il ne restait que la moitié de la cavité que la nature avait préparée dès la naissance à son siége ordinaire, et elle se trouvait à la partie antérieure; à son fond existait une substance d'une couleur rougeâtre, mais livide, de telle sorte qu'elle semblait être dans un état morbide, et, en la touchant, on croyait qu'elle était de la nature non pas du ligament, mais en quelque sorte de la glande. Quant à l'autre moitié de la cavité, elle était remplie par une substance osseuse, et elle était couverte en outre d'un os qui était presque cylindrique, et provenait de la surface voisine de l'os innominé. Au-dessus de cette ancienne cavité se trouvait, à la face externe de l'os des îles, une autre espèce de cavité formée par une substance blanche, ferme, très-semblable à celle dont sont composés les ligamens, et ayant en outre un bord qui était saillant, non seulement à la partie antérieure, mais encore à la partie supérieure, et qui était d'une nature moyenne entre le cartilage et le ligament. La face de cette cavité était lisse, à l'exception d'un endroit à sa partie inférieure, endroit qui était occupé par une substance rougeâtre assez considérable, qui fut facilement reconnue pour une glande mucilagineuse. Dans cette cavité était reçue la tête du fémur, qui était dépourvue de ligament rond, et qui n'avait pas sa grosseur, sa forme et son poli ordinaires. Car, là où elle

commençait à s'élever au-dessus du col, aucune de ces qualités ne lui manquait; mais après s'être ainsi un peu avancée, elle était déprimée et présentait une substance osseuse dépourvue de cartilage. Cette substance se montrait bientôt après, au sommet, ferme, dure et blanchâtre, mais grenue comme nous voyons la surface de beaucoup de calculs de la vessie urinaire.

15. Si par hasard on trouvait étonnant que la nouvelle cavité ne fût pas dépourvue d'une croûte cartilagineuse sur la vieille femme dont il a été parlé un peu plus haut (1), on trouvera bien plus surprenant qu'elle ne le fût pas sur cet homme d'une glande mucilagineuse, ni même du bord, c'est-à-dire de ce qu'on appelle le sourcil, tel qu'il existe dans une cavité naturelle. C'est qu'il y a beaucoup d'obscurité dans le mode et la manière dont s'opèrent un grand nombre de phénomènes. Il est une chose qui ne laisse pas non plus d'étonner, c'est qu'un aussi long espace de temps ne suffit pas, sinon pour que cette cavité fût entièrement remplie, du moins pour qu'elle le fût, et que pendant que les os étaient tendres, la nouvelle cavité ne se creusa pas sur eux, et qu'elle était même formée par une substance qui peut s'accorder avec l'opinion (2) d'Hippocrate et de Galien plus qu'avec les observations de leurs des-

(1) N. 12.

(2) Suprà, n. 6.

cendans. Mais mon devoir est de rapporter, avec la plus grande fidélité, les choses que les assistans et moi vîmes et touchâmes, soit qu'elles excitent l'étonnement, ou qu'elles ne l'excitent pas; et le vôtre est de remarquer que la nature répare de plus d'une manière la perte de l'usage des membres, et que, quoique le mode observé par les descendans soit vrai sur d'autres sujets, ce n'est pas une raison pour que celui que les anciens avaient indiqué ne puisse pas exister.

Que si par hasard vous désirez d'autres exemples d'une articulation analogue, comme on l'appelle, soit pour les comparer avec ceux que j'ai rapportés, soit du moins pour en avoir un plus grand nombre à réunir à ceux du *Sepulchretum*, lisez attentivement surtout les savantes dissertations de Salzmann, citées plus haut, et d'autres d'autres auteurs, et même ses propres observations que j'ai indiquées en outre. A ces exemples, ajoutez ceux qui se trouvent dans les écrits des hommes célèbres, Gutermann (1), Schlichting (2), Ludwig (3), ainsi que dans ceux de H. A. Nicolaï (4), si vous désirez savoir qu'une nouvelle articulation se forma aussi dans le membre supérieur à la suite d'une luxation. Et pour ne pas

(1) Act. N. C., tom. 3, obs. 105 in fin.

(2) Commerc. litt., a. 1741, hebd. 1, n. 2.

(3) Prog. de collo femor., etc.

(4) Dec. obs. illust. anat., obs. 6.

m'éloigner du membre inférieur dont je parle, vous trouverez dans le second et le troisième de ces auteurs, ainsi que dans Platner (1) et d'autres, un peu plus d'exemples relatifs à la fracture, ou à la luxation de la partie supérieure du fémur, et vous verrez que celle-ci fut produite quelquefois par une violence extérieure, d'autres fois par une érosion des ligamens, et plus souvent par leur relâchement. Elle le fut par leur érosion dans le cas publié à Hâle, l'an 1742 (2), et dans d'autres rapportés auparavant par Mauchart (3), et par Schulze (4), et par leur relâchement dans l'exemple du célèbre Boetticher (5). Au reste, vous ne trouverez pas facilement un exemple plus rare que celui-ci; car tous les ligamens dont il est question, étaient si relâchés par suite d'une sciatique pestilentielle, qu'*ils rendirent les deux pieds plus longs d'un empan qu'ils n'avaient été dans l'état naturel;* cela est sans doute étonnant, mais ce qui l'est davantage, c'est que la malade fut parfaitement guérie, *de telle sorte qu'elle put ensuite marcher de nouveau librement et sans aucune incommodité.* Enfin, vous ajouterez à ceci cette luxation qui a été citée par le chirurgien Petit (6), et qui

(1) Instit. chir. in not. ad §. 1193 et 1194.
(2) De amput. femor. non cruenta, §. 18, ad n. 6.
(3) Eph. N. C., cent. 9, obs. 34.
(4) Act. N. C., tom. 1, obs. 235.
(5) Eorumd. Act., t. 7, obs. 21.
(6) Mém. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1722.

est produite, non pas tant par une cause externe, que par la lésion à laquelle elle donne lieu sur les glandes mucilagineuses de la cavité, de manière que le mucilage sécrété en plus grande abondance, chasse la tête du fémur, non pas tout de suite, mais long-temps après, en relâchant insensiblement le ligament rond, ou en le rompant.

16. Vous avez reçu jusqu'à présent des détails sur les vices les plus graves que j'ai rencontrés à l'articulation supérieure du fémur ; il n'était pas léger non plus celui que j'ai observé sur une femme boiteuse, et que je renvoie à la Lettre suivante, où (1) il sera question de la goutte. Mais il en est aussi quelques-uns plus légers, sur lesquels je ne dois point garder le silence à cet endroit, puisqu'ils ont été observés, quels qu'ils fussent, sur des boiteux.

17. Une vieille femme de la Toscane, boitait à la suite d'une contusion de la hanche, de sorte qu'elle fut forcée de rester couchée pendant long-temps ; il s'y joignit une douleur de tout le corps, et une gangrène se déclara aux fesses par la longueur du décubitus ; c'est pourquoi elle s'éteignit insensiblement et mourut dans l'hôpital, vers le commencement de mars de l'an 1744.

Examen du cadavre. Bien que le cadavre ne m'eût point été inutile pour reconnaître, et pour démontrer aux élèves d'autres objets qui étaient

---

(1) Epist. 57, n. 2.

dans l'état naturel, et qui n'appartiennent point à ceci, cependant, tout en le faisant, je notai certaines choses qui ont plus de rapport à ce sujet. Dans le ventre, le lobe droit du foie était creusé d'arrière en avant, à la partie supérieure de sa face convexe, par un sillon assez profond pour pouvoir recevoir un doigt; et il ne manquait pas d'autres sillons plus à droite que celui-là. Or, si l'on ne rencontrait ces sortes de sillons que sur les femmes, il pourrait y avoir lieu à soupçonner s'ils ne dépendraient pas des constrictions très-fortes, exercées par la partie inférieure du corset roide, dont elles se servent ordinairement pendant qu'elles sont jeunes. Le foie lui-même paraissait formé tout entier, en dedans et en dehors, de trois petits corpuscules blancs, qui étaient interceptés par des interstices bruns et d'un jaune rougeâtre. La face convexe de la rate était rendue blanchâtre par une espèce particulière de croûte épaisse; la face concave était noire. Les ovaires étaient très-amaigris, et déprimés en une espèce de lame mince; l'orifice large et en quelque sorte triangulaire de l'utérus, n'était orné d'aucune couronne saillante tout à l'entour. Toute la face interne du fond était noire et gangrénée. La poitrine était entourée de douze côtes à droite, et de onze à gauche, car la première et la seconde de ce dernier côté, n'étaient formées que d'un seul os dans une partie qui était de beaucoup la plus considérable; c'est que toutes les deux, après avoir à

peine mesuré l'espace d'un doigt, à partir des vertèbres auxquelles elles répondaient par leur petite tête, formaient un seul os large, sur lequel il n'y avait rien qui indiquât qu'il y eût jamais eu une division. Dès que cet os était parvenu au point de n'être éloigné du sternum que de trois doigts à peu près, il envoyait à cet os, de son bord supérieur, un cartilage cylindrique oblong, qui égalait à peine la moitié de la largeur du petit doigt; mais il était contracté dans l'autre partie, de telle sorte cependant qu'il conservait une largeur non moins grande que celle de la première côte droite, et après avoir laissé un petit intervalle entre lui et ce cartilage cylindrique, il s'unissait au sternum au moyen d'un autre cartilage qui lui était propre. Il y avait quelque peu d'eau dans le péricarde. L'oreillette droite du cœur était distendue par du sang. Le cœur lui-même était plus gros que dans l'état naturel, même après avoir été dépouillé de sa graisse; et il était trop volumineux, non-seulement parce que ses ventricules étaient trop amples, surtout le gauche, mais aussi parce que ses parois étaient beaucoup trop épaisses. Une partie de l'une des valvules mitrales était ossifiée, ou du moins avait un osselet attaché au-dessus d'elle, et qui était comme formé de plusieurs, et par conséquent inégal, arrondi, et égalait presque par sa grosseur le bout du petit doigt. Dans le cœur il y avait quelques concrétions polypeuses, et beaucoup de sang noir, tel qu'il s'écou-

lait çà et là des grosses veines ouvertes, mais dans un plus grand état de liquidité. Enfin, en examinant l'articulation supérieure de la cuisse du côté où existait la claudication, j'y trouvai le ligament rond qui a été cité fort souvent, moins épais et moins ferme que dans l'état naturel, et teint, presque tout entier, d'une rougeur pâle.

18. Une autre vieille femme, déjà courbée par l'âge, et qui avait coutume de marcher comme si elle boitait, était tombée pendant la nuit sur un escalier, et s'était froissé la tête; ce fut là la cause de sa mort. En disséquant son cadavre au même endroit, avant le printemps de l'an 1749, je remarquai quelques objets qui ont rapport à ceci.

Examen du cadavre. Dans la poitrine, les gros troncs des vaisseaux étaient tellement portés à gauche (quoique la femme fût courbée à la vérité, comme il a été dit, mais non bossue), que je n'ai jamais vu la veine azygos se fléchir plus loin du côté gauche, pour se rendre à la veine-cave. Dans le ventre, la face externe des reins n'était pas tout-à-fait dans l'état naturel; bien plus, l'un présentait en outre quelques petites hydatides, qui s'élevaient légèrement au-dessus de lui. En examinant les parties génitales, je remarquai que la nymphe gauche n'existait pas, et n'avait jamais existé; et que celle du côté droit était petite. Les artères hypogastriques étaient plus grosses qu'à l'ordinaire, et dures; et même l'une d'elles pré-

sentait un os à l'endroit où elle donnait naissance à l'ombilicale. Comme j'examinais en même temps les artères iliaques, voisines d'elles, et desquelles elles naissent, et que je ne voyais pas que la droite s'éloignât en rien de l'état naturel, soit par sa grosseur, soit par l'épaisseur de ses tuniques, je fus étonné de trouver la gauche moins grosse, et surtout avec des parois si minces, qu'elle ressemblait presque à une veine, depuis l'endroit où elle fournissait l'hypogastrique jusqu'à celui où elle sortait du ventre. Cette disposition rappelait à ma mémoire ce que j'avais vu sur deux autres femmes boiteuses (1). Toutefois sur elles ce n'étaient pas les artères qui étaient trop petites, mais les veines, et elles ne cessaient pas de l'être à la cuisse du côté duquel elles avaient boité. Mais sur celle-ci, une fois que l'artère était sortie du ventre, elle reprenait aussitôt une grosseur convenable et l'épaisseur naturelle de ses parois, comme je le vis bien en la comparant avec celle du côté droit. Du reste, je ne pus rien voir dans l'articulation supérieure de la cuisse gauche, à quoi je pusse attribuer cette légère claudication, à moins que vous ne croyez par hasard que c'était à elle que se rapportaient deux espèces de contusions petites et légères, voisines l'une de l'autre, et brunâtres, que l'on voyait sur le cartilage qui couvre la tête du fémur.

---

(1) Suprà, n. 10 et 12.

19. En disséquant deux autres femmes boiteuses (car il m'est arrivé de rencontrer ce vice plus souvent sur elles que sur des hommes; est-ce par hasard, ou parce que les femmes y sont plus sujettes à raison de la structure moins robuste de leur corps?) je crus avoir trouvé une cause plus évidente de ce vice; mais ensuite je doutai si je m'étais trompé. Quoi qu'il en soit, j'exposerai d'abord ici l'une et l'autre observations (car elles renferment encore d'autres objets qui ne sont point équivoques, et je vous ai promis ailleurs de les rapporter parmi les cas qui appartiennent à la claudication), et ensuite je ferai connaître le motif de mon doute.

20. Une femme boiteuse, non encore vieille, était morte d'une hydropisie, vers le milieu de décembre de l'an 1746. En faisant sur elle, aux étudians en anatomie, la démonstration du cerveau, des parties génitales, et du membre gauche (c'est de ce côté qu'elle avait boité), je ne notai que les objets suivans relatifs à ce sujet.

Examen du cadavre. En enlevant le cerveau, je remarquai qu'il restait quelque chose (qui, si j'en croyais la couleur, semblait être une parcelle de la substance corticale) sur la dure-mère, qui tapissait la base du crâne, à la partie un peu antérieure et externe du trou où se jette le nerf optique gauche. Mais ce n'était pas mou, et la pie-mère qui répondait à cet endroit, loin d'être déchirée, était au contraire intacte et lisse. En examinant en-

suite plus attentivement, je vis que c'était un globule de la grosseur d'un petit grain de raisin, un peu dur, solide, qui, comme le démontrait sa surface polie, n'avait été adhérent nulle part que par sa partie inférieure; mais il se trouvait très-fermement attaché par cette partie à la dure-mère seulement, et non à l'os soujacent, de sorte que je pensai que c'était une excroissance de la même nature que la méninge, ce que démontrait l'état de sa substance, excroissance qui était le commencement d'une tumeur comme glanduleuse, qui, si elle eût grossi, aurait été nuisible, non-seulement aux nerfs optique et olfactif voisins d'elle, mais encore au cerveau. Il s'élevait du haut de la face externe du fond de l'utérus, plus à droite qu'à gauche, un tubercule de la même forme et de la même grosseur que l'excroissance de la dure-mère dont il vient d'être parlé, également solide, mais blanc. A ce tubercule en répondait en dedans un autre plus mou et plus petit, qui était évidemment formé d'un amas de vésicules de l'espèce de celles que j'ai coutume de voir au col de l'utérus; car elles étaient remplies du même mucus limpide qui existe dans celles-ci. (J'avais promis, dans la quarante-septième Lettre (1) de décrire ici ce dernier tubercule.) La substance de l'utérus, interposée entre les deux tubercules, était très-saine. Quant aux autres parties qui appartiennent à la génération,

(1) N. 20.

non-seulement elles étaient saines, à l'exception des ovaires, dont l'un était plus petit que l'autre, quoique tous les deux fussent amaigris, d'une surface inégale, et blancs en dedans et en dehors, mais les plus basses de toutes étaient presque dans le même état que sur les filles; car ce qu'on appelle la fourchette était tendu. L'orifice du vagin était étroit et garni de l'hymen, si ce n'est que par une disposition contraire à celle que j'ai coutume d'observer, il devenait pour ainsi dire d'autant moins large qu'il s'éloignait de l'orifice de l'urètre, comme je le décrirai ailleurs plus exactement. Cependant il paraissait que cette femme n'avait point connu d'homme. Enfin il était évident, quand on examinait le membre inférieur gauche, que sa position était telle, que les doigts du pied regardaient l'autre pied, et il n'était pas facile de le ramener avec les mains à sa position naturelle; or on disait que la femme marchait en s'appuyant sur la partie du métatarse la plus proche des doigts. Mais, tandis que le pied, la jambe, le genou, la cuisse semblaient être exempts de toute lésion, et avoir chacun sa longueur naturelle, après que l'articulation supérieure du fémur eut été mise à découvert, le col de cet os parut plus court que ne le comportait la stature médiocre de cette femme.

21. Une vieille femme décrépite et boiteuse mourut, si je me le rappelle bien, d'un abcès du bras environ vingt jours après cette autre. C'est

pourquoi, en disséquant au même endroit les mêmes parties, et d'autres, je trouvai les objets suivans qui s'éloignaient de l'état naturel.

Examen du cadavre. En examinant le cerveau enlevé du crâne, et renversé, je remarquai que les troncs des deux artères carotides et leurs plus grosses branches paraissaient trop fermes, et je trouvai que leurs parois étaient effectivement épaissies. D'un autre côté, tandis que les autres nerfs, et surtout ceux de la quatrième et de la cinquième paires, étaient très-beaux, fermes, et plus gros qu'à l'ordinaire; je voyais que les nerfs optiques étaient d'une couleur cendrée, petits, et déprimés en forme d'une bandelette mince, et que la partie médullaire placée entre eux à l'endroit où ils se rapprochent l'un de l'autre, était bien assez large, mais ne différait en rien des nerfs eux-mêmes par la couleur et par le défaut d'épaisseur. Quant aux nerfs eux-mêmes, bien qu'une fois entrés dans les orbites ils présentassent une couleur blanche et une grosseur pour ainsi dire médiocre, cependant leur incision fit voir que cette blancheur, et une portion assez considérable de cette épaisseur, étaient dues à leurs méninges épaissies, dans l'intérieur desquelles était contenue, comme dans un tube un peu ferme, une substance sanguinolente, surtout pour ce qui était de l'un des nerfs. Comme l'œil auquel ce nerf se rendait ne présentait aucune lésion, pas plus que l'autre, quand on l'examinait extérieure-

ment, il n'en laissa voir non plus aucune à l'intérieur, quoique je le disséquasse avec soin; de telle sorte que je compris très-clairement que cette maladie des nerfs optiques, que je vous ai décrite ailleurs (1), ne tire pas toujours son origine de la lésion et de la cécité complète des yeux (car on niait que cette vieille femme eût été aveugle, ce qui est très étonnant, à moins qu'elle ne vît peut-être un peu d'un œil), mais a (2) quelquefois sa cause première dans les nerfs eux-mêmes. Ce qu'il y a de certain ici, c'est qu'après avoir disséqué avec soin le cerveau, dans l'intérieur duquel je pus à peine poursuivre ces nerfs à cause de leur ténuité, je ne trouvai aucune lésion dans leur trajet, ni dans leurs couches. Et bien que je remarquasse que les hippocampes ne s'élargissaient point, comme à l'ordinaire, à leur extrémité inférieure, cependant il n'existait aucun indice, même le plus léger, qui m'empêchât de juger qu'ils étaient dans cet état depuis la naissance. A l'exception de cela, il n'y avait rien dans tout le cerveau, je ne dis pas de morbide, mais d'insolite, si ce n'est qu'à la place de ces fibres médullaires qui se rencontrent le plus souvent de part et d'autre dans le quatrième ventricule, et qui appartiennent aux nerfs acoustiques, il y en avait à peine une seule dans un côté, et encore était-elle

(1) Epist. 13, n. 7 et seq.; et Epist. 52, n. 30.

(2) *Vid.* Epist. 63, n. 8 in fin.

petite, et naissait-elle, et était-elle placée plus bas qu'à l'ordinaire.

Je remarquai sur la mâchoire inférieure quelques objets, que je ne dois point omettre surtout dans cette Lettre, où j'ai traité des luxations et des fractures des os. En effet, la petite tête gauche de cet os présentait, à l'un des côtés de sa face supérieure, une excroissance qui se portait en haut comme une nouvelle épiphyse, comme j'ai écrit ailleurs (1) que j'en ai vu une dans les parties intérieures du crâne d'une vieille femme; car cette excroissance était également blanche et ferme, et en outre incrustée d'un cartilage mince et très-léger, comme le reste de cette petite tête. Si cette épiphyse se fût élevée de plus en plus en grossissant, il n'est pas douteux qu'elle n'eût chassé la petite tête de sa cavité, ou que du moins elle n'eût beaucoup gêné les mouvemens de la mâchoire. Bien plus, il y avait peut-être quelque chose qui indiquait qu'elle avait déjà commencé à le faire; c'est que le cartilage mobile, placé entre la petite tête et la cavité, parut comme coupé avec un couteau à son milieu, en deux endroits, à l'un en long, et à l'autre dans une direction obliquement transversale. Mais j'ai dit peut-être, par la raison aussi que le cartilage correspondant dans l'articulation du côté droit, était percé d'un très-petit trou d'une forme elliptique, qui n'était bou-

(1) Epist. 27, n. 2.

ché par aucune membranule (je sais (1) qu'on a vu autrefois dans quelques cas ce trou plus grand qu'ici); or quoique ce trou fût placé au milieu, mais plus près de l'une des extrémités, et dans le sens de la longueur, cependant je démontrai évidemment que ni l'un ni l'autre cartilage n'était composé ici de deux. D'un autre côté, comme il ne restait à cette vieille femme aucune dent, si ce n'est les incisives, je fis voir que toute la partie de cette mâchoire, qui avait été garnie autrefois de toutes les autres dents, ne présentait de part et d'autre aucun vestige non-seulement d'alvéoles, mais encore de cette portion d'elle-même où avaient été autrefois les alvéoles; de telle sorte que les trous par lesquels sortent les nerfs, et qu'on appelle *mentonniers*, se trouvaient déjà presque à la partie supérieure du bord externe de la mâchoire (ce qui faisait que la hauteur de cet os avait beaucoup diminué, comme Ruysch (2) l'a très-bien remarqué et dessiné) : et j'ajoutai qu'il suit de là que sur ceux chez lesquels le corps de cet os a ainsi diminué après la chute des dents, il arrive beaucoup plus promptement et plus facilement qu'une carie qui se développe quelquefois le ronge là tout entier, ou que quelque coup très-grave le fracture, à moins que la dureté de l'os, rendue plus consi-

---

(1) *Vid.* Stephan. cit., in Advers. II, animad. 28.

(2) Obs. anat. chir. 82, et fig. 65, 66.

dérable par l'âge, ne s'y oppose par hasard. A l'ouverture de la poitrine, je fis voir que quatre artères naissaient de l'arc de l'aorte; car la vertébrale gauche ne naissait pas de la sous-clavière du même côté, laquelle est beaucoup plus petite que la sous-clavière droite, mais entre elle et la carotide gauche, plus près cependant de la première. Au reste, cette disposition s'étant aussi présentée à moi sur une autre femme dont il a été parlé plus haut (1), et sur d'autres (2) encore de temps à autre, je ne crois pas devoir la placer parmi les cas fort rares. Quant à l'aorte, elle était manifestement dilatée entre le cœur et la sous-clavière droite; et lorsqu'elle eut été incisée jusqu'au diaphragme, elle présenta çà et là de toutes parts intérieurement des espaces plus ou moins grands qui étaient légèrement saillans et blanchâtres, et dans lesquels la substance la plus compacte de l'artère se serait changée par la suite en une dureté osseuse. Relativement aux parties génitales, en haut l'un des ovaires offrit dans son intérieur une hydatide assez grosse, de telle sorte qu'elle s'étendait jusqu'à former une partie de la surface de l'organe; en bas, la tunique interne de l'urètre était renversée dans une petite étendue, et tombait hors de l'orifice de ce canal, comme cela s'observe quelquefois sur la tunique du vagin, ou sur celle de l'intestin rectum; j'ai

(1) N. 10.

(2) *Vid.* Epist. 3, n. 20, et Epist. 15, n. 26.

dit ailleurs (1) que j'avais vu cette disposition sur une autre femme, en annonçant que je devais parler de celle-ci dans cette Lettre. Enfin le membre droit (c'est de ce côté que la femme avait boité) était plus court que le gauche, et comme il était tourné en dedans comme sur la première femme, la cause de ce vice parut être la même que sur elle, savoir la brièveté du col du fémur.

22. Voilà bien ce que je crus alors, et peut-être ne me trompai-je pas tout-à-fait. Mais je fus fâché ensuite de n'avoir pas comparé le col du fémur du côté de la claudication avec celui du fémur sain, moyen qui seul m'aurait très-bien démontré si j'avais eu raison ou non de penser que le premier col était plus court. En effet, il put peut-être paraître tel sur un corps d'une petite taille, tandis qu'il avait sa longeur naturelle; et il existe tant de causes de claudication, soit au-dessus, soit en dedans, soit au-dessous de la cavité, que bien que je visse qu'il en manquait un grand nombre, il est pourtant possible que je ne visse pas assez bien qu'elles n'existaient pas toutes. Je veux les rappeler ici pour la plupart dans l'ordre qui a été indiqué tout à l'heure.

1°. Au-dessus de la cavité, toute situation de l'os innominé, de l'espèce de celle qui se joignait aux autres vices sur ces deux boiteuses dont j'ai

(1) Epist. 50, n. 51; *Vid.* et Epist. 70, n. 10.

fait plus haut (1) la description, mais principalement sur la première, est mauvaise. Le célèbre Bassius (2) rapporte plusieurs exemples de diastáse entre l'os sacrum et l'os innominé, sur des enfans boiteux, en y ajoutant les raisons pour lesquelles cette luxation survient facilement sur les enfans, ainsi que les signes au moyen desquels on la reconnaît, et les causes pour lesquelles on ne peut la guérir que difficilement; ce qui fait qu'elle dure presque toujours pendant toute la vie, comme je vis qu'elle existait depuis l'enfance sur un petit jeune homme de Venise qu'on m'avait amené pour me consulter, pensant d'ailleurs qu'elle existerait toujours.

Si vous faites bien attention à ceci, dès que vous aurez remarqué qu'un membre est plus long ou plus court que l'autre, et que la cause de cette inégalité n'est pas évidente dans le membre lui-même, vous chercherez avant tout si par hasard le siége des os innominés est différent (car la cavité qui est creusée dans ceux-ci suit leur siége, et le membre suit la cavité), de crainte qu'en supposant que ces os ont le même siége (lequel se trouvera différent, soit par un effet naturel, soit par la violence d'une maladie), vous ne vous trompiez peut-être bientôt après, en jugeant le-

(1) N. 10 et 11.

(2) Dec. 4, obs. anat. chir. 2.

quel des deux membres est réellement le plus long, ou le plus court.

23. 2°. Vous comprenez d'après ce qui a été dit plus d'une fois précédemment combien de vices peuvent résulter, dans la cavité même, de sa capacité, de sa forme, du ligament rond et de la tête du fémur. A cela il faut ajouter les tumeurs, soit qu'elles se développent sur le ligament, comme l'indique Fallopia (1), ou sur une autre partie située dans la cavité, comme l'exprime en général Vesling (2), à l'endroit où il dit avoir visité fort souvent avec Sala, un patricien de Venise, *chez lequel une tumeur s'étant développée dans l'intérieur de la cavité de la hanche, la tête du fémur se portait évidemment en dehors.* D'un autre côté, Valsalva soupçonnait, dans un conseil qu'il écrivit pour un enfant noble dont le membre gauche était devenu trop long, que la glande mucilagineuse de la cavité s'était tuméfiée insensiblement, et cela soit parce qu'il ne croyait pas qu'il fût vraisemblable que les ligamens se fussent relâchés sur un enfant qui était sain du reste, soit parce que les glandes sont facilement sujettes à se tuméfier, soit enfin parce qu'après un long décubitus causé par une maladie aiguë, on trouvait ce membre beaucoup plus long qu'auparavant, ce qu'il rapportait à l'augmentation du volume de la glande qui avait été si

(1) Præfat. in tract. de luxat. et fract. ossium.

(2) Epist. 25.

long-temps sans être comprimée par la tête du fémur. Aussi conseillait-il, entre autres choses, que la chaussure du pied droit, sur lequel l'enfant avait coutume de s'appuyer le plus souvent quand il était debout, et sur lequel il était plus ferme, fût assez haute pour que les deux membres se trouvant égaux, il s'appuyât aussi dès ce moment sur le pied gauche, et comprimât la glande. Et effectivement on trouva sur un soldat, dont le cas a été publié à Hâle, et que j'ai cité plus haut (1), une substance spongieuse qui remplissait plus de la moitié de la cavité, et en avait chassé la tête du fémur.

24. 3°. Enfin, il existe un bien plus grand nombre de causes de claudication au-dessous de la cavité elle-même. En effet, pour ne rien dire de la fracture du col du fémur dont il a été parlé, ni des vices du ligament qu'on appelle capsulaire, d'abord, soit que les muscles qui maintiennent le fémur dans son siége soient paralysés, soit qu'ils soient contractés par la douleur, par une tumeur, par des convulsions, d'une part rien ne s'oppose à ce que le poids même de tout le membre n'étende les ligamens du fémur, et ne porte sa tête en en-bas, et de l'autre que ces muscles ne tiennent assez haut la même tête cachée et enfoncée dans la cavité, pour que le membre paraisse un peu plus court. Au reste, on voit surtout d'après un cas

(1) N. 15.

décrit par Ingrassia (1), et dans lequel le petit trochanter fut arraché du fémur, uniquement par quelques-uns de ces mêmes muscles qu'un enfant noble avait contractés outre mesure en s'exerçant au javelot, on voit, dis-je, avec quelle force ces muscles se contractent, même par l'empire naturel de la volonté. Ce cas, au surplus, est surtout rendu moins incroyable par les dessins (2) de Ruysch, dans lesquels il fait voir le même trochanter qui s'était séparé de l'os de la cuisse par la coction sur un jeune homme. D'ailleurs, une fracture quelconque du fémur lui-même se guérit si rarement sans une claudication consécutive, que Celse (3) a écrit positivement qu'*il ne faut pas ignorer que si le fémur se fracture, il devient plus court, parce qu'il ne revient jamais à son ancien état, et qu'on s'appuye ensuite sur l'extrémité des doigts de cette jambe.* Or il devient plus court, ou parce qu'il s'est perdu entre les extrémités de la fracture quelque portion d'os qui s'en est allée en fragmens, ou parce qu'il est extrêmement difficile de réunir ces extrémités, de manière à conserver la forme et la position naturelle de l'os, comme surtout sur ce fémur dont le dessin a été publié par Grutzmaker (4), ou parce qu'étant même bien

(1) In Gal., l. de ossib., c. 20, comment. 4.
(2) Thes. anat. 5, tab. 2, fig. 2 et 3.
(3) De medic., l. 8, c. 10, sect. 5.
(4) Dissert. de oss. medulla.

réunies, elles se séparent ensuite par un effort des muscles, ce qui a lieu plus facilement dans la fracture oblique et oblongue, tandis que dans la fracture transversale l'une des extrémités est poussée contre, et qu'ainsi l'une est maintenue par l'autre dans sa position, après le replacement.

A ces causes, et à d'autres de cette espèce, Valsalva ajoutait celle-ci ; c'est que dans ces fractures obliques et oblongues, produites par une grande violence et une grande force, quelques fibres des muscles voisins peuvent quelquefois être interceptées entre les deux portions de l'os fracturé, de manière à empêcher l'exacte coaptation et la réunion, ou à retarder celle-ci pendant longtemps; mais quand même aucun des accidens qui ont été indiqués ne surviendrait, ou ne surviendrait pas de la manière dont je l'entends ici, pour que l'os de la cuisse devienne plus court, cependant la claudication ne pourra point être évitée, si les muscles, les tendons, les nerfs, ayant été extraordinairement affaiblis par la force *fracturante*, ou par des incommodités consécutives, ne peuvent point mouvoir le fémur, ou les parties soujacentes, avec la force ou de la manière convenables.

25. Il est évident que les parties situées au-dessous de la cuisse sont elles-mêmes sujettes à la plupart des accidens qui ont été indiqués, et produisent la claudication. C'est pourquoi il me suffira d'écrire beaucoup plus brièvement sur chacune

d'elles, en commençant par la plus voisine, le genou, qui pourtant appartient en partie à la cuisse.

26. La femme dont il a été fait mention dans la cinquante-deuxième Lettre (1), mais dont l'histoire a été renvoyée à celle-ci, parce qu'elle ne pouvait pas fléchir l'un des genoux, ayant reçu sur le front un grand coup, qui fut suivi aussitôt de signes de mauvais augure, ceux-ci se dissipèrent, et elle était couchée à l'hôpital avec une fièvre si légère, que le septième jour elle demandait une nourriture plus abondante. Mais voilà que le quatorzième jour une fièvre fort grave se déclare avec du froid et du trouble dans l'esprit, et que la mort survient le dix-septième, sans qu'il eût jamais existé aucun indice d'une affection de la poitrine, ni aucune plainte qui y fût relative, soit ces derniers jours, soit les premiers. C'était au mois de décembre de l'an 1745, époque où j'avais à faire aux élèves, dans cet endroit, d'après ma coutume, la démonstration d'un grand nombre d'objets; et comme ils demandaient la dissection de la poitrine, du ventre et des membres, et qu'ils ne donnaient pas le temps de disséquer la tête, celle-ci ne fut point ouverte : or voici ce qui fut remarqué contre nature dans la dissection de ces premières parties.

Examen du cadavre. L'une des cavités de la poitrine contenait jusqu'à quatre livres d'eau d'une

(1) N. 9.

couleur moyenne entre le vert et le jaune; l'autre était beaucoup plus petite, et cependant les poumons étaient sains dans l'une et dans l'autre. Dans le péricarde se trouvait l'humeur qu'il contient ordinairement, sans y être en plus grande quantité; mais le cœur était mou, et dans son oreillette droite était une concrétion polypeuse, blanche, épaisse, compacte. Dans le ventre on remarqua à peine autre chose que l'inclinaison de l'utérus vers l'un des côtés. Enfin, après avoir comparé avec le membre sain celui dont nous ne pouvions même pas fléchir la jambe, flexion qui était empêchée par le genou, à ce qu'il semblait, et cela sans avoir pu reconnaître, à la vue, aucune différence extérieurement, si ce n'est que la rotule était plus saillante, je voulus d'abord éprouver si par hasard les muscles extenseurs de la jambe étaient contractés (quelle qu'en fût la cause), au point que leur contraction empêchât la jambe de se fléchir. Ces muscles ayant donc été coupés en travers un peu au-dessus du genou, aussitôt la jambe put être fléchie. Cependant le genou n'était pas exempt de tout vice, comme le démontrait la proéminence de la rotule, qui existait encore alors; car elle proéminait, parce que le condyle externe du fémur se trouvant trop long d'arrière en avant, ce que prouvait très-manifestement sa comparaison avec le condyle externe de l'autre fémur, proéminait également en avant, encore plus qu'il ne proémine d'ailleurs ordinairement.

Mais, d'un autre côté, la comparaison prouva aussi que le ligament latéral externe était beaucoup plus épais à l'autre genou qu'à celui-ci.

27. Comme j'ai dit dans la Lettre que j'ai indiquée un peu plus haut, d'où cette eau put passer en partie dans la poitrine, et d'où provenait sa mauvaise couleur, et que les autres objets sont assez clairs par eux-mêmes dans l'observation rapportée, j'entrerai dans quelques autres détails sur l'incommodité opposée des genoux, et sur quelques-unes de leurs maladies.

Le genou dont il a été parlé tout à l'heure ne pouvait pas se fléchir. Mais l'illustre de Haller (1) en ayant rencontré un autre qui ne pouvait pas s'étendre, n'en trouva d'autre cause qu'une *cellulosité dure et presque tendineuse* dans la partie postérieure du membre, je pense, ou du moins principalement dans cette partie. Il n'est point étonnant que des coups violens fracturent la rotule en travers, comme elle a coutume de se fracturer le plus souvent; ce u'il y a d'étonnant, c'est qu'une contraction ou une résistance violente et subite des muscles extenseurs de la jambe, la fracturent quelquefois, ou donnent lieu à la rupture des forts tendons des mêmes muscles au-dessus d'elle-même. Vous lirez un exemple de cette espèce de rupture dans le célèbre Bassius (2),

(1) Opusc. pathol., obs. 50.

(2) Dec. 3, obs. anat. chir. 6.

et Ruysch (1) en avait recueilli deux avant lui. Vous trouverez des observations de cette sorte de fracture dans ce dernier (2) et dans Palfyn (3), pour ne nommer que les auteurs qui se trouvaient entre mes mains lorsque j'écrivais ceci.

Bassius (4), déjà cité, a observé que les cartilages sémilunaires qui sont interposés dans l'articulation du genou entre le fémur et le tibia, peuvent aussi quelquefois grossir par l'afflux des humeurs, et produire la claudication.

Enfin relativement aux cagneux, pour ne point parler de ce que Séverin (5) a écrit longuement sur cette matière, Ruysch (6) remarqua sur un sujet cagneux adulte que les cavités de la partie supérieure du tibia, qui se trouvent au-dessous de ces cartilages, n'offraient pas une égale dépression pour recevoir les condyles du fémur, et que par conséquent ces deux os étaient placés autrement que dans l'état naturel. Le dessin (7) fera mieux connaître ce que je dis que la description. En effet, j'ai parlé de ceci pour que vous en ayez une connaissance plus entière d'après les livres des auteurs que j'ai cités, et pour que vous ap-

(1) Advers. anat. 2, c. 2.
(2) Obs. anat. chir. 3.
(3) Anat. du corps hum., tr. 5, ch. 17.
(4) Dec. 2, obs. 5.
(5) De recond. abscess. nat., l. 6, p. 2.
(6) Advers. 2 cit., c. 6.
(7) *Ibid.*, tab. 1, fig. 2.

preniez par là les signes qui établiront le diagnostique, et que vous sachiez quand et comment il vous faudra entreprendre le traitement, et quand au contraire le temps est déjà passé où vous pouvez porter du secours. Cependant il m'est arrivé de voir les années précédentes sur deux sujets combien le temps apporte quelquefois du soulagement contre tout espoir et toute attente dans quelques-uns des cas qui ont été indiqués, et nommément dans la fracture de la rotule, et dans la rupture des tendons extenseurs de la jambe. L'un était un homme grand et bien musclé; s'étant fracturé la rotule droite en travers, quelques années auparavant, en sautant de sa voiture, il eut en vain recours à des chirurgiens, jusqu'à ce que le célèbre Jér. Vandelli, professeur de chirurgie dans ce gymnase, ayant été appelé le vingt-deuxième jour de la fracture, rapprocha autant qu'il put la partie supérieure de la rotule de l'inférieure, afin que l'une fût beaucoup moins éloignée de l'autre qu'auparavant, et les maintint de force dans cet état avec des bandes. L'intervalle qui les séparait était d'un travers de doigt, et la nature elle-même forma insensiblement quelque chose au moyen de quoi les parties de la rotule étaient unies entre elles d'une manière ferme. C'est pourquoi le sujet se servait déjà librement de ce membre, lorsqu'il tomba par hasard à Venise sur les degrés d'un pont, de telle sorte que cette jambe ayant éprouvé une flexion forte et violente, il en-

tendit un bruit comme s'il s'était rompu quelque chose dans son genou; et en effet la violence de cette flexion rompit tout ce qui maintenait unies entre elles les parties de la rotule. Comme les chirurgiens, malgré leurs efforts, ne pouvaient point rapprocher ces parties comme elles l'étaient un peu auparavant, ils cherchèrent à la fin à soutenir autant que possible l'articulation avec un instrument placé à côté du genou, et à la fortifier avec les bains de l'Euganie. Cependant un long espace de temps s'étant écoulé, le sujet qui avait souffert de grandes douleurs à la suite de l'une et de l'autre chute, et qui n'avait pas pu se servir de ce membre, est parvenu à s'en servir sans instrument et sans aucune douleur, soit qu'il se tienne debout, soit qu'il fléchisse le genou, soit qu'il marche, ce qu'il fait très-facilement en boitant à peine légèrement de ce côté. En touchant ce genou avec soin, je trouvai les parties de la rotule, qui étaient à peu près égales entre elles, séparées l'une de l'autre par un intervalle assez considérable, lequel augmentait beaucoup lorsque le genou était fléchi; car là où aurait dû être la rotule, on voyait alors une fosse longue d'environ deux pouces, large d'autant, et profonde d'un travers de doigt, de sorte qu'il était possible de reconnaître, par le toucher, les condyles de la partie inférieure du fémur et le bord supérieur du tibia.

Au reste, ce sujet m'avait été conduit pour que

j'examinasse ce qui a été dit, par le professeur cité, qui disait que je pouvais, si je voulais, voir une disposition semblable sur un domestique de Padoue. Mais l'autre homme, que je visitai en consultation avec lui pour fortifier un de ses genoux, était un patricien de Venise. Celui-ci, après deux chutes, dans la première desquelles il se fractura en travers la rotule, que l'on disait avoir ensuite été réunie par les secours de l'art, tandis qu'il était certain qu'à la suite de la seconde cet os s'était retiré en haut tout entier, marchait déjà bien et avec facilité dans les endroits unis, sans aucun soutien, comme les autres hommes; mais il n'était pas encore assez avancé pour monter un escalier; car il le montait, mais non pas avec une égale facilité. Sur lui aussi, lorsqu'il était debout, on voyait une fosse au siége même de la rotule, d'où elle s'était retirée en haut, comme je l'ai dit. Je ne doutai pas plus sur lui que sur le premier sujet, que les côtés saillans de cette fosse ne fussent les parties latérales de cette aponévrose extrêmement large, au moyen de laquelle les muscles extenseurs de la jambe s'insèrent à celle-ci, et que toute la surface que l'un et l'autre présentaient sans rotule ne parût devoir être rapportée à ces parties. C'est que sur l'un et sur l'autre la partie intermédiaire de l'aponévrose s'était rompue (les parties latérales étant restées intactes); sur le premier, à l'endroit où elle embrasse la rotule à laquelle elle adhère très-fortement; sur

le second, autant que je le reconnus, entre la rotule et la tubérosité qui s'élève sur le tibia. En effet, je ne crois pas que le ligament que la plupart des auteurs placent au-dessous de cette partie inférieure de l'aponévrose, et qui s'étendrait de la rotule à cette tubérosité, fasse que cette partie se rompe moins facilement, attendu que je sais que d'autres aussi l'ont vue rompue, et cela plus d'une fois. Ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré les recherches soignées et fort nombreuses que j'ai faites sur les cadavres, je n'ai pas pu être assez clairvoyant pour voir assez distinctement quelque chose qui différât de la nature tendineuse des fibres de l'aponévrose elle-même, et qu'on pourrait appeler proprement un ligament. C'est pourquoi je partage encore l'opinion de Vésale (1), qui écrit positivement que *la rotule n'est unie au fémur et au tibia que par des tendons, et que la rotule a cela de particulier qu'elle n'est point attachée à un autre os par le moyen de ligamens*. Weitbrecht (2) a avoué qu'il suit aussi ici ce grand anatomiste, et plût à Dieu qu'il l'eût suivi d'une manière plus constante! Mais ce n'est ici pas le lieu d'examiner certains objets qui se trouvent dans son livre, d'ailleurs remarquable, sur la *syndesmologie*, où on pourrait lui reprocher fort souvent une trop grande facilité à admettre des ligamens, d'autres fois des dissentimens d'opinion nullement néces-

---

(1) De corp. hum. fabri, l. 1, c. 31.

(2) Syndesmolog., s. 5, §. 13, cum not. *m.*

saires, et quelquefois un silence injuste. Maintenant poursuivons dans notre sujet.

28. Personne n'ignore combien les os de la jambe peuvent nuire aussi à la marche, et comment ils peuvent rendre un homme boiteux, lorsqu'on n'emploie pas un traitement convenable dans la fracture de l'un des deux, et surtout de celui qui est le principal, savoir le tibia, dont les vices rendent également les hommes cagneux, comme je le disais un peu plus haut. Au reste, quoiqu'à raison de la rectitude naturelle de ces os, il soit plus facile de guérir leur fracture que celle d'un os courbé et incliné, comme est le fémur, de telle sorte que le membre ne diffère de l'autre ni par la forme, ni par la longueur; cependant, si la fracture est oblique, il arrive très-facilement que ce membre devient plus court, quelquefois même tordu. C'est pourquoi quelques hommes de notre pays et de notre temps ont mieux aimé souffrir ce que plusieurs sujets (1) souffrirent autrefois, c'est-à-dire qu'on leur fracturât de nouveau les os, et qu'on les redressât; et je sais que cela a réussi à quelques-uns : mais, d'un autre côté, je connais ici un médecin qui n'est point sans instruction, et qui ayant permis à des chirurgiens de lui fracturer les os de la jambe qui commençaient déjà à se réunir, éprouva des symptômes très-graves, et mourut.

---

(1) *Vid.* Celsum, de medic., l. 8, c. 10, prope fin.

Vous demanderez peut-être à quelle époque les os fracturés commencent à se réunir, et parviennent à une réunion parfaite. Cette question, je crois, est telle que, si nous consultons la raison, elle ne peut pas être résolue d'une manière certaine en général. En effet, pour mettre de côté les femmes grosses, chez lesquelles nous avons (1) beaucoup d'exemples de la non consolidation d'une fracture, quand nous en lisons à peine un seul où la consolidation avait eu lieu; la consolidation ne commencera pas, ou ne se terminera pas aussi promptement sur des sujets malades que sur des sujets sains; et de même, parmi les sujets sains, elle ne se fera pas avec une égale promptitude sur les vieillards et sur les jeunes gens, ni sur tous ceux chez lesquels la fracture ne sera pas la même, ou chez lesquels on n'emploiera pas le même traitement. Et d'ailleurs l'expérience n'apprend pas autre chose, si nous avons égard aux expériences que le célèbre Duhamel (2) a faites sur les animaux brutes. Car il ne trouva pas le quinzième jour de la fracture le cal entièrement formé sur un animal malade, comme il le trouva sur d'autres à un égal intervalle du moment de la fracture; au contraire il le trouva aussi imparfait que sur un autre dont la fracture était au dixième jour; or ces animaux étaient de jeunes pigeons, sur les-

(1) Eph. N. C., dec. 1, a. 1, obs. 25, cum schol.
(2) Mém. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1741, mém. 1.

quels le même os avait été fracturé, réduit et lié de la même manière : car ceux à qui il fit une ligature trop serrée, ou bien moururent d'une gangrène (que Celse (1) annonce à la suite d'une *astriction* trop forte), avant que la fermeté cartilagineuse du cal pût être apparente, fermeté telle que celle qui fut observée sur tous les autres avant le quatrième jour, ou bien (2) ne présentèrent absolument aucun commencement de cal, même le huitième jour, qui est celui où le cal osseux commença à se manifester sur les autres ; et tout était dans un état tel que si l'os avait été fracturé à l'instant même.

29. Mais cet homme très-expérimenté explique tout cela, aussi bien que beaucoup d'autres choses, en faisant dépendre le cal, non pas, comme d'autres le font, d'un prolongement des fibres osseuses, ni du suc osseux qui distille de ces fibres, ni d'un épanchement de sang qui s'attache aux os fracturés, mais, d'après ses propres observations, du gonflement et de l'épaissement du périoste externe ou interne près des fractures, périoste dont les lames acquièrent une dureté qui devient d'abord cartilagineuse, et ensuite osseuse. Mais, soit que vous aimiez mieux expliquer cette dureté du cal d'après les observations citées de Duhamel, ou d'après celles du savant

(1) C. 10 cit., s. 1.
(2) Mém. 2.

Dehtleefius (1), qui ne sont pas du tout à dédaigner, vous ne douterez pas qu'il ne faille avoir pour elle la même opinion que celle qui a été indiquée pour le commencement et le complément du cal, c'est-à-dire que celui-ci peut être plus ou moins compacte, ou du moins, plus ou moins dur et ferme, suivant les différentes conditions qui ont été énumérées, et suivant d'autres de cette espèce, auxquelles il faut ajouter aussi le temps plus long, ou plus court, depuis lequel il est achevé. Voilà de quelle manière je pense qu'il faut concilier les opinions contraires de plusieurs hommes très-célèbres. En effet, il en est qui écrivent que le cal est aussi ferme qu'aucune partie de l'os, et même que s'il a un diamètre plus grand que l'os, comme il arrive souvent, il est proportionnellement d'autant plus fort que lui; et que cela a été prévu avec sagesse, parce que, comme il est très-rare que les os fracturés soient replacés dans l'ancienne direction, ils seraient sans cela plus sujets à une nouvelle fracture au même endroit, et parce qu'ils ne pourraient s'y réunir de nouveau qu'avec difficulté, par la raison que le cal n'a point de structure vasculaire.

Pour mettre ceci de côté, soit parce que, d'après les observations de Duhamel, le cal paraît devoir être rapporté, comme je l'ai dit, non à l'os, ni au sang, mais au périoste, soit parce qu'un chirur-

(1) Dissert. exhib. ossium calli generationem, etc.

gien assez connu affirme qu'après la fracture du premier cal, l'autre se forme plus promptement que lui; et pour remarquer uniquement ici qu'il est dit que le cal est au moins aussi résistant et aussi ferme que l'os lui-même, il existe certainement d'autres hommes recommandables, et en plus grand nombre, qui proposent des choses qui ne s'accordent nullement avec cela. Voyez en effet comme Celse (1) emploie, pour diminuer le cal trop considérable qui s'est formé sur les os bien réunis, emploie, dis-je, extérieurement sur le membre, des remèdes qui, si le cal avait la dureté osseuse, ne pourraient être d'aucun secours, comme des frictions légères et longues, faites avec de l'huile, du sel et du nitre, beaucoup de fomentations d'eau chaude salée, des cataplasmes résolutifs, et une ligature très-serrée. Ou bien si vous ne croyez pas que ces moyens aient été utiles, lisez Duhamel (2) qui écrit que de l'eau jetée goutte à goutte, non-seulement a souvent réussi à produire cet effet, mais encore a ramolli quelquefois le cal, lorsqu'on en a fait un trop grand usage, au point que les deux extrémités d'un os qui s'étaient réunies, se sont séparées de nouveau d'elles-mêmes. Mais que des cals de cette espèce n'eussent pas un très-grand diamètre, ou fussent trop récens, comme celui de deux mois, qui était

(1) In fine, c. 10, paulò ante cit.

(2) Mém. 2 cit.

peu saillant, qui existait sur la jambe d'un jeune agneau, et qui, comme on le voit dans Duhamel (1), se sépara dans une lessive un peu âcre lorsque l'ébullition fut suspendue; il est certain qu'ils étaient saillans d'une manière remarquable et monstrueuse, ces deux qui n'étaient nullement récens, à ce qu'il paraît, dont il est question dans le *Sepulchretum* (2) d'après Rolfinck, et qui existaient sur les fémurs d'un cadavre, qui, *après avoir été disséqué, fut soumis à la coction pour la préparation d'un squelette, et sur lequel les deux cals se séparèrent.*

Mais, outre d'autres observations, il en est une qui mérite d'être citée ici; c'est celle qui fut communiquée à Salzmann (3) par un chirurgien recommandable. Une fracture du tibia avait été guérie sur un soldat, et le cal était si ferme, qu'il se promenait sans éprouver aucune incommodité, en s'appuyant sur cette jambe aussi bien que sur l'autre, lorsqu'ayant été pris par hasard d'une fièvre aiguë, huit mois après, et qu'ayant été transporté au même hôpital où il avait été auparavant, on remarqua, pendant qu'on le traitait par les moyens ordinaires contre la fièvre, que le cal avait presque été détruit d'une manière insensible par la chaleur fébrile, et que les extrémités de

(1) *Ibid.*

(2) Sect. hâc 5, obs. 1, §. 8.

(3) Dissert. de artic. analog., etc., c. 2, §. 7.

l'os s'étaient séparées de nouveau d'elles-mêmes : or comme on n'avait pas pu les réunir pendant la durée de la fièvre, celle-ci fut enlevée bientôt après, et le tibia parfaitement guéri par la nature sans un grand appareil soit de médicamens, soit de bandes.

Enfin la réunion du cal lui-même, examiné sur les morts, est quelquefois telle que, quoiqu'on trouve son diamètre beaucoup plus grand, il est cependant beaucoup plus fragile que l'os sur lequel il s'est formé. Car il ne consiste point en un os dur, mais en une substance spongieuse, telle que celle qui existe entre les deux lames du crâne. Ruysch (1), qui a décrit et dessiné un cal de cette espèce, sur une aile de poule et de canard, dit *avoir également observé quelquefois cette dispostion sur l'homme ; en sorte qu'il ne faut pas trop ajouter foi à ceux qui croient que le cal des fractures est toujours si ferme, que les os fracturés autrefois et réunis, se fracturent plutôt (s'ils éprouvent une nouvelle fracture) dans un endroit voisin que dans le cal indiqué ;* et il ne doute même pas que ce ne soit pour cela que quelques sujets tombent en récidive par une cause très-légère, même en marchant, *après la soudure des os fracturés.*

Du reste, si vous désirez plus d'exemples rela-

---

(1) Thes. anat. 8, n. 49, et tab. 3, fig. 5, et catalog. rarior. theca B, repos. 2, n. 2.

tifs à l'observation de la structure des cals, et à leur longueur, qui est quelquefois étonnante, j'ai de la peine à croire que vous en trouviez dans d'autres auteurs plus que dans le savant J. B. Boehmer (1). Vous pourrez augmenter ce nombre, je pense, pour ce qui regarde la structure, d'une observation du célèbre Alex. Camérarius (2) sur le fémur d'un enfant, et pour ce qui a trait à la longueur, d'un exemple rapporté par J. J. Baïer (3) sur la mâchoire inférieure d'un meunier, qui *depuis le menton jusqu'à la partie moyenne, présentait une étendue d'environ trois pouces.*

30. Maintenant, pour revenir des accidens qui surviennent non-seulement dans les fractures des os de la jambe, mais encore dans les autres, aux fractures particulières de ces os, je rapporterai une seule observation, mais qui contient quelque chose de rare.

31. Un vieillard de la campagne, fort gras, était tombé d'un arbre sur ses pieds en taillant une vigne, et s'était fracturé la jambe droite, de sorte que les os sortaient par la blessure qu'ils avaient faite eux-mêmes au côté interne, un peu au-dessus du pied. Quand on eut réduit ces os comme on put, on porta l'homme dans la ville et à l'hôpital, dans la saison froide de l'année; car c'était

(1) Dissert. de ossium callo.

(2) Act. N. C., tom. 1, obs. 53, versus fin.

(3) Eph. N. C., cent. 7, obs. 4.

vers le milieu du mois de février de l'an 1736. C'est pourquoi la rigueur de la température s'y joignant encore, on ne put le sauver, et il mourut le quatrième jour de la fracture. Bien que le cours d'anatomie que je faisais alors au Gymnase tirât à sa fin, cependant je ne voulus pas négliger l'occasion qui s'offrait d'examiner les viscères de ce cadavre, et de considérer le membre malade. Voici ce que je remarquai contre nature sur ces parties.

Examen du cadavre. L'abdomen, qui était un peu gonflé la veille de la mort, mais uniquement parce que l'air renfermé dans les intestins les gonflait aussi un peu; l'abdomen, dis-je, ayant été incisé, et ses parois mises de côté, l'épiploon parut rétracté tout entier vers la partie supérieure, de telle sorte qu'il ne descendait pas plus bas que la partie transverse du colon, qu'il couvrait. La rate était plus grosse que dans l'état naturel, et se déchirait facilement. Le foie était pâle et tellement uni au diaphragme, partout où il lui correspondait, que les membranes qui couvraient l'un et l'autre, semblaient en former non pas deux, mais une. La vésicule du fiel était oblongue et grasse, et quoiqu'elle fût extérieurement d'une couleur de jaune d'œuf, néanmoins elle contenait une bile d'un jaune vert, liquide, non féculente, ainsi que dix-neuf calculs sur un sujet non ictérique. Ces calculs étaient tous à son fond, et il n'en existait aucun ailleurs, à moins qu'il

n'y en eût par hasard quelqu'un très-petit caché dans quelque glande, entre les tuniques de la vésicule, comme l'indiquait un point noir qu'on voyait à travers ces tuniques. Mais ceux dont j'avais commencé à parler, étaient tous arrondis, médiocres, noirs, d'une surface graveleuse, et ne ressemblaient à rien tant qu'à une mûre parvenue à sa maturité. Les ayant jetés sur-le-champ dans de l'eau, ils gagnèrent aussitôt le fond, et y restèrent; mais les en ayant retirés bientôt après, et les ayant mis sur de l'eau quelques jours ensuite sans les jeter, ils s'enfoncèrent un peu plus lentement, et laissèrent échapper des bulles; et deux mois après, les ayant également mis sur de l'eau, ils restèrent plus long-temps à la surface. A cette époque j'en approchai un de ceux qui étaient secs d'une flamme; il ne prit point feu, et jeta seulement des étincelles en répandant l'odeur désagréable d'une plume brûlée; et après que je l'eus éloigné de cette flamme, il était presque tel qu'il était auparavant. Quant aux autres, quelques-uns de leurs fragmens ayant été mis en macération dans de l'eau pendant deux mois, ne devinrent nullement plus mous, et conservèrent toujours la même dureté.

Vous pourrez ajouter ceci à ce que j'avais écrit (1) autrefois à Schroecke sur les calculs biliaires. Mais à présent apprenez cette disposition

(1) Act. N. C., tom. 2, obs. 167.

fort rare que j'ai annoncée. Pour moi, il est certain que je ne l'ai jamais vue que sur ce cadavre. Dès que la réunion des veines iliaques formait le tronc de la veine-cave inférieure, ce tronc occupait, sur les vertèbres lombaires, non pas le côté droit, comme il le fait toujours, mais le gauche, et continuait son chemin à la gauche de l'aorte, jusqu'à ce que, passant sur la face antérieure de celle-ci, et se réfléchissant brusquement et obliquement à droite sous la mésentérique supérieure, il gagnait le côté droit, son siége naturel. Il arrivait, par cette flexion, que, quoique la veine émulgente gauche se rendît à la veine-cave deux ou trois doigts plus bas que l'émulgente droite, quand en étendait la veine-cave en droite ligne, cependant le rein gauche occupait un siége qui n'était pas beaucoup plus bas. Comme le passage de la veine-cave sur la face de l'aorte m'aurait étonné sur un corps quelconque, je ne pouvois assez m'étonner de le voir sur le corps d'un homme qui avait vieilli au milieu des travaux continuels et pénibles de la vie rustique. Du reste l'aorte présenta quelque chose de dur à l'endroit de sa division en iliaques, ainsi qu'à l'embouchure de la mésentérique supérieure. A l'ouverture de la poitrine, les poumons furent trouvés sains, quoiqu'ils fussent partout étroitement adhérens à la plèvre, soit que celle-ci tapissât le devant de la poitrine, ou les côtés, ou le dos, ou le diaphragme. Aucune lésion ne se fit remarquer non plus dans

le cœur. Enfin, j'examinai la jambe fracturée. Elle n'était pas très-tuméfiée Le tibia et le péroné étaient fracturés tous les deux un peu au-dessus de l'endroit où ils s'articulent avec le pied, et la fracture était longitudinale, mais non pas en droite ligne; il y avait du sang épanché en assez petite quantité, et son odeur et sa couleur n'étaient point encore mauvaises.

32. Au reste, j'examinai cette fracture, non point parce que j'espérais voir quelque chose relativement à un commencement remarquable de cal sur ce sujet, qui était un vieillard, mais plutôt pour observer d'autres choses, et entre autres ceci : si dans le cas où quelque fragment se serait séparé des os, il se serait trouvé composé d'une humeur muqueuse, comme j'avais lu dans les feuilles de Valsalva qu'il l'avait observé. Voici également ce qui se trouve dans une lettre de lui relativement à cet objet. Lorsque la fracture existe avec une blessure, il faut laisser couler le sang; car par là les os et les chairs se réuniront plus facilement; aussi, dans un cas de fracture du fémur et du tibia qui s'offrit à lui, la première se consolida-t-elle plutôt que la seconde, parce que celle-là était accompagnée d'une blessure par laquelle le sang s'écoula, et que celle-ci ne l'était pas?

Puisque j'ai commencé à parler de cet objet, je ne passerai pas sous silence cette fracture dont un chirurgien, qui n'était pas un homme ordinaire, me racontait l'histoire, dont il était lui-même le

sujet. Comme il s'était fracturé la jambe, et que les os avaient été réduits et placés convenablement, il remarqua d'abord que sa douleur avait augmenté une heure après qu'on lui eut lié la jambe; et les chirurgiens, en examinant le membre, ayant dit que cela ne pouvait pas être rapporté à la ligature devenue trop serrée, il comprenait que cet effet dépendait de l'étoupe qu'on avait placée tout à l'entour après l'avoir trempée dans l'albumine d'un œuf battu, lequel, en se desséchant, appliquait quelques fragmens osseux contre les parties sensibles du voisinage. Il observa ensuite une autre chose, c'est que chaque fois que les assistans faisaient trembler le plancher et le lit en marchant, sa douleur augmentait constamment; et il craignait davantage en même temps que ce tremblement ne fût nuisible à la réunion des os. Enfin, quoiqu'il fût déjà entièrement guéri, il lui resta pendant très-long-temps (sans quoi, il était jeune alors et bien portant) de la gêne et de la difficulté lorsqu'il voulait marcher, parce qu'il n'avait point assez pris garde de ne point s'appuyer sur le calcanéum pendant cet espace de temps si long, durant lequel il avait maintenu la jambe dans l'immobilité. De là vous comprendrez aussi pourquoi les chirurgiens soigneux et attentifs veulent que le calcanéum des membres fracturés soit reçu dans un trou convenable, formé d'étoupe placée circulairement, ou dans une serviette molle, tournée

en forme d'anneau, et reste en repos, de telle sorte que le malade n'appuye point sur lui.

33. Déjà, dès autrefois, Hippocrate (1) avait écrit que *les deux os de la jambe se luxent quelquefois près du pied;* et certainement cette luxation rendrait le membre plus court, si quelquefois ces os étaient désunis de manière que l'astragale montât entre l'un et l'autre, ce que toutefois j'ai suffisamment démontré, dans une de mes réponses, ne pouvoir avoir lieu, à moins que le pied ne se présente tourné très-évidemment vers le côté externe de la jambe, sans parler des symptômes extraordinairement graves qui ont lieu alors. Si vous lisez cette réponse dans un écrit d'un médecin très-célèbre qui l'a publiée, vous reconnaîtrez, je pense, que la chose est assez claire pour que vous pensiez qu'il n'y a rien à ajouter ici.

34. J'ai écrit tant de choses jusqu'ici sur les membres inférieurs, qu'à moins de vouloir être très-long, je ne dois entrer que dans peu de détails relativement aux membres supérieurs et aux vertèbres. Cependant une partie de ces détails appartiendra aussi aux membres inférieurs, comme vous comprenez qu'une partie de ceux qui ont été écrits, peuvent aussi être transportés à d'autres os. En effet, parmi ces détails se trouve aussi ce que j'ai rappelé (2) après Columbus, que les épiphyses

(1) L. de fractur., n. 14, apud Marinell.

(2) Suprà, n. 2.

se séparent facilement des os sur les enfans. Celui qui ne fait pas attention à cette circonstance, peut se tromper quelquefois, en prenant des séparations de cette espèce pour des fractures. Je me souviens que c'est ce qui arriva à un chirurgien, du reste expérimenté, qui, voyant les deux bras d'un petit enfant se tuméfier près des carpes, et sentant par le toucher que les extrémités du radius et du cubitus étaient devenues mobiles à cet endroit sous une humeur fluctuante, dit que la femme, qui avait coutume de porter l'enfant, l'avait laissé tomber de ses mains, et qu'il s'était fracturé les deux bras. Comme celle-ci niait constamment le fait, les parens ne sachant auquel ils devaient ajouter foi, me prièrent d'entendre le chirurgien, et de reconnaître si par hasard il s'était trompé. Or, en me faisant cette demande, ils m'avaient raconté que ce petit enfant avait eu une variole grave peu de temps auparavant, et le chirurgien le confirmait: craignez, de grâce, dis-je à celui-ci, que des abcès développés consécutivement à la variole, n'aient peut-être séparé les épiphyses des os en rongeant le périoste qui les unit à eux; car *cet accident a lieu souvent*, soit à la suite d'autres causes internes également, soit nommément à la suite *de la variole*, comme l'observa autrefois Paré, dont le passage relatif à cette matière a aussi été rapporté dans le *Sepulchretum* (1); ce qui fait que

(1) Sect. hac 5, obs. 1, §. 7, cum schol.

je suis étonné comment ce passage a échappé à des hommes, du reste très-savans, qui ont cité des chirurgiens plus modernes que Paré sur le même objet. Eh bien! mon soupçon était fondé; car le chirurgien avoua bientôt après avec franchise que je l'avais averti de la vérité, tandis qu'un assez grand nombre d'autres n'ont pas voulu, dans d'autres circonstances, lorsqu'ils le pouvaient facilement, acquérir la gloire de cette franchise, non pas d'après mon soupçon, mais d'après ma démonstration. Au reste, la maladie connue, cet enfant fut parfaitement guéri.

D'un autre côté, sachant qu'il existe aussi certaines observations dans un programme (1) du célèbre Weiss, intitulé *Discessu epiphysion a variolis*, qui n'est point encore parvenu entre mes mains, je ne doute pas que si quelqu'un par hasard écrivait aujourd'hui *sur les restes de la variole*, il ne passerait pas facilement sous silence la séparation des épiphyses qui n'a pas lieu très-rarement, comme le fit autrefois un homme, du reste très-savant, Ge. Frank (2). Mais personne n'a vu dans le même temps, sur un plus grand nombre de sujets, plus d'épiphyses séparées des os, par une cause interne, mais d'un autre genre; personne, dis-je, n'en a vu plus que Poupart (3) sur

(1) *Vid.* adnot. ab. Hallero, ad c. 4, p. 13, meth. stud. medic. Boerhaav.

(2) Eph. N. C., dec. 3, a. 4, obs. 1.

(3) Mém. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1699.

cette grande quantité de scorbutiques qui affluaient à l'hôpital de Paris, l'an 1699. Cette séparation faisait que si ces malades se remuaient, on entendait une crépitation, produite par la collision des os et des épiphyses. Cette observation est une de celles, du reste très-peu nombreuses, que l'on regrette *dans la Dissertation Médicale* du célèbre Hert *sur la Crépitation des os;* car il a rassemblé avec soin tous les autres écrits qui existent sur cette affection, en intercalant aussi de temps à autre des observations de son père. Toutefois, nous sommes privés des lumières de la dissection pour établir la cause de cette maladie, comme il arrive pour la plupart de affections. Que si nous consultons la raison, il semble qu'on doit placer cette cause, avec Hert, dans une certaine dessiccation plus souvent que dans l'humectation et la laxité. C'est du moins ce que je pensai lorsque je fus consulté pour une dame de la première qualité, qui, vers la fin de son cinquième accouchement, avait commencé à éprouver une certaine crépitation incommode des os des genoux, lorsqu'elle se tournait d'un côté sur l'autre; puis le temps avançant, elle la ressentit dans toutes les articulations des deux membres supérieurs, de telle sorte cependant qu'elle était très-incommode aux genoux, puisqu'elle était accompagnée d'une douleur assez considérable dans l'extension des jambes. En effet, comment faire dépendre du relâchement ce qui était accompagné de douleur?

C'est pourquoi, ayant recommandé des moyens internes et externes propres à humecter avec modération, et à diminuer la tension, elle me consulta de nouveau l'année suivante, et elle ne se plaignait plus de cette crépitation des os, pas plus que si elle n'eût jamais existé; mais comme elle avait été sujette auparavant à des affections hypocondriaques graves, c'est de celles-ci seulement qu'elle se plaignait.

35. Il existe entre les hommes du premier mérite une controverse que j'ai rappelée dans une autre Lettre (1), savoir si les vertèbres se fracturent plus facilement qu'elles ne se luxent. Relativememt aux vertèbres supérieures, j'ai indiqué, dans la même Lettre, pourquoi, bien que l'occasion de faire des recherches à ce sujet se soit offerte fort souvent à moi autrefois sur les corps des pendus, je ne les ai pourtant pas faites. Depuis ce temps, cette occasion ne s'est pas présentée. Quant aux autres vertèbres, lorsque Valsalva et moi avons examiné des corps morts à la suite de coups très-violens, ni l'un ni l'autre n'avons trouvé des luxations, et tous deux avons rencontré des fractures, comme vous le savez d'après les Lettres cinquante-quatrième (2) et cinquante-deuxième (3). Que si deux observations vous paraissent trop

(1) Epist. 19, n. 14.
(2) N. 26.
(3) N. 34.

peu nombreuses dans un sujet de cette nature, ajoutez-y en trois du célèbre Tabarrani (1), qui a examiné, avec l'habileté et le soin qui le distinguent, soit d'autres objets, soit surtout ceci. Il ne trouva pas toujours les vertèbres changées de place, et lorsqu'il les trouva, le changement n'était presque jamais assez considérable pour qu'il crût qu'on pût dire qu'elles étoient luxées. Je ne crois pas d'ailleurs que vous m'opposiez ici les observations de Vesling (2) et de Pujati (3). Je me souviens bien que le premier vit sur un Dalmate quelques vertèbres du dos légèrement détournées en dehors, et sur un habitant de Padoue toutes les vertèbres des lombes notablement inclinées en dehors, et cela avec un engourdissement des parties inférieures. Je me souviens également que l'illustre Pujati observa sur d'autres, et sur lui-même (ce qui m'a causé beaucoup de peine, en raison de l'amitié bien mérité que je lui porte), les vertèbres supérieures des lombes qui étaient tombées insensiblement en dehors, et cela non sans un engourdissement des jambes. Mais je me souviens en même temps que l'un et l'autre attribuèrent ces sub-luxations à des causes internes qui avaient vicié les ligamens.

Mais j'ai commencé à parler des luxations

---

(1) Obs. anat. post., n. 7.

(2) Epist. 25.

(3) Dec. medic., obs. 6, n. 10 et seq.

qu'on dit survenir par une violence extérieure, lorsque le corps et les ligamens sont en bon état. Sans doute je ne les nie pas, bien que leur explication soit très-difficile, comme surtout dans le cas du célèbre Targioni (1), de quelque manière que vous vous efforciez de le comprendre; mais je ne sais point assez s'il est démontré par la dissection des cadavres, si elles ont lieu sans la fracture des vertèbres. J'ai lu autrefois une histoire, qu'on disait être de Bellini, et qui avait pour sujet un charpentier, qui, s'étant frappé, peut-être fracturé les lombes en tombant d'un plancher, commença aussitôt à ne plus rien sentir aux pieds, et à rendre sans le savoir l'urine et les excrémens, et à éprouver d'autres symptômes qui sont décrits. Étant mort quatre jours après, on trouva les trois vertèbres supérieures des lombes tellement luxées, qu'elles formaient une saillie d'environ un travers de doigt dans la cavité du ventre, et qu'elles comprimaient les troncs des gros vaisseaux, au point qu'elles faisaient que leurs parois opposées se touchaient mutuellement, d'où il arrivait, entre autres choses, que toutes les veines depuis *le haut* des deux pieds jusqu'à la luxation, étaient engorgées, et dures, comme si elles avaient été farcies avec force. Qui douterait ici de la luxation des vertèbres? Mais la force extérieure, qui put vaincre la

---

(1) Semilussaz. delle vertebre lombari nella I raccolta d'osservaz. med.

résistance des ligamens, ne les avait-elle pas fracturées? Est-ce qu'en se fracturant, elles n'avaient peut-être pas causé autant de dommage à la moelle épinière et à son appendice que la luxation elle-même? Or, parmi tant d'autres objets qui sont décrits dans l'histoire, il n'est même pas dit un mot de l'examen attentif des vertèbres et de la moelle elle-même. C'est ainsi qu'il y a dans la troisième section (1) du quatrième livre du *Sepulchretum*, une observation de Fantoni (car l'observation de Panaroli sur les luxations (2), qui est dans cette quatrième section, appartient aux vertèbres supérieures, et il n'est point assez certain, comme je l'ai dit ailleurs, si la luxation exista sans fracture, et même, comme je l'indiquerai bientôt, s'il exista une véritable luxation), dans laquelle observation de Fantoni on lit bien qu'un portefaix, qui était tombé d'un lieu élevé sur une poutre, le ventre en haut, *se disloqua et se sépara* les vertèbres du dos, ce qui fit que tant qu'il vécut, il eut le corps courbé et la face tournée vers la terre. Mais, lorsque vous vous attendez à apprendre si ces vertèbres avaient été fracturées, puisque le dos fut mis à découvert par la dissection après la mort, vous n'apprenez rien de cela, et vous comprenez qu'on vit cinq vertèbres *conglobées*, auxquelles étaient adhérentes des ma-

(1) Obs. 28, §. 1.
(2) Obs. 1, §. 1.

tières visqueuses, *qui s'étaient converties en gypse*, *comme par l'effet de la chaleur naturelle qui les aurait épaissies.*

Il n'y a point dans le *Sepulchretum*, que je sache, d'autres dissections relatives à ce sujet. C'est pourquoi vous voyez déjà si j'ai un juste motif de désirer que les anciens eussent fait des recherches plus nombreuses et plus soignées sur cet objet. Il est certain que cette observation de Fantoni peut donner à soupçonner que ces vertèbres, ou d'autres dans quelques cas, forment une saillie, non point par suite d'une luxation, mais à raison d'une matière qu'une cause externe ou interne rassemblerait autour d'elles et endurcirait; d'où il résulterait que les nerfs provenans de ces vertèbres seraient comprimés, et que les muscles adjacens, destinés à élever ou à fléchir le corps, seraient empêchés et troublés dans leurs fonctions et dans leurs usages, ainsi que les vertèbres elles-mêmes. Mais, moins les nerfs seront blessés, ou plus la vie du sujet se prolongera, plus il y aura lieu à ce soupçon, ou à un autre analogue: soupçon que Panaroli devait dissiper, principalement dans un cas extraordinaire, où il a décrit une luxation de la seconde vertèbre du cou qui *était très-grande*, bien que le sujet eût *vécu un très-grand nombre de jours de cette manière;* car ce n'était pas assez de dire que cela *fut observé après la dissection du cadavre;* mais il fallait ajouter avec soin, de quel côté la vertèbre était luxée, et si, à la suite de cette chute

violente, il avait trouvé une rupture, sinon de la vertèbre elle-même, ou de son apophyse odontoïde, du moins de quelques-uns de ses ligamens. Mais au contraire, je loue le grand Trew (1), qui, en écrivant qu'il avait vu sur un sujet la première vertèbre des lombes *un peu luxée*, n'a point passé sous silence que *le corps de la même vertèbre avait été entièrement fendu par une fracture longitudinale*, tandis qu'il a rapporté avoir trouvé sur un autre *le corps de la pénultième vertèbre du dos, non-seulement entièrement arraché de son cartilage à sa réunion avec la dernière, mais encore brisé en quelques morceaux au même endroit.* Plût à Dieu que d'autres auteurs, qui trouvèrent la cinquième vertèbre du cou luxée à gauche, et la sixième à droite, avec une grande ouverture (2) placée entre l'une et l'autre, et qui virent la seconde vertèbre du cou *disloquée*, non pas tant sur un enfant (3) de sept ans, que sur un soldat (4), eussent eu le temps de chercher avec soin s'il y avait quelques fractures, et quelle était la partie fracturée sur ces vertèbres, surtout sur la seconde, ou s'il y avait quelque rupture dans les ligamens. Lorsque je parle ainsi, je ne révoque point en doute la bonne foi de Panaroli, ni de qui que ce soit;

---

(1) Act. N. C., tom. 2, obs. 51.

(2) Commerc. litt., a. 1738, hebd. 40, II.

(3) A. 1734, hebd. 11, post. n. 6.

(4) A. 1740, hebd. 52, n. 3.

seulement je demande de l'exactitude, lorsque la chose est possible, et je l'attends (1) de ceux qui rencontreront par hasard, dans la suite, des cas de cette espèce.

36. Quant à ce que j'ai dit de l'empêchement du mouvement des muscles, soit qu'ils étendent les vertèbres, soit qu'ils les fléchissent, ou de celui des vertèbres elles-mêmes; cela est commun aux os qui sont unis entre eux par une articulation mobile. Car, relativement aux muscles, vous avez pu voir plus haut (2), d'après mon observation, que la jambe, par exemple, était inflexible à raison de la trop grande contraction des muscles extenseurs, contraction qui empêchait l'action des fléchisseurs. Et au contraire, vous comprendrez, d'après une observation et un avertissement de Gasp. Hoffmann (3), que la jambe ne peut pas être étendue dans quelques cas, parce que les muscles opposés se dessèchent à la fin au jarret, par le défaut de soin des chirurgiens et par l'effet de ligatures très-serrées, et forment un nœud dur. Vous avez d'ailleurs, dans cette quatrième section (4) du *Sepulchretum*, des exemples qui prouvent que le mouvement des os est empêché, quoique celui des muscles ne le soit pas, parce

(1) *Vid.* infrà, n. 37.

(2) N. 26.

(3) Comment. in Gal. de usu part. in fin., l. 3.

(4) Obs. 3, §. 3, et obs. 4, §. 3 et 2.

que ces os n'en forment qu'un, tandis qu'il devrait y en avoir plusieurs, et cela non-seulement au genou, mais aussi au coude, et même dans toutes les articulations du corps entier d'un vieillard depuis la tête jusqu'aux doigts des pieds.

Le vertèbres s'étaient réunies entre elles sur ce vieillard, de même que les autres os ; mais cette réunion fut particulière aux vertèbres sur d'autres vieillards, d'après l'observation de Paaw (1). Long-temps avant lui, Cattus (2) avait vu la même chose sur les vertèbres des lombes en particulier, et Fallopia (3) avait écrit que les vertèbres, *qui forment la gibbosité, s'unissent entre elles par le laps du temps, au point qu'elles forment exactement une seule vertèbre, et qu'il ne reste aucun vestige de commissure.* Je suis moins étonné de l'omission de ces observations dans le *Sepulchretum*, que de celle des histoires plus étonnantes et plus connues de Ruysch (4), qui remarqua *plusieurs fois* sur des bossus non-seulement cette disposition, mais encore celle-ci ; savoir, que les corps des vertèbres courbées en avant étaient tellement réunis en un seul, que quelques-uns d'entre eux semblaient être réduits à rien, et que quelquefois les corps de quatre ou sept vertèbres de cette espèce for-

---

(1) *Ibid.*, §. 1.
(2) Isagog. anat., c. 3.
(3) Præfat. ad tract. de lux. et fract. ossib.
(4) Obs. anat. chir. 67.

maient un seul os, de manière qu'ils égalaient à peine le corps d'une seule. Après ces observations, j'en omets d'autres à dessein, surtout celles que j'ai indiquées ailleurs (1) avec celles de Ruysch, mais trop succinctement, qui appartiennent à des anciens, ou à des modernes, et qui sont relatives à l'union des vertèbres en un seul corps, ainsi qu'une de moi, qui ai vu cinq vertèbres unies de cette manière, lesquelles avaient été trouvées dans le cimetière de cet hôpital, et avaient été conservées par Médiavia. En effet, je pense que ce que j'ai écrit jusqu'ici sur les fractures des os, leurs luxations, et les autres vices qui nuisent au mouvement, vous satisfera. Adieu.

37. J'avais écrit ceci, lorsqu'entre plusieurs dissertations que, selon sa coutume, l'illustre Alb. de Haller a eu la bonté de m'envoyer dernièrement, j'en ai lu avec beaucoup de plaisir une qui est relative à ce que j'ai dit un peu plus haut sur la luxation des vertèbres, et qui fut publiée à Tubingen par le célèbre professeur Mauchart, l'an 1747. Cet homme extrêmement habile dit d'abord (2) dans cette dissertation, en examinant *la luxation de la nuque*, qu'il n'y avait même pas *l'ombre de luxation* dans les vertèbres du cou sur aucun des sujets qu'il disséqua, quoique les bourreaux eussent abaissé leur tête en avant avec la plus grande

(1) Epist. 27, n. 32.
(2) §. 5.

violence et pendant long-temps; et il ne passe pas sous silence plus bas (1) des détails que vous comparerez en même temps avec ce que j'ai rapporté dans la dix-neuvième Lettre (2); savoir, que sur deux jeunes gens qui furent disséqués, l'un par lui, et l'autre par le célèbre professeur Weiss, des muscles furent déchirés par la corde, sur le premier les sterno-thyroïdiens et les sterno-hyoïdiens, et sur le second ces derniers et les sterno-mastoïdiens, tandis que sur le même le cartilage cricoïde avait été brisé en plusieurs morceaux, et que le tronc de la trachée-artère avait été entièrement séparé du larynx. Quant aux autres violences extérieures, comme les coups, les chutes, et d'autres analogues, il dit (3) qu'il n'existe aucune observation précise et exacte d'une luxation de la première vertèbre et de la tête produite par cette cause, du moins à sa connaissance, quoiqu'il eût parcouru plus de cinquante auteurs célèbres de chirurgie et d'observations chirurgicales; et il rapporte en tout deux exemples (4) d'écartement de la seconde vertèbre et de la première, de la quatrième et de la cinquième, exemples qui, certes, méritent d'être lus, ainsi que plusieurs avertissemens relatifs aux luxations de ces vertèbres,

---

(1) §. 16.
(2) N. 8 et 13.
(3) §. 9 et 11.
(4) §. 11 et 12.

comme celui-ci (1) : que ceux-là se trompent qui ne doutent pas que la seconde vertèbre ne soit séparée de la première, lorsqu'on peut introduire le doigt entre l'une et l'autre, comme si cette disposition ne pouvait pas être naturelle, surtout si les ligamens intermédiaires ont éprouvé quelque extension trop violente. Tel est encore cet autre avertissement (2), que la seconde vertèbre ne peut pas se luxer en avant, à moins que les ligamens extrêmement forts de son apophyse odontoïde n'aient été rompus par une force extrême et incroyable, ou que l'apophyse elle-même n'ait été fracturée.

J'omets le reste ; car vous comprenez suffisamment, même d'après ceci, si c'est avec raison que je me suis plaint (3) de l'omission de plusieurs choses dans l'histoire de la luxation de la même vertèbre, rapportée par Panaroli. Au reste, il est certain que si vous admettez que la première vertèbre ne peut pas être luxée sur la tête, cette vertèbre empêchera nécessairement l'apophyse odontoïde de la seconde de se porter en arrière par la grande force de son ligament transverse, ou de se porter en avant par son arc osseux antérieur, du moins assez pour que cette seconde vertèbre se luxe, à moins que les ligamens ne se rompent, ou

---

(1) 15.
(2) §. 10.
(3) *Suprà*, n. 35.

que l'apophyse elle-même ne se fracture; et vous voyez qu'il n'en sera pas autrement en faisant attention à ce qui est opposé à l'apophyse odontoïde par côté, si par hasard vous prétendez que cette vertèbre se luxe de l'un ou de l'autre côté. En effet. je parlais des véritables luxations de cette espèce, telles que je voudrais qu'elles eussent été dans les deux exemples de Mauchart; car, quoiqu'il dise que le pouce avait pu être placé entre les deux vertèbres, cependant il nie (1) positivement lui-même que *la luxation fût véritable* dans le premier. Je désirerais encore une chose, c'est que ce premier exemple fût de lui, et non d'un médecin son voisin; car alors il serait fait mention de la rupture des ligamens, et de la fracture, ou de la non fracture de l'os; mention qu'on n'a point à regretter dans le second, dans lequel cependant, s'il eût fait lui-même la dissection, comme il y assista, qu'il n'y eût eu aucun doute relativement à la déchirure des ligamens produite par la violence de la chute, ou par le scalpel, et que les vertèbres eussent été soumises à un examen très-attentif à l'intérieur et à l'extérieur, il serait maintenant beaucoup plus certain qu'il n'existait *aucune fracture des os.* C'est une raison de plus d'espérer, surtout de lui, soit pour ces vertèbres, soit pour toutes les autres, que lorsque l'occasion se présentera dans la suite, cette controverse sera en-

(1) §. 16 in fin.

tièrement terminée, en même temps qu'on perfectionnera la doctrine anatomique sur les ligamens, dans laquelle Weitbrecht a laissé à traiter des points avec plus de soin, comme je l'ai remarqué moi-même, et comme Mauchart l'a fait voir dans la dissertation intitulée : *Articulation de la tête avec la première et la seconde vertèbres*, avec le savoir et l'exactitude qui le distinguent en anatomie.

Voilà ce que j'ai voulu placer au bas de cette Lettre, de crainte que parce que les exemples de cette seconde dissertation qui suit celle qui vient d'être indiquée, sont très-rares en Italie, vous n'ignorassiez ce qu'un homme du premier mérite a pensé, ou vu, relativement à la luxation des vertèbres supérieures. Adieu pour la seconde fois.

LVIIe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE.

De la Goutte et des autres Douleurs des membres.

1. J'ESPÈRE que vous serez moins étonné de ce que je ne traite pas dans cette Lettre de l'empêchement du décubitus en supination, ou sur les côtés, et de ce que je n'y rapporte qu'un très-petit nombre d'observations relatives à la goutte, lorsque vous aurez parcouru les deux sections suivantes du *Sepulchretum*, et considéré le fait en lui-même. En effet, quand les sujets ne peuvent pas se coucher en supination, ou sur un côté, cela dépend presque toujours de maladies sur lesquelles vous avez reçu plusieurs Lettres de moi dans d'autres circonstances, Lettres qui ne font pas plus mention de ces maladies, que des incommodités avec lesquelles elles coexistaient. Voilà pourquoi la septième section qui est consacrée à ces empêchemens de décubitus, est également très-courte; non pas qu'il manque des histoires relatives à ce sujet, mais presque toutes ayant été rapportées précédemment, chacune avec sa maladie propre, elles se trouvent indiquées ici par trois mots avec l'indication de l'endroit où on peut les lire, si on veut, comme je puis moim-ême vous indiquer surtout les Lettres XVI, XX, XXI, XXII, XXXVIII. D'ailleurs comme la goutte est presque toujours la maladie des riches, et très-

rarement celle des pauvres, et que ce sont les cadavres de ces derniers, et non des premiers, qu'on livre aux anatomistes, ou que si quelquefois on a à ouvrir quelques corps de riches, on permet d'examiner les viscères, mais presque jamais les membres, il en résulte que les observations qui appartiennent proprement à la goutte, sont beaucoup moins nombreuses dans les livres des prosecteurs que tant d'histoires d'autres maladies. Aussi n'y en a-t-il qu'un très-petit nombre qui aient pu être rapportées dans la huitième section du *Sepulchretum*, qui traite de la goutte; ce qui fait que cette section est composée en très-grande partie de scholies. D'ailleurs de ce petit nombre d'observations quelques-unes avaient déjà été rapportées dans les livres précédens; et, qui plus est, vous verrez que la dernière qui a été décrite, avait été rapportée en autant de mots par Bonet lui-même un peu plus haut dans la même section, et même dans la même page, si vous la comparez avec la onzième observation et sa scholie. Pour moi, j'ai résolu de ne répéter aucune histoire, quoique je pusse en répéter plusieurs de Valsalva, ainsi que quelques-unes de moi-même. Lorsqu'il faudra rappeler quelque objet à la mémoire, j'indiquerai les Lettres dans lesquelles vous le relirez. Vous recevrez ici un très-petit nombre d'observations; mais je ne vous les avais pas encore envoyées.

2. Une femme était souvent tourmentée par des

douleurs ischiadiques à l'articulation droite du fémur; elle boitait, et elle était un peu bossue de ce côté. Enfin elle fut attaquée d'une paralysie, ensuite d'une apoplexie, et elle mourut avant la fin de janvier de l'an 1741, pendant que j'enseignais l'anatomie au gymnase, où on transporta le cadavre de l'hôpital.

Examen du cadavre. A l'ouverture du ventre, l'épiploon se présenta s'étendant presque jusqu'au pubis. Comme je voulais le reporter en haut, j'y reportai en même temps l'intestin colon, qui était courbé vers la partie inférieure, et étroitement adhérent à l'épiploon. C'est que le siége de cet intestin était autre qu'il n'est ordinairement. En effet, outre que son commencement, ainsi que le cœcum, étaient plus bas qu'à l'ordinaire, dès qu'il était monté jusqu'auprès du foie, il se courbait en bas en forme d'arc, jusqu'à la partie supérieure de l'hypogastre, et de là il montait plus haut dans l'hypocondre gauche en formant une courbure tout-à-fait semblable; or il était fortement attaché à l'épiploon par tout cet arc, comme il a été dit. Les deux trompes étaient bouchées du côté de l'utérus. L'orifice de ce viscère ne présentait absolument aucune saillie par derrière. Le vagin était court; l'espace qui séparait le gland du clitoris et l'orifice de l'urètre, était également court. Le tronc de l'aorte, qui se trouve dans le ventre, donnait naissance à la mésentérique supérieure, qui était plus grosse que la cœliaque; et il était

parsemé çà et là de taches blanchâtres intérieurement. Je n'examinai pas les autres viscères et vaisseaux, parce que d'autres cadavres m'en fournissaient alors qui étaient en meilleur état, et que la brièveté du temps ne me permit même pas d'examiner la tête. Je vous ai écrit ailleurs (1) dans quel état je trouvai la glande thyroïde en faisant la démonstration des muscles du cou, du reste du tronc, et des membres; maintenant je vais parler, comme je l'ai promis dans la Lettre précédente (2), de l'articulation du fémur avec sa cavité, après avoir annoncé toutefois que le bord du sinus osseux, dans lequel le scapulum du côté droit recevait la tête de l'humérus, manquait manifestement à l'endroit où il aurait dû s'approcher de la partie supérieure par le côté antérieur. Quant à la tête du fémur du côté droit, elle n'était point arrondie en forme de globe, mais déprimée, et couverte d'un cartilage non pas lisse et blanc, mais livide; et même ce cartilage manquait entièrement à la partie postérieure de la tête, de telle sorte que l'os paraissait à nu à cet endroit, et conformé en plusieurs petites parties arrondies et saillantes. La face interne de la cavité était sanguinolente, et ce qu'on appelle son sourcil présentait deux lames osseuses assez grosses, et voisines l'une de l'autre, qui étaient cachées dans l'intérieur de la

(1) Epist. 50, n. 31.
(2) Epist. 56, n. 16.

substance naturelle, qui est cartilagineuse et ligamenteuse.

3. Fernel (1) pensait bien que l'humeur goutteuse ne pénètre *jamais, ou que très-rarement*, dans la cavité des articulations, mais qu'elle s'arrête seulement sur les ligamens, les membranes et les tendons environnans, en se servant de ce raisonnement, entre autres, que, dans la podagre ou la chiragre tophacée, l'humeur déjà formée en calcul, sort le plus souvent de l'articulation des doigts, en laissant *le ligament* capsulaire *entier et intact*. Mais ensuite d'autres auteurs semblent avoir voulu aller un peu plus loin que Fernel, comme vous l'apprendrez dans le *Sepulchretum* (2), puisqu'ils prétendent que les tendons qui s'insèrent aux articulations ne sont point *sensibles*, ou ne le sont que d'une manière *obscure*, et que cette matière gypseuse finit bien par s'entasser autour des articulations par d'autres causes qui s'y joignent, mais non pas toujours, puisqu'elle se présente aussi dans d'autres endroits voisins. Quant à moi, je ne trouvai aucune lésion autour de l'articulation; et l'altération existait tout entière dans son intérieur, sur la femme en question, qui était tourmentée à ce point par des douleurs ischiadiques. Mais je ne nie pas que cette matière tartareuse ne se concrète aussi autour

(1) Patholog., l. 6, c. 18.

(2) Sect. hâc 8, in schol., ad obs. 1.

des articulations, puisque Valsalva (1) la trouva, sur un prêtre, immédiatement au-dessous de la peau, dans la membrane qui couvre les tendons des doigts. Je ne m'opposerai pas non plus à l'opinion de ces auteurs, si par hasard ils veulent entendre les paroles d'Arétée (2) de la manière suivante : *Certaines matières tophacées se réunissent aussi dans les articulations; dès le principe elles les occupent comme des abcès; mais après qu'elles se sont épaissies davantage, les inflexions deviennent difficiles par la concrétion de l'humeur; enfin il se forme des tophus solides blancs.* J'indiquerai même les observations de Sanctorius (3). *J'ai vu quelquefois*, dit-il, *dans une gonagre ancienne une pituite gypseuse molle, semblable à de la chaux liquide, s'écarter vers la peau, et sortir dans cet état de liquidité après la perforation de celle-ci. Engagé par cette expérience, je versai une fois goutte à goutte sur une gonagre de pituite gypseuse, des eaux de laines non lavées, dans lesquelles avaient bouilli du malvaviscum, des mauves et du cresson; et, après un long intervalle, je rendis liquide et molle quelque portion de cette pituite gypseuse, qui existait sous la peau, et je l'en fis sortir en coupant celle-ci.* Je n'ai pas voulu passer ici sous silence cet essai de traitement, quoique je n'ignorasse

(1) Epist. 40, n. 2.

(2) De sign. et caus. diuturn. morb., l. 2, c. 12.

(3) Comment. in I, F. 1, l. can. Avic., d. 4, c. 1, t. 1.

pas (1) que la matière calcaire des podagres *a été résolue* (c'est-à-dire dissipée, à ce que je crois) par des modernes avec *de l'eau chaude seulement*, et que c'est de là qu'on a conçu l'espoir qu'en faisant boire abondamment et fréquemment de l'eau d'écailles d'huître, qui contient du savon, on opérera la résolution dans les articulatious des goutteux. Plût à Dieu que le succès confirmât cet espoir, qui serait plus raisonnable, s'il se portait une aussi grande quantité de cette eau dans les articulations que dans la vessie!

J'accorde donc à ceux que j'ai cités, d'après le *Sepulchretum*, qu'une matière tophacée s'amasse aussi autour des articulations, et cela assez souvent. J'ajoute même qu'elle s'amasse loin des articulations, comme je l'ai vu (2) dans une tumeur de la mamelle d'un homme noble, dont le grand-père et le père avaient été maltraités par la goutte, et qui n'en avait pas été entièrement exempt lui-même. Mais ce n'est pas une raison pour que je puisse approuver en outre ce qu'ils écrivent, que, lorsque les ligamens capsulaires couvrent les cavités des articulations, qu'*aucune voie n'est ouverte* jusqu'à elles, et qu'*aucune veine ne pénètre dans ces parties*, l'humeur arthritique ne peut point s'y porter; car celle-ci a les mêmes voies que le mucilage qui lubréfie les cavités des arti-

---

(1) *Vid.* §. 11, dissert. cit., epist. 42, n.° 19.

(2) Epist. 50, n. 45, 46.

culations : or les glandes de ce mucilage ont des artérioles qui leur sont propres, comme le prouvent non-seulement la raison, ou les injections, mais encore l'œil nu lui-même qui voit leurs orifices rougeâtres et tenus. Ainsi, dès que le sang sera rempli de corpuscules tartareux, il pourra les déposer avec le mucilage, par le moyen de ces artères, dans les cavités des articulations, aussi bien qu'il les déposera, par le moyen d'autres artères, aux environs des tendons et des membranes placés près des articulations. Ces corpuscules formant par leur développement des tophus et de petites pierres, écartent insensiblement les os, détachent les ligamens, *défont les articulations*, d'après l'expression de Persius (1) lorsqu'il parle *de la chiragre pierreuse*, ou d'après celle de Cælius Aurélianus (2) quand il traite de ces *pierres* arthritiques, *qui détruisent les articulations, distendent la peau, font saillie en sortant*, et *sont enlevées par la chirurgie*. J'ai vu tout cela, principalement dans les articulations des doigts des mains d'un sénateur de Venise. Et vous n'aurez pas de raison pour douter si les concrétions se forment dans l'intérieur des cavités mêmes des articulations, dès que vous aurez lu les observations de Harder (3), de

(1) Sect. 5, v. 59.
(2) Morb. chron., l. 5, c. 2.
(3) Sect. hac 8, post. obs. 2.

Schneider (1) et de Dobrzenský (2), qui sont rapportées dans le *Sepulchretum.*

4. Cependant il n'est pas toujours nécessaire que les corpuscules tartareux pénètrent avec le mucilage dans les cavités des articulations, pour qu'il existe dans celles-ci des affections arthritiques. A en croire Boerhaave (3), le mucilage lui-même suffit, si, n'étant point atténué par un travail convenable, et n'étant par conséquent point résorbé, il *reste trop long-temps en stagnation dans les articulations*, *et devient âcre par son séjour même.* Car par-là il produit des douleurs très-violentes; *et souvent de si grands maux sont occasionnés uniquement par le genre de vie sédentaire.* Mais à cela il faut ajouter d'autres circonstances, que je mets au nombre des causes soit d'une attrition trop légère, ou d'une résorption trop difficile, ou de l'une et de l'autre; savoir, 1°. le froid humide, qui nuit considérablement au ton naturel des articulations, et cela d'autant plus facilement que les cartilages et les ligamens dont elles sont composées, et les tendons dont la plupart sont couvertes, ont de petits vaisseaux sanguins, qui ne sont pas nombreux comparativement à ceux de la plupart des autres organes, et qui du moins sont extrêmement tenus, ce qui fait

---

(1) Obs. 3.
(2) Obs. 5.
(3) Prælect. ad Instit., §. 258.

que ces parties sont plus sujettes au froid, principalement dans les articulations qui sont le plus exposées aux injures de celui-ci, comme aux pieds; 2°. la pression, comme quand elle est produite par des chaussures trop étroites, qui font que plusieurs des petits vaisseaux référens se rétrécissent, ou s'obstruent entièrement, et cela d'autant plus facilement, qu'ils sont appliqués contre des parties fort dures, dont jai dit que les articulations sont composées; 3°. l'éloignement du cœur, d'où il résulte trop de faiblesse dans l'impulsion qu'il doit donner aux humeurs; 4°. la direction ascendante, suivant laquelle celles-ci doivent être reportées; 5°. le repos même des parties affectées de douleur, dans lequel les sujets délicats restent encore plus long-temps qu'il ne faut; 6°. le trop grand épaississement et la trop grande viscosité du mucilage, dépendans, soit de causes morbides, et surtout de la gourmandise, du vin, des plaisirs vénériens, soit des parens, de qui provient l'étroitesse des petits vaisseaux référens, ou la faiblesse des fibres qui poussent les liquides, 7°. d'autres circonstances analogues. J'ai énuméré plusieurs d'entre ces circonstances, parce que j'ai remarqué que certains auteurs qui les ont décrites d'après Hoffmann (1) qui a parlé de presque toutes, sans faire aucune mention de lui, en ont omis quelques-unes, qui ne devaient point l'être, soit que nous n'entre-

(1) Med. rat., tom. 4, p. 2, s. 2, c. 11, thes. pathol., §. 16.

prenions d'expliquer que ce que Hoffmann a expliqué, savoir, pourquoi la goutte attaque plus souvent les pieds que les autres parties, soit aussi que nous donnions la raison pour laquelle elle en attaque également quelque autre, même dès le commencement. Car effectivement, comme l'a écrit Cœlius Aurélianus (1), *quelquefois la douleur goutteuse, commençant aux pieds, a attaqué les autres articulations; et quelquefois, commençant dans d'autres parties, elle a attaqué les pieds.*

Du reste, les articulations qui non-seulement sont beaucoup plus souvent en mouvement que les autres, mais qui encore sont exposées à un moins grand nombre de causes que j'ai énumérées, sont à peine attaquées de la goutte quelquefois, ou jamais; car je ne me souviens pas d'avoir lu, ou d'avoir entendu dire qu'elle ait jamais attaqué les articulations que j'ai retirées de l'oubli dans lequel elles étaient tombées, en faisant voir que malgré leur petitesse il n'y manque rien de ce qui existe dans les grandes. En effet, j'ai démontré (2) que ces articulations extrêmement petites, qui se trouvent entre le cartilage cricoïde et les aryténoïdes, ont évidemment un ligament capsulaire membraneux, une petite glande mucilagineuse, et du mucilage. Mais celles-là sont surtout affectées par des causes

(1) C. 2, paulò ante cit.

(2) Advers. anat. 1, n. 15.

morbides accidentelles, qui sont sujettes à la plupart des autres causes que j'ai énumérées ; ce sont les articulations du pied. C'est pourquoi, lorsque les anciens auteurs (1) virent une goutte épidémique, de telle sorte que des eunuques, des femmes, des enfans, des jeunes filles et des troupeaux de chèvres en étaient attaqués, ce fut aux pieds qu'elle attaqua indistinctement les habitans du pays pendant vingt ans. Il est d'ailleurs moins étonnant que Brasavola (2) ait connu deux jeunes gens d'une naissance illustre, qui commencèrent à en être attaqués à l'âge de quinze ans, puisque j'ai vu moi-même deux petits garçons, qui, après avoir à peine passé l'âge de l'enfance, furent pris de douleurs vives dans les articulations ; mais je savais que leur père, leur aïeul et leur bisaïeul avaient été sujets à la goutte.

5. Au reste, chez la femme en question (3) la cavité sanguinolente et l'érosion de la tête du fémur prouvent suffisamment combien le mucilage stagnant dans les cavités des articulations devient quelquefois âcre; et lorsque l'acrimonie est parvenue au point de produire ces effets, pensez-vous qu'on puisse guérir entièrement la douleur ischiadique avec des remèdes internes ou externes? Moi

---

(1) *Vid.* apud Donat., de medic. hist. mir., l. 1, c. 8.
(2) *Vid.* ibid.
(3) N. 2.

du moins je ne le pense pas, lors même que vous emploiriez *le dernier, et le plus efficace dans les maladies anciennes* (car je crois que c'est ainsi qu'il faut lire le passage de Celse (1), *en ulcérant la peau avec des fers chauds à trois ou quatre endroits au-dessus de la hanche*), et à plus forte raison les autres genres d'ustion plus doux, dont se servait en outre Hippocrate (2). Tels et beaucoup plus nombreux encore sont les genres d'ustion dont parle Cœlius Aurélianus (3), et au nombre desquels se trouve aussi celui qu'Hippocrate mettait également en usage, et qui semble plus que les autres correspondre au moxa des Indiens, puisqu'il consiste à appliquer un bourrelet, et à le brûler par la partie supérieure. Bien que Cœlius reconnaisse que ce mode d'ustion est *modéré en pénétrant doucement*, il préfère pourtant les autres remèdes à tous les genres d'ustion, parce qu'ils sont accompagnés de *beaucoup* de douleur, et qu'ils empêchent d'employer les autres moyens, *parce que les parties ulcérées ne peuvent supporter leur application.*

Mais il y a lieu à l'ustion pour contracter et fortifier des parties relâchées, et à l'ulcération de la peau pour détourner des parties intérieures quelque portion d'une matière nuisible, et pour

---

(1) De medic., l. 4, c. 22; *vid.* Epist. 6 nostram il Cels.
(2) *Vid.* apud Leclerc, hist. de la médec., p. 1, l. 3, c. 28.
(3) L. cit. 5, c. 1.

la chasser hors du corps. C'est pourquoi vous penserez qu'employé plus doucement et à propos, ce moyen ne doit point être rejeté d'une manière absolue dans certains cas, surtout lorsque vous vous rappellerez les cures qui ont été heureusement obtenues par son secours, non-seulement dans les temps anciens, mais encore à des époques assez peu éloignées; et vous n'aurez pas une autre opinion de certains autres remèdes. *Telle est l'efficacité des lavemens*, dit Aranti (1), dans la douleur ischiadique, *surtout lorsqu'elle commence, que j'ai rétabli dans leur première santé plusieurs sujets gravement affectés, sans employer aucun autre remède que des clystères.* Et effectivement, vous approuverez facilement les premiers lavemens qu'il propose, qui ne diffèrent pas trop de ceux dont parle Cœlius (2), souvent cité par moi, et qui en *échauffant les parties intérieures, et en leur envoyant de la vapeur, produisent du relâchement;* mais dès que ces premiers lavemens n'ont pas suffisamment opéré, Aranti en prescrit un autre qui est *fortement* purgatif, comme il le reconnaît lui-même. Est-ce que vous le rejetterez entièrement, dans la crainte de produire des irritations? Bien plus, lorsque les causes et les corps qu'il suppose lui-même existeront, vous vous servirez de ce clystère, du moins de quelque autre,

(1) L. de tumor., p. 11, cap. 63.
(2) C. 1 cit.

pour obtenir le même effet. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'outre le témoignage d'Aranti, si vous lisez des auteurs plus anciens ou plus modernes que lui, vous en trouverez beaucoup qui s'accordent avec lui. C'est ainsi que Montagnana (1) dit que *les douleurs* ischiadiques *sont guéries par des clystères aigus, d'après l'avis unanime de tous les sages.* Rivière (2), après avoir parlé d'autres clystères nombreux, en veut aussi à la fin qui soient âcres, de sorte que vous comprenez qu'il partage l'opinion d'Aranti. De son côté Ettmüller (3), pour passer les autres auteurs sous silence, non-seulement dit que les clystères répétés conviennent surtout, mais encore il ajoute : *Et même il est nécessaire qu'ils soient âcres.* Qui oserait croire que ce moyen, qu'ils ont tant recommandé, n'a pas réussi à tant de professeurs très-expérimentés ? Ainsi il y a lieu quelquefois aussi à ce remède; mais dans d'autres cas il y a lieu aux clystères que Cœlius approuvait, ou à d'autres qui produisent un autre effet, et dans lesquels je sais qu'ont quelquefois été utiles les préparations d'eau, dans laquelle on avait fait une décoction de coquillages, plus encore que celles faites avec des remèdes travaillés, et à plus forte raison avec des choses de vil prix. Je croirais, au reste, que certaines de ces

(1) Consil. 257.
(2) Prax. medic., l. 16, c. 2.
(3) Prax., l. 2, s. 2, c. 3, act. 8.

compositions ont été utiles aux nerfs voisins de l'intestin rectum, qui descendent derrière l'os ischion, et que quelques auteurs regardaient comme le siége de la douleur ischiadique, surtout depuis que Coïter (1) a écrit qu'*il avait trouvé plusieurs fois sur les arthritiques, les ischiadiques et les podagres*, l'espace situé entre la partie inférieure de l'épine et la dure-mère correspondante, à travers lequel passent ces nerfs, *rempli d'une sérosité tenue, et quelquefois d'une pituite visqueuse.* Je suis moins fâché que cette observation ait à peine été rapportée dans le *Sepulchretum* (2), d'après les paroles d'Arnisée qui la cite, parce qu'une humeur analogue se rencontre souvent sur ceux qui n'ont point éprouvé ce genre de maladie.

6. Ce que j'ai pensé des clystères, je dois nécessairement le penser aussi de l'administration des remèdes purgatifs, et de la saignée; car, relativement à cette dernière, pour ne rien dire de l'opinion de ceux qui croient que la douleur ischiadique dépend d'un vain effort de la nature, qui tend à chasser par des hémorrhoïdes le sang superflu, il est certain que les anciens ont éclairé les observations de ces auteurs, entre autres Zecchius (3), qui, fort du raisonnement et de l'expérience, a écrit que le sang tiré de ces veines *soulage singulièrement les*

(1) Obs. anat.
(2) Sect. hac 8, obs. 6.
(3) Consult. med. 43.

ischiadiques. Le même auteur rapporte des choses plus étonnantes relativement à la disparition très-prompte de la même maladie, si on ouvre la veine à la malléole externe correspondante, ce que confirme une observation analogue de Rivière (1). Qui niera que ces médecins n'aient vu ce qu'ils rapportent? Cependant tenterez-vous sur un homme ex-sanguin et très-faible un moyen que l'on doit croire avoir bien réussi sur un sujet robuste, et plein de sang, ou sur un sujet qui est devenu ischiadique à la suite de la suppression d'hémorrhoïdes? Je sais que vous ne donnerez pas non plus des remèdes purgatifs à ces arthritiques dont le corps est desséché, les forces faibles, les nerfs facilement sympathiques, et enfin l'estomac tel que ces remèdes puissent lui nuire; mais je ne crois pas pour cela que vous pensiez que ces médicamens soient nuisibles à tout le monde et toujours; car, s'il en était ainsi, la plupart des médecins anciens n'auraient jamais chassé ou arrêté la goutte, même à son commencement, eux qui affirment qu'ils ont obtenu l'un et l'autre effet en employant surtout la purgation. Démétrius Pépagoménus, médecin de Michel Paléologue, me dispense de nommer tous ces praticiens en particulier. Il écrivit, par l'ordre de ce dernier, un opuscule sur la goutte, *sans désigner le nom de l'auteur;* opuscule qu'on ne pouvait point se procurer sans

---

(1) Cent. 2, obs. med. 25.

de gros volumes, et qui a été imprimé à Padoue de mon temps, tandis que, pour ne rien dire d'une édition plus ancienne, il avait paru séparément à Paris l'an 1558 avec le nom de son véritable auteur, ainsi qu'à Saint-Omer, où il fut publié l'an 1619, par J. Bergès, qui, je crois, ne se serait pas donné la peine de le traduire en latin d'après la version française de Jamot, s'il n'eût pas ignoré qu'il avait paru en grec et en latin à Paris, et qu'il avait été également traduit en latin par Marcus Musurus. Si donc vous feuilletez cet opuscule, même à la hâte, vous comprendrez aussitôt combien un archiatre grec, qui a suivi ces anciens médecins, a accordé d'efficacité à la purgation pour guérir et prévenir la goutte. Mais, pour que vous ne croyez point par hasard que ce moyen n'a réussi que dans la Grèce, et pour que vous ne m'objectiez pas qu'un médecin d'un grand nom, notre contemporain, prétend que toute purgation produite même par des remèdes *doux*, et à plus forte raison par des médicamens plus violens, est très-nuisible aux goutteux, soit qu'on veuille guérir un paroxysme artuel, ou même en prévenir un qui doit survenir, et que lui-même a reconnu par l'expérience qu'il a faite tant sur lui que sur les autres, qu'elle répondait si peu à ses vœux, qu'*il appelait un mal qu'il voulait éloigner et détourner;* je vous opposerai deux médecins de ce pays, très-célèbres du temps qu'ils vivaient, qui étaient goutteux aussi, et qui avaient fait sur eux-

mêmes l'expérience de la purgation, savoir, M. Gatinaria et P. Bayri. Le premier (1) dit : après avoir pris un purgatif tous les mois pendant deux ans, et deux *minoratifs* toutes les semaines, *je fus guéri, et il est certain que je n'ai jamais souffert des douleurs* de goutte. Quant à Bayri (2), ayant déjà éprouvé huit ou dix fois des douleurs les plus violentes dans toutes les articulations, au point qu'il ne pouvait remuer que la langue, et s'en trouvant attaqué de nouveau, il prit son électuaire purgatif; or il put se promener le même jour, et dès le lendemain il fut guéri : essai qu'il fit aussi ensuite deux fois avec le même bonheur. De plus, ayant fait usage trois ou quatre fois par an du même remède, lorsqu'il éprouvait des symptômes de plénitude, *il y a déjà plus de vingt-six ans*, dit-il, *que je ne suis tourmenté d'aucune manière par les douleurs citées; et j'ai fait cette épreuve, non-seulement sur moi-même, mais sur une infinité d'hommes.* Or, ce remède est ce même électuaire que Capivaccio (3) disait *être très-recommandable* dans la goutte, *comme cela a été très-souvent prouvé par l'expérience.*

J'ai parlé plus longuement de Bayri, pour que vous ne disiez pas que les purgations ont réussi à Gatinaria parce qu'il commençait alors à être

---

(1) *Vid.* apud Donat., c. 8 suprà, ad n. 4 cit.

(2) De medend. hum. corp. malis enchir. dist. 19, tr. 1, c. 1.

(3) Consil. medic. a Scholz. edit. 232.

tourmenté par la goutte, et qu'en outre il ne but point ou que peu de vin pendant ces deux ans entiers; quoique j'aie connu moi-même un littérateur, qui, ayant éprouvé pendant long-temps de grandes douleurs de goutte, ainsi que son frère, et ayant employé tous les autres moyens, entre autres, celui de boire de l'eau au lieu de vin, n'en retira cependant aucun soulagement, et devint même faible et maigre, jusqu'à ce qu'il commença à prendre chaque jour, avant son petit dîner, une pilule mélanogogue de Langelot, qui produisait des déjections presque muqueuses, et non très-abondantes. En effet, comme il commençait à se trouver mieux, il sortit, et je le vis ensuite moi-même marcher sans bâton d'un pas ferme et léger, bien portant et avec son ancienne habitude de corps, à l'époque où il ne prenait que tous les cinq jours une de ces pilules. Il n'y a pas de doute que les écrivains les plus modernes en médecine défendraient aussi toute espèce de purgation à tous les goutteux, s'ils ne connaissaient pas des exemples semblables à ceux-là; et cependant s'ils n'approuvent pas eux-mêmes les médicamens trop violens, surtout dans le paroxysme, ils recommandent les remèdes doux, même à l'approche, et qui plus est au commencement du paroxysme, et à plus forte raison pour empêcher d'autres paroxysmes d'avoir lieu.

7. Il est certain que relativement à la diète qu'on appelle lactée, il faut aussi beaucoup y ré-

fléchir avant de l'ordonner aux goutteux, de crainte qu'elle ne soit peut-être beaucoup plus nuisible qu'utile à un individu d'une mauvaise constitution, ou sujet à des affections hypocondriaques, ou ayant un estomac faible. De plus, des médecins très-célèbres ont écrit que son utilité est de courte durée et fugace, même chez ceux qui supportent bien le lait, et qu'aussitôt qu'ils l'ont abandonnée pour revenir au régime des hommes en bonne santé, quoique doux et léger, la goutte revient, et fait beaucoup plus souffrir qu'auparavant, ou bien est remplacée par des maladies internes très-graves, qui sont suivies de la mort bientôt après. Toutefois, toute espèce de lait pris d'une manière quelconque, ne laisse pas nécessairement après lui ces incommodités, comme, par exemple, si l'on donne dans le même temps à ceux à qui il convient, non-seulement le lait, mais encore d'autres alimens, pourvu qu'ils soient convenables et pas trop abondans, comme il arrive souvent dans les autres maladies. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi les observations que Daniel Puérarius, je crois, a ajoutées au Trésor de Th. Burnet (1), il en est une qui a pour sujet un comte, lequel, ayant un estomac qui ne pouvait pas supporter plus long-temps l'usage du lait, se nourrit de bouillies préparées avec du sucre et du lait, et de poulets qui mangeaient du pain trempé

(1) Thes. med. pract., l. 1, s. 40 in fin.

dans du lait; or étant revenu insensiblement à son ancien régime, il n'était sujet qu'à des douleurs des articulations fort légères, et qui s'en allaient facilement, et il n'éprouvait plus ces premières souffrances. D'un autre côté, *un assez grand nombre* d'autres arthritiques ayant pris du lait pendant environ deux ans, *s'adonnèrent* ensuite *impunément au vin et aux boissons.* Voilà ce que contiennent ces observations. Quant à Cornélius Celse (1), il rapporta autrefois que *quelques* arthritiques *s'étant gorgés de lait d'ânesse, évitèrent ce mal pour toujours.* Pline (2) a confirmé également qu'*il est des exemples d'hommes qui se sont délivrés de la podagre, ou de la chiragre, en buvant du lait d'ânesse.* Je vois que ce passage a été rapporté dans les Annotations aux Conseils (3) de Baillou, avec une remarque qui indique combien est facile, et propre à détruire l'acrimonie de la sérosité arthritique, un remède comme celui-là, que les médecins de ce temps-là négligeaient. Comme on faisait un jour diverses objections à ceux qui ont renouvelé ensuite l'usage du lait établi par Hippocrate contre cette maladie, il se trouva enfin un excellent vieillard, mon intime ami, L. Testi, qui imagina un moyen moins sujet à difficultés de faire usage de lait, par la découverte de ce qu'on appelle

---

(1) De medic., l. 4, c. 24.

(2) Nat. hist., l. 28, c. 9.

(3) L. 2, conf. 3, annot. 4.

sucre de lait. Bien que les heureux effets de ce remède aient été confirmés par plusieurs observations, soit dans ce pays-ci, soit chez les étrangers, cependant je ne sais comment, après la mort de l'auteur, l'application de cette découverte parut tomber peu à peu en désuétude.

8. Ne vous attendez pas que je parle également du mercure, remède qui est du nombre de ceux qu'on emploie contre ce mal difficile. Au reste, Ettmüller (1) fera voir à quels auteurs nous pouvons attribuer l'usage de ce moyen, considéré comme excitant la salivation, et d'autres auteurs, entre autres Pujati (2), le feront connaître sous d'autres rapports. Je ne parlerai pas plus ici de ce moyen que des diaphorétiques, ou des amers et des échauffans, soit pour ne pas être trop long, soit parce que je ne dois dire autre chose de ces remèdes, comme de tous les autres, si ce n'est qu'il peut y avoir lieu quelquefois à tous, et que dans d'autres cas ils doivent être inutiles suivant l'état des sujets, et même nuisibles, surtout quand ils sont trop violens. Ainsi, je me souviens qu'un médecin me racontait qu'il avait guéri de la maladie vénérienne, des goutteux qui avaient en outre été pris de la vérole, en leur donnant du mercure, et en excitant une salivation abondante, sans avoir diminué la cause de la goutte, qui continuait à les attaquer

(1) Prax. art. 8 suprà, ad n. 5 cit.

(2) Dissert. de hydrarg., n. 51 et seq. et in fin.

avec non moins de violence qu'auparavant. Je lui répondis : Certes, je suis étonné qu'elle ne les attaquât pas avec plus de violence. Au reste, quoiqu'il faille employer, autant que possible, dans cette maladie, pour ne pas dire principalement dans cette maladie, des remèdes fort peu nombreux et fort légers, cependant si quelquefois quelques causes particulières exigent un moyen que nous éviterions dans d'autres circonstances, il faut croire Boerhaave (1) quand il écrit, en parlant de la goutte, que *le plus grand remède pour chacun est celui qui est opposé à la cause d'où la maladie a tiré son origine*, surtout lorsqu'il semble s'accorder avec la constitution du corps que nous traitons. Et voilà pourquoi quelques moyens qui sont suspects pour beaucoup de médecins, ont quelquefois été avantageux dans cette maladie. C'est ainsi, pour dire aussi quelques mots des médicamens externes, que l'on voit dans ce qu'on appelle les Transactions de la Société Royale d'Angleterre (2), avec quel éloge l'huile extraite des racines du cannelier a été citée pour chasser et arrêter les douleurs des articulations. C'est ainsi qu'en lisant les écrits des médecins, on rencontre des remèdes extrêmement nombreux et variés, dont l'application a procuré du soulagement; et, pour ne parler que de la graisse, je me souviens

(1) Aphor. de cognosc. et curand. morb. 1280.

(2) Saggio delle transaz., etc., tom. 4.

qu'on vante celle de la grenouille, de l'hérisson, de l'oie, du belier, du chien. J'ai vu aussi Albertini prescrire quelquefois celle d'ânesse, que vous verrez citée par Paullini (1), mais non pas pour cet usage. Croirez-vous que parce que quelqu'une de ces graisses a été utile à quelques sujets, toutes conviennent à tout le monde et toujours? Il est certain qu'Albertini employa celle d'ânesse sur un ischiadique, qui n'était tourmenté ni par une douleur très-vive, ni par une inflammation. Dans d'autres cas, pour apaiser autant que possible les douleurs des articulations, il ne se servait que des moyens que la plupart des médecins avaient coutume d'employer; mais il se servait de préférence dans tous les cas de celui qui soulageait ordinairement chaque sujet, comme, par exemple, d'un morceau de chair fraîche de vache qu'il changeait deux fois par jour, ou, pour parler d'un remède que je n'ai vu cité dans aucun livre, mais qui a été employé sur un sénateur de Bologne, non sans soulagement, d'un petit linge trempé dans du suc de feuilles de sureau. Je sais, au reste, que les écrivains grecs (2) et latins (3) proposent, pour apaiser les douleurs de la goutte, les bourgeons tendres de cette plante, ou les

---

(1) L. de asino, s. 4, c. 3, §. 12.

(2) Dioscorid. de med. mat., c. 168.

(3) Scrib. comp. medic. 160, Samonic. de medic., c. 42, Marcell. de medicam., c. 36.

feuilles elles-mêmes, mais combinées avec d'autres substances; mais je ne me souviens pas qu'ils proposent le suc simple des feuilles.

9. Au reste, soit que ces moyens externes et internes dont j'ai parlé, et d'autres cités par les auteurs, aient été utiles à quelque sujet, pour le motif qui a été indiqué un peu plus haut, ou qu'ils aient été employés par hasard vers le déclin de la maladie, qui a lieu quelquefois beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire, soit aussi (regardez ceci comme dit principalement des médicamens qu'on appelle préservatifs) que la guérison attribuée à l'usage de ces remèdes, eût dû l'être, avec plus de vérité, à un bon régime, que l'on prescrit de suivre en même temps pendant long-temps (Cœlius Auré-lianus (1) a soupçonné aussi l'un et l'autre de ces deux cas, et Celse (2) et d'autres affirment que le second a produit tout seul *la sécurité de toute la vie*); il est une chose certaine, c'est que la plupart de ces moyens n'ont point ou que peu soulagé la plupart des sujets, et que quelques-uns ont produit un très-grand danger, ou causé la mort. Si donc vous rapprochez tous ceux que j'ai cités de la maladie de la femme (3) qui m'a fourni l'occasion de les citer, vous comprendrez facilement combien peu auraient peut-être pu appor-

(1) C. 2 suprà, ad n. 3 cit.

(2) C. 24 suprà, ad n. 8 cit.

(3) Suprà, n. 2.

ter quelque soulagement (car on ne pouvait pas espérer une guérison parfaite pour un os rongé en partie et déformé), et combien, au contraire, auraient été sans aucun doute extrêmement nuisibles. Parmi ces derniers, vous compterez aussi ceux que je n'ai point encore nommés, mais que j'indiquais tout à l'heure, c'est-à-dire ceux qui repoussent à l'intérieur, dans les veines, la matière arthritique déjà déposée, ou commençant à se déposer autour des articulations, et qui en éloignent celle qui devrait s'y déposer alors et dans la suite, en resserrant les petits vaisseaux qui la portent aux articulations, et en fortifiant les fibres mal à propos. En effet, on peut juger, par l'avantage même qu'elle produit fort souvent lorsqu'elle est reçue aux articulations, combien elle est nuisible lorsqu'elle en est exclue. Voyez, si vous voulez, comme les vices de l'ouïe qui tourmentaient un homme noble, malgré l'emploi de tous les autres moyens, avaient coutume de disparaître à l'approche de la goutte, tandis qu'ils revenaient quand celle-ci s'en allait, d'après le rapport de Reusner (1); et comme l'épouse de Gerbez (2) éprouvait ordinairement des douleurs longues et vives de l'estomac et de la poitrine, jusqu'à ce que la goutte, venant à se manifester, l'en délivrait sur le champ.

Mais pourquoi chercher dans ces écrivains, et

---

(1) Eph. N. C., cent. 5, obs. 8.

(2) Earumd. cent. 8, obs. 6.

dans d'autres où je pourrais puiser, des exemples d'une utilité que j'ai moi-même éprouvée? En effet, lorsque j'étais affecté d'une inflammation, et presque déjà d'un chémosis des deux yeux, dont j'ai fait mention ailleurs (1), et qu'après avoir inutilement employé tous les autres remèdes, je sentais moi-même, et mes amis me confirmaient qu'il ne fallait plus différer la saignée, j'eus l'idée d'essayer, avant qu'on ne m'ouvrît la veine (car on ne me l'avait jamais ouverte, comme on ne me l'a point ouverte jusqu'à ce moment, où j'accomplis ma soixante-dix-neuvième année); d'essayer, dis-je, si un pédiluve, joint à des frictions légères, faites sur les pieds, me procurerait assez de soulagement. Comme ces moyens furent mis en usage à l'entrée de la nuit, voilà qu'une douleur de l'articulation, même du pouce avec le métatarse, annonce une attaque de goutte, laquelle augmentant un peu pendant la nuit, diminua aussitôt l'inflammation des yeux, et l'enleva les jours suivans. Cette goutte fut très-bénigne, parce qu'elle attaquait un sujet qui n'avait jamais éprouvé auparavant une maladie de cette espèce, non plus que ses parens et ses ancêtres; et elle ne se manifesta pas dans la suite, si ce n'est cinq ans après, au genou gauche, mais d'une manière beaucoup plus légère; en sorte que l'effet du pédiluve sur la production de la goutte fut semblable, quoique

(1) Epist. 13, n. 24.

bien différent quant à la violence, à celui qu'on observa, à ce que je vois, sur un jeune homme dont vous lirez l'histoire dans le *Commercium Litterarium* (1). Au reste, cette différence de la violence n'est pas étonnante, puisque, pour omettre les autres circonstances, ce jeune homme prit un pédiluve, non pas tiède, comme moi, mais fort chaud.

Mais autant la goutte est utile, si elle attaque les articulations à propos, autant elle est nuisible aux autres parties, si elle ne les attaque plus. Comme on peut prouver ceci par une infinité d'observations, dont vous pouvez, si vous voulez, voir plusieurs dans les volumes de l'Académie de Vienne, où elles sont surtout indiquées à l'observation cinquante-cinquième (dec. 3, a. 5 et 6), il me suffira d'en citer une qui appartient à H. F. Albertini (2), que je cite fort souvent, comme il le mérite. En effet, un orfévre accoutumé à éprouver chaque année une attaque de goutte, s'étant frotté les pieds plus d'une fois, à l'approche de la maladie, avec du pétrole, l'arrêta, il est vrai; mais il éprouva d'autres accès beaucoup plus graves, qu'il ne put guérir qu'en rendant par le ventre une grande quantité de matière, que vous reconnaîtrez facilement avoir été celle de la goutte à ces ex-

(1) A. 1741, hebd. 25, n. 1, propius fin.

(2) Comment. de Bonon. Sc. Instit., tom. 1, in opusc. de cort. peruv. hand ita procul a fin.

pressions ; elle était *comme de la chaux, ou comme du gypse nouvellement formé.*

Ainsi cette matière, chassée des articulations fortifiées, se porte assez souvent sur des parties contenues dans le ventre, dans la poitrine, ou dans le crâne, et produit un danger instantané, et souvent la mort. Les mêmes accidens ont lieu, lorsque quelque cause interne, et surtout la faiblesse des forces s'oppose à ce qu'elle se porte aux articulations. C'est ce que vous aurez pu arguer de deux observations que je vous ai envoyées ailleurs (1), et ce que vous apprendrez plus évidemment par la suivante.

10. G. Cornéli, cardinal de la Sainte Église Romaine, évêque de Padoue, très-sujet dès autrefois, non-seulement à des douleurs dans les membres, mais encore à des douleurs de reins, se trouvant déjà délivré de ces dernières dès qu'il ne se manifesta plus aucuns calculs, sembla devenir hydropique à la suite d'une diminution considérable de l'excrétion de l'urine, et le serait peut-être devenu, s'il ne se fût écoulé une grande quantité de ce liquide après l'administration d'un remède très efficacement diurétique. Aucun calcul ne se manifesta même alors, et il n'exista dans la suite, pendant un très-grand nombre d'années, aucun indice d'une affection des reins, quoiqu'il fît en voiture, et en poste pour aller vite, des voyages longs

---

(1) Epist. 25, n. 40; et Epist. 40, n. 2.

par des chemins difficiles, comme lorsque, l'an 1721, il alla à Rome, et revint à Padoue. Mais les douleurs arthritiques ne se calmèrent pas toujours durant le cours de ces années, comme les douleurs néphrétiques; et même elles revenaient de temps en temps, et elles étaient d'autant plus fréquentes et plus graves qu'il devenait déjà de jour en jour moins capable de faire de l'exercice, à cause de l'habitude grasse de son corps, de la faiblesse de ses membres inférieurs, et de son âge avancé. A cela se joignait déjà depuis long-temps une constipation continuelle, puis une pesanteur de la tête, une dureté de l'ouïe, du penchant au sommeil, et à la fin des défaillances assez fréquentes. Ayant à peine passé sa soixante-quatrième année au milieu de ces symptômes, il fut pris d'abord d'une inappétence complète, et ensuite d'un paroxysme arthritique; et déjà la main droite et le genou gauche avaient commencé à se tuméfier, lorsqu'il reçut la triste nouvelle de la maladie mortelle de son frère sérénissime le duc de Venise, qu'il aimait beaucoup. Quoiqu'il eût d'ailleurs un grand courage, il en ressentit un violent chagrin, et bientôt non-seulement la matière arthritique cessa de se porter aux articulations, mais encore celle qui s'y portait retourna dans les veines, et produisit de l'anxiété à la région précordiale, de la difficulté de respirer, et en outre une attaque soudaine, dans laquelle on crut que la mort était imminente à raison de l'anéantissement presque

complet des fonctions du cerveau et du cœur. Alors son vieux médecin, et les assistans, qui étaient ses parens ou ses intimes amis, m'appellent très-promptement en consultation. Je trouve le malade qui était un peu revenu à lui pendant ce temps-là, mais qui était si différent de lui-même, non-seulement de corps, mais encore d'esprit, que ce changement me frappa aussitôt, parce que je me rappelai ce pronostic d'Hippocrate (1) : *Faire quelque chose contre l'habitude..... est mauvais.* En effet, je comprenais par ses paroles qu'il avait absolument perdu tout espoir de guérison, lui qui n'avait jamais manqué ni à lui ni aux autres dans des circonstances très-difficiles; car il nous avertissait, nous ordonnait, nous priait de ne point lui porter inutilement des secours, en s'adressant principalement à moi, pour qui il avait toujours eu une bonté singulière; et envers qui il redoublait encore ses prières pendant que je touchais le pouls. Celui-ci, d'après ce que je reconnus alors et dans la suite par le toucher, était effectivement très-mauvais, et souvent intermittent après deux pulsations, et toujours après un très-petit nombre. Il était évident que si la matière peccante n'était pas rappelée aux articulations, on ne pouvait pas le sauver. Toutefois, l'extrême difficulté qu'il y avait à l'y rappeler n'était pas moins évidente dans cet état de faiblesse, et sur un sujet qui tenait pour

(1) In coac., n. 1, apud Marinell.

certain que tout ce qu'on ferait serait inutile ; c'est pourquoi je dis à l'écart à ceux qui avaient intérêt à le savoir, qu'il était dans un danger extrême; et ayant aussitôt dicté une lettre, je le fis savoir, par un courrier, aux fils de son frère, qui étaient des personnages très-considérables. Au reste, rien de ce que nous avions établi qu'on ferait dans la consultation, ne fut négligé sur ses entrefaites, ni dans la suite, autant pourtant que les forces du malade le permirent, et que nous pûmes l'obtenir de lui à force de prières. Et déjà le genou commençait à se tuméfier de nouveau, le jour où nous remarquâmes que le pouls était aussi devenu un peu meilleur. Mais bientôt, la nature s'épuisant, tous les symptômes commencèrent de nouveau à empirer, et, malgré tous nos efforts pour nous y opposer, la difficulté de la respiration augmenta, la tête fut appesantie dans l'assoupissement, et des convulsions attaquèrent non-seulement les parties intérieures, mais encore les membres. Ce cardinal, homme du premier mérite, excellent pontife, grand protecteur des lettres, fut enlevé d'une manière insensible en très-peu de jours, au milieu de ces symptômes, à tous les gens de bien qui le pleurèrent, le 10 août de l'an 1722, presque à la même époque où mourut son frère sérénissime, qui était aussi un excellent prince, et également sujet à la goutte.

Examen du cadavre. Comme on devait embaumer le cadavre la nuit suivante, pour pouvoir lui

rendre les derniers devoirs à la manière des anciens, j'envoyai un élève, que j'avais exercé, pour enlever les viscères, et pour les examiner attentivement chacun en particulier; car je n'eus pas le courage d'assister moi-même à cet examen. Je m'informai de tout bientôt après avec soin auprès de lui, et auprès du médecin dont il a été parlé précédemment. Or voici ce à quoi se réduit ce que tous les deux me rapportèrent. Dans le ventre, l'épiploon était très-gras, et le mésentère, ainsi que les petits intestins étaient chargés d'une grande quantité de graisse; l'estomac était ample, mais ses tuniques se trouvaient extrêmement amincies; le foie lui-même était en bon état, il est vrai; mais sa vésicule était petite, et ses tuniques si minces et si flasques, qu'elles se rompirent au toucher, et laissèrent sortir un calcul arrondi, assez gros relativement à la petitesse de la vésicule, dans laquelle il était renfermé tout seul sans bile. Les reins étaient plus gros que dans l'état naturel; mais celui du côté droit était extrêmement volumineux, en sorte qu'avec la graisse dont il était couvert, il égalait presque la grosseur de la tête. Il renfermait jusqu'à onze pierres, grosses pour la plupart, et rameuses. Celui du côté gauche en renfermait une seule, qui était également rameuse et assez grosse. Ces calculs ne ressemblaient à rien tant qu'à du corail noir par leur couleur et par leurs veines. Car on me les apporta pour me les faire voir, et il faut qu'ils

n'aient point été vus par ceux qui ont dit qu'ils étaient semblables à ceux qu'Alghisi (1) a dessinés dans sa troisième table. Du reste, la substance des reins, qui les embrassait immédiatement et étroitement, était dure et calleuse. A l'ouverture de la poitrine, on ne trouva rien dans les poumons qui fût contre nature; mais le tronc de la trachée artère avait des cartilages qui étaient très-durs, et qui ne cédaient pas facilement quand on les serrait avec la main. On avait également remarqué ce genre de lésion dans les artères iliaques, et dans le voisinage du tronc de l'aorte, d'où celles-ci naissent. Il ne manquait pas non plus dans le thorax; mais il devenait d'autant plus manifeste, que l'aorte s'éloignait davantage du cœur. Celle-ci était en outre beaucoup plus grosse qu'elle n'aurait dû l'être dans la poitrine. Il n'y avait aucune concrétion polypeuse dans le cœur, qui contenait à peine quelque peu de sang écumeux. Mais il n'y avait pas non plus beaucoup de sang dans tout le corps, excepté dans les tégumens de la tête, d'où il s'écoula en assez grande quantité pendant qu'on les coupait. A l'ouverture du crâne, outre la sérosité qu'il contenait, on remarqua que toute la substance du cerveau était très-molle.

11. Outre ce qui était manifeste, il y avait, sur ce corps, des causes cachées trop nombreuses et

---

(1) Litotomia.

trop puissantes qui s'opposaient à ce que la nature et l'art rappelassent la matière arthritique aux articulations.

En effet, la grande mollesse du cerveau était indiquée par des symptômes antérieurs, la lourdeur de la tête, la dureté de l'ouïe, et le penchant au sommeil. Toutefois croirez-vous qu'il fût devenu assez mou pour ne pouvoir déjà presque plus remplir sa fonction principale, et pour être très-propre à recevoir une certaine quantité de sérosité arthritique; d'où résultèrent ces convulsions externes et internes, desquelles dépendaient l'anxiété de la région précordiale, et l'extrême difficulté de respirer, malgré l'état sain des poumons, dans l'intérieur desquels Joerdens (1) ne remarqua non plus rien de morbide dans un cas analogue? Mais comment l'aorte, qui était plus grosse que dans l'état naturel, et pourvue de tuniques très-dures, ainsi que les branches iliaques, pouvait-elle pousser la matière peccante dans les membres supérieurs et inférieurs? Certes elle était beaucoup plus propre à ralentir de temps en temps le mouvement du sang; à quoi il faut rapporter et les défaillances, et ce dernier accès, et l'intermittence du pouls, attendu surtout que les forces du cœur étaient affaiblies, comme le prouvait la faiblesse du pouls, et ce qui n'était pas sans cause, puisqu'elles ne pouvaient

---

(1) Act. N. C., tom. 4, append. n. 5 in fin., §. 5.

pas être entretenues par un cerveau comme celui-là. A cela se joignait que le cœur et les artères qui n'auraient même pas pu faire circuler un sang excellent et vif, à cause de la faiblesse du premier et de la dureté des secondes, avaient à agir sur un sang languissant et impur, comme le démontrent ce grand nombre de dispositions contre nature qu'on trouva dans le ventre, sans parler du genre de vie du sujet, qui ne faisait à la fin aucun exercice actif. Car d'abod un estomac aussi relâché, et ayant des tuniques aussi affaiblies, ne pouvait pas bien digérer les alimens. Ensuite les intestins ne pouvaient pas non plus faire très-bien le chyle; car le calcul biliaire assez gros, et la petitesse de la vésicule, ainsi que la constipation de longue durée, indiquent que ces viscères ne recevaient déjà point de bile de la vésicule, et que depuis long-temps ils en avaient reçu qui n'était pas bonne, et en petite quantité seulement : au reste, vous comprenez combien cette constipation s'opposait à ce que le sang se purifiât. Enfin la purification dont un sang comme celui-là avait surtout autant de besoin que dans aucun autre cas, se faisant principalement par la peau et par les reins, qui croira qu'ici où elle ne se faisait point par la peau, puisque le corps était en repos, elle se faisait assez bien par les reins, qui étaient si lourds et en partie calleux? Moi qui ai cité ailleurs (1) une cause du phénomène, et

(1) Epist. 40, n. 3 et 5.

qui l'ai confirmée principalement sur les sujets gras, je n'ignore pas combien souvent les calculs des reins coexistent avec la goutte, et je sais qu'ils sont cause que le sang des goutteux se purifie moins bien, et que c'est ainsi que la matière de pas la goutte augmente.

Cependant je ne voudrais pas que vous tirassiez de là la conséquence que sur tous ces sujets cette matière est moins susceptible d'être portée aux articulations, ou que, si par hasard elle a abandonné celles-ci pour se porter en dedans, elle ne peut pas y être rappelée. Je me souviens même que quand ce sénateur de Bologne, dont il a été parlé plus haut (1), et qui, outre la goutte, était affecté de calculs rénaux, éprouvait par hasard une tuméfaction des genoux et des mains (effet de la première affection), et que bientôt après la tuméfaction et la douleur se dissipaient presque entièrement tout-à-coup sans cause manifeste, tandis que la difficulté de respirer qui s'ensuivait effrayait tout le monde; je me souviens, dis-je, qu'Albertini rappela pourtant aux articulations la matière peccante avec les mêmes moyens dont je me servis inutilement sur le cardinal. C'est que l'âge n'était pas le même, et que dans son cas il n'existait ni chagrin, ni lésions du cerveau et de l'aorte; et, quoique des calculs fussent rendus de temps à autre, ils n'étaient cependant pas comparables à ceux dont je parle.

(1) N. 8 in fin.

12. En effet, d'abord ceux-ci avaient la forme du corail; ce à quoi vous devez faire attention, moins pour en être étonné, que pour connaître la cause et l'effet de ces calculs. Car vous lirez dans le *Sepulchretum* qu'on trouva dans le rein des calculs qui ressemblaient non-seulement à du corail (1), mais encore à une souris (2). Au reste Eustachi, qui a publié la première de presque toutes les observations d'un calcul coralliforme, a suffisamment fait connaître (3) la cause d'une forme de cette espèce, d'après laquelle Piccolhomini (4) expliqua aussi ensuite la forme d'une souris que présentait un calcul dont il a donné la description. Si l'histoire de ce dernier calcul eût été rapportée dans le *Sepulchretum* d'après l'auteur lui-même, les lecteurs n'ignoreraient pas après quels symptômes il avait été trouvé.

Ainsi de même que la matière des calculs s'arrête dans le bassinet et au commencement de l'uretère, de même elle prend une forme qui représente le corps et la tête d'une souris, ou le tronc du corail; et de même qu'elle se fixe dans les petits tubes qui aboutissent au bassinet, de même elle représente la queue et les jambes de la souris, ou les branches du corail. Or la plupart des voies

---

(1) L. 3, s. 22, obs. 26, §. 6.

(2) *Ibid.*, obs. 21, §. 4 et seq.; et s. 25, obs. 20; et s. 28, obs. 26.

(3) *Vid.* §. 4 cit.

(4) L. 2 anat. prælect. 23.

de l'urine, ou toutes celles que j'ai nommées, se trouvant assiégées par un calcul de cette espèce, et les plus petits organes contigus qui servent à la séparer du sang étant comprimés, vous comprenez assurément comme la sécrétion de ce liquide ou son excrétion doivent diminuer, ou comme celle-ci doit même être entièrement empêchée, et comme, si aucun secours n'est porté par la nature, ou par l'art, ou par l'une et l'autre, une hydropisie, ou une autre grande affection doivent commencer à se développer.

Vous voyez donc par quelle cause l'hydropisie avait commencé à se former sur le grand personnage en question, lorsque l'art employant un remède très-énergique pour chasser l'urine, débarrassa un peu les voies assiégées, et, ce qui est le principal, dilata outre mesure celles qui ne l'étaient point encore, au point que l'urine s'écoula alors copieusement, et qu'elle s'écoula plus tard en assez grande quantité par le secours de la nature, qui transporta ensuite plus souvent et plus abondamment aux articulations la matière qui aurait ajouté de nouvelles branches aux calculs. Mais quoique quelques petits tubes se fussent conservés ouverts et forts larges, cependant plusieurs se trouvèrent entièrement remplis et embarrassés par les branches des calculs, et étaient tout-à-fait inutiles; et, ce qui est plus remarquable, la substance des reins qui les environnait immédiatement, qui était dure comme eux, et qui était devenue cal-

leuse par l'effet d'une compression continuelle, était également inutile. Cet état faisait que la plus grande secousse du corps ne produisait aucune douleur dans les reins, attendu surtout que l'adhérence très-étroite des petits tubes aux branches des calculs empêchait l'agitation de ceux-ci, comme vous apprendrez par le *Sepulchretum* (1) qu'elle l'empêcha sur d'autres sujets, chez lesquels de grosses pierres semblables à du corail étaient *plantées comme un clou*, et immobiles dans les reins.

Mais croirons-nous que tant de parties de la substance des reins étant devenues calleuses, et par conséquent inutiles, leurs fonctions n'en souffrirent point? Ces calculs en outre étaient nombreux et volumineux, en sorte qu'il fallait nécessairement que le reste de la substance des reins, qui n'était pas endurcie, fût en partie surchargée par leur poids, et en partie tiraillée; ce qui faisait qu'elle ne pouvait certainement pas remplir parfaitement ses fonctions en séparant du sang les parcelles inutiles et nuisibles, qu'elle en sépare d'ailleurs ordinairement. Enfin ces calculs se trouvaient dans les reins d'un sujet, dans la vésicule biliaire duquel un autre calcul était contenu, et par conséquent sur un sujet chez lequel la séparation de ces parcelles était encore plus nécessaire, comme je l'ai dit plus haut (2).

---

(1) Cit. obs. 20 et 26.

(2) N. 11.

A la vérité, je n'ignore pas que des calculs peuvent facilement se développer dans la vésicule biliaire sur les mêmes corps qui sont sujets à ceux des reins; c'est même ce que j'ai avoué autrefois dans une autre Lettre (1), où j'ai parlé de ceux qui furent trouvés sur ce grand cardinal; et je n'ai rien tant à cœur que de rapporter un assez grand nombre d'observations d'auteurs qui en ont rencontré dans les deux endroits en même temps. Car, outre ces histoires si nombreuses que vous trouverez indiquées ailleurs (2), et outre cette observation célèbre qui est citée par l'illustre Pohl (3), et qu'on pourrait ajouter au *Sepulchretum*, je me souviens d'en avoir lu six dans le *Sepulchretum* lui-même, et toutes les six dans le troisième livre (4), où il y en a entre autres une de Grembsius, qui s'accorde encore avec celle que j'ai décrite ici, en ce qu'on ne trouva *point de bile* dans la vésicule. Mais aucun de ces sujets, que je sache, n'était affecté de la goutte; et si quelqu'un l'avait été, il n'avait pourtant pas des lésions aussi nombreuses ni aussi graves dans les vaisseaux et dans les viscères.

13. Il est encore d'autres vices qui se manifes-

(1) Epist. anat. 1, n. 48.

(2) Epist. 37, n. 43.

(3) Dissert. de prost. calcul. affect., §. 7.

(4) S. 22, obs. 1; s. 23, obs. 4, §. 10; s. 24, obs. 2, §. 12; obs. 6, §. 4; obs. 10 secunda, §. 4, et s. 25, obs. 9, §. 5.

tent quelquefois dans les articulations, comme celui que j'ai vu sur une femme, dont la dissection mérite, par plus d'une cause, de vous être rapportée ici.

14. Une vieille femme, mère de plusieurs enfans, avait été attaquée d'apoplexie environ trois mois auparavant. Celle-ci avait été suivie d'une paralysie des deux membres du côté droit, de telle sorte cependant que la faculté du sentiment s'y était maintenue entière, et que celle du mouvement pouvait s'y exercer légèrement; mais à la fin une espèce d'assoupissement s'y étant jointe, et la parole étant devenue moins prompte, elle avait été portée à l'hôpital, où elle était morte insensiblement après le commencement de décembre de l'an 1746. Parmi un grand nombre d'objets que je remarquai sur son cadavre, en le disséquant pendant plusieurs jours, voici principalement ceux qui appartiennent à ce sujet.

Examen du cadavre. Dans le ventre, l'utérus était si court, que de son orifice à son extrême fond il y avait à peine deux travers de doigt, même extérieurement; mais il était contracté sur lui-même et ramassé dans sa totalité, de manière à représenter une petite balle légèrement déprimée par-devant et par derrière, et il avait des parois trop épaisses proportionnellement. En coupant la substance de ces parois, je vis qu'elle était livide, et je jugeai qu'elle n'était pas saine. La grosse extrémité de l'une des trompes était non-seulement

imperméable, mais encore entièrement confondue avec l'ovaire, qui, ainsi que l'autre, était dur, et avait une surface en quelque sorte marquetée. Dans la poitrine, le cœur contenait de grosses concrétions polypeuses. Une grande sugillation se montra extérieurement et intérieurement sur les tégumens de la tête, à l'endroit où ils couvraient la tempe gauche, quoique la mort n'eût été précédée, ni suivie de près d'aucun froissement, ni d'aucun coup à la tête, autant qu'on put le savoir en prenant des informations. Contre ce que l'hémiplégie avait indiqué, je ne trouvai aucune lésion dans tout l'hémisphère gauche du cerveau; mais dans celui du côté droit je remarquai d'abord que les vaisseaux qui rampent à travers la pie-mère, surtout à l'endroit où ils répondaient au sommet de la tête, étaient fort engorgés de sang, et je vis à travers la même méninge comme de l'eau qui aurait été mêlée avec des molécules d'air; cette eau existait réellement, mais elle était en si petite quantité, que cette méninge ne suivait pas facilement les doigts quand on la tirait. Ensuite je trouvai un vice singulier et assez grave dans la substance même du cerveau; il était vers le sommet, et il avait trois ou quatre doigts dans le sens de la longueur de la tête, et autant dans le sens de sa largeur à l'endroit où il était le plus large; car il était beaucoup plus étroit dans quelques endroits. Or il commençait au bord supérieur de l'hémisphère, là où il est fort près de l'hémi-

sphère gauche, et de là il s'étendait en largeur : il ne descendait pas plus d'un doigt en dedans, à partir de la surface du cerveau qu'il occupait. Toute la substance du cerveau, qui a été indiquée dans l'un et l'autre siége, était d'une couleur rouge mêlée d'un brun sale, et d'une mollesse non moins grande que si elle eût été coupée et pétrie pendant long-temps et avec force avec un gros couteau de manière à être rendue presque diffluente. Cependant elle n'était point fétide. Pour le reste du cerveau, il n'offrit rien contre nature aux recherches que je fis avec beaucoup de soin, si ce n'est qu'il était fort mou quand on le comparait avec le cervelet et la moelle allongée; de telle sorte que je ne trouvai même pas de l'eau épanchée dans les ventricules, bien que la glande pituitaire fût très-contractée et affaissée.

Enfin, comme je ne voyais point de mucilage dans le genou gauche, que je disséquai pour faire aux spectateurs extrêmement nombreux, qui avaient vu aussi les objets précédens, la démonstration des ligamens intérieurs, des cartilages et des glandes, je commençai à examiner toutes les parties avec plus d'attention; elles étaient assez lisses, et je remarquai que la couche cartilagineuse de la partie de la rotule qui répondait au condyle externe du fémur, était comme usée, et offrait de petits sillons parallèles, peu profonds, comme si quelqu'un eût appliqué sur elle la pointe d'un scalpel, qu'il aurait promenée plusieurs fois

de haut en bas. Quant à la couche du condyle, que je nommais tout à l'heure, elle était tellement amincie dans la partie qui répondait à cette portion de la rotule, qu'elle paraissait un peu livide à cause de l'os qu'on voyait à travers elle. Mais ce qui était surtout remarquable, c'était un grand nombre de globules, dont les cinq plus gros étaient presque tout aussi volumineux que des grains de raisin médiocre, et dont les autres, qui étaient au nombre de plus de vingt, se trouvaient ou un peu ou beaucoup plus petits que les premiers ; ils étaient tous blancs et d'une surface lisse ; tous étaient séparés les uns des autres, et saillans dans l'intérieur de l'articulation ; ils étaient attachés et même confondus par une petite partie, les plus petits avec le ligament capsulaire vers ses côtés inférieurs, de manière que quelques-uns étaient disposés en une ligne oblongue, et les plus gros avec la couche cartilagineuse, ou plutôt avec le bord de quelque glande mucilagineuse qui couvrait étroitement la couche cartilagineuse dans quelques parties des os qui appartenaient à la cavité de l'articulation ; mais les uns étaient entièrement osseux, et les autres contenaient un noyau osseux sous une écorce cartilagineuse. Comme je voulais chercher aussi dans l'autre genou, pour voir si par hasard il y avait de ces globules, et s'ils manifesteraient mieux leur origine, je fus fâché de ce qu'on l'avait déjà enterré avec la plupart des autres parties.

15. Au reste, quelle que fût leur origine, il est une chose certaine, c'est que s'ils étaient nés des glandes mucilagineuses, ils avaient pu nuire à l'articulation en diminuant la sécrétion du mucilage, et que s'ils étaient nés d'autres parties, ils lui auraient été très-nuisibles en grossissant, s'ils ne l'avaient pas été jusqu'alors (ce qu'on ne put pas savoir d'une manière certaine). Bien plus, si par hasard quelqu'un disait qu'un de ces globules osseux, très-petit, ayant été arraché de sa place par le mouvement du genou, se plaça entre le condyle et la rotule, et produisit sur les cartilages de l'un et de l'autre les vices qui ont été indiqués, celui-là ne parlerait pas tout-à-fait contre la vraisemblance. Toutefois je me souviens qu'en examinant au même endroit les genoux de je ne sais quel homme, je trouvai que la couche cartilagineuse du même condyle était comme légèrement corrodée dans la partie qui couvre la rotule, et dans un espace qu'aurait pu couvrir l'ongle du plus petit doigt, et dans d'autres petits espaces voisins; et néanmoins on ne voyait aucun vice sur la rotule, ni ailleurs dans tout le corps, loin qu'il y eût aucuns globules.

J'ai cru devoir d'autant moins omettre la description de ces globules, qu'il me semble n'avoir lu (1) aucun auteur qui ait fait mention d'une maladie du genou de cette espèce. Cependant il

(1) *Vid.* Epist. 69, n. 13.

a paru, pendant que je revoyais ceci, une observation de l'illustre de Haller (1), qui est assez semblable à la mienne, mais dans une autre articulation. En effet, en examinant les articulations de la mâchoire inférieure avec les os des tempes sur une femme décrépite, chez laquelle plusieurs artères, et quelques valvules du cœur offraient des écailles osseuses, ou des commencemens d'écailles, il vit que l'une d'elles était *dépouillée de la couche cartilagineuse, et que presque la moitié du cartilage interarticulaire était détruite et perforée ; le même frottement qui avait détruit la couche, l'avait changée en près de vingt globules à demi osseux, et librement rassemblés dans la cavité de la capsule.* Cette disposition extraordinaire n'existait point dans l'autre articulation ; mais tout y était dans l'état naturel. Si l'auteur eût donné plus de détails, je vous les ferais connaître, afin que vous pussiez comparer le tout avec mon observation ; mais il ne put pas savoir lui-même d'une manière certaine, à ce qu'il paraît, quelle incommodité il en était résulté pour la femme.

Mais je n'ai pas lu non plus beaucoup d'auteurs qui aient parlé de ce genre d'altération de la substance du cerveau, que je trouvai sur la vieille femme dont il a été question, comme je l'avais observé à peu près sur un très-petit nombre d'autres sujets (2). D'ailleurs la paralysie n'est pas très-

(1) Progr. de indurat. corp. hum. partib., §. 5.

(2) Epist. 5, n. 6 ; et Epist. 9, n. 16, 18.

fréquente, non pas dans le côté opposé à la lésion du cerveau, mais dans le côté soujacent. C'est pourquoi vous pourrez ajouter cette observation à ce petit nombre d'autres que j'ai citées ailleurs (1) comme des exceptions, parmi un très-grand nombre de cas, qui leur sont opposés, à moins que vous ne disiez par hasard qu'ici la lésion ne fut pas subite, ou qu'elle se trouvait éloignée des parties du cerveau (savoir les ventricules et les protubérances qu'ils renferment), dont la lésion subite donne principalement lieu à une hémiplégie qu'on observe ordinairement dans le côté opposé. Cependant il n'est pas facile d'établir si l'on peut dire cela de l'observation rapportée par le médecin napolitain Curtius, et que j'ai citée ailleurs (2). En effet, le côté droit étant paralysé par suite d'une apoplexie, il vit une altération de la substance du cerveau peu différente de celle dont je parlais tout à l'heure, non pas dans l'hémisphère gauche, mais dans l'hémisphère droit tout entier, de telle sorte que les méninges elles-mêmes étaient changées en une substance muqueuse; quoiqu'on puisse trouver qu'il reste quelque doute, attendu qu'il ne dit rien des cuisses de la moelle allongée, qui se prolongent pour former ces protubérances.

16. Il y a une si grande analogie entre la goutte, dont il a été principalement question dans cette

---

(1) Epist. anat. 13, n. 25.
(2) Epist. 9, n. 19.

Lettre, et le rhumatisme, que ce n'est que tard que les médecins ont distingué l'une de l'autre, quoique cette distinction n'ait pas été faite assez tard, pour qu'elle l'ait été, pour la première fois, vers le milieu du siècle précédent, comme le disent quelques auteurs, qui ne se souviennent pas de Baillou (1). Quant au rhumatisme, il n'en est fait aucune mention particulière dans le *Sepulchretum*, pas même à l'endroit où il aurait été le plus convenable d'en parler, savoir vers la fin de la onzième section de ce quatrième livre, qui appartient aux douleurs des *parties externes*. Cependant je n'en suis pas étonné, puisque je me souviens à peine d'avoir lu une dissection de rhumatique autre que celle dont j'ai connaissance d'après Drelincourt, et dont Havers fait mention dans son ostéologie (2), dissection dans laquelle Drelincourt *vit une gélatine concrétée sur la surface des muscles, où elle avait l'épaisseur de deux ou trois ducats*. Cette observation pouvait être rapportée dans cette petite partie de la section du *Sepulchretum*, que j'ai indiquée, qui est très-courte et composée en grande partie d'histoires rapportées ailleurs, et qui se termine par une qui avait déjà été décrite (3) dans une seule et

---

(1) *Vid.* ejus librum de rheumatismo, et quæst. medic. illi adjectam.

(2) Disc. 4, ubi de rheumatismo.

(3) Obs. 7, §. 11 et 7.

même page. Pour moi, qui ai traité ailleurs des objets relatifs aux autres parties de la même section, pour ne point paraître avoir entièrement omis cette dernière petite partie, j'ajouterai ici deux observations de Médiavia, dont la première appartient aux douleurs des parties externes, et dont l'autre semblerait avoir appartenu au même sujet, si la dissection n'avait fait connaître la vérité.

17. Un jeune homme, orfèvre, avait été tourmenté par une douleur située au côté droit des lombes et qui ne cédait à aucun remède. L'année s'étant ainsi écoulée, le côté gauche des lombes avait déjà commencé aussi à être douloureux, et il existait au cou des douleurs qui semblaient rhumatismales, lorsqu'il s'y joignit l'impossibilité de remuer les jambes, une hydropisie et une tympanite, et enfin la mort vers le milieu d'avril de l'an 1753.

Examen du cadavre. Il ne fut permis de disséquer que les parties externes du cadavre qui avaient été le siége de la douleur extrêmement opiniâtre des lombes. C'est pourquoi, après avoir détaché la peau de celles-ci, et la membrane adipeuse, dans les cellules de laquelle on voyait un peu d'eau, et avoir enlevé ce gros tendon qui donne naissance au muscle très-large du dos, on ne remarqua aucune lésion sur ce tendon ni de l'un ni de l'autre côté; et lorsqu'on fut parvenu à ce gros corps charnu qui forme l'origine commune des muscles sacro-lombaire et très-long du dos, voilà

qu'on aperçoit une couleur insolite, telle que celle que nous voyons sur les vieilles armoires de bois de noyer; cependant elle n'existait pas dans la totalité du corps, mais seulement dans une étendue d'environ cinq travers de doigt en long et en large; elle pénétrait d'ailleurs si profondément de la surface à l'intérieur, qu'on la voyait également sur les muscles soujacens, sacro-lombaire et carré des lombes. Au reste, les fibres étaient extraordinairement relâchées et cédaient avec facilité dans tout ce trajet que j'ai indiqué, et elles se trouvaient persemées d'un très-grand nombre de petits grumeaux de sang intermédiaires. Tous les vices que j'ai indiqués étaient d'autant plus apparens que les muscles étaient plus près de l'épine; mais, hors de cet espace lombaire, on ne remarqua sur les muscles ni couleur ni rien autre chose qui fût contre nature. Bien plus, il n'existait même pas de douleur très-forte là où ces vices se trouvaient. Voilà tout ce qu'on trouva dans les deux côtés des lombes, mais d'une manière beaucoup plus légère dans le côté gauche.

18. Je vois que vous me demandez ici deux choses, d'abord d'où dépendait cette impossibilité de remuer les jambes, ensuite d'où provenaient les douleurs du cou. Quant à celles-ci, vous en conjecturerez sans difficulté la cause, si, vous souvenant de mes observations (1), que j'ai également con-

---

(1) Advers. anat. 2, animad. 15 in fin.

firmées les années suivantes, vous n'ignorez pas que les muscles très-longs qui étaient viciés ici à leur origine, s'étendaient du dos au cou sur tous les sujets sur lesquels j'ai fait cette recherche. Mais, pour l'impossibilité de remuer les jambes, rien n'empêche de soupçonner qu'elle dépendait peut-être de ce que les lésions observées aussi sur les muscles carrés des lombes, et qui étaient d'autant plus considérables qu'elles approchaient davantage des vertèbres, purent s'étendre à la fin aux nerfs qui forment les nerfs cruraux, et à plus forte raison aux muscles psoas eux-mêmes, puisque ces lésions se portaient de l'extérieur à l'intérieur; car ce qui prouve, attendu qu'on n'eut pas la faculté d'examiner le ventre, qu'elles ne s'étaient pas portées de l'intérieur à l'extérieur, c'est qu'il ne fut question d'aucunes plaintes relatives aux reins, ni d'aucuns signes d'une lésion de ces viscères, et que les jambes s'affaiblirent, non pas au commencement de la maladie, mais lorsqu'elle avait déjà fait de longs progrès.

19. Recevez actuellemement l'autre observation, qui, quoique paraissant appartenir à des douleurs externes, appartenait cependant en effet à l'intérieur, d'après ce qu'on trouva, et mérite d'autant plus par cette raison de ne point être passée sous silence.

20. Un moine de Padoue âgé de soixante-dix ans au moins, avait commencé à éprouver, après une fièvre accompagnée de froid, des douleurs,

qu'on croyait dépendre de ce qu'on appelle fluxions. Ces douleurs semblaient avoir leur siége dans les muscles situés autour de l'un des os innominés, et un peu plus haut à la partie antérieure; elles étaient tantôt plus, tantôt moins fortes, de sorte qu'elles ne l'empêchaient pas de marcher. Après les avoir supportées pendant deux ou trois ans, il mourut enfin par leurs progrès, vers le milieu de juillet de l'an 1737, une tumeur dans laquelle on sentait une matière fluctuante s'étant manifestée à l'une des aines la veille de sa mort.

Examen du cadavre. Les parois de l'abdomen ayant été incisées à l'endroit de la tumeur pour chercher d'où cette matière était sortie, on trouva, contre toute attente, une grande quantité de pus entre le péritoine et l'os innominé, qui était couvert à cet endroit par les muscles que je nommerai bientôt.

21. Vous penserez que cette observation est d'autant plus digne d'attention de la part des médecins, que les maladies internes peuvent en imposer plus facilement sous l'apparence de fluxions, et dégénérer en abcès de cette espèce, et qu'elles se cachent peut-être plus souvent qu'on ne le croit sous ce masque. Il est certain qu'un seul chirurgien a vu trois fois ce cas; c'est le célèbre Bénévoli (1), qui ajoute que la même chose a été également observée par Quercius, et qui explique

---

(1) Due relaz. chir., *vid.* 1.

savamment de quelle espèce sont les tumeurs placées près des muscles que nous appelons psoas, ou iliaques internes, comment elles peuvent être la cause de contractions incommodes aux cuisses, et comment, quand elles tombent à la fin en suppuration, elles peuvent envoyer le pus au haut des cuisses. Mais vous verrez ces détails plus au long dans l'auteur lui-même. En attendant, adieu.

LVIIIe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE.

De la Maladie Vénérienne.

1. Dans les Lettres que je vous ai écrites jusqu'ici, je vous ai communiqué un très-grand nombre d'observations qui sont relatives à la maladie vénérienne. C'est pourquoi il n'y a pas de raison pour que vous vous étonniez, si je dis qu'il m'en reste à peine quelqu'une, que je décrirai dans celle-ci. Mais si vous jetez les yeux sur les Lettres que je vais citer immédiatement, vous verrez que je vous ai satisfait, puisque je n'ai point négligé de faire mention de cette affection à l'occasion d'autres maladies qui dépendaient d'elle, ou qui coexistaient avec elle, et que je n'ai point omis non plus les lésions intérieures qui semblaient produites par elle.

2. En effet, en parlant dans la première Lettre (1) de douleurs atroces de la tête, j'ai fait connaître quelle lésion existait dans les méninges, au cerveau et au cervelet; et en traitant de l'épilepsie dans la neuvième (2), j'ai dit quels étaient les vices du cerveau et du crâne. Dans les quarante-

(1) N. 14.
(2) N. 23.

deuxième (1) et quarante-quatrième (2), il est question de lésions qui furent remarquées ou sur l'épiglotte seulement, ou sur d'autres cartilages du larynx, et sur la trachée-artère; et les mêmes Lettres (3) (4) font mention de vices intérieurs de l'aorte, en sorte qu'il est moins étonnant, cela admis, qu'il soit dit, dans la dix-huitième (5), que cette artère avait pu se dilater en un anévrisme, et, dans les quarantième (6), vingt-septième (7) et cinquante-troisième (8), que l'anévrisme, ou l'aorte elle-même avaient pu se rompre. Il est question d'un poumon purulent dans la dix-huitième (9), et surtout dans la vingt-deuxième (10); il est dit, dans les quatrième (11), quarante-deuxième (12), quarante-quatrième (13) et quarante-huitième (14), que les reins, ou d'autres organes urinaires étaient purulens, ou lésés d'une autre manière. D'un autre côté la quarante-septième (15) fait mention d'une excroissance dans l'utérus, ainsi que d'une cicatrice au bas du vagin près de l'urètre. Il est parlé dans

(1) N. 39, 40.
(2) N. 15.
(3) N. 39.
(4) N. 3.
(5) N. 25.
(6) N. 29.
(7) N. 28.
(8) N. 7.
(9) N. 25.
(10) N. 10, 11, 15.
(11) N. 19.
(12) N. 2, 40.
(13) N. 15, 27.
(14) N. 32.
(15) N. 28.

la quarante-quatrième (1), d'une humidité et d'une rougeur insolites de l'urètre chez l'homme; et la même Lettre (2), ainsi que la quarante-deuxième (3), parlent du rétrécissement de l'urètre dans quelques endroits et de sa contraction, tandis que ces deux dernières (4), (5), la quatrième (6) et la quarantième (7) font mention d'excroissances, ou de restes d'une excroissance dans l'urètre. Pour omettre la cinquante-deuxième (8), il est question dans la huitième (9), la vingt-septième (10), la quarante-deuxième (11), et la quarante-quatrième (12), de la destruction de tous, ou d'une partie des grands canaux, et enfin cette dernière fait mention d'autres traces (13) de lésions de l'urètre, ou de son inflammation (14) à l'endroit où la glande de Littre l'entoure, ou de l'endurcissement (15), ou de l'atrophie (16) de l'une des glandes de Cowper, ou du mauvais état (17) des orifices des conduits de l'une et de l'autre, ou de l'obstruction des orifices des conduite qui ap-

(1) N. 3, 5, 7.
(2) N. 10.
(3) N. 39, 40.
(4) N. 7, 10, 18.
(5) N. 39.
(6) N. 19.
(7) N. 29.
(8) N. 30.
(9) N. 6.
(10) N. 28.
(11) N. 39, 40.
(12) N. 7, 9, 12.
(13) N. 9, 14.
(14) N. 15.
(15) N. 3.
(16) N. 12.
(17) *Ibid.*

portent (1) le sperme, ou enfin de l'atrophie et du dessèchement (2) des vésicules séminales.

3. Au reste, les observations des lésions que j'ai indiquées ne sont pas les seules que je vous aie envoyées ; mais j'ai encore parlé fort au long, surtout dans les deux Lettres que j'ai citées fort souvent, la quarante-deuxième et la quarante-quatrième, de certains vices qui accompagnent la maladie vénérienne, ou qui la suivent, savoir de la gonorrhée, et de ce qu'on appelle caroncules de l'urètre. En effet, je n'ai point négligé de dire dans cette quarante-deuxième Lettre (3) ce que d'autres ont senti, ou vu, et ce qu'il m'est arrivé de voir moi-même relativement à ces caroncules. Pour les gonorrhées, comme la quarante-quatrième Lettre y est consacrée tout entière, j'ai rapporté par ordre ce que les autres et moi avons vu sur les différens siéges de cette maladie, sans omettre certaines autres choses qui lui sont relatives. Ainsi, comme je ne veux rien répéter, il me reste à décrire ici trois ou quatre observations qui me restent par hasard sur cette affection. Les deux premières sont de Valsalva.

4. Une femme qui avait passé sa cinquantième année, ressentit une douleur à la mâchoire inférieure pendant qu'elle avait un écoulement de

(1) N. 7.
(2) *Ibid.*
(3) N. 38 et seq.

sang tellement abondant, que plusieurs personnes songeaient à le diminuer avec un fer rouge, s'il ne se fût enfin arrêté de lui-même. Peu de temps après elle commença à éprouver des douleurs aux os; et, après les avoir éprouvées pendant long-temps, elle se mit à se plaindre, toutes les fois qu'elle se remuait, que tous ses os se brisaient; et effectivement les assistans entendaient alors un bruit aux articulations. Outre cela il arriva ensuite que les os des membres inférieurs commencèrent à se fléchir, comme s'ils eussent été de cire, et à être douloureux même par un léger mouvement.

Examen du cadavre. Enfin lorsqu'elle fut morte, on trouva les os innominés, ceux de la cuisse et de la jambe, et ceux qui forment la voûte du crâne, flexibles comme s'ils eussent été du papier un peu gros; ils étaient spongieux à leur surface, mais ils se trouvaient cariés à leur centre en quelques endroits.

5. Valsalva a omis d'écrire par où ce sang abondant, dont il est question au commencement de l'histoire, s'écoulait. Mais j'ai appris de ceux qui avaient vu autrefois la femme avec lui et pendant sa vie et après sa mort, qu'elle avait un abcès à l'un des côtés du cou, de sorte que je conjecture que c'est par cet abcès qu'il s'écoula. Les mêmes personnes ajoutèrent que quelques autres os encore, entre autres quelques côtes, et les os des pieds, étaient flexibles sur le cadavre, et qu'ils avaient reçu le scalpel comme des cartilages; tan-

dis que tous les os qui cédaient à la flexion ou à la compression, avaient rendu, au moment où on exerçait celle-ci, une humeur qui était comme du sang délayé. J'ai vu moi aussi ensuite ces os; car Valsalva les avait conservés. Les os oblongs étaient bien courbés en forme d'arc, tandis que ceux qui formaient la voûte du crâne étaient déprimés de manière à présenter une surface plane; et tous avaient une couleur sale (parce qu'on n'avait pas pu les nettoyer dans la substance intime) et une mauvaise odeur, et ils graissaient les mains quand on les touchait. Mais comme il y avait déjà long-temps qu'ils étaient gardés, je ne pus pas voir quelques objets que j'aurais cherchés s'ils eussent été frais, même sur le cadavre; entre autres choses, j'aurais cherché comment leurs têtes se trouvaient dans les articulations, c'est-à-dire si elles étaient plus ou moins couvertes de mucilage, à raison de ce bruit que les assistans entendaient dans ces parties lorsque la la malade les remuait, et surtout dans quel état étaient les parties génitales sur une femme que l'on disait infectée de la maladie vénérienne, au point qu'on ne doutait pas que celle-ci ne fût la cause de cette grande altération des os.

6. Il existerait des exemples très-anciens de ramollissement des os, s'il était certain, ce que Sachs (1) semble croire avec Pierre à Castro, que

(1) In schol. ad obs. 37, a. 1, dec. 1, Eph. N. C.

cette maladie a été appelée *alachad et alzemena par les Arabes, et traitée par Avicenne*, comme il est certain, d'après la traduction (1) des mots arabes en latin, faite par André de Bellune, et qui a été publiée avec Avicenne, que l'*alzemena, ou zemena existe quand le malade, par suite du ramollissement, ou de la paralysie des pieds ou des mains, ne peut point remuer ces membres*; en sorte que ce titre de l'observation de Pierre à Castro, *sur le ramollissement des membres et des os*, semble bien convenir à la paralysie des membres, ou, d'après l'expression de l'interpète d'Avicenne, à leur *ramollissement* (2), mais non à celui des os. Cependant ils sont assez anciens ces exemples qui furent rapportés autrefois par Fernel (3), et par Ruel cité par ce dernier, avec des détails sur l'heureux traitement qui consistait dans l'emploi des bains d'eau alumineuse, et qui fut suivi aussi par d'autres, comme vous le comprendrez d'après Sachs (4). Mais de même qu'on ne put savoir, dans ces cas, quelle était la structure, ou la nature des os ainsi ramollis, qu'on aurait trouvée par la dissection, puisqu'ils recouvrèrent leur fermeté; de même je ne l'ai point appris, comme je l'espérais, dans les autres auteurs qui ont coutume d'être cités,

(1) Ad vocem *Alachad*.

(2) *Vid.* c. 2, Fen. 2, l. 3, can. Avicen.

(3) De abdit. rer. caus., l. 2, c. 9.

(4) Schol. cit.

par exemple, dans Jecq. Houllier (1), G. Fabrice de Hilden (2), P. Borelli (3), Th. Bartholin (4), D. Prottenius (5), dont il a été question. Je passe même sous silence une altération qui serait plutôt particulière à quelque os déterminé que commune à la plupart; et je place dans cette catégorie, ce qui a été rapporté d'après Bartholin déjà cité, dans les Éphémérides de l'Académie des Curieux de la Nature de Vienne (6). C'est pourquoi, descendant aux auteurs qui ont fleuri de notre temps, j'ai trouvé d'abord parmi les Italiens, Gabrieli (7), qui disséqua, pas plus tard que l'an quatre-vingt-dix-huitième du dernier siècle (car Gagliardi (8), qui décrivit fort succinctement cette observation l'année suivante, a dit qu'elle lui avait été *communiquée tout nouvellement*), qui disséqua, dis-je, vers cette année, les os d'une dame, dont aucuns n'avaient conservé leur dureté première, tandis que presque tous les os oblongs étaient devenus flexibles dans tous les sens, et étaient convertis en une chair, non point fibreuse, il est vrai, mais rougeâtre. Après cette observation, j'en ai lu une

(1) In adjectis, l. 1, de morb. int. raris quibusd., n. 7.
(2) Cent. 1, obs. chir. 45, et cent. 6, obs. 74.
(3) In fin., epilog. additi ad cent. 4, hist. et obs. med. phys.
(4) Cent. 6, hist. anat. 40.
(5) In Act. med. Hafn., vol. 3, obs. 24.
(6) Obs. 37, suprà cit.
(7) Eph. N. C., dec. 3, a. 2, obs. 3.
(8) Anat. oss., c. 2, obs. 3.

autre semblable, de Courtial (1), sur une autre femme; et même sur celle-ci, tous les os, excepté les dents, dont Gabrieli n'a point parlé, avaient pu être fléchis, comme ils ressemblaient tous à des chairs fongueuses, molles, et abreuvées d'une sérosité sanguinolente. Quoique je voye, au reste, que certaines observations du célèbre chirurgien Petit (2) ne sont pas d'un autre genre, puisqu'il y est question d'os changés en une substance semblable à de la chair, tandis que, d'après ce qu'il a noté, les cartilages voisins, ou intermédiaires, étaient sains, ce qui a rappelé à ma mémoire ces ligamens cartilagineux, épais, interposés entre les corps des vertèbres, que je trouvai (3) dans l'état sain, bien que ces corps eussent été profondément viciés par un anévrisme; néanmoins, comme ces observations de Petit relatent que cette maladie n'exista jamais sur plusieurs parties à la fois, et qu'elle coexista toujours avec une tumeur, je ne puis point les rapporter à l'espèce dont je parle. Mais je ne peux point y rapporter non plus plusieurs autres histoires, comme celle de Mauchart (4), dans laquelle les parties extérieures de l'os de la cuisse étaient développées, et tellement ramollies qu'elles cédaient au manche du scalpel,

(1) Hist. de l'Acad. Roy. des Sc., ann. 1700, obs. 2.
(2) Mém. de la même Acad., a. 1722.
(3) Epist. 40, n. 26 et 29.
(4) Eph. N. C., cent. 9, obs. 30.

et même aux doigts, et que quand on les pressait, elles laissaient écouler une espèce de moelle sanguinolente, semblable à celle qui se trouve dans les petites cellules des os; ou comme celle qui a été publiée deux fois d'après Nebel (1) relativement à une bien plus grande partie du même os, qui était convertie en une grande masse blanchâtre et spongieuse, si ce n'est que des lames très-petites et très-nombreuses étaient encore éparses dans l'intérieur de celle-ci, et que le système médullaire était à demi déchiré et vide, le tout étant embrassé dans une membrane blanche, un peu dure, et même presque cartilagineuse, qu'on crut être le périoste. Vous verrez qu'Alex. Camérarius (2) observa aussi une membrane semblable, qui enveloppait des tumeurs, au-dessous desquelles certaines parties des os du bras et de la cuisse étaient tellement détruites, sur un enfant rachitique, qu'elles se changèrent en une matière liquide, point fétide, blanche, semblable à du lait grumeleux, ce qui fit qu'il nommait la maladie, *Carie blanche des os.* Si vous avez une dissertation de Platner, intitulée *de Thoracibus*, vous pourrez voir si par hasard ce que j'ai lu sur cette dissertation dans les Actes des Érudits (3), appartient à ceci, et jusqu'à quel point il lui appartient: *Les*

---

(1) Act. N. C., tom. 1, obs. 1, et tom. 5, obs. 111.

(2) Tom. eod. 1, obs. 53.

(3) A. 1751, m. sept. p. 2, ex ejus dissertationum, p. 139.

os des hommes avancés en âge se ramollissent quelquefois contre nature, et deviennent si mous et si fragiles, qu'ils sont diffluens comme des liquides; ce que je sais par ma propre expérience pour l'os innominé droit d'un certain homme.

Enfin, pour revenir des os diffluens aux os qu'on peut fendre facilement, il existe une observation de l'illustre de Haller (1), sur un péroné, qui, sans changement de son périoste, était entièrement charnu, ou semblable à un cartilage mou, pouvait se couper presque comme du fromage dur, et était tuméfié, et rongé intérieurement par un ulcère fétide. Quoique tout cela n'appartienne pas plus que les observations de Petit à l'histoire en question, pour l'une des deux causes dont il a été parlé plus haut, ou pour toutes les deux, je n'ai cependant pas voulu le passer sous silence, ne doutant pas que quelqu'un des états observés sur chaque partie, ne puisse quelquefois être transporté pour l'intelligence à ce qui se rencontrera sur plusieurs à la fois, ou sur presque toutes.

Mais actuellement, pour rapporter à l'espèce de maladie que j'ai entrepris d'examiner ici, les observations de Gabrieli et de Courtial, citées plus haut, et qui sont encore semblables à celle qui a été décrite d'après Valsalva, en ce que les douleurs des os dans tout le corps avaient précédé le ramollissement; il est certainement étonnant qu'après

(1) Opusc. pathol., obs. 54.

une si grande ressemblance dans les maladies pendant la vie de ces trois femmes, on ait trouvé une telle différence entre leurs os après leur mort, que, tandis qu'ils ressemblaient à de la chair sur deux, ils étaient bien spongieux et cariés sur une, mais en conservant cependant leur état osseux. Au reste on trouve une différence bien plus grande encore dans l'exemple cité par Boerhaave (1), à moins que vous n'aimiez mieux, par hasard, la faire dépendre, dans ce cas et dans d'autres analogues, de ce que la maladie était fort avancée. En effet, le sujet qui avait les os ramollis pendant sa vie, et qui avait éprouvé des douleurs très-vives, avait, après sa mort, les os *tout-à-fait semblables à de la bouillie, telle qu'on la prépare* avec des os *dans la machine de Papin.* Puisqu'il en est ainsi, vous comprenez bien que si quelquefois des maladies de cette nature se représentent, il faut que le médecin soit prudent dans le pronostic qu'il a à porter sur l'état des os, puisque sur quatre cadavres on trouva trois états si différens les uns des autres.

7. Mais, de ces trois états, celui que Valsalva trouva ne peut même pas être rapporté à celui que les médecins ont observé quelquefois, surtout à la suite de la maladie vénérienne, c'est-à-dire à une carie tellement avancée, que les os se cassaient sans aucune difficulté sur le cadavre, ou par un mouvement quelconque lorsque le

(1) Prælect. ad Instit., §. 401.

sujet vivait encore. Pour ne pas vous mener trop loin, vous avez, dans cette neuvième section (1) du *Sepulchretum*, et dans la cinquième (2) de ce même quatrième Livre, de ces sortes d'exemples, que Blaw (3) et d'autres ont publiés par citation. En effet, sur la femme de Valsalva, dont il a été question, les os étaient bien spongieux à leur surface, et cariés dans quelques endroits à leur centre seulement; mais il n'y avait point de carie dans les autres endroits de leur centre, ni dans toute la partie qui se trouve entre celui-ci et leur surface; aussi ne se cassaient-ils pas, mais ils se courbaient, et faisaient voir par là que dans la partie qui était de beaucoup la plus considérable, les fibres n'étaient pas rongées, mais ramollies. Mais d'où dépendait ce ramollissement? car s'ils fussent devenus charnus ou pultacés, vous pourriez suivre l'opinion d'hommes très-ingénieux, qui conjecturent que les parcelles osseuses qu'ils croient être usées ou détruites par les os, même sur les sujets sains, n'avaient point été remplacées par de nouvelles parcelles de la même espèce, comme cela devait être, mais par des parcelles bien différentes, qui ne devaient jamais parvenir à la dureté osseuse.

Si donc vous voulez recourir aussi à des con-

(1) Eph. N. C., dec. 3, a. 7 et 8, obs. 151.

(2) Obs. 1, §. 13, 14.

(3) Obs. 1, §. 2, et schol., ad §. 10.

jectures, il faut imaginer ici une humeur, qui, en se transportant aux os, puisse les ramollir; car Ruysch (1) a démontré qu'il y en a une qui peut produire cet effet hors du corps, c'est-à-dire lorsque les os sont beaucoup plus durs, lorsqu'il a écrit qu'une liqueur, dans laquelle il avait conservé des côtes, étant devenue plus acide, les avait tellement ramollies, qu'on put les plier comme une ficelle, en forme de spirale, ce qu'il confirma ensuite en en faisant macérer d'autres dans une liqueur acide; car il put (2) leur donner la forme des lettres C et P. Au reste, il a prétendu, dans la seconde partie (3) de ses *Adversaria*, que la même macération long-temps prolongée, ramollit et rend flexibles, non-seulement les côtes, mais encore les os humains en général, et il a même positivement ajouté ceci : *Ne voit-on pas, d'après cela, la raison de la maladie mémorable dont fut affectée, en France, une fille qui avait tous les os mous comme de la pâte?* Mais comme il n'a parlé dans les expériences dont il a été d'abord question, que des côtes de *petits enfans*, et qu'ici, où il avait le même objet en vue, il a fait mention des os d'*enfans;* à ces faits vous pourrez ajouter que Hunauld fit voir à l'Académie Royale des Sciences de Paris (4) des os qu'il avait fait macérer

(1) Thes. anat. 6, n. 13.

(2) Thes. max., n. 164, et thes. nov., n. 129.

(3) C. 6.

(4) Hist. a. 1742, obs. de phys., et c. 7.

dans du vinaigre, et qui avaient été ramollis de la même manière; et comme on ne voit pas sur quels corps ces os furent pris, vous pourrez réunir ce cas à ce que les hommes célèbres, Fauchy et Geoffroy, rapportèrent (1) à la même Académie relativement à deux cuillers d'ivoire, dont l'une, laissée par oubli dans du lait pendant long-temps, et par conséquent dans du lait devenu acide, fut trouvée flexible comme du cuir, et dont l'autre, qui était petite et qui fut vue par la même Académie, était devenue flexible et transparente comme de la corne, après être restée pendant long-temps dans la préparation qu'on appelle *moutarde.*

Pour revenir au vinaigre lui-même, je voudrais vous faire remarquer aussi qu'après que les os que Hunauld montra eurent été ramollis par le vinaigre, ils recouvrèrent en macérant dans de l'eau, leur ancienne dureté, qu'ils perdirent de nouveau en macérant dans du vinaigre. Or de tout cela, ainsi que de ce qui a été dit plus haut (2) des bains d'eau alumineuse, qui rendirent à des os la fermeté qu'ils avaient perdue sur des sujets vivans, je désirerais que vous tirassiez un nouvel argument en faveur de la multiplicité et de la variété des causes et des altérations qui rendent les os flexibles; car certainement s'ils eussent été charnus ou pultacés, il n'aurait pu y avoir lieu à

(1) *Ibid.*, et hist. a. 1743, obs. de phys., et c. 13.
(2) N. 6.

aucun remède. Que si tout le monde était d'accord que les os sont flexibles comme de la cire sur les enfans rachitiques, et que Mayou ne prétendît pas comme vous l'avez vu aussi dans le *Sepulchretum* (1), qu'ils sont *au contraire plus fermes que sur les autres sujets*, je parlerais ici de certains remèdes externes qu'on dit leur avoir été utiles, et je les comparerais avec l'expérience de Hunauld. Mais je trouve que cette mollesse des os, semblable à celle de la cire, est bien propre, mais non absolument nécessaire à l'explication de leurs courbures, qu'on observe chez ces enfans, mollesse à laquelle il suffit d'être beaucoup plus considérable que chez les adultes (comme l'âge l'exige), pour que la force prépondérante des muscles qui appartiennent à quelque face des os, courbe ceux-ci dans ce sens, comme il a été dit dans un autre endroit (2), où j'ai parlé du squelette d'une jeune fille que Méry (3) a décrit, et dont il a donné l'explication. Voilà pourquoi je n'ai pas cru que ce fût à ce sujet qu'appartinssent, soit l'extrême courbure des os des membres de cette jeune fille, et la petitesse de la taille qui en résulta (bien que des accidens semblables aient eu lieu sur des sujets chez lesquels j'ai dit que les os étaient devenus charnus ou

(1) L. 2, s. 12 in fin.

(2) Epist. 27, n. 33, 34.

(3) Mém. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1706.

pultacés), soit la petitesse des nains qui est le résultat de la torsion des os produite par le rachitisme, quoique je sache que tous les nains ne sont pas rachitiques. En effet, si par hasard vous doutez que quelques sujets puissent naître avec un corps très-petit, et prendre peu d'accroissement, les os étant droits et tous les membres bien proportionnés, vous pouvez en être convaincu, même par ce dernier exemple que vous lirez dans l'Histoire (1) de l'Académie citée, et qui est relatif à un enfant de cette espèce, déjà âgé de cinq ans, et qui cependant n'avait pas plus de vingt-deux pouces de long.

Maintenant, avant de passer à d'autres objets, aux causes de la flexibilité et de la fragilité des os dont il a été parlé plus haut, je veux ajouter aussi les suivantes. Dom. Gagliardi (2) a pensé que les os deviennent mous, et par conséquent fragiles sur les sujets chez lesquels ils ne sont pas assez durs naturellement; qu'en effet ils n'ont pas la même dureté sur tous, mais qu'ils sont plus durs chez les uns et moins chez les autres, suivant le différent degré de cohérence et de consolidation du suc osseux (ce qu'il aurait peut-être pu confirmer par la circonstance qu'ils se ramollissent beaucoup plus souvent chez les femelles que chez les mâles); et que ce que l'on appelait

(1) A. 1746, obs. anat. 8.

(2) Obs. 3 suprà, ad n. 6 cit.

le gypse osseux, c'est-à-dire l'*alcali*, est ramolli par des acides qui se précipitent dans les vaisseaux des os, et que c'est pour cela que ceux qui sont sujets *aux douleurs rhumatismales et goutteuses, surtout en France*, sont aussi sujets au ramollissement des os.

Par là il a prévenu ceux qui ont confirmé plus tard, comme je le disais un peu plus haut, que les liqueurs acides ramollissent les os. Et en effet, les os sont devenus flexibles plus d'une fois chez des rhumatiques et chez des goutteux, comme l'apprennent des observations, auxquelles vous ajouterez encore celle du célèbre Targioni (1), sur une femme chez laquelle la violence des douleurs articulaires avait courbé les humérus, les cubitus et les radius en forme d'arc. Au reste, comme personne ne peut prouver que les humeurs soient infectées de parcelles acides dans les affections que Gagliardi a nommées, vous emprunterez à cet auteur tout ce qu'il vous plaira, et vous laisserez le reste.

Quant à la fragilité des os, le célèbre Louis (2) a fait voir qu'elle n'est pas toujours produite par la carie. En effet, comme il disséquait le cadavre d'une femme qui s'était cassé l'humérus, et bientôt

---

(1) Prima raccolta d'osservaz. med. nella descriz. d'un tumore follicul.

(2) *Vid.* Act. Erud., a. 1751, m. jun., p. 1, ubi de ejus observationib.

après le fémur en faisant un léger effort, il trouva les os *non cariés, mais secs et fragiles, et la moelle également sèche et friable, et dépourvue des parois des cavités osseuses.* A la vérité, cette femme était âgée de soixante ans; mais elle était d'une constitution fort grasse, et en outre bien portante et vigoureuse, si ce n'est qu'elle était affectée, déjà depuis quelque temps, d'un cancer des mamelles. Recevez actuellement l'autre histoire de Valsalva que j'ai promise.

8. Un homme de Bologne était maltraité par des douleurs vénériennes qui revenaient chaque jour à une certaine période; ces douleurs avaient leur siége à la diaphyse du tibia, et à sa malléole, mais à celle-ci principalement, où l'on voyait et l'on sentait avec les doigts une petite tumeur un peu molle. Les moyens internes et externes ayant été employés inutilement, Valsalva soulagea le sujet avec le scalpel. En effet, les tégumens communs ayant été mis de côté, il retira une *gélatine* jaune, peu abondante, qui, placée entre ces tégumens et les tendons soujacens, formait la tumeur; et le lendemain la douleur ne revint pas à la malléole. Cependant, comme le malade disait qu'il lui semblait qu'on le piquait avec des épingles quand on comprimait les tendons du voisinage, on comprit facilement que quelque portion de cette gélatine était cachée au-dessous d'eux; ayant enfin retiré toute cette portion avec adresse et d'une manière insensible jusqu'à l'os, sans intéresser

les tendons, ce sentiment de piqûres d'épingles se dissipa également. Mais la douleur du tibia persistait contre son attente; car il l'avait regardée comme sympathique. C'est pourquoi le périoste fut mis à découvert avec le scalpel, et il ne fut pas trouvé tout-à-fait dans l'état naturel, en sorte qu'il fallut le séparer de l'os, qui du reste était sain. Cela fait, aucune douleur n'exista plus; les plaies furent facilement amenées à la cicatrisation, et le malade fut renvoyé sain et sauf.

9. Je me souviens que Valsalva ajouta, en me faisant le récit de cette observation (car il ne l'a point laissée par écrit), qu'il avait également enlevé avec succès et de la même manière d'autres tumeurs vénériennes semblables, de telle sorte que ni elles, ni les douleurs ne revinrent ensuite. Or il les rapportait parmi ce qu'on appelle gommes vénériennes, persuadé qu'il n'est point nécessaire que toutes celles-ci se forment au-dessous du périoste, ni qu'elles soient embrassées dans une tunique particulière. Rien n'est plus semblable à l'observation en question que celle que j'ai citée aussi ailleurs, et qui est de Fabrice d'Aquapendente (1), si ce n'est que la tumeur existait, non pas à la malléole, mais au carpe; cette tumeur produisait des douleurs violentes tous les jours à des heures fixes, et elle était formée, comme on le trouva avec le scalpel, par un peu de pituite

(1) De chirurg. oper. ubi de articulor. ust.

concrète, d'après le langage de ce temps, laquelle était transparente, et touchait les tendons internes. Au reste, je crois que c'est une matière de cette espèce que désigna Nic. Massa, lorsqu'il écrivit qu'il trouva, comme vous l'avez dans le *Sepulchretum* (1), *les os douloureux couverts d'une matière pituiteuse*, sur les cadavres de sujets qui avaient été tourmentés pendant leur vie par la maladie vénérienne; or il avait disséqué plusieurs de ces cadavres. Fracastor (2) a aussi indiqué cette matière par l'expression *d'une certaine viscosité* observée sur les tendons et sur les muscles, à l'endroit où il dit que la cause des douleurs produites pendant la nuit par la même maladie fut trouvée *dans les dissections qui furent faites*; et il a écrit positivement que *les gommes consistent dans une pituite concrète*. Il n'importe pas d'ailleurs que Fabrice d'Aquapendente n'ait pas donné à cette tumeur, qu'il excisa, le nom de vénérienne; car il admettait (3) que les gommes sont produites *souvent* par cette cause, et non toujours.

Du reste, j'aime mieux que vous jugiez par vous-même, que de vous le dire, si deux hommes du premier mérite en anatomie et en chirurgie, Fabrice et Valsalva, se sont trompés dans cette occasion en ne doutant pas que les tendons ne

---

(1) Sect. hâc 9, obs. 1, §. 1.

(2) De morb. contag., l. 2, c. 12.

(3) L. cit. ubi de gummatib.

fussent le siége des douleurs ; ce dernier y ajoutait le périoste. Quant aux gommes, sans vous éloigner de cette section du *Sepulchretum*, vous comprendrez qu'elles n'ont pas toujours leur siége entre le périoste et l'os, non-seulement d'après Rhodius (1), qui vit dans ce même amphithéâtre, à l'ouverture d'un crâne, *trois gommes blanches*, dont Ant. Molinetti fit la démonstration, et qui étaient *inhérentes à la dure-mère*, mais encore d'après Guarinoni (2), qui écrit *avoir vu des gommes formées dans le cerveau*. Je cite surtout ce dernier siége, parce que cela se trouve écrit à côté de l'observation du même auteur, dans laquelle on lit que *trois petits corps, qui étaient comme des gommes vertes*, furent observés dans le cerveau d'un homme, qui, à la suite de la maladie dont je parle, devint sujet à l'épilepsie et à des convulsions, et qui finit par succomber à un assoupissement très-grand. Comme il est également question de cette cause et de ces maladies dans l'histoire que je vous ai décrite ailleurs (3), vous pourrez comparer entre elles les deux observations, et examiner de nouveau, si vous voulez, ce que je laissai alors irrésolu (4) relativement à ce petit abcès arrondi de l'intérieur du cerveau, savoir s'il appartenait aux gommes :

(1) Obs. 1, §. 9.
(2) In schol. ult. ad additam.
(3) Epist. 9, n. 23.
(4) N. 24.

et, en le faisant, vous vous rappellerez en même temps les gommes de la tête, qui, dans les cas les plus ordinaires, commencent sous les tégumens de cette partie, et qui, si on ne s'en aperçoit pas de bonne heure, rongent le crâne, comme la même histoire le fait voir; car on regrette, dans cette section du *Sepulchretum*, des observations de cette espèce, dont il faudrait par conséquent l'augmenter, entre autres celle que le célèbre Heister (1) a rapportée avec la dissection du cadavre.

10. Après avoir rapporté les deux observations de Valsalva qui restaient, j'en ajouterai un égal nombre des miennes, en commençant par celle qu'exige surtout le sujet commencé sur la carie qui ronge le crâne. Car, j'ai observé moi-même, et vous comprendrez, même sans la dissection du cadavre, combien cette carie s'étend au large, si on ne s'y oppose à temps.

11. Une vieille femme était couchée à l'hôpital des incurables de Bologne, pour une carie vénérienne qui avait détruit une si grande portion de l'os pariétal gauche et de la partie voisine du frontal, qu'on voyait le cerveau par un trou de trois travers de doigt dans tous les sens, et qu'on pouvait voir, en touchant l'artère au carpe, le cerveau s'élever et s'affaisser dans le même instant que cette artère battait. Pour que vous n'en doutiez pas, je le vis fort souvent cette année, c'est-à-dire l'an

(1) Dissert. de oss. tumorib., n. 15.

1700, si je m'en souviens bien ; car la femme ne vécut pas peu de temps à l'hôpital, quoique le virus corrosif ne fût pas encore entièrement détruit, et que l'ulcération, qui existait extérieurement autour des bords du trou, ne se cicatrisât pas. Quant à la membrane du cerveau lui-même, on la voyait brillante et saine.

12. Je n'ignore pas que si la carie continue, elle détruit le crâne dans une bien plus grande étendue ; car, pour omettre d'autres auteurs, j'ai lu Fallopia (1) qui écrit qu'il observa *l'altération et la destruction tantôt de tout le sinciput, tantôt aussi d'une partie de l'occiput, et dans quelques cas l'altération de tout le crâne. J'ai vu cela moi-même*, dit-il, *pour la première fois sur ma tante, qui avait reçu la maladie française de son mari ; je lui enlevai tout le crâne, la membrane se couvrit d'une pellicule, et l'on sentait toujours le mouvement de la méninge qui battait.* Il ajoute qu'*il possède encore plusieurs autres exemples qui ont eu lieu ici et ailleurs.* Mais, sur cette vieille femme, il n'y avait aucune pellicule manifeste qui couvrît les méninges ; et même les choses paraissaient telles, que lorsque nous eûmes enlevé la dure-mère, nous vîmes le cerveau couvert seulement de la pie-mère, et ayant une surface rougeâtre, brillante et humide. C'est pourquoi je ne pouvais assez m'étonner comment une humeur qui avait pu ronger un os n'avait pro-

(1) Tract. de ulcerib., c. 47.

duit aucune lésion sur cette première membrane, et comment la femme n'était affectée ni de convulsions, ni de paralysie, ni d'aucun autre indice d'une lésion de cerveau ou de ses membranes, quoique j'ignore si elle en avait été affectée auparavant. Fabrice de Hilden (1) ne s'étonnait pas moins autrefois de l'absence des signes d'une lésion de la moelle épinière sur un sujet qui avait celle-ci *entièrement dénudée et couverte uniquement de sa membrane*, et sur lequel la carie avait détruit trois des vertèbres du dos.

Et en effet ces cas sont plus étonnans que ceux où les muscles, ou les tégumens superposés, ne sont point altérés par l'humeur qui ronge les os soujacens en dehors et en dedans sans qu'il se manifeste à l'extérieur aucun symptôme de tuméfaction ou de couleur; ce qui trompe malheureusement les amans imprudens, qui ignorent qu'une carie même très-grave peut être cachée sous la beauté du corps, qui ne présente nulle part la plus légère difformité. On peut lire des exemples de cette espèce, surtout dans Novési (2), d'où on pourrait les transporter dans le *Sepulchretum* d'après l'approbation de Guglielmini (3). Bénivéni (4), rapportant autrefois que l'os du

(1) Cent. 5, obs. chir. 56.

(2) Lettre 6.

(3) Reponse 6.

(4) De abdit., etc., morbor. causis, c. 18.

front avait été presque entièrement détruit, sans aucun indice visible à l'extérieur, par une carie, mais par une carie d'un autre genre, à ce qu'il faut croire, se servit de l'exemple de la foudre, qui liquéfie quelquefois l'or en laissant les bourses intactes, ou qui produit des effets analogues, que Marcellus (1) Donatus fait connaître en rapportant l'observation de Béniváni. Mais d'autres aiment mieux se servir de la comparaison de l'eau stygienne qui corrode le fer, et qui n'altère pas le suif.

Pour vous, il faut ou que vous imaginiez quelque autre chose, ou que vous suiviez ces auteurs. Car vous y serez forcé, non-seulement dans les cas rapportés, mais aussi dans d'autres. C'est ainsi que Fabrice d'Aquapendente (2), Mat. Blaw (3) et J. J. Schenchzer (4), ont vu sur un enfant, sur un homme et sur une femme, le crâne entièrement percé en plus d'un endroit par une carie rongeante, quoique la dure-mère fût intacte, en sorte qu'il était évident que cette humeur âcre et corrosive était, pour me servir des expressions de Fabrice, *contraire à la nature de l'os de la tête, et nullement à celle de la membrane soujacente.* Cependant vous pouvez être averti de ne pas croire que ceci a lieu dans toutes les caries du crâne, par plusieurs ob-

(1) Medic. hist. mirab., l. 5, c. 1.

(2) De chirurg. oper. ubi de gummatib., in fine.

(3) Eph. N. C., dec. 3, a. 7, obs. 151.

(4) Act. N. C., tom. 7, obs. 47.

servations, entre autres par deux de Laubius, dont l'une sur une femme (1) et l'autre sur un homme (2), chez lesquels le crâne était tellement détruit, ou perforé par la carie dans une grande étendue, que les parties correspondantes, non-seulement des méninges, mais du cerveau lui-même, laissaient pénétrer le pus jusqu'au ventricule latéral droit sur tous les deux; quoiqu'il s'y fût joint à la fin, sur la femme, une paralysie du côté soujacent, laquelle avait déjà existé pendant long-temps sur l'homme à gauche, comme cela a lieu le plus souvent dans ce cas. Comme j'ai suffisamment parlé de cette différence, vous en examinerez une autre qui est relative à ceci, savoir pourquoi l'ichor corrosif de la carie vicie les méninges chez les uns, et les laisse intactes chez les autres? si c'est parce qu'il a une issue ouverte au dehors chez ces derniers, tandis qu'il ne l'a pas chez les premiers, ou parce que l'infection vénérienne existe chez ceux-là, et qu'elle n'existe pas chez ceux-ci. Mais comme il ne manque pas de cas qui s'opposent à l'une ou à l'autre explication, comme celui qui a été rapporté sur un homme par Blaw, s'oppose à la première, et celui qui l'a été par moi sur la femme à la seconde; certes, il est nécessaire que vous fassiez dépendre cette différence, d'une nature et d'une disposition particulières de l'ichor et des

(1) Eph. cit., cent. 8, obs. 21.

(2) Earumd. cent. 9, obs. 14.

sujets. Je me hâte d'arriver à mon autre observation, quelle qu'elle soit.

13. Un boucher, âgé d'environ quarante ans, infecté de la maladie vénérienne, et s'enivrant fréquemment, était devenu sujet, déjà depuis long-temps, à des maladies de poitrine, et avait été d'autres fois à cet hôpital pour ces maladies. Y étant enfin revenu, outre une fièvre aiguë pour laquelle on lui tira deux fois du sang, qui offrit une couenne polypeuse la première et la seconde fois, il avait une toux continuelle, qui augmentait trois ou quatre fois toutes les heures, au point qu'il devenait violet par les efforts qu'il faisait. Il expectorait une matière purulente; il avait le pouls vibrant. Après avoir éprouvé ces symptômes pendant environ quinze jours, les forces à la fin diminuèrent peu à peu et de plus en plus en un jour, et il cessa de vivre vers la fin de janvier de l'an 1747.

Examen du cadavre. Je ne pus examiner alors de ce cadavre que quelques parties de la poitrine, parce que j'étais occupé d'autres objets que je devais démontrer, d'après l'usage, dans le cours public d'anatomie. Les poumons étaient putréfiés, et exhalaient une forte odeur. Le cœur était mou; sur l'une des valvules de l'aorte, le petit corps d'Aranti était beaucoup plus gros qu'il ne devait l'être. Au-dessous de ce corps et sur la face par laquelle cette valvule regardait les autres, les lames membraneuses dont elle était composée

étaient tellement séparées dans un petit trajet, que je pus introduire un stylet entre l'une et l'autre, à l'endroit de leur séparation. Quant au tronc de l'artère voisin de cet endroit, il était parsemé çà et là intérieurement de taches blanchâtres, sans être trop lisse, et même il était légèrement inégal. Mais bientôt après, à sa courbure, il était distendu en forme d'anévrisme; en sorte que je fus moins étonné, comme je l'ai dit ailleurs (1), de ce que j'observai sur cette valvule.

14. Quoique je n'aie pas pu achever cette observation pour le motif indiqué tout à l'heure, je n'ai cependant pas voulu l'omettre, afin que vous puissiez la réunir aux autres, qui ont été citées au commencement de cette Lettre (2), et d'après lesquelles j'ai fait voir qu'assez souvent, dans la maladie vénérienne, les poumons s'altèrent, et l'aorte se vicie et se dilate en un anévrisme. J'aurais peut-être trouvé aussi sur cet homme une lésion des reins; car ces quatre organes, le poumon, l'aorte, les reins et leurs appendices, m'ont présenté un peu plus souvent que vous ne le croirez facilement d'après la lecture de la plupart des livres, des lésions sur ceux qui avaient été affectés de cette maladie pendant long-temps et d'une manière grave. Quant au viscère, que des hommes très-savans d'autrefois ont dit être sur-

(1) Epist. 27, n. 7.
(2) N. 2.

tout altéré, et être même le siége de cette maladie, comme vous le voyez dans le *Sepulchretum* (1), opinion qui n'est cependant pas partagée par d'autres, comme vous le verrez dans le même ouvrage (2) (je parle du foie); je ne me souviens pas pour le moment de l'avoir jamais vu vicié sur les mêmes sujets. Ce n'est pourtant pas une raison pour nier que ce qui s'est offert plus rarement, ou jamais à moi, ait pu se présenter plus souvent à d'autres, et que ce qui s'est offert plus souvent à moi, ait pu se présenter plus rarement à d'autres. Car je n'ai voulu vous faire connaître ici que ce qu'il m'est arrivé de voir plus fréquemment, sachant bien que de même que cette maladie peut se cacher quelquefois sous le masque d'une affection quelconque, elle peut de même vicier un viscère quelconque. Mais vous n'établirez pas facilement quels sont ceux qu'elle attaque plus fréquemment, ou moins fréquemment, avant d'avoir réuni un grand nombre d'observations de plusieurs auteurs. Toutefois on est porté à s'étonner que puisque les sujets infectés de cette maladie sont morts et meurent en si grand nombre, les dissections qui restent sont loin de répondre à ce nombre. En effet, vous verrez que celles qui ont été rapportées dans cette section du *Sepulchretum* ne sont pas très-nombreuses. Aussi la section est-elle

(1) Obs. 2, §. 1, 2, 3.
(2) *Ibid.*, §. 4, 5, et obs. 4.

courte, et d'autant plus courte, qu'elle n'est pas consacrée tout entière à la maladie vénérienne, mais aussi à la plique polonaise, et qu'une grande partie de ce qui traite de la première, est composée de scolies, dont quelques-unes ne se lisent pas à la place qui leur est propre, comme celle qui est placée la troisisième après le §. 1er de la première observation, où il n'est point question *des os gonflés et en supuration*, tandis qu'elle appartient, autant que je puis le juger, au §. 2, qui est distant du premier de trois pages. Au reste, presque toutes les scolies sont de Sylvius, qui s'efforce de faire connaître la nature acide de ce virus par des détails, dont quelques-uns pouvaient être omis, tandis que quelques autres pouvaient leur être substitués, comme (1) ceux où il a conjecturé que les bubons se développent dans les glandes inguinales, parce qu'elles sont *fort près des vaisseaux spermatiques*. Ils pensaient mieux ceux qui disaient autrefois, avec Brasavolus (2), que *quelque mauvaise qualité monte par le pénis aux émonctoires et aux parties glanduleuses des aines*, *et y forment des bubons*. Car, quoiqu'ils n'indiquassent pas une voie qui conduisît à ces glandes, ils n'en proposaient cependant pas une qui n'y conduisait pas. La voie qui peut y conduire fut enfin indiquée six ans

---

(1) Schol. ult., ad §. 4, obs. 1.

(2) L. de morbo Gall. ubi de caus.

avant que le *Sepulchretum* ne parût avec les supplémens, dans lesquels il aurait fallu consigner ce fait, et cela par Guil. Cowper, comme vous l'avez lu dans mes *Adversaria* (1), où jai également transporté la même conjecture aux femmes; et, depuis ce temps, je m'en suis servi dans les consultations, lorsqu'il était question de bubons qui avaient succédé à des érosions du prépuce et du gland, et qui dégénéraient en ulcères chancreux profonds, comme je l'ai vu plus d'une fois. Toutefois il y a dans ces scholies des détails qui semblent appartenir à des dissections, comme (2) ceux où il est question de l'infection vénérienne, qui, du sinus des femmes, *monte jusqu'aux cornes de l'utérus, qui les corrompt, et qui y excite des ulcères*; ce qui s'accorde très-bien avec l'observation de Vallisnieri (3) sur une femme chez laquelle, non-seulement tous les sinus, mais encore la trompe droite, étaient ulcérés par la même maladie. Vous pourrez augmenter le nombre assez peu considérable, comme je l'ai dit, des observations renfermées dans cette section du *Sepulchretum*, de ce que Vallisnieri a vu sur des organes chez la femme, et de ce que Genselius (4), Saltzmann (5), Cas-

(1) IV, animadv. 22 et 27.

(2) Ad §. 4 cit., schol. 1.

(3) Ist. della generaz., p. 2, c. 5, n. 21.

(4) Eph. N. C., cent. 6, obs. 84.

(5) Act. N. C., t. 2, obs 99.

part (1), Petsch (2) et d'autres ont observé aussi sur des viscères chez l'homme, et sur d'autres parties chez des sujets qui étaient morte à la suite de cette maladie.

15. Je n'ignore pas qu'il à paru de nos jours un livre intitulé *De Pudendorum morbis*, *et lue venereâ*, dans lequel sont rapportées plusieurs observations recueillies sur les cadavres, et relatives à cette dernière affection. Mais je ne sais point assez si elles peuvent être rapportées dans le *Sepulchretum*, comme celles qui ont été indiquées tout à l'heure. Et, en disant cela, je n'ignore pas qu'il faut s'en rapporter à la bonne foi de l'auteur; mais je ne sais pas jusqu'à quel point il faut se fier quelquefois à ses yeux et à son exactitude. En effet, ce qu'il a affirmé avoir vu dans d'autres écrits est différent de ce que les autres croient qu'il lui a semblé voir, parce que eux-mêmes n'ont jamais pu le voir. Or il ne manque pas non plus de ces inexactitudes dans cet écrit, comme lorsqu'il dit que *l'utérus est interposé* entre l'intestin rectum et les lacunes du vagin, que le péritoine *s'élève étendu sur* les glandes inguinales par la partie externe, c'est-à-dire entre ces glandes et la peau; que la lymphe *se transporte à travers les glandes mésentériques aux glandes de Peyer, c'est-à-dire aux follicules intestinaux;* que le pancréas d'Asellius existe aussi

(1) Dissert. de exost. cran., §. 8 ubi num aortæ aneurisma?
(2) Syllog. anat., obs. §. 87.

dans le mésentère de l'homme (car il avance que sur les sujets morts de la maladie vénérienne, *le pancréas d'Asellius est réduit à rien*); et d'autres choses analogues que j'omets à dessein. Mais s'il voit ce que les autres ne voient pas, réciproquement il ne voit pas, ou il ignore ce que les autres voient et savent, comme quand il écrit que *rien d'anfractueux n'est contenu dans les vésicules séminales, en vertu de quoi le sperme puisse éprouver quelque retard*, ou lorsqu'en parlant *du corps muqueux*, situé entre l'épiderme et la peau, il dit: *Je trouve qu'il n'en a été fait aucune mention dans les auteurs d'anatomie, excepté dans ceux de Montpellier;* au reste, *Polfen est le premier qui ait fait dépendre* de ce corps *les couleurs de la peau, et surtout la noirceur des Éthiopiens.* Mais s'il ne paraît pas avoir lu Malpighi (1), et d'autres qui ont enseigné ceci depuis celui-ci, il cite longuement plusieurs auteurs médecins ou même non médecins, afin d'établir l'opinion réfutée par des écrivains beaucoup plus nombreux et plus recommandables, que l'infection vénérienne est une maladie très-ancienne, et qu'en définitive elle n'est pas autre que l'éléphantiasis. Il n'aurait jamais tenté de le faire, je crois, s'il eût pu lire un médecin très-savant et très-érudit, J. Astruc (2), qui a entièrement détruit cette opinion. Toutefois il est

(1) De ext. tact. organo.

(2) De morb. vener., l. 1, c. 1, et seq.

étonnant que n'ignorant pas à quels excès les différentes nations se livraient autrefois à Rome en se mêlant dans les lieux de débauche, du temps de la puissance des Césars, il ait cru que c'était la même maladie à cette époque, mais qu'ayant été divisée par les médecins en plusieurs affections, elle n'avait été reconnue pour une seule maladie, que lorsqu'on eût observé *la réunion* de toutes ces affections *dans le camp près de Naples;* comme si les nations s'étaient plus mêlées dans ce camp, qu'autrefois à Rome, lorsqu'un seul et même lieu de débauche (ce qu'il avance lui-même, d'après l'expression de Martial (1)), recevait les Hessois, les Germains, les Daces, les Ciliciens, les Capadociens, les Indiens, les Juifs, etc. Une seule nation manquait alors à Rome, c'était la nation américaine; tandis qu'il ne manquait point dans ce camp des hommes qui avaient eu commerce avec elle par eux-mêmes, ou du moins par d'autres; en sorte qu'on comprend que c'est de là que s'est répandue pour la première fois en Europe, non pas une complication de maladies, mais l'affection vénérienne. Au reste, vous remarquerez la même négligence de la part de cet auteur, non-seulement sur ce point, mais encore dans l'énumération, facile d'ailleurs, du nombre des années écoulées depuis ce temps, et dans la lecture des écrivains qui ont vécu depuis lors jus-

(1) L. 7, epigr. 29.

qu'à nos jours, lorsqu'il a écrit bientôt après que la maladie vénérienne *avait déjà duré plus de trois cents ans sous un tel titre, et qu'elle n'avait rien perdu de sa violence;* tandis que tout le monde est d'accord que cette guerre de Naples ne commença pas avant 1494, et qu'Astruc (1), que j'ai cité un peu plus haut, fait connaître tant d'auteurs, entre autres plusieurs qui sont des médecins célèbres, et qui se trouvent entre les mains de presque tout le monde, d'après le témoignage desquels il est évident que cette maladie était devenue plus légère.

Après cela, et après d'autres détails que j'omets pour abréger, entre autres ce pronostic aphoristique qui se trouve tout près, *la fièvre qui survient à une affection vénérienne, guérit la maladie;* je voudrais que vous jugeassiez vous-même si nous pouvons nous en rapporter assez aux yeux et à l'exactitude de cet auteur, pour admettre toutes ses observations sans aucun doute et sans hésitation.

16. Gardez-vous de croire que j'aie dit ceci pour aucun autre motif que pour l'amour de la vérité, en parlant d'un auteur de qui je n'ai reçu, du temps qu'il vivait, ni injure, ni bienfait, et dont je ne nie pas que l'ouvrage ne renferme aussi de bonnes choses. Ne demandez pas s'il enseignait également le moyen par lequel

---

(1) L.cit. 1, c 14.

il faut triompher de la maladie. Car depuis que cette affection est connue ici des médecins, je crois que personne ne peut ignorer que s'il est quelque maladie où l'on ait employé différentes méthodes de traitement, où celle qui avait été adoptée autrefois ait été ensuite abandonnée dans les mêmes endroits, et où celle qui avait été rejetée lui ait été substituée, c'est certainement celle-ci; en sorte que s'il est maintenant quelque traitement que vous approuviez ou que vous improuviez plus que les autres, il est à craindre qu'il ne soit au contraire improuvé ou approuvé non-seulement pas nos descendans, mais encore par ceux qui vivent de nos jours, au milieu de ces opinions si mobiles et si diverses. En effet, on voit combien on diffère d'opinion aujourd'hui sur les moyens les plus vantés contre cette maladie, c'est-à-dire sur ce qu'on appelle la décoction des bois, et le mercure, non-seulement pour savoir lequel doit être préféré à l'autre, mais encore de quelle manière il faut employer celui qui aura été préféré. Au reste, il est certain que dans les commencemens mêmes de cette maladie on employa les frictions mercurielles, comme on les appelle; qu'ensuite on leur préféra les décoctions des bois; que plus tard on fit prendre du mercure, sans que pour cela les décoctions des bois fussent abandonnées au point qu'on ne les employât pas, surtout dans certaines villes; et même que les deux modes d'ad-

ministration du mercure ayant été rejetés, on n'avait conservé que les décoctions, jusqu'à ce qu'enfin on revint dans les mêmes villes à l'emploi du mercure de l'une ou de l'autre manière, lorsque la maladie ne cédait pas aux décoctions. Je me souviens que lorsque j'allai à Bologne dans ma tendre jeunesse, l'un et l'autre mode d'administration du mercure étaient tellement abandonnés, que pendant les huit années que j'y passai livré à l'étude de la médecine, je ne vis, ni n'entendis un seul médecin qui se fût servi de l'un ou de l'autre; ce qui est étonnant dans cette ville, où avait fleuri autrefois J. Bérenger de Carpi, célèbre par les frictions mercurielles, qu'il pratiqua un des premiers, et qu'il imagina peut-être le premier d'après l'opinion de la plupart des auteurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que s'il était né quelques années avant l'an 1467, ce que semble indiquer un des ses passages cité par moi ailleurs (1), il était d'un âge tel que lorsque la maladie vénérienne fut connue pour la première fois en Europe, il put établir cette méthode, même dans ses premiers commencemens. Mais avant que j'allasse à Bologne, le mercure avait commencé à y être suspect, et à y être employé très-rarement depuis fort long-temps, comme le prouve suffisamment, pour passer sous silence certains écrivains fort anciens de cette ville, l'*Empirica ra-*

(1) Epist. anat. 6, n. 2 in fin.

tionalis (1) de Claudini, où il est question des deux modes d'administration du mercure, ainsi que de ses préparations parfumées qui ont été souvent funestes, et que je n'ai même pas nommées ici pour cette raison.

De quels remèdes avez-vous donc vu, dites-vous, ces grands médecins se servir contre la maladie vénérienne? des décoctions administrées par la méthode ordinaire, ce qui avait lieu le plus fréquemment, ou par une autre que j'ai vue mise en usage assez souvent par Valsalva. En effet, ayant remarqué que quelques sujets s'étaient gorgés avec succès d'une grande quantité de cette décoction qu'on appelle eau stibiée, ou eau de Corse, il lui vint dans l'esprit, disait-il, de l'employer comme nous employons ordinairement les eaux thermales. C'est pourquoi il en donna d'abord jusqu'à deux ou trois livres, en observant si elle était rendue avec facilité et par la vessie, et non par les intestins et par la peau, comme il arrivait quelquefois; car si elle n'était pas rendue avec facilité, ou si elle sortait par ces deux dernières voies, il l'abandonnait. Si au contraire elle sortait avec facilité, et seulement par la voie de l'urine, le lendemain il augmentait la dose, et ainsi de suite de jour en jour jusqu'à ce qu'il était arrivé à dix livres. Or de cette manière il faisait de grands et de rapides progrès dans la guérison,

(1) L. 6, s. 2, tr. 1, c. 3.

au point qu'il avait vu autrefois de vieux ulcères se guérir, et des gommes se déprimer en trois jours seulement, comme par exemple sur un chevalier qu'il me nomma. Et en effet j'ai vu moi-même cette méthode de traitement guérir parfaitement une femme qui avait porté déjà pendant deux ans des ulcères vénériens, un grand à l'un des genoux, et trois ou quatre petits au palais, qui faisaient que les alimens passaient de la bouche dans le nez avec une grande incommodité. Je l'ai vue guérir également un homme noble, mon compatriote, chez lequel l'hypogastre et les cuisses avaient été ulcérés dans une grande étendue et d'une manière hideuse par la même cause. Comme ces guérisons s'opéraient les jours mêmes où la décoction était prise, j'aurais voulu que ceux-là eussent été présens, qui à cause de la promptitude avec laquelle la grande quantité des eaux thermales est rendue par la vessie, ont imaginé certaines voies à travers lesquelles ces eaux qui n'auraient point circulé avec le sang descendraient dans la vessie; car si cette décoction n'avait pas parcouru toutes les parties du corps en circulant avec le sang, elle n'aurait pas pu guérir aussi promptement celles qui étaient ulcérées, ou viciées d'une autre manière.

Du reste, ce que Valsalva imagina relativement à cet usage de l'eau stibiée, J. Manardi (1) l'avait ima-

(1) L. 14, epist. medic. 4.

giné autrefois pour la décoction même de Gayac : *Parmi les divers modes d'administration de ce bois*, dit-il, *j'approuve davantage celui dans lequel on boit sa décoction comme les eaux médicamenteuses, et même comme le sérum décrit par Dioscoris. Car c'est de lui qu'est venue la manière de boire les eaux médicamenteuses, manière qui est générale en Italie, et qui consiste à en boire cinq chopines par intervalles.* Cette manière de prendre la décoction a été approuvée par Massaria (1), au point qu'il s'étonnait comment personne n'avait suivi jusqu'à ce temps *une si belle méthode établie par un homme si illustre ;* quant à lui, il affirmait qu'il l'avait employée plus d'une fois *avec la plus grande facilité et le plus grand bonheur*, de sorte que les malades *étaient parvenus sans une grande difficulté et en peu de jours à un état auquel les autres ne parviennent ordinairement qu'avec peine et par un long laps de temps ;* et quelle que fût celle des trois excrétions indiquées un peu plus haut, qui s'ensuivît, cependant il ne paraissait s'en inquiéter en rien, comme vous le comprendrez en lisant le passage.

Mais pour revenir au sujet, depuis le temps où j'étais à Bologne jusqu'à celui-ci, c'est-à-dire dans un espace de pas tout-à-fait cinquante-quatre ans, le mercure fut mis de nouveau au nombre des remèdes anti-vénériens dans cette ville.

---

(1) Pract. medic., 1 6.

17. Dans un espace de temps presque aussi considérable j'ai vu dans cette ville-ci les mêmes remèdes éprouver des alternatives, non pas à ce point, mais pourtant assez remarquables. En effet, comme parmi les médecins, du reste très-instruits, il y en a eu toujours ici qui ont préféré les remèdes violens aux remèdes sûrs, de même j'ai appris que presque tous les modes d'administration du mercure ont été moins estimés que les décoctions le plus souvent, mais qu'ils n'ont pourtant jamais été entièrement abandonnés. C'est pourquoi depuis que je suis venu ici, à part les préparations dont je ne me souviens pas d'avoir entendu parler, je sais que la plupart des autres modes ont été employés, entre autres celui qui consiste soit à faire avaler le mercure mêlé avec des substances propres à lâcher le ventre, ou préparé de telle manière qu'il produisait la salivation, ou même la diaphorèse, soit à faire des frictions sur la peau avec ce remède et avec de la graisse. Mais ce dernier mode est moins fréquent, et les trois premiers le sont davantage; tandis qu'on emploie très-fréquemment les décoctions des bois, le plus souvent celle des bois exotiques, et quelquefois celles des plantes indigènes, par exemple pour les gens très-pauvres. Ici je ne dois point vous laisser ignorer que Vallisnieri, qui m'a assuré le fait, ayant prescrit à un homme de cette classe très-maltraité depuis long-temps par la maladie vénérienne, la décoction des racines de bardane,

de marrube, et de coquilles vertes de noix, il se déclara de grandes sueurs qui guérirent entièrement le sujet.

Mais il s'est opéré un si grand changement d'une manière insensible et progressive, que si la maladie n'est pas très-légère, on donne très-rarement les décoctions pour provoquer la sueur, et très-fréquemment le mercure pour produire la salivation, tandis qu'on a presque abandonné les frictions, les médecins prétextant qu'ils ne pouvaient pas savoir assez exactement combien de mercure entrait dans le corps, ni par conséquent comment ils devaient se comporter. Et plût à Dieu que le mode actuel d'administration n'eût jamais produit ici des accidens graves et quelquefois funestes, qui sont dissimulés par je ne sais quels prôneurs au milieu de quelques faux rapports et de récits exagérés, et qu'il fallût par conséquent le préférer constamment à tous les autres. Mais en considérant ce qui a eu lieu dans des temps plus anciens, ce qui arrive maintenant ailleurs, et ce qui commence à se renouveler ici aussi, on ne peut pas ne pas s'attendre encore dans cette ville à de nouveaux changemens. Si par hasard les hommes peu instruits avaient oublié non-seulement la manière de faire avaler le mercure, mais encore certaines de ses propriétés contre cette maladie qui n'étaient pas inconnues autrefois des professeurs de Padoue, ils pourront certainement les oublier de nouveau, dès que le

plus grand nombre aura adopté un autre mode de traitement et d'explication. Au reste, je ne pense pas que vous demandiez quels étaient ces professeurs, parce que je sais que vous avez lu Fallopia (1), Tomitani (2), Saxonia (3), pour ne pas en nommer d'autres; or, le dernier parle du mercure pris de plus d'une manière, savoir avec des cathartiques, et sans cathartiques, de telle sorte qu'*il excitait une salivation copieuse chez quelques-uns*, et il raconte que ce dernier mode était alors mis en usage à Padoue par un professeur et un médecin très-célèbre, Alb. Bottoni. D'ailleurs il n'est pas douteux que ceux qui succédèrent à celui-ci dans ce gymnase ne se servirent pas du mercure *précipité* dont il se servit, tandis que pour le *sublimé* convenablement *dulcifié* dont on se sert de nos jours, ou bien ils le mettaient eux-mêmes en usage, ou du moins ils savaient déjà suffisamment d'après plusieurs ouvrages très-connus, que des médecins célèbres le proposent pour provoquer la salivation. Quant à certaines propriétés du mercure contre cette maladie, elles ne furent pas entièrement ignorées, du moins de deux de nos anciens professeurs, Jér. Fracastor, et B. Victorius; car Tomasini (4) a fait voir

(1) Tract. de morb. gall., c. 79.

(2) De morb. gall., l. 2, c. 15.

(3) Tract. de lue vener., c. 22.

(4) Gymn. patav., l. 3, c. 8, ad a. 1532.

que ce dernier omis par Papadopolus professa ici avant le milieu du seizième siècle; et Papadopolus (1) prouve que le premier omis par Tomasini était professeur à Padoue au commencement du même siècle. Fracastor (2) dit donc ceci du vif-argent : *il est condensé, il dissout les humeurs, et il agit fort énergiquement etc.*; et Victorius (3) en parle ainsi : *activé en quelque sorte par la chaleur du corps, il pénètre la peau de celui-ci par sa pesanteur;* et bientôt après, il est encore fait mention de *pesanteur*, lorsqu'il est entré dans le corps.

18. Je passe sous silence ce que Tomitani (4) disait, comme d'après les autres, *des parcelles très-ténues, très-petites, exiguës,* dont le mercure est composé, pour rapporter l'observation et le conseil de Trincavelli (5), également notre compatriote, relativement à la maladie dont il s'agit, et en même temps aux bains d'Abano. Consulté pour une dame noble, chez laquelle cette maladie était jointe à plusieurs autres, après avoir proposé d'autres moyens, et avoir parlé de deux, qui semblaient surtout pouvoir être utiles, la décoction du bois de gayac, et les eaux thermales, et avoir

(1) Hist. gymn. patav., l. 3, s. 2, c. 11, n. 55.
(2) Syphil., l. 2.
(3) De morb. gall., c. 7.
(4) C. 15, paulò ante cit.
(5) L. 2, consil. medic. 63.

répondu que cette décoction réussirait et contre cette maladie et contre les autres, il arriva aux eaux, et aux différentes manières d'en faire usage, en boisson, en lotions, en douches, et dit : *Nous pouvons bien espérer qu'elles triompheront* entièrement des autres affections et de leurs causes; *mais pour ce qui regarde la maladie vénérienne, ou française, je croirais qu'elles ne peuvent pas la combattre, ou que très-légèrement; et même, si je veux avouer la vérité, il m'a semblé avoir observé qu'elles ont coutume d'être plutôt nuisibles qu'utiles à ceux qui sont atteints de cette maladie.* Voilà l'observation rapportée avec candeur. Voici le conseil : *Mais, pour vous faire connaître enfin tout ce que je pense à ce sujet, j'emploirais les deux moyens; d'abord j'essayerais la décoction du bois, et ensuite je voudrais aussi qu'elle fût conduite aux bains de Padoue.*

Voilà donc ce que les professeurs de Padoue observaient dès l'an 1561 ; et voilà ce qu'ils répondaient aux consultans. Si par hasard quelques médecins moins versés dans la lecture de leurs ouvrages l'ignorent, ils n'obscurciront pas pour cela la gloire de leurs prédécesseurs, comme si ceux-ci n'avaient confirmé leur opinion par aucune observation, attendu que cela leur était surtout si facile. Bien plus, l'observation qui a été ajoutée à cette section du *Sepulchretum* d'après les consultations de Guarinoni, ne semble pas différer de ce que Trincavelli avait noté, et cer-

tainement ce qu'a publié And. Baccius (1), qui s'est rendu très-célèbre en écrivant sur les eaux, n'en diffère pas. En effet, tout en pensant que toutes les eaux ne sont pas nuisibles dans cette maladie (ce qu'il faut croire sans aucun doute d'après son expérience, et d'après celle d'autres hommes très-célèbres, même parmi les modernes), il affirme positivement que celles d'Abano le sont; *je sais même*, dit-il, *que la même chose est arrivée à un prince illustre aux bains d'Abano*, savoir qu'*ayant oublié son infection vénérienne déjà passée, il se donna les anciennes douleurs par le bain.*

Et vous n'auriez peut-être point une opinion contraire à la vraisemblance, si aux autres causes pour lesquelles ce grand nombre de malades, qui allaient aux bains de l'Euganie dès les temps les plus anciens, a diminué, vous ajoutez encore celle-ci, qu'elles ont dû être, non pas comme autrefois utiles, mais au contraire nuisibles, à d'autant plus de sujets, que le nombre de ceux qui entretiennent la maladie vénérienne avec d'autres affections ouvertement ou secrètement a augmenté de plus en plus. Que si cette maladie finissait un jour par sortir entièrement de l'Europe où elle a été importée, comme Fracastor (2) l'espérait, et qu'il y eût à cette époque des mé-

---

(1) De therm., l. 3, c. 2 in fin.

(2) De morbo contag., l. 2, c. 12.

decins à qui on pût donner de grands, mais de justes éloges, je doute à peine que la célébrité des bains d'Abano, qui a diminué par d'autres causes, mais qui n'a jamais été perdue à cause de leurs propriétés admirables, ne redevînt bien autre que nous ne la voyons de nos jours, et que nos descendans ne la verront peut-être encore pendant long-temps, à moins que le zèle que deux de mes amis, que vous connaissez, portent à la recherche de la nature de ces eaux, et leur exactitude à observer et à publier avec soin leurs effets, n'attirent, comme par une nouvelle invitation, un très-grand nombre de malades, qui viendront chercher ici leur guérison, en mettant des exemples de succès devant les yeux de tout le monde.

19. Maintenant que l'amour de la vérité m'a porté à faire voir ce qu'il faut rendre aux anciens docteurs de ce gymnase, je ne passerai pas non plus sous silence, relativement à la controverse indiquée plus haut (1), qu'ils avaient sur la nouveauté de la maladie vénérienne, la même opinion que la plupart des savans, et qu'ils ont nié qu'elle fût connue d'Hippocrate, de Galien, d'Avicenne, avec une autorité d'autant plus imposante, qu'ils sont plus versés dans la lecture de leurs ouvrages que quelques-uns de leurs successeurs qui ont pensé autrement, entre autres un homme

(1) N. 15.

très-érudit d'ailleurs, Ch. Patin. Celui-ci, en effet, pour préluder *par un paradoxe* (je me sers de son expression (1)), composa un discours, au commencement de l'année scholaire 1687, et le publia sous ce titre : *l'infection vénérienne n'est pas une maladie nouvelle.* Cependant le célèbre Astruc (2) n'aurait rien trouvé, dans ce discours, qu'il n'eût suffisamment réfuté, ou qui ne pût l'être facilement de la même manière; mais il croyait que ce discours n'avait jamais existé, parce que Papadopolus n'en avait fait aucune mention dans l'histoire de ce gymnase, à l'endroit où après avoir parlé (3) assez longuement de Patin, il a passé en revue, un à un, les ouvrages de cet auteur. Mais Papadopolus, homme très-savant, qui a bien mérité de ce gymnase, n'ayant pas eu assez de temps pour sa composition à raison de la complication et de l'étendue de son sujet, il n'est pas étonnant qu'il ait omis, malgré lui, certains détails relatifs aux professeurs et aux élèves dans l'histoire de leur vie, et surtout dans la revue de leurs ouvrages, *dont il a mis le catalogue tel qu'il a pu le trouver à côté de chaque nom*, comme il en a donné l'avertissement dans la préface. Quant à moi, je ne négligerai pas de suppléer en quelque partie à ses écrits, principalement sur les docteurs

---

(1) Pag. penult.

(2) De morb. vener., l. 8, s. 17, ad a. 1687.

(3) S. 2 suprà, ad n. 17 cit., c. 35, n. 159.

dans les Arts, suivant que l'occasion s'en présentera; ce qui sera d'autant plus facile pour Patin, que j'ai parmi mes livres deux volumes dans lesquels il a lui-même disposé ses opuscules presque dans l'ordre où ils ont paru, et la plupart d'entre eux ont été corrigés et augmentés de sa propre main, comme il voulait que l'imprimeur les écrivît dans une seconde édition. Ainsi, parmi les objets omis par Papadopolus, voici ceux que renferme le premier volume. *Quod Medico-Chirurgo liceat absque artis dedecore bestiis etiam mederi. Oratio. De Phœnice in numismate Imp. Antonini Caracallæ expressa. Epistola. Oratio de liberata civitate Vienna.* Ces deux derniers opuscules sont écrits sous le nom de ses filles. *Medicinam practicam non satis æstimari. Oratio. Quod medicus debeat esse* πολυμαθης *Oratio. Commentarius in tres inscriptiones græcas Smyrna nuper allatas.* Ερωτηματα ιατρικα, *de medico. Theoremata philosophico-medica de vita et morte. Circulationem sanguinis a veteribus cognitam fuisse. Oratio. Flores medicinæ theoreticæ. Exercitationes publicæ de febribus;* ces exercices ne sont pas le discours que Papadopolus a voulu indiquer, mais l'ensemble des Préleçons. Quant au second volume, voici ce qui y a été omis. *Theses politicæ de libertate et servitute. Opiniones medicæ de febribus. Idea capitis humani. Oratio. Oratio habita Venetiis in Academia Dodonæa. Flores medicinæ practicæ. Luem veneream non esse morbum novum. Oratio. Exercitationes publicæ de morbis par-*

ticularibus thoracis et abdominis. Commentarius in antiquum monumentum Marcellinæ e Græcia nuper allatum. In febribus medendis inspiciendum esse lotium. Oratio. Commentarius in antiquum cenotaphium Marci Artorii medici Cæsaris Augusti. Exercitationes publicæ de morbis capitis. Oratio de remediis specificis. Flores medico-chirurgici. Pourquoi Patin n'a-t-il point intercalé entre ces deux derniers écrits, comme l'ordre l'exigeait, le discours que j'ai à part, et qui a pour titre : *L'Astrologie est inutile pour le médecin et tout-à-fait indigne de lui*, qu'il avait prononcé ici l'an 1690, et qu'il avait publié après l'avoir fait imprimer? C'est ce que je ne sais pas, pas plus que la raison pour laquelle il a laissé les deux volumes des opuscules dont j'ai parlé dans un telle négligence, que, si les feuilles ne m'étaient pas tombées entre les mains, elles auraient pu facilement s'égarer et se perdre, attendu qu'il les avait placées çà et là en grand nombre sans les avoir attachées avec de la colle; or il y a corrigé quelques passages de ses opuscules, et il y a éclairci très-bien, et y a augmenté considérablement plusieurs autres parties. Ces feuilles, lues avec soin et collationnées par moi, ont été collées aux différens passages auxquels elles appartenaient en particulier; en sorte que ces écrits peuvent facilement, dès ce moment, être mis au jour dans une seconde édition, ou par moi, si un jour je suis moins occupé, ou par d'autres, de la ma-

nière dont il avait plu à leur savant auteur de les publier.

Au reste, ces feuilles appartiennent aux commentaires que j'ai cités, et traitent, quelques-unes du cénotaphe de M. Artorius, un très grand nombre de la première et de la seconde des trois inscriptions de Smyrne, et plusieurs du monument de Marcellina. A ces dernières se trouve jointe une lettre autographe assez longue du fameux Gisper Cuper, adressée à Patin, et digne de l'un et de l'autre, à mon avis. Je ne doute pas d'ailleurs que Patin, l'ayant mêlée avec ses feuilles, ne l'eût également publiée, si l'anévrisme de l'aorte, par lequel je pense (1) que sa mort fut produite plutôt que par un polype qui s'était formé dans l'intérieur de ce vaisseau, comme il arrive, ne s'était opposé à son projet. S'il l'eût fait, cet homme très-savant aurait prouvé combien il était plus propre à faire connaître les monnaies et les monumens anciens qu'à confirmer ce paradoxe médical sur l'ancienneté de la maladie vénérienne, par des passages (le croirait-on?) d'Hippocrate, de Galien, d'Avicenne, et d'autres. Adieu.

---

(1) *Vid.* Pastæ epist. de cordis polypo in dub. revoc., n. 5.

LIXe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE.

Des Maladies produites par un poison.

1. La dixième section qui vient après, dans le *Sepulchretum*, appartient en partie aux maladies occultes et chroniques, en partie à celles qui sont produites par un poison. Mais il y a plus d'utilité à parler ici des dernières que des premières. En effet, les premières ont été décrites chacune par son observateur, ou sans aucuns signes, ou avec quelques signes; si elles l'ont été sans aucuns signes, à peine retirerez-vous quelque fruit du rétultat de la dissection; si au contraire elles l'ont été avec quelques signes, comme la fièvre, le vomissement, la difficulté de respirer, et d'autres analogues, elles auraient certainement été rapportées avec beaucoup plus d'utilité dans les sections dans lesquelles tous ces signes ont été considérés en particulier. Comme ceci a été fait à l'égard de quelques affections qui ont été indiquées dans cette section, il aurait fallu le faire également à l'égard des autres pour lesquelles on le pouvait. Vous voyez donc pourquoi je ne suis pas le *Sepulchretum* dans cette partie, et même pourquoi je ne puis pas le suivre, puisque j'ai rejeté les observations de cette espèce dans d'autres Lettres, chacune en son lieu.

2. Quant à l'autre partie qui est relative aux poisons, je la suivrai volontiers, et je vous communiquerai immédiatement un très-petit nombre d'exemples notés par Médiavia, ou par moi; car je n'en ai aucun de Valsalva.

3. Une femme, âgée d'environ soixante ans, mangea, après avoir déjà dîné, quelques pastilles d'amandes mises à part dans la partie supérieure de la maison, à l'insu de son maître qui les y avait placées. A peine une heure s'est-elle écoulée, qu'elle commença à être prise d'un sentiment incommode à l'estomac, comme si elle eût été tourmentée par des vents. Ce sentiment ayant persisté pendant fort long-temps, et ayant augmenté ensuite de jour en jour, elle eut des vomissemens et des déjections abondantes; ce qui sembla la soulager. Mais l'incommodité étant bientôt devenue plus grave, et revenant non sans des défaillances, la femme avoua enfin ce qu'elle avait mangé, mais plus tard qu'il ne l'aurait fallu. Car ces pastilles, qui avaient été préparées pour tuer des souris, contenaient de l'arsenic. C'est pourquoi une vieille femme paya très-misérablement de sa vie une gourmandise d'enfant, douze heures après avoir mangé les pastilles, plutôt par la chute des forces que par des douleurs trop vives, ou des convulsions manifestes.

Examen du cadavre. Le cadavre fut examiné et disséqué le lendemain par ordre de l'autorité; c'était vers le commencement de mai de l'an 1727. La

face postérieure du corps était noire tout entière, sans même en excepter les mollets et les talons. Le corps lui-même n'était pas roide. Le ventre n'était pas gonflé. Celui-ci ayant été ouvert, ainsi que l'estomac, la face interne de ce dernier se montra corrodée çà et là, surtout à l'antre du pylore, où l'arsenic lui-même était attaché aux parties corrodées entre des fragmens membraneux. Le duodénum lui-même ne manquait pas d'érosions. Dans la poitrine, les poumons étaient noirâtres; il y avait dans le cœur deux concrétions polypeuses de la forme et de la longueur d'un doigt, tandis que d'ailleurs le sang était liquide et rouge dans tous les vaisseaux.

4. Dans les maladies qui sont produites par un poison, comme dans toutes les autres, il ne faut pas s'attendre à voir absolument les mêmes signes, ni les mêmes effets, sur tous les sujets.

Les différens états des liquides et des solides, surtout de ceux qui appartiennent à l'estomac sur les différens sujets, et en outre la vacuité de ce viscère, ou sa plénitude produite par des alimens de telle ou telle nature, peuvent faire que, quoique les poisons soient réellement les mêmes, et portés à la même quantité (car ils peuvent être les mêmes de nom et se trouver autrement préparés), ils ne se manifestent cependant pas par les mêmes signes et les mêmes effets. L'arsenic, mot par lequel on entend principalement un corps qui est blanc, et qu'on désigne souvent par l'épithète de cristallin,

est factice lui-même, comme le confirment positivement des hommes très-savans, Méad (1) et Boerhaave (2), et peut par conséquent être préparé de différentes manières par les différens auteurs; en sorte que, quoique vous lisiez dans Méad qu'il se dissout tout entier dans l'eau, vous pouvez lire dans d'autres auteurs non-seulement que des parcelles de cette substance ont été observées dans l'estomac, comme sur la femme en question, mais encore qu'on a aussi reconnu l'arsenic par la circonstance que de petits fragmens de cette substance étaient restés sous l'eau chaude, semblables à des cailloux blancs, comme vous le voyez dans cette histoire de Wepfer, qui est la première de la treizième observation dans les supplémens de cette section du *Sepulchretum*. Il est question, dans cette histoire, d'un petit enfant de deux ans qui avait été amaigri par des fièvres antérieures, et de deux jeunes filles adultes bien portantes : le premier avait pris deux cuillerées de bouillie qui contenait de l'arsenic, et les autres avaient pris le reste; celui-là ne vomit pas, celles-ci éprouvèrent aussitôt et dans la suite des vomissemens considérables et fréquens, qui furent également favorisés par l'art. Ces différences amenèrent une terminaison différente. Les jeunes filles en réchappèrent; et le petit enfant, chez lequel

(1) Expos. mechan. venenor. tent. 4.

(2) Element. chem., t. 2, p. 2, ubi de sulph.

aucunes convulsions ne sont notées parmi les autres signes, périt par l'affaiblissement progressif des forces : il avait l'estomac ulcéré intérieurement, et le poumon d'un noir livide.

Vous verrez qu'on rapporte au même endroit d'autres exemples d'enfans, qui ayant vomi aussitôt, ou plusieurs heures après avoir avalé de l'arsenic, et ayant été secourus avec des remèdes, guérirent. Le tremblement des membres est cité parmi les symptômes dans un (1). Un enfant de onze (2) mois, qui avait léché la préparation arsenicale appelée sandaraque, et qui n'avait pris des médicamens qu'après le quatrième jour, ne périt pas, dit-on, sans convulsions. Il est également question de convulsions terribles qui précédèrent la mort chez une jeune fille (3), qui vomit long-temps après avoir pris un poison corrosif, à ce que l'on soupçonnait. Ceux qui vomirent plus tôt, savoir un enfant de quatre ans (4), et sa petite sœur plus âgée que lui d'un an, en réchappèrent; il est parlé de convulsions sur celle-ci, et non sur celui-là. Mais le poison de ces derniers, qui était corrosif, à ce qu'il paraît, resta inconnu, ainsi que celui de la femme (5) chez laquelle il n'est point question de convulsions, et

(1) Hist. 2.

(2) Hist. 8.

(3) Hist. 9.

(4) Hist. 10.

(5) Hist. 11.

qui, si vous ne faites attention qu'à la circonstance qu'elle rejeta du sang par la bouche, peut paraître avoir été tuée par du mercure sublimé, puisque Ardoyn (1) a placé parmi les indices de cet empoisonnement le vomissement de sang comme ayant lieu quelquefois, et qu'en outre Wepfer vit, d'après l'observation suivante, la quatorzième (2), ce poison produire et des vomissemens et des déjections de sang (Ardoyn n'a point omis non plus de parler de ces dernières) sur un chien, qui, dit-il positivement, n'eut jamais de convulsions, et n'eut point les membres roides après la mort, tandis qu'il avait une inflammation des intestins (qui étaient enflammés aussi en partie sur cette femme), et de l'estomac en dedans et en dehors, et que le sang n'était concrété ni dans le cœur, ni dans aucuns vaisseaux. J'ai parlé de ceci sachant combien le célèbre Méad (3), qui a vu dans l'arsenic des globules semblables à ceux du mercure, semble croire qu'il s'accorde avec le mercure sublimé dans la manière de produire la mort.

Mais revenons à ce qui a été ajouté sur l'arsenic lui-même dans la treizième observation citée plus haut. On fait connaître à peine, outre la mort, ce qui eut lieu sur deux chiens (4) après qu'ils eurent

---

(1) De venen., l. 2, c. 5.

(2) Hist. 2.

(3) Tentam. cit.

(4) Hist. 12.

pris de l'arsenic. Cependant on ne néglige pas de dire jusqu'à quel point après leur mort l'estomac était enflammé chez l'un et chez l'autre, et combien les tuniques de ce viscère étaient amincies, les intestins corrodés et perforés, et le sang noir et grumeleux sur l'un. Enfin, quoique les charlatans avalent impunément de l'arsenic lorsqu'ils ont l'estomac rempli de mets gras et huileux, cependant ils le rejetent bientôt au moyens de vomitifs à l'insu de tout le monde; mais, s'il sont forcés de différer le vomissement contre leur habitude, on ne laisse pas ignorer comment ils meurent (1). Au reste, tout cela se trouve dans les supplémens, où on lit encore ceci, qu'un chat (2) qui était très-mal après avoir pris de l'arsenic, resta vivant après qu'on eut provoqué le vomissement avec un petit morceau de tabac, qui fut avalé avec de la nourriture.

Mais, dans la section elle-même, il faut surtout faire attention à une observation (3) qui confirme ce qui a été dit tout à l'heure. Voici le fait : un mets ayant été apporté à la fin du repas dans un festin, mets dans lequel on avait mêlé de l'arsenic au lieu de farine, ceux des convives qui avaient mangé et bu très-peu jusqu'alors, furent aussitôt enlevés par le poison, tandis que ceux qui avaient

---

(1) *Vid.* etiam schol., ad obs. 3.

(2) In eod schol.

(3) §. 5, in obs. 4.

déjà distendu leur estomac en mangeant et en buvant, furent guéris par le vomissement, de telle sorte cependant qu'on vit sur les cadavres de ces sujets qui moururent plusieurs années après, des marques d'érosions, qui pourtant avaient été larges et profondes. Que si vous lisez en entier ce qui suit immédiatement (1) d'après Paré, vous ne désapprouverez peut-être pas ce que je conjecturais un peu plus haut sur cette femme.

Il y a en outre, dans le *Sepulchretum*, d'autres observations qui sont relatives aux empoisonnemens, quoique, contre ce qui a été fait souvent ailleurs, elles ne soient pas citées dans cette section. Dans la septième section du troisième Livre, vous en trouverez sept, au plutôt six (car l'histoire qui est rapportée au second Livre, dans la dix-septième observation, est si évidemment la même que celle qui avait déjà été rapportée sur ce professeur de Padoue, qu'il est étonnant qu'on ne s'en soit pas aperçu); et, dans la huitième section du même Livre, vous en trouverez cinq ou six, dont la première, qui est sous le numéro V, appartient nommément à l'arsenic, dont douze petits morceaux environ furent trouvés si étroitement attachés aux tuniques de l'estomac, qu'on pouvait à peine les en arracher; or les mêmes tuniques étaient amincies, comme je l'ai dit sur le chien, et en outre le fond du même

(1) *Ibid.*, §. 6.

viscère était corrodé et enflammé, et le cadavre entièrement livide par derrière. Mais il n'est question dans ce cas d'aucuns symptômes autres que des vomissemens et des déjections.

Quant aux autres observations que j'ai énumérées dans les deux sections, elles sont relatives ou à d'autres poisons, ou à des poisons inconnus. Les effets de ces poisons examinés sur les sujets morts, furent presque toujours l'inflammation et l'érosion de l'estomac et des intestins; mais, pendant la vie, les symptômes furent différens sur les différens individus; toutefois aucun ne fut plus fréquent que le vomissement, et si quelquefois de vains efforts de vomissemens existèrent à la place du vomissement lui-même, ou lui succédèrent bientôt après, alors les malades furent plus mal, et moururent plus promptement que ceux chez lesquels les autres accidens semblaient les mêmes. Comme ce signe du vomissement est également commun à ceux qui ont avalé de l'arsenic, si par hasard vous cherchez quel autre signe on a remarqué le plus souvent sur ces mêmes sujets, vous trouverez qu'on a observé l'affaiblissement des forces, ou des symptômes qui le dénotent; savoir, le froid des extrémités, ou de tout le corps, des sueurs froides, la pâleur, et quelquefois la syncope elle-même. Cet affaiblissement des forces dépendant de l'affection de l'estomac, qui agit sympathiquement sur le cœur par le moyen des nerfs, est précédé, je crois, et accom-

pagné d'une anxiété très-incommode, plutôt que d'une douleur lancinante. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous ne lisons pas que les enfans, ou les chiens, dont nous avons la description des symptômes, aient poussé des cris, tandis que nous lisons que l'anxiété que les enfans savent à peine exprimer, exista sur deux. Du reste, on trouve notés, sur un, des indices de tranchées, et le hoquet; sur un autre, le gonflement de l'abdomen ; sur quelques-uns, la soif; sur d'autres, la tuméfaction de la langue, ou des aphthes dans la bouche, ou l'empêchement de la déglutition, ou un sentiment de chaleur et d'ardeur. Quant à ceux chez lesquels des convulsions furent ou ne furent pas manifestes, je les ai indiqués plus haut. Mais, parmi tous ces symptômes, les uns sont produits quelquefois par d'autres poisons corrosifs, et d'autres le sont assez souvent. Bien plus, du moment que vous vous serez éloigné du *Sepulchretum*, d'après lequel il semblait qu'on pût dire, relativement aux effets de l'arsenic et du mercure sublimé, ce que je disais tout à l'heure des cris et des douleurs, et ce que j'ai dit plus haut des déjections de sang, je ne doute pas que vous n'adoptiez aussitôt, et avec raison, une autre opinion.

5. Ainsi, pour que vous puissiez lire fort attentivement et comparer les histoires que nous n'avons pas dans le *Sepulchretum*, je vais vous en indiquer tout de suite un très-grand nombre, toutes relatives également à des poisons minéraux. Le célèbre

Baeumlin (1) a noté, parmi les autres symptômes qu'éprouva un cocher à qui on avait donné du verre d'antimoine mal à propos, des déjections sanguinolentes, des mouvemens spasmodiques, et enfin la mort; or, l'estomac était corrodé intérieurement, et teint d'une tache rouge près du pylore. D'un autre côté, bien qu'un chien à qui J. A. Sproegel (2) avait fait avaler du même verre d'antimoine, n'éprouvât que des convulsions violentes, tandis qu'il voulait vomir, et qu'il ne le pouvait pas, parce qu'il lui avait serré le museau avec un lien, cependant l'expérimentateur (3) a averti que la nature des animaux *beaucoup plus forte et le plus souvent très-différente de la nôtre*, peut triompher de certains poisons, dont la nôtre ne peut pas. Il existe même des observations (4) qui font voir quelle espèce de paralysie et de convulsions se joignit aux aboiemens sur un autre chien qui avait avalé de ce verre d'antimoine, et à quel endroit de l'estomac il se développa une inflammation manifeste; en sorte que si on ne l'eût pas disséqué pendant qu'il était encore vivant, des accidens plus graves auraient peut-être pu survenir. Elles font aussi mention d'une femme qui, après avoir avalé du même verre, était éten-

(1) Commerc. litt., a. 1739, hebd. 16, n. 1.
(2) Experim. circa varia venena, etc., exper. 41.
(3) *Ibid.*, §. 50.
(4) In addit., ad sect. hanc Sepulchr., obs. 12, hist. 2 et 3.

due à terre comme une morte en éprouvant des vomissemens énormes; elle était roide, convulsée, et elle fut attaquée à l'un des pieds d'une douleur très-vive, et bientôt après d'une gangrène et d'un sphacèle; en sorte que ce poison fut sur elle, comme sur le cocher, non pas la cause prochaine, mais cependant la cause et l'occasion de la mort.

Un autre expérimentateur, Jac. Félix (1), ayant donné à un chien du tartre émétique, et l'ayant ouvert pendant qu'il vomissait encore, vit une très-grande inflammation au pylore dans une étendue de quelques pouces. Je n'ignore pas qu'il existe des hommes très-célèbres (2) qui prétendent que de véritables parcelles d'arsenic n'ont point encore été démontrées dans l'antimoine. Ce n'est pas pour cela que j'ai rapporté ces exemples, et c'est bien moins encore pour ce motif que je rapporterai, d'après l'illustre Henckel (3), celui du beurre d'antimoine qui fut pris par erreur, et qui donna lieu aussitôt à la constriction et à une ardeur extrême de la gorge et de l'estomac, et ensuite, pendant des mois et des années, à des affections de l'estomac telles qu'il fut évident que si du lait donné sur-le-champ et largement (cette

---

(1) Experim. 11, inter ea quæ addidit dissert. de mot. perist. intestin.

(2) Commerc. litt., a. cit., hebd. 24, n. 1.

(3) Act. N. C., tom. 5, obs. 95.

précaution fut prise trop tard par ce cocher, et par conséquent inutilement) n'eût pas produit du soulagement, non pas tant en aidant le vomissement, qu'en fixant le poison extrêmement corrosif sur des coagalum caséeux qui furent rendus en grande quantité, le sujet aurait péri de la mort la plus cruelle. Au reste, cette force de corrosion n'existerait pas dans ce poison, si on ne le préparait pas avec le mercure sublimé. Mais, pour que vous puissiez pourtant comparer les effets de ce dernier avec ceux de ce beurre d'antimoine, lisez le traitement de Kramer (1) consistant non-seulement en du lait, mais encore en un mélange de tartre d'huile par défaillance, comme on dit, pour rectifier le mercure, et en d'autres choses; or, ce traitement réussit. Vous comprendrez que les érosions de la bouche, de l'œsophage et de l'estomac étaient telles, avant que les remèdes ne fussent administrés, qu'une grande quantité de sang était rendue, soit par le vomissement, soit par les déjections, et cela fort souvent, avec des angoisses, des tranchées, des défaillances, des convulsions, et d'autres symptômes analogues. De son côté, Bassius (2) a noté, à la suite du même mercure sublimé pris en moins grande quantité, à ce qu'il paraît, mais certainement avec d'autres substances, une chaleur de l'estomac, des tran-

(1) Commerc. litt., a. 1735, hebd. 30, n. 3.

(2) De venenis, etc., ubi an venenum nutriat., etc., n. 6.

chées cruelles, des vomissemens violens, au milieu desquels le sujet rendit à la fin, trois jours après, un ichor purulent et *brûlé*, et l'âme en même temps. Il ne dit pas ce qui fut trouvé dans la dissection, si toutefois elle fut faite. Quant à Sproegel (1), ayant fait prendre du mercure sublimé à un chat et à un lapin, il rapporte que le premier mourut en cinq minutes, et le second presque aussitôt qu'il eut pris le poison, sans qu'il eût observé aucuns symptômes antérieurs, si ce n'est des convulsions très-légères sur celui-là, et un vomissement sur celui-ci; et il ajoute que, sur l'un, la membrane interne de l'estomac était enflammée partout, mais plus à son fond, et que, sur l'autre, elle ne l'était nulle part, et qu'elle n'avait pas pu l'être, parce que le chou que l'animal avait mangé auparavant avait empêché cette inflammation; et que la mort avait été aussi prompte, parce que le poison, donné avec de l'eau, et délayé par elle, avait aussitôt porté son action sur les nerfs. En ayant également donné à un chien (2), mais qui avait l'estomac vide, il trouva la tunique villeuse de ce viscère remplie partout de ce poison, et par suite partie rouge, partie un peu livide; comme il vit aussi toute la bouche, et même l'estomac, surtout son orifice supérieur, extraordinairement enflammés, noirs, et gangrénés, bien

(1) Exper. cit., exp. 26 et 29.
(2) Exp. 28.

qu'il eût disséqué l'animal encore vivant, après avoir observé sur lui, pendant une heure et plus, de grands efforts de vomissemens, joints à un état d'inquiétude et à des aboiemens. Il n'a pas dit que le sang fût noir et coagulé dans le cœur sur aucune de ces trois bêtes, excepté sur la première.

Pour Jac. Félix (1), je ne vois de lui qu'une seule expérience qu'il fit avec le même poison, mais en même temps avec une égale quantité d'arsenic, sur un chien qu'il disséqua immédiatement après deux vomissemens qu'il éprouva presque aussitôt qu'il eut avalé ces poisons, et sur lequel il trouva cependant une grande inflammation de l'estomac. Il trouva également une inflammation dans l'estomac d'un autre chien (2), surtout vers le pylore, inflammation qui était très-considérable dans les intestins voisins; mais elle se trouvait d'autant plus légère, qu'elle approchait davantage des gros intestins. Quant à ce dernier chien, à qui il n'avait donné d'autre poison que de l'arsenic, il le disséqua encore vivant, mais seulement après qu'il eut vomi neuf fois.

Puisque je fais ici principalement des recherches sur ce poison, comme l'exige l'histoire (3) que j'ai rapportée, je ne passerai pas sous silence les

(1) Addit. ad dissert. cit., exp. 10.
(2) Exp. 9.
(3) N. 3.

expériences faites par Sproegel (1) avec lui, ou avec d'autres poisons du même genre. Il fit prendre à un chat et à un chien de l'arsenic *blanc crû.* Après avoir observé des efforts de vomissemens et des vomituritions, des signes d'anxiété, et des convulsions, ou des secousses, il disséqua l'un et l'autre animal avant leur mort; et il fit voir dans leur estomac qui était très-enflammé aux environs du pylore, ou partout, des grumeaux de sang épanché et coagulé entre les rides, ou entre les villosités, et entourant l'arsenic sur le chien. Deux chiens ayant vomi impunément du cobalt, qui est un minéral arsénical, un autre (2), à qui il lia le museau pour l'empêcher de vomir, éprouva des efforts de vomissement très-violens, des anxiétés, des convulsions, de la faiblesse, et mourut en très-peu d'heures. Celui-ci avait l'estomac un peu livide en quelques endroits, et très-enflammé partout; et tous ses intestins étaient également enflammés, mais d'autant moins, qu'ils s'éloignaient davantage de l'estomac. Au reste, il ne manque pas d'observations de funestes effets du cobalt sur des hommes qui en avaient pris, puisqu'une seule du célèbre Kundmann (3) fait mention de la mort d'au moins trois sujets, qui moururent dans un nombre d'heures assez peu

(1) Exper. cit., exp. 30 et 31.
(2) Exp. 35.
(3) Act. N. C., tom. 5, obs. 102.

considérable ; or, tous avaient été pris sur le champ de tranchées très-violentes, de vomissemens énormes, et de sueurs froides, et le dos de leurs cadavres était livide, leur estomac très-enflammé, et il s'écoulait une humeur sanguinolente par les vaisseaux corrodés de ce viscère. La même observation fait mention aussi de la mort d'une femme qui eut lieu en peu d'heures, après des tranchées et des vomissemens de cette espèce produits par de l'arsenic rouge qu'elle avait avalé. Quant à l'arsenic jaune, qu'on appelle orpiment, Gerbez (1) enseignera quel sentiment d'ardeur et d'érosion il produisit, et combien de vomissemens et de déjections il provoqua, de quelle manière il causa presque la mort dans toute une famille, dont quelques membres rendirent du sang par la bouche et par les intestins, et comment il tua réellement une jeune fille; en sorte que ce que vous lirez dans Heydius (2) est moins étonnant, que des cristaux d'orpiment donnés à une poule produisirent un flux de ventre qui la consuma. Et, quoique les faits suivans soient relatifs, non pas à l'arsenic, mais à du plomb lithargé, ils méritent cependant que vous les lisiez; je veux parler de l'expérience faite par Brunner sur un chien avec ce poison dissous dans du vinaigre et cuit, et de la dissection de l'animal, ainsi que des ob-

(1) Eph. N. C., dec. 3, a. 5 et 6, obs. 137.
(2) Obs. med. 49.

servations recueillies par J. J. F. Vicary (1) sur des sujets qui avaient bu du même poison cuit avec un bol, et versé dans des tonneaux de vin aigre. Il est d'autres histoires qui ne méritent pas moins d'être lues, comme une du célèbre J. M. Muller (2), et une autre de l'illustre Just. dav. Hemmer (3). Car, d'après les tranchées, les vomissemens, les déjections, les anxiétés, les défaillances, la soif, qui eurent lieu dans la première, et d'après la soif, la chaleur, les déjections sanguinolentes, qu'on lit dans la seconde, ainsi que d'après la promptitude de la mort dans l'une et dans l'autre, et les taches de toute la peau, les marques rougeâtres dans tout le canal alimentaire, et les petites perforations de toutes ses tuniques éparses çà et là, dont il est question dans la première, et d'après la couleur noire de la partie postérieure du cadavre, une grande inflammation extérieure de l'estomac et des intestins, et une grande érosion intérieure de ces organes, il est assez constant qu'un poison, corrosif dans les deux cas, avait produit tous ces accidens, quoiqu'on ne sache pas d'une manière certaine quel était ce poison.

Mais il est certain que ce fut l'arsenic qui avait été pris, qui produisit et les symptômes, et les

---

(1) Dec. modo cit., a. 4, obs. 100.

(2) Eph. N. C., cent. 5, obs. 51 in schol.

(3) Commerc. litt., a. 1738, hebd. 10, n. 3.

lésions des viscères, dans les histoires que j'indiquerai fort succinctement. Preuss (1) parle de constriction de la gorge et de la poitrine, de soif, d'ardeurs, d'érosions, de tranchées, de vomissemens énormes et de déjections. Outre ces symptômes, Muller (2), déjà cité, fait mention de douleurs du ventre, du gonflement subit de celui-ci et d'anxiétés. M. Hoffmann (3) indique le gonflement du ventre survenu également avec promptitude, mais extrêmement considérable, la lividité de la face, les contorsions des yeux et du cou. Le célèbre Heimreich (4) parle de vomissemens continuels pendant vingt-quatre heures avec des cris horribles, du tremblement des membres, de la paralysie des pieds; et l'illustre J. P. Wolff (5), de douleurs atroces de l'estomac et du reste du ventre, jointes à un choléra-morbus. Hemmer (6), que j'ai cité plus haut, et le grand Quelmatz (7) ont noté, le premier, des vomissemens violens, l'affaiblissement des forces, et des contractures des membres, et le second, en outre, des anxiétés, des cardialgies, le gonflement des yeux et de toute la tête.

---

(1) Eph. N. C., cent. 3, obs. 15.

(2) Obs. paulò ante cit. et schol.

(3) Eph. N. C., cent. 9 et 10, append. n. 1, obs. 38.

(4) Act. N. C., tom. 2, obs. 10, circa medium.

(5) Eorumd., t. 5, obs. 29 in fin.

(6) Commerc. litter., a. cit., hebd. 27, n. 2.

(7) Commerc. ejusd., a. 1737, hebd. 28, n. 2.

Mais, comme les vomissemens eux-mêmes firent rejeter l'arsenic en grande partie dans presque tous ces cas, et que l'effet de tout ce qu'il en restait, ainsi que les lésions commencées par ce poison, furent arrêtés par des substances huileuses douces, et surtout par du lait, je citerai d'autres observations recueillies pendant la vie et après la mort, sur des sujets qui ne purent pas être sauvés. Etmüller (1) le fils parle d'une jeune fille, qui, après avoir pris de l'arsenic, rejeta la première nuit beaucoup de matières visqueuses, et fut trouvée morte le matin ; et cependant, à l'exception d'une lividité extérieure et d'une teinte violette, le cadavre ne présenta bientôt après dans les viscères rien qu'on pût attribuer au poison ; il n'y avait rien de putride nulle part, rien de fétide dans les intestins, aucune inflammation, ni érosion dans ceux-ci, ni dans l'estomac, quoique ce dernier, entre autres, contînt une poussière blanche, qui, jetée sur des charbons, rendit une fumée *qui sentait l'arsenic* ; or une poussière semblable à celle-là, qu'on trouva dans la maison et qu'on fit prendre à un petit chien et à un chat, tua celui-ci une demi-heure après, et celui-là chez lequel elle excita plusieurs vomissemens, trois heures après ; l'estomac du chat était enflammé dans un petit trajet, et celui du petit chien l'était dans une grande étendue, ainsi que la partie voisin de l'in-

(1) Eph. N. C., cent. 3 et 4, obs. 126, cum schol.

testin duodénum près duquel il y avait une grande érosion. Mais, chez la jeune fille, il paraît que l'estomac fut garanti de ces lésions par la grande quantité de matière visqueuse, et par la nourriture qu'elle avait prise auparavant, tandis que ces substances ne garantirent pas également de l'irritation sa tunique interne, et les nerfs qui se distribuent à ce viscère. D'un autre côté il est question d'exemples où l'arsenic, quoique appliqué extérieurement, exerce son action soit là où se trouvent des ulcères de la peau (sujet pour lequel je vous renvoie à ce que je vous ai écrit ailleurs (1), parce qu'il n'appartient pas à ceci), soit là où la peau est intacte; exemples auxquels on peut surtout ajouter celui dont il est parlé dans l'observation de Heimreich citée un peu plus haut, soit qu'on considère la promptitude avec laquelle il produisit les accidens, ou leur gravité et leur ténacité, lorsqu'on eut poudré les cheveux avec de l'arsenic en place de poudre, pour ne pas dire lorsqu'on eut voulu reconnaître ce poison à l'odorat. Or, comme on n'aperçut ni pustules, ni tumeur, ni rougeur dans l'estomac de la jeune fille en question, c'est pour cela, je crois, qu'il est fait mention d'exemples de lésions d'un autre genre, et d'un danger extrême; lésions qui se développant ordinairement après que l'arsenic a été

(1) Epist. 55, n. 12.

avalé, ont aussi été produites par ses vapeurs, et cela assez souvent.

Du reste, de quelque manière que la chose se soit passée sur la jeune fille, il ne sera pas nécessaire de chercher comment trois ou quatre autres sujets, dont je ferai connaître ici les histoires en un mot, devant en rapporter quelques autres plus bas (1), furent tués par l'arsenic. En effet, celui qui fut disséqué par Tyson (2) avait à l'estomac un trou qui n'était ni petit, ni régulier. D'un autre côté, le fond de ce viscère examiné sur une vieille femme par M. Höffmann (3), était comme ulcéré, sphacélé et noirâtre. C'est ainsi qu'il fut trouvé également entièrement corrodé sur une autre femme dont la description a été faite par Wolff (4) déjà cité, et cela non sans une inflammation gangréneuse très-grave au pylore. Sur un homme que le célèbre Henckel (5) disséqua, il y avait des taches assez grandes d'une brun jaune ou rougeâtre, qui s'étendaient vers le pylore, et en outre deux trous angulaires sur la tunique villeuse, l'un vers le même endroit, et l'autre vers l'œsophage. Cet homme succomba

---

(1) N. 9 et 21.

(2) Act. Lips. supplem., t. 3, s. 4.

(3) In cit. append., obs. 35.

(4) Cit. obs. 29.

(5) Act. N. C., t. 2, obs. 155.

en très-peu de temps à des cardialgies très-violentes, à des ardeurs, à des douleurs, à des lipothymies, à des vomissemens. Quant à cette femme, prise de grandes anxiétés à la région précordiale, et en même temps de vomissemens et de déjections violens et continuels, enfin de mouvemens convulsifs qui lui tordaient horriblement les membres, elle était morte, dans l'espace d'à peine dix heures, au milieu des douleurs les plus atroces. Et, pour que vous ne puissiez pas douter d'où tout cela dépendait, on trouva de l'arsenic dans l'estomac de l'un et de l'autre.

6. Jusqu'à présent j'ai parlé peut-être beaucoup plus longuement que vous ne l'auriez voulu, mais non inutilement, des signes relatifs surtout à l'empoisonnement par l'arsenic, signes qu'il a été permis de déduire des histoires qui se trouvent dans le *Sepulchretum*, ou que vous pouvez y ajouter, si vous voulez. Maintenant je rapporterai ce que j'ai vu deux fois moi-même, la première sur un sujet, et la seconde sur trois; j'ai conjecturé qu'eux tous avaient été atteints par ce poison, en bien pesant tout ce que je pus savoir d'après les recherches que je fis ensuite. Le premier sujet était un homme robuste et grand, et d'une constitution fort pleine; je le traitais pour une fièvre dont il avait été pris, et qui avait déjà assez diminué pour qu'il se levât quelquefois de son lit. A peine s'était-il écoulé une demi-heure depuis son petit souper, où il n'avait mangé que du pain coupé

et cuit dans du bouillon, qu'il fut pris à l'improviste d'un vomissement très-incommode, et d'autant plus incommode qu'il revenait fort souvent. Un de ses domestiques vint chez moi dans la profondeur de la nuit, me raconter le fait, et me demander ce qu'il fallait faire. Persuadé que le malaise était augmenté par la circonstance que le malade s'efforcait de vomir, quoique l'estomac fût déjà vide, j'ordonne qu'on lui donne du bouillon, et que si le vomissement continuait à être incommode malgré cela, on lui administre un clystère pour opérer une diversion. Comme ces moyens étaient inutiles, le domestique revient; j'ordonne qu'on donne d'autres remèdes, et entre autres, à la fin, un grain de laudanum opiat, en disant que j'irais moi-même, s'il ne réussissait pas. Le laudanum ayant également été rejeté un quart d'heure après, je me lève, et je vais auprès du malade avec ce domestique. Étonné de ce que le vomissement était si opiniâtre sans cause manifeste, et de ce qu'il s'était déclaré subitement d'une manière si grave, je demande en chemin si par hasard le malade a commis quelque écart de régime, et s'il a pris à son souper plus ou autre chose que ce que l'on avait dit. Le domestique dit que non, et il ajoute même : Il n'a pris que ce pain cuit dans du bouillon, et saupoudré par N... de la poudre que vous aviez ordonnée. Alors moi, qui n'ignorais pas que je n'avais pas ordonné qu'on saupoudrât le pain avec quelque poudre, et quelle pouvait être

l'intention de celui qui l'avait saupoudré, je réfléchissais en silence sur ce que j'avais à faire immédiatement, sur ce que je devais taire, et sur les précautions que j'avais à prendre pour la suite. J'étais déjà arrivé auprès du malade qui se plaignait de manière à exciter la pitié, non pas tant du vomissement, que d'une angoisse inexplicable à l'endroit qu'on appelle la fourchette du cœur, et qui implorait des secours au plus tôt. Il n'y avait ni à cet endroit, ni dans le reste de la région de l'estomac, aucune tension, ni aucune douleur. Mais il avait le hoquet avec des rots fréquens, et souvent il éprouvait une certaine difficulté de respirer incommode. Le pouls était très-fréquent, mais plutôt petit que grand, et faible. Courage, lui dis-je; vous voyez combien vous avez rendu de mauvaises humeurs (en effet il y en avait beaucoup, et une pituite visqueuse qui existait en abondance chez lui, nageait au-dessus de ces humeurs, tandis que le pain qu'il avait pris, et qu'il avait rendu dans les premiers vomissemens, mais quelques heures après, était au fond); maintenant il faut vous rétablir avec un liquide excellent: et aussitôt je lui donnai un grand verre de lait de vache que j'avais près de moi. Après avoir bu ce lait, il s'écria que je lui avais rendu la vie. Et effectivement tous les symptômes s'améliorèrent, en sorte qu'avant deux heures le pouls reprit sa grandeur et sa force naturelles, l'angoisse diminua, et le vomissement, même provoqué par

l'art, ne revint plus. Mais, en lui donnant une seconde fois une plus grande quantité de lait qu'auparavant, dans le but ou de le faire rejeter par la bouche, si les circonstances le voulaient ainsi, ou d'adoucir et de laver les intestins, j'obtins ce dernier effet en lâchant le ventre; et en même temps le pouls devint moins fréquent, la difficulté de respirer et le hoquet, qui avaient déjà lieu plus rarement, se dissipèrent, au point qu'on les observa à peine une ou deux fois les jours suivans. On préparait aussi des bouillies d'orge, ou de riz, avec du lait. On lui donnait d'ailleurs autant de petit lait qu'il en voulait; car, à mesure qu'il y avait des évacuations alvines, la soif et la chaleur augmentaient; deux symptômes que la quantité du petit lait qu'il buvait, diminuait. Les lavemens de petit lait, ou de lait, adoucissaient encore le sentiment d'ardeur qui avait commencé à se manifester à l'anus. Pour abréger, en deux ou trois jours tous les accidens produits par cette poudre qui contenait du poison, furent entièrement dissipés; et tant que le sujet vécut (or il vécut plusieurs années encore), il ne présenta aucune trace de lésion restée dans l'estomac et dans les intestins. C'est ainsi que le sujet fut sauvé par les humeurs visqueuses qui étaient abondantes chez lui, comme je l'ai dit, par les vomissemens prompts et fort souvent répétés, et enfin par le lait et le petit lait, qui par leur quantité enlevèrent tout ce qui restait de poison, ou de ses

effets, dans l'estomac et dans les intestins, en l'enveloppant, le délayant, le lavant, et le chassant par le ventre. Quant à la manière avec laquelle j'empêchai qu'on ne donnât alors de nouveau au malade de cette poudre, qui était blanche d'après ce que j'appris ensuite, je pourrais la faire connaître actuellement ouvertement (car il y a long-temps que ces individus sont morts), et faire voir en même temps dans quel danger se trouve quelquefois le médecin, s'il ne cache pas sa pensée, et dans quel péril est le sujet, soit qu'il apprenne ou non certaines choses du médecin, tant qu'il est malade; de quelle manière cependant je mis mon sujet à l'abri de nouveaux piéges, et comment j'évitai moi-même la vengeance du scélérat, s'il s'aperçut que j'empêchai l'exécution de son projet. Mais il vaut mieux actuellement passer à ce que je vis dans trois autres cas, dans lesquels je dus former la même conjecture, mais sans avoir besoin de la même dissimulation.

7. Un excellent prêtre, F. Balducci, revenait d'un saint pélerinage au mois de mai de l'année suivante, c'est-à-dire de l'an 1711, lorsqu'il s'arrêta un moment à Césène pour dîner frugalement et sans délai avec trois personnes qui se trouvaient avec lui, et qui étaient non moins vigoureuses que lui par leur âge, par leurs forces et par leur bonne santé. Ces personnes étaient la sœur de son frère, un autre homme et une autre femme. Peu de temps après le dîner ils sortent de l'auberge, et

se mettent en route. Ils n'avaient pas fait beaucoup de chemin, lorsque le prêtre fut pris d'une si grande douleur de ventre, qu'il fut nécessaire de le descendre de cheval. Bien qu'après en avoir été descendu il eût éprouvé des vomissemens et des déjections abondans et fort fréquens, cependant cette douleur jointe à une angoisse inexprimable, augmenta au point qu'il semblait qu'il rendait l'âme. Reporté à Césène, le médecin croit qu'il n'éprouve qu'une colique, parce que le siége des douleurs était à la région épicolique droite. Aussi emploie-t-il pendant tout ce jour et une grande partie de la nuit autant de clystères, de fomentations, de potions, de bols soit anodins, soit purgatifs, qu'un autre médecin en aurait à peine employé en plusieurs jours, et le tout inutilement. Et, quoiqu'il vît que l'une des femmes avait été prise pendant ce temps-là de vomissemens, de déjections, et en outre de graves défaillances, et qu'il entendît l'homme se plaindre d'une chaleur et d'une pesanteur d'estomac, il n'avait aucun soupçon d'empoisonnement, par la raison, je crois, que l'autre femme qui avait fait le même repas, n'avait ressenti absolument aucun mal, que l'aubergiste assurait aussi très-opiniâtrément qu'il n'avait pu y avoir rien de nuisible dans le dîner, et que l'homme, qui avait voulu prendre de la thériaque de sa propre volonté, avait senti la chaleur de l'estomac augmenter par cette cause. Lui-même ordonne une émulsion anodine à la

femme qui se trouvait mal. Mais elle et le prêtre furent soulagés par la maladie elle-même, dont la violence continua à faire rejeter beaucoup de matière de l'estomac et des intestins. Ces évacuations s'étant enfin apaisées vers l'aurore, on les porte tous en même temps à Forli; ils m'appellent sur-le-champ, et ils m'apprennent ce qui leur est arrivé. Pour moi, je demandai aussitôt s'il y avait eu dans le dîner quelque mets dont la femme qui n'avait senti aucun mal, n'eût pas mangé. Comme j'appris qu'en effet il y avait de la bouillie d'orge, qui avait été apportée avant tous les mets dans un grand plat, je dis qu'il y avait conséquemment du poison dans cette bouillie; et nous aussi nous le croirions, disent-ils, si ceux qui en ont mangé davantage avaient été plus incommodés, et ceux qui en ont mangé moins avaient été moins incommodés: mais c'est le contraire; car ce prêtre qui a mangé très-peu de cette bouillie, comme des autres mets, est très-gravement indisposé; la femme, qui en a mangé un peu plus, l'est moins gravement; et l'homme, qui en a beaucoup mangé, l'a été et l'est très-légèrement. Mais est-ce que par hasard, leur dis-je, on l'avait saupoudrée, comme à l'ordinaire, de fromage broyé? Comme ils me répondirent que oui, et que le prêtre qui n'avait pas d'appétit n'avait presque mangé que de ce fromage, mais que la femme avait mangé beaucoup plus de riz que de fromage, et enfin que l'homme avait à peine mangé de celui-ci, et beaucoup de celui-là; vous

comprenez déjà vous-même, leur dis-je, même sans que je parle, qu'on avait peut-être mis dans le fromage un poison corrosif pour tuer les souris, et que ce fromage n'ayant point été mis à l'écart, comme il devait l'être, quelqu'un, sans le savoir, en saupoudra la bouillie, pendant que vous pressiez de préparer le dîner dans l'auberge. Il leur sembla alors que je disais vrai, et ils le crurent bien plus encore lorsque long-temps après l'aubergiste, qui apprit qu'ils en étaient réchappés, et qui n'avait plus de crainte pour lui, ne fit pas difficulté de faire quelque aveu. Néanmoins, il semblait qu'il restait alors deux doutes; l'un, qu'ils avaient senti en mangeant une mauvaise odeur, produite par du mauvais fromage, à ce que je crois, tandis qu'ils n'avaient ressenti aucun goût extraordinaire, et qu'ils n'avaient éprouvé, même ensuite, aucun sentiment d'érosion sur la langue, ni dans la gorge; l'autre, que, quoique je conjecturasse que c'était un poison corrosif, je n'étais pourtant pas certain quel était ce poison, pour pouvoir lui opposer un antidote particulier. Mais les mêmes doutes auraient pu exister aussi dans le cas précédent (1). Car, comme vous l'aurez jugé sans doute d'après mon silence, il n'y avait aucun indice d'érosion sur la langue, ni dans la gorge, et je ne savais point en particulier quel poison on avait donné; et cependant

(1) N. 6.

le lait et le petit lait qui furent administrés avec un si grand succès confirmèrent mon soupçon relativement au poison corrosif, et firent voir en même temps que lorsque l'espèce du poison est inconnue, et qu'on ne peut pas se servir d'un remède qui lui soit propre, il faut du moins se servir de celui qui combat son genre, qui est moins inconnu. J'aurais même fait, dans cet autre cas, ce que je fis dans le premier, si un très-grand nombre de vomissemens et de déjections qui avaient existé auparavant, et qui avaient entièrement cessé actuellement, et si la non persistance de l'angoisse et des tranchées n'eussent semblé indiquer que le poison était déjà rejeté. Cependant, dans le doute où il en resterait encore un peu, je donnai beaucoup de petit lait à boire au prêtre et à la femme, pour le combattre, et en même temps pour ne point négliger la soif et la fièvre, qui avaient été la suite d'une si grande quantité d'évacuations, et d'une si grande commotion. Car, pour l'homme qui n'avait ni soif, ni fièvre, et qui ne me demandait que de lui enlever le sentiment d'un poids qui surchargeait son estomac, je me rendis facilement à son désir en lui donnant de l'huile d'amandes dans l'intention de provoquer le vomissement plutôt que des déjections; et d'ailleurs si par hasard il restait encore quelques parcelles corrosives, ce remède pouvait servir en même temps à les envelopper, et en adoucir l'effet. Mais, tandis que le vomissement

ne fut pas provoqué, même avec les doigts introduits fort profondément dans la bouche, le ventre fut lâché, et le sentiment de pesanteur entièrement enlevé. Comme ensuite il se trouva très-bien, je ne lui recommandai que des potages de riz et de lait. Je donnai aussi de ces potages aux deux autres malades pour le souper, quand je m'aperçus que la fièvre et la soif étaient devenues très-légères après qu'ils eurent bu abondamment du petit lait. La nuit fut excellente, au point que le lendemain la femme était déjà sans fièvre et sans aucune autre incommodité, et que le prêtre, chez lequel la fièvre et la soif diminuèrent de plus en plus, n'avait plus aucun sujet de plainte; car le sentiment d'ardeur, qu'il avait éprouvé la veille en urinant, était déjà nul. Quoique les symptômes eussent continué à s'améliorer chez eux pendant tout ce jour, et pendant la nuit suivante et une grande partie du jour suivant, et que le relâchement du ventre eût lieu sans aucun sentiment d'ardeur, je ne négligeai cependant pas de donner les mêmes choses que j'avais données pendant les deux jours.

8. Mais voilà qu'au commencement du quatrième jour cette douleur atroce dont le prêtre avait été pris, revint de la même manière, et à la même heure de midi, sans aucune cause antérieure manifeste. Les pieds étaient froids au commencement, et le pouls légèrement contracté. Outre la douleur il existait une angoisse inexpli-

cable très-incommode dans tout le ventre, angoisse par laquelle le malade se plaignait beaucoup d'avoir la respiration interceptée, et qui le forçait surtout, disait-il, à se tourner avec peine tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à ne jamais se lever, ou se promener. Mais la douleur occupait la région épicolique droite, et la partie voisine des lombes, d'où elle s'étendait quelquefois en travers à l'hypogastre, d'autres fois au côté droit du scrotum, et par intervalles à la fesse voisine; en sorte qu'elle semblaît être néphrétique. Toutefois le prêtre n'avait jamais été sujet à une douleur néphrétique; et la douleur qui s'était manifestée quatre jours auparavant, et qui était parfaitement semblable à la douleur actuelle, abstraction faite des vomissemens et des déjections, n'était point néphrétique, comme le prouvaient suffisamment, soit la cause qui l'avait précédée immédiatement et que j'ai exposée plus haut, soit les effets graves produits dans le même temps par cette cause sur ses compagnons; enfin les urines, qui n'étaient point chargées et qui se trouvaient tout-à-fait semblables à celles des personnes en bonne santé, contre ce qui a lieu ordinairement sur les néphrétiques, confirmaient que cette douleur n'était pas de ce genre. Cependant, comme aucun des remèdes, que j'avais ordonné d'employer extérieurement, ne procurait du soulagement, et que le malade disait qu'il ne pouvait pas prendre des clystères à cause de la tumé-

faction de ses hémorrhoïdes, et parce qu'il s'y était joint en même temps une si grande douleur, avec ténesme, qu'il ne pourrait point la supporter si elle était encore exaspérée par l'introduction d'une canule, la nécessité pressante de produire du relâchement, et l'analogie de la douleur avec celle d'une douleur néphrétique me portèrent à tenter un moyen utile dans celle-ci, savoir un bain émollient tiède. Et je ne fus pas trompé dans mon attente; car à peine le malade s'était-il assis dans le bain, qu'il y eut une diminution d'abord de l'angoisse, et bientôt après de la douleur. Mais comme à la sortie du bain ces deux symptômes le tourmentaient de nouveau, il fut forcé de se donner un peu de sommeil, et de se rétablir de cette manière. Ayant donc pris un grain de laudanum opiat, il dormit une heure. A son réveil, comme la douleur était un peu moins considérable, et qu'il pouvait déjà prendre quelque nourriture, je lui donnai de la tisane de bouillon gras, qui le fit dormir le reste de la nuit. Le lendemain, comme il avait de la fièvre, mais sans aucune douleur de ventre, je lui donnai de l'huile d'amandes, et j'ordonnai pour une heure fixe un clystère de lait et de mucilages. Au reste, pour que la douleur des hémorrhoïdes, quoique diminuée, ne fût pas un obstacle à ce moyen, une petite tente avait été introduite auparavant dans l'anus et enduite de graisse de grenouilles, qui, d'après l'observation d'un médecin, mon ami, est propre à calmer les douleurs

de ces veines; et, quand la tente eut été enlevée, la canule de la seringue fut recouverte du petit intestin renversé d'un poulet, pour être moins incommode, et introduite dans cet état d'une manière insensible. Quand il eut rendu le clystère, qu'il garda une heure et plus, il éprouva du soulagement, quant à quelque angoisse qui existait encore dans le ventre, et quant à la soif. La boisson d'une grande quantité d'eau de Nocéra servit à combattre cette dernière et l'amertume de la bouche. Dès ce moment, tous les symptômes s'améliorèrent constamment de plus en plus.

La femme fut aussi soulagée par les mêmes moyens à peu près, lorsque des déjections jaunes, qui étaient utiles à la vérité, mais qui donnaient lieu à de la soif, à certaines douleurs légères et vagues du ventre, et à du ténesme avec un sentiment d'ardeur, lui étaient parfois incommodes. Le prêtre ne fut pas exempt non plus de déjections jaunes, mais elles n'étaient pas liquides, et elles ne causaient aucune douleur, si ce n'est celle des hémorrhoïdes. Il y avait, dans ces déjections, des mucosités qui sortirent une fois en forme de boule; et comme j'examinais cetre boule fort attentivement, je vis que ces mucosités ressemblaient, pour ainsi dire, à de la graisse non digérée, avec laquelle une substance tendineuse aurait été mêlée. Cette boule sortit le quatrième jour après la récidive, avec des excrémens solides, teints de sang, lequel n'était pas mêlé avec eux,

mais couvrait seulement leur surface, en sorte qu'on comprenait qu'il venait des hémorrhoïdes.

C'est ainsi que ces deux sujets, qui furent également guéris onze jours après ce repas, vécurent ensuite plusieurs années sans aucune trace de restes de lésions dans l'estomac, ou dans les intestins. Bien plus, le prêtre ne succomba, à la fin, qu'à un anévrisme de l'aorte pectorale, qui commença à se développer six ans après, et qu'il porta pendant long-temps.

9. Maintenant, pour faire quelques remarques sur les différens objets observés sur les quatre malades en question, en commençant par ce qui a été dit en dernier lieu, si par hasard vous remarquez, dans cette dixième section (1) du *Sepulchretum*, que Paaw croyait que les signes de l'empoisonnement étaient l'énorme dilatation du ventricule droit du cœur, et de la veine-cave adjacente, et la coagulation du sang opérée dans le cœur et dans toutes les veines par la violence d'un poison très-froid, pendant la vie du sujet, à ce qu'il pensait (comme s'il n'eût pas disséqué le cadavre sept heures après la mort), ne croyez pas que l'anévrisme de notre prêtre doive servir à confirmer son opinion. En effet, les dilatations de cette espèce ne se forment pas aussi promptement, comme cet auteur semble le croire, et il est certain que les signes d'un anévrisme commençant

(1) Obs. 4, §. 1.

ne se manifestèrent sur notre sujet que plusieurs années après, comme je l'ai dit; en sorte que si vous soupçonnez que sa première origine était due aux constrictions qui eurent lieu à l'époque de la douleur et de l'angoisse, vous ne pourrez cependant pas prétendre qu'il faille regarder comme un indice d'empoisonnement, ce que les autres peuvent regarder comme l'effet de tant d'autres causes qui auraient agi pendant un si long espace de temps.

Quant au sang qui était coagulé soit dans les veines, soit dans le cœur lui-même, je vous ai rapporté qu'on l'a trouvé assez souvent dans cet état sur les cadavres de ceux qui étaient morts d'une toute autre cause que d'un empoisonnement; en sorte que si ce fut la coagulation du sang à l'intérieur qui fut cause, comme on le conjecture dans la scholie soujacente, qu'on ne brûla pas le cœur de Germanicus (1), les cœurs de beaucoup d'autres sujets, chez lesquels il ne pouvait y avoir aucun soupçon d'empoisonnement, n'auraient pas pu non plus être brûlés. Que sera-ce, si à cela vous ajoutez ce que le savant Méad (2) prétend, que les poisons agissent principalement sur les nerfs et non sur le sang, opinion de laquelle Harder (3) ne semble pas s'être éloigné! Cela ne peut effecti-

(1) Sueton. de duodec. Cæsarib., l. 4, c. 1.
(2) Tract. de venen. passim.
(3) Sepulchr. s. cit. in schol. ad obs. 17 addit.

vement pas se nier pour certains poisons, par exemple pour ceux qui tuent sur-le-champ: comme celui que Vibulenus Agrippa (1) *prit dans le sénat même, après l'avoir retiré* non pas de *son anneau*, comme l'écrit Baccius (2), qui songeait alors à quelques autres personnages, à ce que je crois (3), mais *de son sein ; car il tomba moribond, et les licteurs, malgré leur célérité, ne purent l'entrainer en prison que la corde au cou lorsqu'il était déjà mort.* Tel était encore le poison d'une vertu *instantanée* que Locusta (4) prépara par l'ordre de Néron, et qui *tua* un petit cochon *à l'instant même, et fit tomber* Britannicus *aussitôt qu'il l'eût goûté;* car (5) *il parcourut tous ses membres de manière que sa voix se perdit en même temps que sa respiration.* Mais aucun poison n'a paru plus propre à confirmer l'opinion de Méad (6) que celui par lequel il dit, d'après les expériences de Nichols, qu'un chien est tué *dans moins d'une demi-minute,* et qui injecté dans le dernier intestin, produit le même effet *dans un moment,* sans qu'il existe aucuns signes d'inflammation ou de corrosion ; en sorte qu'il faut moins s'étonner

---

(1) Tacit. annal., l. 5.

(2) De venenis ubi de venenor. ingest. sævitia.

(3) *Vid.* Plin. nat. hist., l. 33, c. 1, et annot Dalecamp.

(4) Sueton., l. 6, c. 33.

(5) Tacit. annal., l. 13.

(6) Tract. cit. in append. tentam. 5.

de ce que j'ai noté plus haut (1) sur un lapin d'après Sproegel, ou sur une jeune fille d'après le fils d'Ettmüller, qui pour ce motif expliquent le phénomène l'un et l'autre de la même manière.

Cependant, comme il arrive que pendant que les poisons affectent les nerfs, le mouvement du sang *change ou est intercepté*, pour me servir des expressions de Wepfer (2), ou que sa *circulation est tantôt empêchée, tantôt très-confuse*, il arrive aussi que le sang se trouve dans des états différens sur les différens sujets. Aussi Méad (3) pense-t-il que si la circulation est arrêtée subitement par suite d'une paralysie universelle causée par le poison, le sang reste parfaitement liquide dans les vaisseaux, et que dans les autres cas (4) où la circuation est troublée, les sécrétions interrompues, et les plus petits vaisseaux embarrassés par la stagnation du liquide, effets qui tous résultent de l'affection des nerfs, le sang lui-même éprouve divers changemens, parce qu'étant une humeur composée du mélange de diverses autres humeurs, il est sujet à toutes sortes de changemens par l'effet du changement seul de son mouvement. Quant à ces changemens du sang, outre qu'ils ne sont l'effet ni primitif, ni propre du poison qui a

(1) N. 5.

(2) Sepulchr., *ibid.* in schol. ad obs. 3.

(3) Append. cit.

(4) Introduct. in fin.

été avalé, ils peuvent varier considérablement sur les différens sujets, suivant la différence non-seulement de l'affection des nerfs, mais encore de la disposition du sang lui-même. C'est pourquoi, pour ne pas m'éloigner de l'arsenic, une femme tuée par ce poison avait le sang liquide et rouge, comme vous l'avez lu plus haut (1), tandis qu'un chien tué par le même poison, l'avait grumeleux et noir, comme je l'ai rapporté plus haut (2). Et moi-même, je me souviens qu'en disséquant neuf rats des plus gros qu'un de mes amis avait tués avec de l'arsenic, je vis, sur tous, les deux oreillettes du cœur distendues par du sang noir, mais qui n'était ni coagulé ni très-liquide, comme il l'avait été pendant la vie. Mais, comme je disséquais ces petits animaux pour examiner, non pas les effets du poison, mais différens objets relatifs à certaines structures naturelles, je n'ai noté rien de plus qui se rapporte à ceci, si ce n'est que l'estomac était très-plein sur tous, et non enflammé sur aucun, autant qu'on le voyait à l'extérieur, et bien moins encore perforé; regardez cela comme dit aussi des intestins. Heydius (3) ne dit pas non plus que l'estomac, rempli de limon et de pain, fût enflammé, ou corrodé sur deux rats qui avaient avalé de ce même poison; mais il dit

(1) N. 3.
(2) N. 4.
(3) Obs. medic. 48.

qu'en disséquant l'un après sa mort (car il disséqua l'autre encore vivant), *il ne s'écoula point de sang des vaisseaux*, et même qu'*il ne sortit pas une goutte de sang des ventricules du cœur*, *dont le cône avait été coupé ;* est-ce parce qu'il s'était porté dans d'autres vaisseaux, ou parce qu'il était coagulé ? C'est ce qui reste incertain, parce qu'il n'ajoute rien sur cet objet. Il est certain au contraire, d'après les expériences du grand Eller (1), qu'une solution d'arsenic ayant été mêlée avec du sang nouvellement tiré de la veine dans la proportion d'un tiers ou d'un quart, le sang se coagula sur-le-champ, mais que les globules, examinés au microscope, étaient très-petits, dissous, et comme mis en mouvement. Au milieu de ces globules on voyait évidemment çà et là de petits cristaux triangulaires, et semblables à la pointe tranchante des flèches ; de sorte qu'il comprenait, d'après tout cela, que les poisons très-énergiquement corrosifs de cette espèce agissent en détruisant non pas tant les parties liquides que les parties solides de notre corps. Mais il n'ignorait pas que l'arsenic, qu'on a avalé, ne se mêle pas aussi *immédiatement* avec le sang, et vous voyez qu'en définitive il ne peut point se mêler avec lui dans cette proportion.

Il vaut donc mieux revenir du sang tiré de la

---

(1) Hist. de l'Acad. R. des Sc. de Berlin, a. 1752, class. philos. experim.

veine au corps vivant, et des chiens et des rats aux hommes, et rapporter ce que Ruysch (1) trouva sur ces derniers en les disséquant après qu'ils eurent avalé de l'arsenic. Il fit quelquefois l'examen de ces sortes de cadavres; et en opposition avec ceux qui *prétendent que dans un cas semblable*, *il ne survient que la coagulation du sang*, il n'a jamais trouvé ce liquide coagulé; mais il a vu l'estomac ulcéré, si toutefois il y avait eu assez de temps pour la production de cet effet, comme sur une femme dont il conservait une grande partie de l'estomac dans un liquide, et chez laquelle l'arsenic blanc *était attaché* à la tunique interne de ce viscère qui était ulcéré en divers endroits. Dans les cas où les sujets étaient morts plus promptement, il a vu des points de sang épars çà et là dans l'estomac.

10. En réunissant ces observations de Rusych à celles qui ont été citées plus haut (2), on comprend très-bien que l'effet premier et propre de l'arsenic qu'on a avalé, et des autres poisons de cette espèce, se manifeste sur les tuniques internes elles-mêmes du canal alimentaire, surtout de l'estomac, dans lequel ils séjournent, d'abord par l'irritation des nerfs, par la piqûre des tuniques, et, s'il y a assez de temps, par leur inflammation, leur ulcération et leur perforation. C'est pourquoi

(1) Thes. anat. 8, n. 70.
(2) N. 3, 4, 5.

rien ne peut arriver de plus heureux dans ces sortes d'accidens, que de rejeter sur-le-champ, ou du moins le plus promptement possible, ce qui a été introduit dans l'estomac; et c'est là le moyen principal qui a guéri céux que j'ai (1) traités. Il arriva même beaucoup plus heureusement à un homme noble, qui avait pris deux drachmes de tartre émétique pour de la crême de tartre, d'être délivré de toute incommodité de l'estomac par quelques vomissemens qui s'ensuivirent bientôt après, non sans des angoisses de la région précordiale; or le célèbre Déthardiug (2) pensait que quelques molécules du poison s'étant dissoutes et ayant provoqué le vomissement, les autres n'avaient pas eu le temps de se dissoudre, et que toutes les parcelles, qui, étant en si grande quantité, auraient certainement fait mourir le sujet, avaient été rejetées.

Mais il est des individus qui sont moins disposés à vomir par leur nature. Il en est aussi chez lesquels les fibres de l'orifice gauche de l'estomac et de l'œsophage sont tellement tendues dans ces sortes de cas, qu'elles résistent à celles qui se contractent dans le reste de l'estomac; et il n'arrive pas toujours que si l'on fait avaler quelque chose, ces fibres, qui résistent, se relâchent, comme l'enseigne Wepfer (3); car il est des cas

(1) N. 6, 7.

(2) Eph. N. C., cent. 9, obs. 74, cum schol.

(3) Schol. cit. supra, ad n. 9.

où le sujet avale alors, et où il éprouve (1) cependant inutilement l'envie de vomir. Ceux-là mêmes qui ne vomissent pas promptement, sont quelquefois dans un moins grand danger, comme quand ils avalent le poison pendant que leur estomac est plein. C'est pourquoi Baccius (2) donne le conseil, lorsqu'on ne peut pas éviter un repas suspect, de ne point s'y rendre accablé de soif ou de faim, mais de prendre du lait auparavant, et de se rassasier de mets grossiers et gras. Car il avait vu (3) le même mauvais aliment, dont toute une famille avait mangé, ne faire mourir, le jour même, que le maître qui avait mangé ayant le ventre vide, tandis que les autres, qui l'avaient plein, furent guéris. Bien que cette circonstance ne préserve pas toujours de l'empoisonnement, elle retarde du moins assez souvent l'effet pernicieux du poison, comme vous l'avez vu sur la femme par l'histoire de laquelle j'ai commencé cette Lettre. La mort ne survint plus tard également sur les sénateurs de Capoue qui étaient au nombre de près de vingt-huit, que parce qu'étant pleins de nourriture et de vin, lorsqu'ils prirent le poison, *ils avaient rendu celui-ci moins efficace à hâter leur mort*, d'après ce que Tite-Live (4)

(1) Sect. hâc sepulchr., obs. 4, §. 6.

(2) De venen. ubi de particulari præserv., n. 1.

(3) *Ibid.* Ubi venena quibus modis fieri possint irrita n. 10.

(4) Historiar., l. 26.

a rapporté. Que si on n'avale que tant soit peu de poison, mais avec beaucoup de nourriture, quand on a l'estomac vide, il n'est pas étonnant que le danger soit moins grand. Car alors, ou bien le poison est éloigné des tuniques de l'estomac, ou bien son action est émoussée par son mélange avec beaucoup de substances.

D'après cela on peut expliquer la plupart des choses que j'ai écrites plus haut. J'ai dit la plupart; car quelques-unes sont assurément fort difficiles, celle-ci surtout, pourquoi le prêtre (1) fut pris de douleurs, non pas à la région de l'estomac, mais à la région épicolique droite. Que si cet accident ne fût survenu que le quatrième jour, on pourrait conjecturer alors que quelques parcelles du poison, qui avaient été retenues dans les premières cellules de l'intestin colon, les avaient piquées. Mais comme il survint peu de temps après que le poison eut été pris, à moins que vous n'imaginiez que l'estomac était un peu plus à droite, comme cela s'observe sur quelques sujets, ou que l'intestin duodénum se trouvait un peu plus de ce côté, puisque cette situation du premier viscère est très-rare, vous ne comprendrez pas facilement le phénomène.

11. Quant à ce que je n'ai même pas songé à employer, dans le traitement, la thériaque, ou d'autres remèdes de cette espèce, je sais que vous

---

(1) Suprà, n. 7, 8.

n'en serez point étonné. Car pourquoi, puisque je pensais que j'avais affaire à un poison corrosif, aurais-je jeté de l'huile sur du feu, ou aurais-je excité davantage ce poison, ou du moins augmenté ses effets? Et effectivement, je voyais que sur quatre sujets que je traitais, un seul, qui avait pris (1) de la thériaque de lui-même, avait éprouvé une augmentation de la chaleur de l'estomac; ce qui fait que je suis moins étonné que l'enfant dont il est question dans le *Sepulchretum* (2), et à qui on donna deux fois de la thériaque, mourut quatre heures après avoir mangé de l'arsenic ; et si J. Faber (3) n'eût donné que du mithridate au jeune homme qui avait pris de la poudre de *risagalli* pour de la cannelle, il ne l'aurait certainement pas sauvé. Mais il le sauva, parce qu'il lui fit boire en même temps des bouillons gras et du lait en abondance. C'est ainsi que je crois que J. J. Cysatus (4) avait pu sauver également un enfant et deux jeunes filles qui étaient en danger de mourir pour avoir pris de l'arsenic, non pas parce qu'il leur avait donné l'électuaire appelé *orviétan,* mais parce qu'il leur avait fait prendre beaucoup de lait auparavant, et que la nature les avait tous soulagés préalablement par de prompts vomissemens. En

---

(1) N. 7.

(2) Sect. hac in addit., obs. 13, hist. 7.

(3) *Ibid.*, hist. 12.

(4) *Ibid.,* hist. 2 et seq.

effet, les alexipharmaques de cette espèce ne pourraient point envelopper les parcelles corrosives, ou les couvrir de manière à empêcher qu'elles n'enflammassent, ou ne corrodassent par leur action irritante, ni adoucir et nettoyer les parties ulcérées; mais ils pourraient donner du mouvement et de la force à ces parcelles, et de la chaleur et de l'irritation à ces parties. Il est au contraire évident quelle peut être l'efficacité du lait, de l'huile, des autres substances un peu visqueuses, du petit-lait et même de l'eau, en enveloppant, en délayant, en adoucissant, en nettoyant, si toutefois ils sont donnés en assez grande quantité pour favoriser le vomissement, et s'ils délayent ce qui peut rester après celui-ci de manière à en empêcher l'effet nuisible. Et, quoique les anciens proposassent aussi quelques moyens moins convenables, cependant Ardoyn (1) a suffisamment démontré combien ils estimaient ceux que j'ai cités. Quant aux modernes, après avoir négligé les remèdes inutiles et nuisibles, ils ont confirmé l'efficacité des autres, lorsque l'occasion s'en est présentée, les uns par leurs écrits, les autres par les observations d'autrui qu'ils ont rassemblées. C'est ainsi que relativement au lait, outre les observations que j'ai indiquées plus haut (2), il en existe plusieurs autres, au nombre

---

(1) De venen., l. 2, c. 1, 2, 3, 5, ubi de curat.
(2) N. 5.

desquelles se trouve surtout celle que H. Doorschodtius (1) dit avoir décrite d'après Hoffmann, et qui a pour sujets dix jeunes gens, qui furent mal portans peu de temps après avoir pris un bouillon d'avoine, dans lequel on avait mis près de plus de deux onces d'arsenic avec autant de sucre, et qui furent sauvés par du lait qu'on leur fit boire jusqu'à ce que tous les efforts du vomissement cessèrent; or ils en burent tant, que *dix mesures de lait suffirent à peine à chacun d'eux*. C'est ainsi que pour les huileux (et effectivement l'huile d'amandes leur fut donnée aussi comme à plusieurs autres) vous lirez ce que le célèbre J. Gentilis (2) a dit de l'opinion qu'en eurent les modernes ainsi que les anciens. Quant aux aqueux, parmi lesquels se trouvent le petit-lait et l'eau elle-même, lisez, dans Ettmüller, la dissertation intitulée *Petits commencemens de grandes maladies*. Vous y (3) verrez l'exemple d'un homme qui ayant bu par erreur de ce qu'on appelle eau-forte, avala bientôt après une grande quantité d'eau, et se mit à l'abri de toute incommodité. A cet exemple ajoutez-en un autre d'après Sydenham (4) qui sauva, avec ce remède unique donné et injecté par le siége abondamment, un sujet *qui*

(1) Dissert. de lacte in cotollar.

(2) Annotaz. alla pag. 64, v. 5, della Lett. filos.

(3) §. 47.

(4) Epist. respons. 1, vers. fin.

avait avalé une assez grande quantité de mercure corrosif sublimé. Et Boerhaave (1), à l'endroit où il parle des moyens qu'il faut employer lorsqu'on ignore l'espèce de poison qui a été pris, loue, non-seulement ce traitement de Sydenham, mais encore la plupart des moyens que j'indiquais un peu plus haut, et que j'employai sur ces malades, sans omettre le bain, et enfin l'opium, dont il démontre aussi quelle peut être l'utilité. Les autres remèdes ne sont point passés sous silence dans Ettmüller à l'endroit que j'ai cité tout à l'heure; et une observation de Screta, qui se trouve dans le *Sepulchretum* (2), fait voir combien ils furent utiles dans un cas où le poison n'était pas trop connu. Mais, quand l'espèce de poison est connue, vous apprendrez combien il vaut mieux employer des remèdes qui le combattent spécialement, si vous voulez comparer entre elles deux histoires, assez semblables d'abord, mais très-différentes par le résultat, qui se trouvent l'une dans le même ouvrage (3), et l'autre dans le célèbre Méad (4).

Du reste je vous avertirais ici, si vous n'aviez pu l'observer par vous-même, quelle variété de symptômes produisit un seul et même poison sur trois sujets que j'ai traités (5) en même temps. Mais

---

(1) *Vid.* Instit. §. 1129, et prælect. ad eumd.

(2) Histor. 10 in cit., obs. 13.

(3) Hist. 13.

(4) Tract. de venen. tentam. 4 in fin.

(5) N. 7, 8.

en voilà assez sur les poisons minéraux, attendu que vous avez aussi appris ailleurs (1) quels accidens j'ai vus produits par le soufre qu'on avait pris. Ajoutons maintenant quelques choses sur les poisons végétaux.

12. Une pauvre femme âgée d'environ soixante ans, qui avait voulu se jeter dans la rivière une autre fois (quelle que fût la cause de ce projet), ayant cueilli en dernier lieu une grande quantité de feuilles de laurier rose, arbrisseau que l'on appelle *oleandro* dans ce pays-ci, et ayant bu le suc qu'elle en exprima en les pilant, et qu'elle mêla avec du vin, des femmes qui étaient dans des cabinets voisins l'entendirent vomir avec force près de trois heures après. Elles accourent; elles comprennent ce qu'elle a fait; et comme elle avait soif, elles lui donnent un verre d'eau, persuadées qu'il ne lui resterait point de mal après le vomissement. Mais, voyant qu'elle était en très-mauvais état bientôt après, elles font venir d'abord un prêtre, et ensuite Médiavia, qui par hasard n'était pas loin; il y avait alors environ cinq heures que la femme avait bu ce suc. Il ne remarqua dans la respiration rien qui fût bien digne de remarque, pas plus que sur la face, si ce n'est que les lèvres étaient brunes, surtout à la partie inférieure; car les autres parties avaient leur couleur naturelle, et tendaient à peine légèrement vers le pâle. Le

(1) Epist. 55, n. 9 et seq.

corps n'était pas froid non plus, mais il était seulement un peu moins que tiède. Comme les femmes qui étaient présentes disaient que la faculté de parler était déjà entièrement éteinte; il cria dans l'oreille de la malade qui était couchée et comme plongée dans l'assoupissement, de lui tendre le bras. Elle se leva facilement sur son séant, et quand les femmes eurent dégagé l'un de ses bras, elle donna l'autre elle-même bientôt après. Le pouls était petit, faible, un peu dur. En faisant effort pour répondre aux questions de Médiavia, sa voix était confuse, et elle ne prononça distinctement aucune parole; mais elle montra avec le doigt une assez grande quantité d'humeur qu'elle avait vomie. Il prescrivit des remèdes qui devaient être pris sur-le-champ, mais ce fut inutilement; car la femme ne voulant presque rien avaler, mourut quatre heures après; en sorte qu'elle ne vécut pas plus de neuf heures après avoir bu le suc.

Examen du cadavre. Le cadavre ayant dû être disséqué le lendemain qui était le 18 novembre de l'an 1745, par ordre du juge des affaires criminelles, Médiavia présida à cette dissection; et, le jour suivant, il me raconta avec soin tout ce qui suit. Avant tout, on remarqua qu'on ne voyait nulle part sur le corps en supination aucune lividité, ni aucune tuméfaction, pas même au ventre, tandis que quand le corps fut en pronation tout était d'une couleur violacée de la tête aux

pieds. L'abdomen et la poitrine ayant été ouverts bientôt après, on sentit encore alors quelque chaleur à l'intérieur, quoiqu'il se fût écoulé dix-sept heures depuis la mort. Dans le ventre, tout était dans la situation et dans l'état naturel; en sorte que ni l'estomac, ni aucun intestin n'étaient tuméfiés; car relativement à ce que le colon se courbait en bas dans l'espace de trois ou quatre doigts au milieu du trajet transversal au-dessous de l'estomac, et revenait ensuite en haut, c'est une disposition qui, comme vous avez pu le comprendre d'après mes Lettres, ne se rencontre pas très-rarement sur ceux-là mêmes chez lesquels elle semble être plutôt naturelle qu'un effet morbide. Mais, en regardant plus attentivement, on remarqua que les veines, qui se portent à travers l'estomac, l'épiploon et la partie des intestins annexe au mésentère, étaient considérablement distendues. Après avoir disséqué l'estomac, on vit dans ce viscère une quantité médiocre d'humeur verte, laquelle ayant été enlevée, on ne trouva nulle part aucune lésion dans cet organe détergé, si ce n'est que les rides qui se dirigeaient en long dans le fond près de l'antre du pylore, étaient plus dures que dans l'état naturel. On ne trouva non plus rien contre l'état habituel dans l'intestin duodénum qu'on avait ouvert, bien qu'il contînt de la même humeur verte qu'on avait observée dans l'estomac; était-ce de la bile (quoique la vésicule biliaire fût médiocrement

pleine) qui s'était répandue jusque là, et qui s'était mêlée avec des sucs acides. Car le suc que la femme avait bu aurait plutôt tiré une couleur noire du vin, avec lequel il avait été mêlé. Dans la poitrine, le poumon droit qui était attaché à la plèvre, et très-rouge par derrière, parut avoir comme un peu de sang coagulé dans son intérieur. Quant à celui du côté gauche, non-seulement il était libre de toutes parts, mais encore il était affaissé sur lui-même comme s'il ne fût presque pas resté d'air dans son intérieur, et à peine légèrement rouge par derrière. Il n'y avait point de sang liquide, ni coagulé dans les ventricules du cœur. Lorsqu'on disséqua les gros vaisseaux, le sang s'écoula en grande quantité, mais non formé en grumeaux, ni dans un état plus liquide qu'il ne devait l'être. On ne toucha pas à la tête.

13. J'ai rapporté cette observation d'autant plus volontiers que je ne me souviens pas d'avoir lu, dans aucun auteur, l'histoire de la dissection de sujets tués par ce poison, et que les signes de cet empoisonnement n'ont été observés par aucun moderne. Quant aux anciens, tous n'ont pas écrit que cette plante soit nuisible aux hommes, et même quelques-uns ont dit qu'elle leur est utile. *Le Rhododendros*, dit Pline (1), *n'a même pas trouvé un nom latin parmi nous; on l'appelle Rhododaphne, ou Nerium. Il est étonnant que les feuilles soient un*

(1) Nat. hist. l. 24, c. 11.

poison pour les quadrupèdes, tandis qu'elles sont un secours pour l'homme contre les serpens, en y ajoutant de la rue trempée dans du vin. Car on dit que le gros bétail et les chèvres meurent, si elles boivent de l'eau dans laquelle ces feuilles ont trempé. Vous verrez que Dioscoris (1) a écrit des choses assez semblables à celles-là, et qu'Apuleius (2), et même Lucianus (3), dont ce dernier parlait peut-être alors, n'ont cité que la mort des bêtes comme étant produite par ce poison. Ce qu'il y a de certain, c'est que le premier de ces auteurs a bien donné le nom de *venenum rosarium* aux fleurs de cet arbrisseau, que le vulgaire appelerait *rosas laureas*, mais parce qu'*il est mortel pour tout bétail qui en mange.* Bien plus, Lucianus avait même écrit qu'il n'est pas funeste à tous les animaux, mais seulement aux ânes et aux chevaux. Car on a fidèlement traduit en latin ce passage de la manière suivante : *Cette nourriture est funeste à tous les ânes et à tous les chevaux; on ne dit pas que l'homme qui en a mangé meure.* Au contraire, pour passer sous silence Scribonius (4), qui dit assez clairement que celui qui veut mâcher des feuilles de laurier rose contre la douleur des dents, ne doit pas avaler la salive, il est certain que Galien (5)

(1) De med., mat. l. 4, c. 77.

(2) Metamorph. l. 4, prope initium.

(3) In Lucio, sive Asino.

(4) Compos. med. 55, cum Rhodii notis.

(5) De simpl. med. facult., l. 8.

a enseigné positivement que cet arbrisseau est funeste aux hommes, aussi bien qu'à la plupart des animaux. Les principaux médecins Arabes qui ont suivi cet auteur, et que vous trouverez cités chacun en particulier dans Ardoyn (1), ont proposé des secours contre ce poison.

Quant aux signes de cet empoisonnement, qui ont été recueillis par le même auteur (2) et par Matthiole (3), ils se réduisent à peu près à ceci : une violente angoisse se déclare, le ventre se tuméfie, est douloureux, se relâche, l'inflammation s'allume, et la chaleur de tout le corps, l'aliénation mentale, la syncope et la mort s'ensuivent ; et cette dernière résulte de ce que le laurier rose échauffe outre mesure, coupe, mord, ulcère, paralyse. Comme vous reconnaîtrez facilement que presque aucun de ces symptômes, ou de ces effets n'exista chez la femme dont l'histoire a été décrite, ou sur son cadavre, et que vous verrez au contraire qu'il en exista d'autres, je crois que vous désireriez, comme moi, que nous eussions par écrit l'histoire des accidens qui eurent lieu dans tous les cas où quelqu'un fut blessé par ce poison, soit dont les temps anciens, soit dans la suite, plutôt que le diagnostique de plusieurs auteurs qui se copient souvent les uns les autres; diagnostique qui répond peut-

(1) De venen., l. 3, c. 21.

(2) *Ibid.*

(3) Comment. in c. 12, l. 6. Dioscorid.

être plus quelquefois à des hypothèses qu'à des observations. Et plût à Dieu qu'on eût fait, ou que j'eusse le temps de faire maintenant pour ce poison, ce qui a été fait pour tant d'autres poisons végétaux! je parle de l'expérience faite par Wepfer et par d'autres sur des chiens, de l'observation des symptômes pendant la vie, et de la lésion des viscères après la mort. Je n'aurai pas de plus grand plaisir que de comparer entre elles toutes les observations de cette espèce, afin qu'on pût voir quelle différence produisait la différence de l'espèce, ou de la température, ou de l'âge, ou du pays, ou de la partie de la plante, ou de son état, ou enfin du mélange d'une humeur.

14. Maintenant si nous considérons uniquement cette dernière observation, nous croirons qu'il est vraisemblable que ce poison agit sur l'estomac et sur ses nerfs, et par conséquent sur d'autres nerfs qui communiquent avec ceux-ci. En effet, ces rides dures de l'estomac, les vomissemens, la bile qui était exprimée, à ce qu'il paraît, la perte de la faculté de parler, cette espèce d'assoupissement, et d'autres symptômes que je passe maintenant sous silence, ne nous font-ils pas conjecturer certaines convulsions internes et certaines contractions, qui purent aussi arrêter le sang, et distendre ces veines externes de l'estomac et des intestins? Et ne dites pas que si tout cela avait eu lieu par l'irritation intérieure de l'estomac, la face interne de ce viscère aurait dû pa-

raître beaucoup plus enflammée par l'effet de la distension des petits vaisseaux. Car il suffit que l'estomac soit irrité de manière à ce que l'irritation porte sur ses nerfs pour expliquer ce que j'ai dit. En effet, pour parler d'abord d'une observation recueillie sur l'homme même, certainement le célèbre Sauvages (1) fait voir avec quelle promptitude, avec quelle instantanéité et avec quels symptômes horribles et promptement mortels est excitée l'épilepsie par le sumac, c'est-à-dire par cette plante qu'on appelait *Rhus myrtifolia monspeliaca*. Cependant le même auteur ne put trouver, sur le cadavre d'un sujet qui était mort après avoir mangé en tout quinze baies de cet arbrisseau, aucune lésion du cerveau, ni d'aucune autre partie, nommément de l'estomac lui-même, dans lequel cinq baies de sumac se trouvaient encore alors, bien que l'administration de l'émétique eût fait rejeter toutes les autres.

Mais, pour passer à des observations plus nombreuses, et recueillies sur un plus grand nombre d'animaux, il est certain qu'un chien et un chat, dont Heydius (2) tua le premier en lui donnant deux noix vomiques, et Sproegel (3) le second en lui faisant prendre un drachme d'*aconit napel*, n'éprouvèrent pas des symptômes peu nombreux

(1) Mém. de l'Acad. R. des Sc., a. 1730.
(2) Obs. médic. 50.
(3) Experim. circa venena exp., 2.

et légers. Cependant, sur le chien, *l'estomac*, *l'œsophage et l'intestin étaient dans l'état naturel*; et, sur le chat, l'estomac était *tout-à-fait semblable à un estomac naturel: on n'y voyait rien qui ressemblât à une érosion; la tunique villeuse était très-brillante, et les intestins étaient très-sains avec les autres viscères*. Aussi, de même qu'Heydius avait pensé qu'il résultait de son observation que ce poison *avait principalement infecté le liquide qui arrose le cerveau et les nerfs*, de même Sproegel (1) tire cette conclusion de la sienne: *Lorsque je n'ai vu*, dit-il, *aucun signe d'érosion, ni d'inflammation sur un animal tué par ce poison, il faut qu'il eût principalement porté son action sur les nerfs, en irritant la membrane muqueuse de l'estomac*. Voyez même les expériences de Wepfer, de Brunner et de Nichols sur des animaux auxquels ils avaient donné quelque poison végétal, et à quelques-uns desquels ils avaient fait prendre ceux de Heydius et de Sproegel. Vous lirez que des symptômes graves se manifestèrent sur tous, et cela peu de temps après que le poison avait été avalé, et que l'estomac n'avait pourtant pas été enflammé sur tous. Car, sur un (2), *la face interne* de l'estomac *était blanche, et aucun signe d'inflammation, même le plus petit, ne se manifesta nulle part*. Sur un autre (3), *les replis* de l'estomac *étaient blanchâtres*;

(1) §. 5.

(2) In additam ad hanc sepulchr., obs. 5, hist. 1.

(3) *Ibid.*, obs. 6, hist. 1.

et s'ils étaient quelque part un peu plus rouges qu'on ne l'observe les autres fois, ils n'étaient cependant point manifestement enflammés. Sur un autre (1), *on ne put observer aucuns signes d'inflammation* dans l'estomac, *bien que la surface de ses replis fût moins blanche qu'on ne l'observe les autres fois.* Enfin, sur un autre (2) *la face interne* de l'intestin duodénum était *entièrement blanchâtre, et exempte de toute inflammation.* Quant à ceux que Nichols (3) disséqua, *on ne voyait aucune inflammation des membranes à l'intérieur* sur aucun; mais les veines étaient distendues par un sang liquide, tel que celui qui fut trouvé sur le chat de Sproegel; ce que je note, parce qu'il n'y avait aucun grumeau dans le sang sur les quatre animaux cités tout à l'heure d'après le *Sepulchretum*, et que même sur l'un (4) d'eux, de même que sur la femme en question (5), *il ne restait point du tout de sang dans les ventricules du cœur.* Du reste, on ne trouva pas les mêmes lésions sur tous ceux à qui on donna le même poison qu'à ces quatre; on trouva même une inflammation de l'estomac sur le plus grand nombre, en sorte que vous devrez moins vous étonner, si je fais voir, en rapportant deux histoires récentes, que l'inflammation fut produite

(1) *Ibid.*, obs. 7, hist. 1.

(2) Obs. ead., hist. 5.

(3) Apud mead. in append. supra, ad n. 9, cit.

(4) Obs. 5. cit., hist. 1.

(5) N. 12.

par quelque autre poison végétal, du moins dans les intestins voisins, ou dans ces organes en même temps que dans l'estomac. Les baies du solanum qu'on appelle furieux ont produit d'autres fois des effets funestes, et elles les produisirent principalement sur un petit enfant, qui mourut misérablement en peu d'heures; le célèbre Schroecke (1) vit entre autres choses, en le disséquant, les inintestins jéjunum et colon très-enflammés. Des champignons, nommément ceux de l'espèce que Vaillant a désignée de cette manière, *champignon de moyenne grosseur et tout blanc*, causèrent, les années précédentes, près de Paris, l'accident qu'ils avaient causé à Rome, du temps que Pline (2) écrivait, c'est-à-dire qu'*ils auraient tué une famille*, si la nature aidée par un médecin expérimenté, Monnier (3), qui décrit avec soin et par ordre tous les symptômes, n'eût sauvé cinq personnes sur six qui en avaient mangé. Le même auteur, en examinant le cadavre d'une jeune fille qui fut la seule qui ne put pas être sauvée, trouva entre autres effets nombreux que vous verrez décrit dans l'écrivain lui-même, certains indices d'inflammation dans l'estomac vers le pylore, les vaisseaux des tuniques du duodénum entièrement remplis de sang, tandis qu'à l'intérieur cet intestin était

(1) Commerc. litter., a. 1743, hebd. 8, n. 4.
(2) Nat. hist. l. 13, c. 22.
(3) Mém. de l'Acad. R. des Sc., a. 1749.

parsemé de taches rouges, sans parler de quelques légères excoriations. Pour moi, j'ai vu l'inflammation des intestins et de l'estomac produite par un médicament végétal, mais fort énergique, et qui par suite produit quelquefois la mort aussi bien qu'un poison, c'est-à-dire par l'ellébore noir. Mais voici comme les choses se passèrent.

15. Un homme qui paraissait n'avoir pas encore cinquante ans, à en juger par son visage, d'une bonne conformation, un peu gros, d'un bon teint, quoique tirant sur le brun, ayant les cheveux et la barbe noirs, avait été traité à l'hôpital pour un délire mélancolique, et il allait sortir au premier jour, lorsqu'il prit de ce qu'on appelle extrait d'ellébore noir. Ce remède lui lâcha le ventre, et il eut plusieurs évacuations. Mais, tandis qu'on ne s'attendait à aucun mal, des vomissemens et des douleurs du ventre se déclarèrent au commencement de la nuit, c'est-à-dire sept ou huit heures après qu'il eût pris ce remède. Ayant pris un bouillon chaud, ces symptômes semblèrent se calmer bientôt après vers la seconde heure de la nuit. A la cinquième heure ils se manifestèrent de nouveau, et de nouveau ils semblèrent diminuer, de manière qu'il gagna son lit avant la sixième heure; mais il n'avait rien rejeté par le vomissement, si ce n'est deux ou trois cuillerées d'une matière d'un vert comme noirâtre. Il parut reposer dans son lit; du moins il ne proféra aucune parole plaintive, qui eût été entendue par les ma-

lades couchés dans les lits voisins. Ce ne fut qu'à la huitième heure que les domestiques entendirent un bruit sorti de sa bouche; ils accoururent à ce bruit, et trouvèrent l'homme déjà mort. Comme je faisais par hasard le cours d'anatomie à l'hôpital ces jours-là, c'est-à-dire vers le milieu de décembre de l'an 1747, on me rapporta ces détails. Je demandai d'abord quelle espèce et quelle quantité d'ellébore il avait pris. Or j'appris que c'était le même que celui que l'on avait coutume de donner aux autres sujets dans cet hôpital, savoir l'extrait des racines fraîches et pilées préparé dans de l'eau simple, et qu'il en avait pris un demi-drachme, tandis qu'on en donnait très-souvent sans aucun inconvénient jusqu'à un scrupule, et quelquefois au-delà d'un demi-drachme, à ceux dont on ne lâchait pas le ventre facilement. Comme je demandai si le sujet avait pris en outre quelque chose qui eût pu lui nuire, on me répondit qu'au contraire il n'avait pas pris tout ce qu'il devait prendre. Car ceux à qui on donnait cet extrait buvaient du petit-lait après l'avoir pris; et lui n'en avait pas bu, comme on le reconnut après sa mort, puisqu'on trouva le petit-lait à l'endroit où on l'avait placé pour qu'il le bût. Ces détails ainsi connus, je commençai la dissection trente-huit heures après la mort.

Examen du cadavre. Après avoir remarqué que les membres du cadavre n'étaient pas roides, le ventre fut ouvert. Je vis l'estomac et les intestins

enflammés çà et là extérieurement; en sorte que, tandis que l'intestin iléon avait son calibre naturel en certains endroits, et un calibre trop grand ou trop petit en d'autres, là où il était plus étroit qu'il ne devait l'être, ses tuniques étaient très-minces et sans aucune rougeur, pendant qu'ailleurs elles étaient parsemées de stries rougeâtres. Ensuite l'estomac et tous les intestins ayant été lavés avec de l'eau qu'on avait introduite dans leur intérieur, et ouverts, je trouvai le premier viscère enflammé en grande partie avec une petite portion annexe de l'œsophage, mais à gauche, et non à droite, tandis que les intestins l'étaient çà et là, de telle sorte cependant que l'inflammation était moins légère dans les petits que dans les gros, excepté dans le rectum, dont certains espaces étaient aussi manifestement enflammés que l'estomac. Cependant aucune inflammation violente ne se manifesta nulle part sur tout ce cadavre. La rate était un peu plus grosse que dans l'état naturel, et d'une couleur rosée dans sa face convexe, c'est-à-dire dans celle qui touchait l'estomac, tandis qu'elle était si mollasse dans sa totalité, que sa substance intérieure était presque diffluente à la dissection. On ne voyait rien de remarquable sur le foie, si ce n'est peut-être qu'il était teint de la couleur de la bile, qui, se voyant à travers les tuniques de la vésicule, semblait être d'un vert pâle. La poitrine ayant été ouverte, les poumons furent trouvés sains, et libres de toutes parts; et ni le

cœur, ni les gros vaisseaux ne présentèrent rien de notable, si n'est qu'il y avait un peu de sang dans ceux-ci, et à peine quelque trace d'une concrétion polypeuse légère dans celui-là. Pendant qu'on coupait le crâne, il s'écoula un peu de sérosité sanguinolente; et bientôt après on remarqua un peu de sang dans les sinus de la dure-mère, et dans les grosses branches qui parcourent la pie-mère. Le cerveau était si mou, état qui m'étonna d'abord sur un sujet qui avait eu un délire mélancolique, qu'après qu'il eut été enlevé avec adresse et déposé sur la table de dissection, le poids même de ses hémisphères qui tombaient en dehors, tirailla aussitôt la partie postérieure du corps calleux; et cependant il n'y avait pas alors six jours que le sujet était mort. Ce tiraillement n'empêcha pas de bien voir sur le reste de la face supérieure du même corps, qui était intacte, le petit faisceau qui existe longitudinalement à son milieu, et qui ne s'éloignait en rien de son état habituel. Bientôt après en disséquant le cerveau, je vis que le sang ne manquait pas dans les petits vaisseaux qui parcourent la substance médullaire, ni dans les plexus choroïdes; mais je remarquai partout la même mollesse dans ce viscère, de même aussi que dans le cervelet, la moelle allongée, et la glande pinéale elle-même, qui parut plus volumineuse et plus arrondie qu'à l'ordinaire. Au reste il est étonnant que dans une si grande mollesse des autres parties, la voûte qui

unit entre elles les parois droite et gauche du troisième ventricule, n'eût point été tiraillée.

16. La dernière partie de cette histoire vous fournirait de quoi ajouter, comme exception, à ce que je vous ai écrit aussi ailleurs (1) sur le cerveau des sujets attaqués de délire mélancolique, si cet homme n'eût paru déjà guéri avant de mourir. Mais le reste vous fait connaître ce qui arrive quelquefois quand on a pris de l'ellébore noir, et ce que l'on trouve alors dans l'estomac et dans les intestins. Entre autres auteurs, Guill. Fabricius (2) a écrit non-seulement ce qu'il avait lu, qu'un prince avait été tué par un remède préparé avec de l'ellébore noir, mais encore ce dont il se souvenait, qu'une dame assez forte de corps était morte six heures après avoir avalé des pilules capitales, dans lesquelles on avait mêlé un peu du même extrait d'ellébore, quoiqu'elles eussent à peine provoqué deux vomissemens et deux déjections. Or il pensait que ces deux morts ne devaient pas être attribuées à l'ellébore lui-même, ou à son extrait, qu'il avait employé avec le plus grand succès non-seulement sur d'autres, mais encore sur lui-même, mais à la négligence ou à l'ignorance de ceux qui l'avaient préparé. Mais je ne me souviens pas maintenant d'avoir lu dans cet auteur, ni dans d'autres, de quels symp-

---

(1) Epist. 8, n. 14.
(2) Resp. ad Doring.

tômes ces morts furent précédées, ni quelle lésion on trouva dans l'intérieur des cadavres. Car relativement à ce que Ardoyn (1) énumère les symptômes produits par cet ellébore, savoir un très-grand cours de ventre, la brûlure de la langue, beaucoup d'éructations, des flatuosités, outre d'autres signes communs à certains autres poisons, entre autres à l'ellébore blanc, comme la suffocation, la syncope, l'abattement des forces, une sueur froide, et un spasme d'inanition; s'il faut en juger par l'observation qui a été décrite, la plupart de ces symptômes conviennent peut-être plus à l'ellébore blanc qu'à l'ellébore noir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne se manifestèrent pas sur l'homme dont il a été question. Mais quelques-uns d'entre eux ont été remarqués avec un vomissement violent, que cet auteur rapporte avec raison à l'ellébore blanc, sur des sujets qui moururent après avoir pris de cet ellébore, comme sur une femme qui d'après le rapport de J. de Muralt (2) éprouva des convulsions horribles après des vomissemens très-fréquens, et succomba; et comme sur un petit chien dont parle Wepfer (3), et qui mourut de la même manière. Toutefois un chien dont Courténi (4) fait mention ayant avalé

(1) De venenis, l. 3, c. 13.
(2) Sepulch., l. 3, s. 8, obs. 6.
(3) L. 4, s. hac 10, in additam, obs. 8.
(4) Saggio delle transaz. trad. dal Dereham, t. 3, c. 9. §. 6.

quatre fois plus du même ellébore, éprouva bien des vomissemens, des déjections, des hoquets, des suffocations, et même des douleurs, à ce qu'il semblait, mais cependant il en réchappa.

Quoi qu'il en soit, vous avez appris quels accidens survinrent sur cet homme qui avait pris de l'ellébore noir, de même que ce qui fut trouvé dans ses viscères. Car vous pouviez savoir d'après les dissections connues du petit chien et de la femme dont il a été question tout à l'heure, que l'estomac fut trouvé rougeâtre et même corrodé et noirâtre à l'intérieur, par suite de l'administration de l'ellébore blanc. Quant à l'ellébore noir, vous n'auriez peut-être pu savoir d'une manière certaine que d'après ma description, quel mal il produit sur l'estomac et les intestins chez l'homme. Que si, comme il le semble, il arriva réellement que cet homme, après avoir avalé l'extrait, ne but pas, comme le font les autres, une grande quantité de petit lait, qui était aussi ordonné par Hippocrate (1) après l'administration de l'ellébore noir, ce cas confirme encore ce que j'ai dit plus haut (2) de l'utilité du petit lait chez les sujets qui ont pris un poison âcre. Au reste ni la quantité, ni l'état du sang ne prouvent que cet homme fût disposé par lui-même à l'inflammation, puisque ce liquide était peu abondant et liquide. Car je ne

(1) De intern. affect. n. 46, apud Marinell.

(2) N. 11.

nierai pas que sur quelques sujets les effets du poison ne soient augmentés par la disposition du corps, puisque j'admets facilement qu'une mauvaise disposition du corps elle-même peut produire quelquefois un poison interne.

17. Et en effet, les anciens médecins (1) admettaient aussi que *les mêmes affections sont produites et par la boisson d'un poison mortel, et par la corruption qui naît du corps*, c'est-à-dire que cette corruption *peut être assez forte pour égaler la qualité et l'action du poison.* La plupart des modernes ne furent pas non plus éloignés de cette opinion dans la suite. Je ne sais, au reste, si aucune observation peut la confirmer plus évidemment que celle qui me fut communiquée autrefois par J. F. Cicognini de Forli, chirurgien recommandable et expérimenté, du temps qu'il vivait, et qui fit, à la manière de Rédi, une expérience qu'il avait apprise à Florence.

18. Le fils de F. Ridolfi, peintre de Forli, amaigri et exténué par une fièvre tierce, avait enfin succombé à des convulsions cruelles dont il fut attaqué.

Examen du cadavre. L'abdomen ayant été incisé, on vit les intestins retirés vers le mésentère contracté, et leur tuniques étaient un peu roides, et comme desséchées. Ces organes, ainsi que l'estomac, contenaient une grande quantité de bile

---

(1) *Vid.* Gal., l. 6; de loc. aff. c. 5.

érugineuse, qui par son toucher teignait le scalpel en une couleur violacée. Le même scalpel trempé dans cette bile ayant été enfoncé légèrement dans la chair de deux pigeons, de telle sorte que la bile resta dans la blessure, l'un et l'autre périrent bientôt après au milieu de tremblemens et de convulsions. Bien plus, un coq ayant avalé de la mie de pain trempée dans cette bile, éprouva le même sort.

19. Quoiqu'un ancien médecin distingué parmi les professeurs de Padoue, J. D. Sala (1), ait prétendu que les poisons internes *s'engendrent rarement dans les corps qui sont d'ailleurs d'une bonne constitution, et que sans aucun écart de régime ils s'y engendrent fort rarement, mais avec tant de rapidité, que le malade ne le prévoit pas d'après d'autres parties, ou d'autres accidens*, cependant par cela même qu'il ne niait pas que cela ne puisse avoir lieu rarement, ou très-rarement, il différait des médecins dont il a été parlé plus haut (2), et qui (3) ne doutaient pas que d'après les signes d'un empoisonnement qui existent sur un homme, *on ne puisse facilement distinguer ceux qui ont pris un poison, d'avec ceux qui sont affectés d'une autre manière*, c'est-à-dire par un poison développé à l'intérieur. Car ils disaient que ceux qui *par leur*

---

(1) *Vid.* Sepulchr. l. 3, s. 7, in schol. ad obs. 1 et 2.
(2) N. 17.
(3) Galen. c. 5, *ibid.* cit.

nature aboDderaient en bonnes humeurs, et qui auraient été *comme des hommes bien portans, auraient pris du poison*. Certes c'est quelque chose de juger si l'homme dont il s'agit est bien portant, ou non. Car sur Séverin Falck, pour me servir des exemples tirés du *Sepulchretum* (1), ni le vomissement de tout ce qu'il prenait, ni l'estomac rougeâtre à l'intérieur, et presque excorié, ne pouvaient faire naître le soupçon d'un empoisonnement, surtout d'un empoisonnement qui aurait eu lieu tout récemment, puisque le scorbut, des fièvres vagues, enfin la perte de l'appétit, et des douleurs très-vives de l'estomac avaient déjà existé pendant long-temps. Au contraire sur le jeune homme pour lequel on demandait l'avis de Sala, outre les autres indices d'un empoisonnement, la circonstance qu'il était d'une bonne constitution, et bien portant, pouvait avoir assez de force dans l'esprit de Sala pour affaiblir son premier soupçon lorsqu'on lui écrivit dans un autre rapport que ce jeune homme avait été valétudinaire et d'une mauvaise constitution. Cependant comme c'était un médecin sage, il ne voulut pas répondre d'une manière positive ni qu'il y avait eu empoisonnement la première fois, ni qu'il n'y en avait par eu la seconde. En effet, bien qu'un corps abonde en bonnes humeurs, cette surabondance même fait que le sujet *doit regarder son bien-être comme*

(1) Obs. 1 et 2, modo cit.

suspect, c'est-à-dire craindre que *sa santé ne rétrograde et ne se perde pour ainsi dire*; expressions qui appartiennent à Celse (1), lequel a suivi l'avertissement d'Hippocrate (2). Je sais d'ailleurs que les empoisonneurs criminels cherchent assez souvent l'occasion de l'altération de la santé, pour ne pas laisser soupçonner leur crime; comme le fait voir aussi une de mes observations (3) précédentes, et comme j'ai remarqué que cela a eu lieu également en différens endroits dans différentes circonstances dans les temps anciens. C'est ainsi qu'Agrippine (4), femme très-rusée, et plus digne de ses fils que de ses parens, ayant résolu d'empoisonner son mari, celui-ci tomba dans un état de mauvaise santé; or elle crut ne devoir pas négliger *l'occasion qui lui était offerte*, et pour cacher son crime elle employa en outre les autres ruses ordinaire aux empoisonneurs. Car c'est pour cela, je crois, qu'elle répandit du poison sur des *champignons*, *mets délectable*, *que* (5) *son mari aimait singulièrement*, afin qu'en en mangeant beaucoup, il laissât croire que c'était la trop grande quantité, ou quelque champignon vénéneux qui aurait été mêlé avec les autres, comme par er-

(1) De medic. l. 2, c. 2.
(2) Sect. 1, aph. 3.
(3) N. 6.
(4) *Vid.* Tacit. annal. l. 12.
(5) *Vid.* Sueton. de duodec. Cæsarib. l. 5, c. 44.

reur, par le cuisinier, qui avait produit l'accident, soit qu'il en *résultât des douleurs*, comme il arriva, ou des symptômes plus remarquables, *des envies de vomir, le relâchement du ventre*, ou même *la fièvre;* car L. A. Sénèque (1) a rapporté qu'*il vécut plusieurs années avec celle-ci, et qu'il s'en alla avec elle* dans le ciel.

Si vous considérez avec moi ces cas, et d'autres analogues, vous pourrez reconnaître plus facilement sur certains malades les ruses des hommes criminels qui en imposent souvent aux médecins, ou du moins les soupçonner (et plaise à Dieu que ce soit à temps); et vous comprendrez en même temps non-seulement par la raison, mais encore d'après des observations, que certains symptômes, comme la soif, et certaines maladies, comme la fièvre, que quelques auteurs disent avoir lieu si le poison s'est développé à l'intérieur, peuvent également exister, et même ont existé, lorsque le poison a été donné. C'est pourquoi, bien que Sala niât que le poison se développe sans fièvre, il n'accorda cependant point assez de valeur à ce symptôme dans la seconde réponse, pour affirmer que ce jeune homme était mort par suite d'un poison développé dans son corps. Et nous ne sommes point forcés d'affirmer la même chose, par la circonstance qu'on n'a senti dans la bouche, et dans la gorge, aucune odeur, aucun goût ex-

---

(1) Apocolocynt.

traordinaire, ni aucune douleur dans la déglutition, ou après la déglutition. Car, pour passer sous silence la promesse du méchant roi Persée (1) relativement à un poison qu'*on ne pourrait reconnaître par aucun signe ni en le donnant, ni après qu'il aurait été donné*, et pour omettre encore ici d'autres choses qu'on pourrait dire, vous comprenez suffisamment d'après mes observations rapportées plus haut (2), qu'un poison a été avalé même sans que ces indices aient existé. Réciproquement de ce qu'un animal quelconque est malade après avoir avalé des substances qui ont été rejetées par le vomissement, il ne faut point inférer avec d'autres que ce vomissement dépend non pas d'un poison développé à l'intérieur, mais avalé, comme le fait voir suffisamment l'observation (3) rapportée en dernier lieu.

20. Mais ce que j'ai rappelé un peu plus haut (4) relativement à Falck, apprend combien ce que l'on voit dans l'estomac des sujets morts peut en imposer aussi quelquefois. Vous ajouterez à cela ce que l'on a rapporté dans le *Sepulchretum* d'après Baillou (5) et d'après Riolan (6), que l'estomac

---

(1) *Vid.* Liv. hist. l. 42.
(2) N. 7.
(3) N. 18.
(4) N. 19.
(5) Sect. hâc 10, obs. 4, §. 10.
(6) L. 3, s. 7, in schol. ad obs. 10.

ayant été trouvé assiégé d'exanthèmes dans un cas où l'on soupçonnait un empoisonnement, peu s'en fallut que les médecins ne confirmassent ce soupçon avec opiniâtreté, s'ils n'avaient point été avertis que ces exanthèmes dépendaient de la rougeole, dont l'éruption ayant commencé à la peau, mais n'ayant pas continué par suite de la faiblesse, s'était portée sur l'estomac; et que le même soupçon avait été faussement conçu sur plusieurs sujets morts subitement, parce que le fond de leur estomac, surtout à la partie gauche, était noirâtre en dedans et en dehors, tandis qu'il fallait attribuer l'accident non point à un poison, mais à la stagnation du sang qui avait lieu à cet endroit dans les veinules qui se rendent à la branche appelée autrefois *vaisseau court*. Mais d'un autre côté il ne faut pas mépriser toutes les taches observées dans l'estomac. Il faut au contraire déployer ce viscère, et le regarder à la lumière après qu'il a été ouvert. Car de cette manière un estomac, qui ne paraissait présenter que quelques taches, fut trouvé, d'après le rapport de Baillou (1), percé de trous très-petits, indices d'un empoisonnement; bien que je croye qu'il aurait fallu examiner aussi dans ce cas, d'après d'autres indices, si le poison était externe, ou interne. Bien plus, on peut trouver quelquefois dans l'estomac un ulcère, non seulement évident, mais

(1) Sect. ead. obs. 17, §. 1.

encore considérable, dont les premiers signes de l'origine semblent avoir suivi la déglutition d'un poison, et cependant le cas est encore douteux. C'est ainsi que sur un jeune homme dont parle Fabrice de Hilden (1), la première douleur d'estomac avait commencé après un repas splendide; et comme le sujet était mort de cette douleur qui avait augmenté peu à peu, et qui était devenue très-violente, et que l'on avait trouvé un grand ulcère qui s'étendait de l'orifice supérieur de l'estomac vers la partie inférieure de ce viscère, les parens rapportaient bien cet ulcère à un empoisonnement, mais Fabrice lui-même pensait qu'il était plus vraisemblable que l'ulcère avait été produit par quelque osselet très-pointu qui s'était enfoncé dans quelque ride de cet orifice; car, si l'ulcération eût été produite par un poison qui aurait été pris, *elle se serait trouvée plutôt*, dit-il, *au fond même, qu'à l'orifice de l'estomac.* Cependant ceux qui voudraient s'éloigner de l'opinion de Fabrice, pourraient objecter les cas de deux jeunes filles, qui n'étaient pas mortes sans soupçon d'empoisonnement, et sur l'une desquelles J. de Muralt (2) trouva, près du même orifice, cinq taches noires brûlées, tandis que P. Paaw (3) trouva sur l'autre ce même orifice corrodé en deux

(1) *Ibid.*, obs. 5. cum schol.

(2) L. eod. 3, sepulchr. s. 8 obs. 7.

(3) L. 4, sepulchr. s. hac 10, obs. 4, §. 7.

endroits; et, pour ne rien dire d'un homme ouvert par le même Paaw (1) à cause du même soupçon (car, outre une érosion de la substance de cet orifice, le reste de la face interne de l'estomac était également corrodé), ils rappelleraient l'histoire d'un chien dont il est question dans les observations publiées par Wepfer (2), et qui, après avoir avalé de l'arsenic, mourut le lendemain, et présenta à la dissection, *aux environs de l'orifice supérieur de l'estomac, une surface rouge et enflammée*, tandis qu'*il n'y avait aucune trace d'inflammation au fond de ce viscère et aux environs du pylore.*

Enfin, pour qu'on voye mieux combien le jugement est difficile sur cette matière, on peut croire quelquefois qu'on a trouvé le poison luimême dans l'estomac d'après des soupçons de cette espèce, comme sur une dame dont parle B. Silvaticus (3), qui dit que *cette poussière, de couleur cendrée, adhérente à la partie ulcérée de l'estomac,* fut regardée comme *un indice très évident* de l'empoisonnement, ou comme sur la jeune fille de Muralt citée un peu plus haut, cas dans lequel cette autre poussière *graveleuse* s'enfonça en se séparant des humeurs trouvées dans l'estomac et réunies dans un vase propre. Mais à moins que la

---

(1) *Ibid.*, §. 8.

(2) *Ibid.*, in additam. obs. 13, hist. 12.

(3) Ead. s. 10, obs. 5.

poudre trouvée ne soit en quantité telle qu'elle puisse être bien examinée et reconnue pour un poison par des hommes savans, ou à moins que les parcelles de ce poison, adhérentes aux tuniques corrodées de l'estomac, ne soient de telle nature, qu'elles se fassent connaître facilement elles-mêmes, comme cette parcelle que Heers (1) trouva adhérente à ces tuniques, ou comme les petits morceaux d'arsenic blanc que Salmuth (2) vit attachés aux mêmes tuniques, et qu'il arracha avec peine, et que l'on reconnut facilement aussi sur la femme dont traite la première observation (3) de cette Lettre, on ne pourra rien prononcer de certain.

21. Tous ces objets, et d'autres qui ont été examinés par Ettmüller (je parle du fils) dans le programme publié à Leipsick, l'an 1729, dans lequel il démontre avec science et avec sagesse, combien il est difficile et dangereux d'établir quelque chose de positif dans des questions de cette nature; toutes les fois que je les considère en moi-même, je sens que j'ai bien fait, lorsque je n'ai pas voulu prononcer, dans certaines dissections que j'aurais pu rapporter ici, mais que je vous ai décrites ailleurs (4), si le poison s'était développé, ou avait été ingéré. Cependant j'aurais pu être plus hardi

(1) Sepulchr. l. 3, s. 8. obs. 8.

(2) *Ibid.*, obs. 5.

(3) N. 3.

(4) Epist. 29, n. 18 et seq.

dans celle où j'ai trouvé (1) des érosions non-seulement à l'estomac et à l'intestin duodénum, mais encore à l'œsophage, si j'avais su d'une manière certaine qu'il n'y avait eu aucuns vomissemens qui auraient fait rejeter le poison qui s'était peut-être développé spontanément, et qui, en s'arrêtant en quelque partie dans l'œsophage, l'avait peut-être blessé.

Ainsi, les érosions de l'estomac ne seront pas un indice léger que le poison a été avalé, s'il n'y a aucun vomissement, et si elles sont jointes à une érosion de l'œsophage, surtout si on les rencontre sur un sujet qui ayant été bien portant jusqu'alors, et n'ayant commis aucune écart de régime, a éprouvé tout à coup, après avoir avalé quelque chose, surtout un goût ou une odeur extraordinaire, des douleurs d'estomac, ou des angoisses, et les autres symptômes d'un empoisonnement, et est mort en peu de temps. La conjecture ne sera pas légère, dis-je, tirée de toutes ces circonstances, ou de la réunion de la plupart d'entre elles. Mais la chose sera certaine, lorsqu'on trouvera dans l'estomac ou dans les intestins voisins, le poison lui-même qui sera facilement reconnaissable. Voyez, si vous voulez aussi, les indices que Hoffmann (2) indique dans quelques

(1) *Ibid.*, n. 20.

(2) Medic. rat. tom. 4, p. 3, s. 2, c. 8, in enarrat. morb., obs. 2, 3, 4.

histoires, qui auraient mérité d'être rapportées dans le *Sepulchretum*, et dans lesquelles les symptômes et les dissections sont décrits, non sans des raisonnemens, de manière à vous faire comprendre d'après les caractères de l'empoisonnement, nommément par l'arsenic, communs à plusieurs sujets, que le poison avait été donné à celui-là, et non à celui-ci. Mais, comme on ne rencontre pas souvent cette preuve principale de l'administration d'un poison, c'est-à-dire une portion de ce dernier, à raison de la différence des poisons, de leur petite quantité, et de leur mélange avec d'autres substances, c'est un motif pour chercher d'autres indices, dont je néglige les uns parce qu'ils regardent les juges des affaires criminelles, mais dont un autre, qui regarde les médecins, ne doit point être passé sous silence, quoiqu'il se présente de lui-même, et qu'il ait été remarqué une ou deux fois. Car, outre ce que je vis l'an 1711, et ce qui a été noté plus haut (1), savoir que trois sujets, qui avaient mangé de la même bouillie, éprouvèrent tous bientôt après les symptômes d'un empoisonnement, il m'était déjà arrivé auparavant, dans l'automne de l'an 1709, d'être appelé, dans l'espace de peu de jours, par plusieurs de mes compatriotes; comme je savais qu'ils étaient accoutumés à causer et à manger quelquefois ensemble familièrement, je soupçonnai quelque cause

(1) N. 7 et seq.

commune à laquelle je rapportais leurs maladies survenues dans le même temps; et je découvris par mes questions que depuis la dernière fois qu'ils avaient tous mangé ensemble, le premier avait commencé à se porter moins bien, et bientôt après à être malade. Je demandai si d'autres personnes qu'eux avaient assisté à ce festin. Ayant appris que oui, et que tous ceux qui y avaient assisté, sans en excepter un seul, étaient déjà malades, sans qu'aucun eût pourtant trop mangé, ou pris quelque chose de mal sain; et remarquant que les malades étaient peu nombreux cette automne dans la ville, je compris qu'il fallait à peine douter que quelque chose de mauvais, et de semblable à un poison, n'eût altéré par quelque erreur fortuite, soit les alimens, soit les boissons qu'on avait pris dans ce repas. Mais autant il était facile de faire cette conjecture en général, autant il était difficile de reconnaître ce que c'était que ce quelque chose, soit d'après les symptômes qu'éprouvaient les malades, soit d'après les informations prises avec soin, et souvent répétées. Car les symptômes étaient différens sur les différens sujets selon la différence de leur âge, de leur disposition et de leur tempérament; quoique, entre autres signes, il y eût chez plusieurs des flux de ventre et des tranchées, et sur un des déjections de sang pur sans tranchées. Mais, pour avoir une excellente occasion de chercher la vérité, j'entrepris avec le plus grand plaisir le traitement de celui qui avait

donné le dîner, et celui de la servante qui avait fait la cuisine, et qui avait mangé les restes; car l'un et l'autre étaient gravement malades, mais surtout la servante. Ayant donc fait voir plus d'une fois à cette dernière combien le traitement pourrait être moins difficile, si elle disait à moi seul ce qu'elle avait fait par erreur, ou ce qu'elle conjecturait avoir été fait par un autre, je ne pus jamais lui arracher pour réponse que ceci, que plus elle y songeait, plus elle ignorait ce que je lui demandais. Les choses étant dans cet état, je fus forcé, par nécessité, de traiter chaque sujet suivant que tels ou tels symptômes étaient plus graves ou plus légers chez chacun. Quelques-uns furent sauvés par un traitement court et facile, mais d'autres ne le furent que par un traitement long et difficile; en sorte qu'il fut de deux mois sur quelques-uns, et de quatre sur celui qui avait évacué du sang. Un seul, qui avait méprisé sa maladie pendant trop long-temps, succomba, vingt-neuf jours après s'être enfin déterminé à se coucher, à une fièvre accompagnée du hoquet, de tremblemens convulsifs et d'autres symptômes graves, malgré tous les secours que son vieux médecin et moi pûmes lui apporter.

22. Le seul moyen qui restait de faire des recherches sur tant de maladies inconnues, savoir la dissection, fut empêché par plusieurs raisons différentes. Quelques-unes de ces raisons avaient également empêché la dissection d'un autre sujet,

qui, d'après une conjecture assez grave, était mort pour avoir pris une dose trop forte d'opium que le pharmacien lui avait donné par erreur. L'histoire de la dissection me serait actuellement d'autant plus agréable, que je vois que les observations faites par l'expérimentateur Sproegel (1) sur des animaux brutes qui furent ouverts après qu'il leur eut donné une forte dose d'opium, ne s'accordent pas trop avec ce que le célèbre Méad (2) avait noté sur un chien. Du reste ne vous attendez pas que je dise un seul mot de l'abus abominable de l'opium entre les mains des empoisonneurs, du moins par écrit. Car plût à Dieu que des matières de cette nature, qui du reste ne doivent point être ignorées des médecins, n'eussent été agitées par eux que dans des entretiens secrets! ils ne se seraient point exposés, par leurs écrits, à ce que des hommes méchans eussent profité, pour causer la mort secrètement et impunément, de ce qu'il est nécessaire de savoir pour imaginer un traitement. C'est pour cela que Galien (3) a tellement blâmé Orphée, surnommé Théologus, le plus moderne des médecins de Mendes, Héliodore d'Athènes et les autres auteurs d'ouvrages qui traitent de ces objets, qu'il n'accorde même pas que leur connaissance soit nécessaire, du moins aux médecins,

---

(1) Exper. circa varia venena etc. exp. 15 et seq.

(2) Tract. de venenis tent. 5.

(3) De antidot. l. 2, c. 7.

pour pouvoir secourir ceux qui ont pris de ces substances.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les médecins modernes, recommandables du reste, auraient agi plus sagement en cachant certaines choses relatives à d'autres poisons encore, au lieu de les publier dans des lettres, et même dans des livres.

23. Je ne me souviens pas que mes amis, ou moi, ayons fait aucunes dissections de sujets morts d'une morsure ou d'une piqûre d'un animal vénéneux, à l'exception de celles relatives à la morsure d'un chien enragé, que je vous ai communiquées ailleurs (1). C'est que *l'Italie et les pays froids sont encore salubres, sous ce rapport, qu'ils produisent des serpens moins terribles* que les pays chauds, pour me servir des expressions vraies de Celse (2). Et il en est presque de même des petits animaux vénéneux, qui sont moins gros que les serpens; du moins ceux qui firent le récit suivant à Boerhaave (3), relativement aux pays moins chauds de l'Italie que j'ai habités, ne lui dirent pas la vérité: *En Italie, où les scorpions existent en quantité, personne n'entre dans une auberge sans que l'hôte lui parle d'une bouteille pleine d'huile de scorpions, afin que, si quelque petit animal le pique, il en*

(1) Epist. 8.

(2) De medic. l. 5, c. 27, n. 10.

(3) Prælect. ad inst. §. 1132.

frotte aussitôt la piqûre, pour éviter par ce moyen le danger de la mort. Mais, d'un autre côté, aucun étranger ne croira que les scorpions soient aussi rares en Italie que Pline (1) semble l'avoir écrit. *Souvent*, dit-il, *les Psylles, qui ont importé les poisons des autres terres, et qui ont rempli l'Italie de maux étrangers pour leur profit, se sont aussi efforcés d'importer ceux-ci* (les scorpions); *mais ces animaux n'ont pas pu vivre sous le ciel de la Sicile. Cependant on en voit quelquefois en Italie, mais ils ne sont pas malfaisans.* Si les détails, qui suivent relativement aux scorpions vulgaires, le permettaient, je croirais beaucoup plus volontiers, à cause de ce qu'il avait écrit un peu plus haut, que Pline parlait non pas de ces derniers, mais des scorpions ailés de l'Afrique, dont il venait de faire mention. Mais comme ils ne le permettent pas, je soupçonne qu'il manque quelque chose dans ce passage; du moins ceux qui écrivirent à Rome avant Pline, savoir Lucilius et Cicéron, n'auraient pas parlé de la manière suivante d'un petit animal rare pour servir d'exemple : le premier dit (2) : *comme le scorpion à qui on a coupé la queue*, et le second (3), *les petits serpens rampent, les petits canards nagent, les merles volent, nous voyons les bœufs avoir des cornes, les scor-*

(1) Nat. hist. l. 11, c. 25.
(2) Ex satyr. l. 30, n. 23.
(3) De finib. l. 5.

pions avoir des dards; mais celui-ci aurait plutôt écrit, *les guêpes avoir des dards*, comme l'avaient publié autrefois des ignorans, soit qu'ils ne sussent pas ce que c'était que *le scorpion*, soit du moins qu'ils ignorassent que Nonius (1) a rapporté les deux derniers mots de Cicéron comme je les ai transcrits, et qu'il n'aurait pas pu les rapporter autrement d'après l'ordre et le sens de ce passage.

Que si pourtant quelqu'un croit que Pline dit que les scorpions *ne sont pas malfaisans* en Italie, cela est vrai pour la plupart, et je ne me souviens pas que dans les villes même très-populeuses où j'ai habité, aucun médecin ni aucun chirurgien ait jamais été appelé pour soigner une blessure faite par un scorpion; et je me rappelle bien moins encore que quelqu'un soit mort de cette blessure pour qu'on ait pu chercher sur son cadavre les effets du venin. Vous verrez même que Fallopia et Vallisniéri confirment la même chose. Car celui-ci (2) a écrit qu'il sort du dard de notre scorpion un venin comme innocent, et Fallopia (3), que, *dans notre pays où les scorpions sont moins vénéneux*, il ne se forme pas une tumeur à l'endroit piqué par eux, comme dans les pays chauds, mais *seulement des pustules*, *et de petits*

(1) De propr. serm. in *Nepa*.

(2) Opere fis. med. tom. 2, p. 1.

(3) Tract. de tumor. c. 3.

tubercules semblables à ceux de la variole. Mais, pour confirmer la même chose par l'autorité des médecins d'Italie, qui sont plus éloignés de nous que ces deux par les temps ou par les lieux, ou par les uns et les autres, croyez-vous que si Scribonius eût vu des scorpions malfaisans en Italie, il se serait exprimé (1) de cette manière, *en Afrique et partout où il y a des scorpions malfaisans* ; et que Cornélius Celse (2) eût écrit qu'il aurait placé le venin du scorpion *parmi les poisons étrangers, et parmi ceux qui sont plus funestes* que les nôtres? Or les expressions de cet auteur, qui suivent la revue des différens remèdes, me semblent suffisamment indiquer (3) qu'il le mit dans cette classe, parce que le mot étranger était appliqué non pas au scorpion, mais au scorpion funeste : *cependant je connais des médecins qui ne firent aux sujets piqués par un scorpion que leur tirer du sang du bras.*

Mais Rédi était éloigné de nous par le lieu, et non par le temps, comme l'est Gentilis, médecin de l'Étrurie aussi bien que lui. Le premier (4) de ces médecins affirmait la même chose que Pline, parce qu'il avait vu cent fois des marchands de scorpions introduire leurs mains nues dans de

(1) Compos. medic. 164.
(2) C. 27 cit.
(3) *Ibid.*, n. 5.
(4) Esper. int. agl. ins.

petits sacs remplis de ces animaux, et être souvent piqués par eux, sans qu'il s'en fût jamais suivi aucun indice, même le plus léger, d'un empoisonnement, quoique cela eût lieu au fort de la canicule. L'autre (1) prétend qu'il ne résulte presque jamais des accidens funestes des piqûres des scorpions, si ce n'est en Afrique. En effet, il est bien vrai que quelques individus, piqués par des scorpions d'Italie, sont morts; mais les auteurs d'histoire naturelle en citent très-peu d'exemples.

24. Cet homme savant en rapporte deux cas, l'un d'après Ferrari, l'autre d'après Lanzoni. Dans l'un et dans l'autre le vomissement fut mortel, et même dans le second le volvulus lui-même le fut en quelques heures. Je veux ajouter à ces exemples tous les autres qui se présentent à ma mémoire en écrivant, et qui auraient peut-être été funestes, si des remèdes n'eussent combattu le mal. Or je les rapporterai d'autant plus volontiers, que la plupart ont eu lieu à Padoue. Cortusi *rappela ici en très-peu de temps à la vie*, avec le moyen extérieur d'une poudre qu'il connaissait d'après Matthiole (2), un de ses compatriotes, qui avait été blessé par un gros scorpion, et *qui avait déjà été pris d'une défaillance.* Béni véni (3) guérit sur-le-

(1) Annotaz. alla pag. 66, v. 23, della lett. filos.
(2) *Vid.* hujus comment. in Dioscor., l. 6, c. 29.
(3) De abditis morbor. caus., c. 56.

champ d'une piqûre semblable avec de la thériaque composée de vin généreux un domestique qui fut couvert aussitôt d'une sueur très-abondante et très-froide. Pierre à Castro, médecin célèbre de Vérone, avait été piqué par un scorpion au doigt indicateur, tout le bras fut pris de douleur, et bientôt après de froid lorsque tous les autres remèdes ayant peu d'efficacité, il fut guéri par celui que son ami Rhodius (1) a fait connaître; mais il ajoute que la douleur revint néanmoins l'année suivante, à la même époque, avec une tumeur phlegmoneuse du doigt; mais qu'*il avait remarqué* aussi que certaines *piqûres* de scorpions de Padoue étaient *graves par la tuméfaction et par la douleur*. Bien plus, Vallisniéri lui-même, qui, comme je l'ai dit plus haut (2), avait reconnu que le venin de ces animaux était *comme innocent* chez nous, a changé enfin d'opinion jusqu'à un certain point, et a affirmé dans l'Essai par ordre alphabétique sur l'histoire médicale et naturelle (3), qu'il n'a pas achevé, que ce venin était bien *innocent l'hiver, mais qu'il était mortel l'été, même dans notre pays*. Cependant il n'a cité qu'un exemple à l'appui de cette dernière assertion; c'est celui d'une jeune fille dont *les membres devinrent froids insensiblement* à la suite d'une piqûre qu'elle reçut au cou

(1) Cent. 3, obs. med. 90.
(2) N. 23.
(3) Opere tom. 3, p. 4, alla voce *Scorpione*.

dans les ardeurs de la canicule, et chez laquelle aucun remède n'eut d'efficacité, de plusieurs qu'elle employa, si ce n'est l'huile du grand-duc d'Etrurie, dite *Controveleni*, administrée à l'extérieur et à l'intérieur.

Mais je voudrais que vous vous souvinssiez d'abord qu'en définitive ces exemples ne furent pas funestes, et que vous réfléchissiez ensuite ce que sont un si petit nombre d'exemples comparativement à un infinité d'autres, qui en diffèrent totalement, et ce qu'est le dernier lui-même comparativement à tant d'autres de Rédi que j'ai indiqués (1), et qui eurent lieu dans la saison la plus chaude de l'année. Bien que j'avoue que la chaleur rend ce venin plus âcre, et les corps des sujets plus propres à en éprouver des effets nuisibles, cependant l'accident de Pierre à Castro eut lieu dans le mois d'octobre, et l'histoire de celui dont Lanzoni (2) a parlé, d'après le récit d'un médecin présent, fut décrite vers la fin de juin. Si ce dernier cas et l'autre de Ferrari furent funestes par des vomissemens, il est certain que dans celui-ci le scorpion s'était glissé dans la bouche d'un enfant pendant qu'il dormait, et qu'il l'avait blessé, et que dans celui-là il avait piqué l'extrémité de l'intestin d'une femme affectée de chlorose, pendant qu'elle déchargeait son ventre dans les

(1) N. 23.

(2) Eph. N. C., dec. 3, a. 1, obs. 20.

latrines. Vous pouvez comprendre suffisamment par vous-même combien le corps tendre, la faiblesse et l'état maladif du sujet piqué, ainsi que la mollesse et sensibilité de la partie piquée, contribuent à augmenter et à accélérer l'action nuisible du venin; et, si on n'admet pas cela, il est un peu moins facile de comprendre pourquoi les piqûres des scorpions ne produisent pas des accidens également graves sur tous les sujets, non-seulement dans notre pays, mais aussi dans d'autres, abstraction faite de l'Afrique et des autres pays chauds.

25. En effet, en considérant les expériences qui ont été faites à Montpellier, je suis facilement conduit à croire que les piqûres des scorpions sont le plus souvent innocentes là comme chez nous. Et je ne parle pas seulement de celles qui y furent faites par Courteni (1) l'an 1679. Car, relativement à ce que la langue d'un petit chien fut piquée par plusieurs scorpions, qui piquèrent plus d'une fois aussi les muscles de son abdomen dont la peau avait été légèrement écartée, tandis que l'art enfonça le dard plus profondément et exprima le venin de la vésicule sur les blessures, sans que le chien en eût été incommodé en aucune façon, pas plus qu'un pigeon qui avait été souvent blessé par un scorpion de la même manière; pendant qu'au contraire une taupe qu'un scorpion

(1) §. Suprà ad n. 16 cit.

avait blessée au côté, était morte sur-le-champ dans un état de convulsions : vous pourriez expliquer la différence, en disant que le petit chien et le pigeon furent blessés par des scorpions inertes et faibles, puisque c'était au mois de janvier, et que la taupe le fut par un scorpion vif et fort, puisque c'était vers le milieu de juillet. Je considère donc principalement les expériences que le célèbre Maupertuis (1) fit dans la même ville cinquante ans après, je crois. De neuf chiens, trois petits poulets et un rat que des scorpions avaient piqués, il n'y eut absolument qu'un chien qui mourut dans un état de convulsions après des vomissemens souvent répétés, et cela cinq heures après avoir été piqué; les autres douze animaux n'éprouvèrent absolument aucun mal. Cependant ils avaient été piqués aux mêmes endroits, les mêmes jours, à ce qu'il paraît, et certainement par des scorpions de la même espèce, également forts, vifs et animés; de sorte qu'on ne peut déduire de là aucune raison pour expliquer pourquoi un seul chien périt, attendu surtout qu'il n'avait été blessé que par un scorpion, que quelques-uns des autres l'avaient été par plusieurs un bien plus grand nombre de fois et beaucoup plus profondément, et que ces scorpions étaient indistinctement mâles ou femelles, et avaient été nouvellement apportés; d'où il résulte qu'on ne peut

(1) Mém. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1731.

pas rapporter la cause de la différence à la différence du sexe, ni à ce que le venin aurait peut-être été entièrement épuisé dans les premières piqûres, comme le faisait Rédi (1) avec raison, non-seulement pour les vipères, mais aussi pour les scorpions d'Afrique. Cependant on peut la rapporter à plusieurs autres circonstances, et peut-être à une que Maupertuis a indiquée. Mais, comme il est si rare que les scorpions fassent une blessure grave, je croirais plus facilement qu'il faut que plusieurs de ces circonstances existent en même temps pour qu'ils la fassent, ou qu'il faut peut-être y en ajouter quelqu'autre, qui serait la principale. J'éclaircirai le fait par un exemple.

26. Il existait chez les anciens un animalcule ailé *qui porte le nom latin d'asilus*, pour me servir des expressions de Virgile (2); *les Grecs l'appelaient œstron.* M. Varron (3), et surtout Pline (4) rapportent que les Latins l'appelèrent aussi *tabanum*, taon. Si par hasard vous demandez si cet animalcule est le même que celui qu'on appelle actuellement taon chez nous, je dirai facilement que non; mais si vous demandez si c'est le même que celui que les Étrusques appellent encore *asilus*, je resterai dans le doute. En effet, ou bien il n'est

---

(1) Cit. suprà ad n. 23.

(2) Georg. l. 3, v. 147.

(3) De re rust. l. 2, c. 5.

(4) Nat. hist. l. 11, c. 28.

pas l'*asilus* des anciens, ou bien il ne produit pas toujours l'effet que les anciens nous ont fait connaître, celui de mettre en fureur les bœufs dont il blesse la peau : ce qui est si vrai, qu'un grand homme, Réaumur (1), a cru devoir chercher pourquoi il produit quelquefois cet effet, et d'autres fois ne le produit. Aussi, comme il ne reconnaît en lui, contre l'opinion de Vallisniéri (2), aucun suc âcre qu'il puisse laisser dans la blessure, il ne cherche pas s'il en laisse tantôt plus, tantôt moins; mais il ne croit pas non plus qu'il faille rapporter la cause de la différence à ce que le dard a été enfoncé plus ou moins profondément, parce qu'il n'est pas plus mince et ne s'enfonce pas moins profondément que celui des bouviers, qui perforent souvent profondément la peau des bœufs, et qui ne les mettent jamais en fureur malgré cela. Il pense donc que lorsque le dard du taon pique par hasard quelque nerf soucutané un peu gros, le bœuf devient furieux, et que quand il ne le pique pas, il ne le devient pas.

Pour moi, quand même je serais très-exercé à la dissection de cet animalcule, je ne prendrais pas sur moi de prononcer dans ce différend contre l'un ou l'autre de ces hommes, qui n'ont point eu d'égaux dans ce siècle pour l'histoire extrêmement

---

(1) Mémoire pour servir à l'hist. des insect., tom. 4, mein. 12.

(2) Opere tom. 1, p. 4.

difficile des insectes; mais je chercherais plutôt (et c'est ce que le respect que je porte à la mémoire de l'un et de l'autre exige de moi), si cela était possible en aucune manière, à accorder leurs opinions, en considérant à la fois la piqûre d'un nerf un peu gros, et l'introduction d'un suc âcre, pour voir si je pourrais reconnaître par hasard que ce suc passe de quelque partie du taon dans la blessure, et me délivrer entièrement par là d'un scrupule, parce que je crois qu'il arrive très-difficilement que le dard du bouvier ne rencontre jamais un nerf un peu gros, et ne rende jamais le bœuf furieux. Mais, transportant actuellement la conjecture de ce grand homme, du taon ou scorpion, pour lequel on peut accorder les deux opinions, je soupçonne d'une manière vraisemblable qu'il résulte des accidens graves de sa piqûre, lorsqu'il blesse quelque nerf un peu gros, et qu'il introduit dans la blessure un poison très-âcre. En effet, les animaux dont j'ai dit (1) que la mort avait été causée par cette piqûre, et ceux que Rédi (2) a fait mourir avec le scorpion d'Afrique, périrent dans des convulsions; la femme dont il a été parlé plus haut (3) eut également des convulsions; et tous les autres symptômes qui se manifestèrent sur elle, et sur tous les autres sujets

(1) Suprà n. 25.

(2) Esper. suprà ad n. 23 cit.

(3) N. 24.

qui ont succombé, peuvent facilement être expliqués par des convulsions; or, l'opinion louable du célèbre Méad (1) est que les autres poisons aussi communiqués par la piqûre, ou la morsure des animaux vénéneux, nuisent principalement par l'intermédiaire des nerfs.

27. Mais il ne reste plus aucun doute sur la simultanéité de l'introduction du poison avec celle du dard. Car quoique Pline (2) ait dit que *les dards des scorpions qui répandent le venin sont perforés et forment un petit canal*, qu'*Apollodore* (3) *prétende qu'ils le répandent tout blanc*, que Galien (4) ait écrit après eux, qu'*on ne voit aucun trou dans leur dard*, et que par conséquent ce que celui-ci *injectait était très-peu de chose, ou rien du tout*, et que Rédi (5) n'ait pu voir aucun trou, même sur le scorpion le plus gros, savoir sur celui d'Afrique, bien qu'ayant l'œil armé de verres très-fins; cependant ce dernier a confirmé non-seulement d'après l'ancien écrivain Arétinus qui avait pu écrire d'après Pline, mais d'après plusieurs observations qui lui étaient propres sur ce même scorpion, qu'il sort une humeur blanche de son dard, et d'autres ont très-bien vu des trous,

(1) Introduct. ad expos. mech. venen.
(2) Nat. hist. l. 11, c. 37.
(3) *Ibid.*, c. 25.
(4) De loc. aff. l. 6, c. 5.
(5) Esper. cit.

et à plus forte raison un trou, entre autres surtout Vallisniéri (1), qui a écrit et fait voir ensuite en plus d'une circonstance, soit pourquoi Rédi ne les vit pas, parce qu'il les cherchait à l'extrémité même de la pointe, soit pourquoi ils ne devaient pas se trouver à l'extrémité, parce que si le petit canal du venin conduisait jusqu'à l'extrémité du dard, il serait nuisible à la finesse et à la fermeté qui sont nécessaires à celui-ci, et serait exposé à être bouché par une très-petite parcelle de matière qu'il rencontrerait. Pour que vous ne doutiez pas que des trous non situés à l'extrémité du dard existent aussi sur nos scorpions, un homme très-ingénieux, Ferd. Ant. Ghédini m'écrivit l'an 1707 par quel moyen il les vit aussi sur ces derniers, et Vallisniéri a publié la Lettre de Ghédini que je lui communiquai. Voici ce qui appartient en particulier à Vallisniéri, que le dard a trois faces comme une pyramide triangulaire; qu'à chacune de ces faces se trouve un trou; qu'il sort par ces trous une humeur extrêmement limpide; que celle-ci passant par un petit canal à travers les entre-nœuds de la queue, se porte à l'extrémité d'où naît le dard. Vous pourrez chercher sur ces gros scorpions étrangers, d'après lesquels il paraît avoir écrit cela, si ces entre-nœuds sont sans interruption, et en outre quelle est la structure intime du dernier. Car outre la

(1) *Vid.* loca supra ad n. 23 et 24 indicata.

vésicule que Coïter (1) indiqua autrefois, en écrivant qu'*une vessie pleine de venin est cachée sous le dard de la queue avec lequel le scorpion pique*; il est croyable qu'il y a quelque chose de musculeux qui exprime le venin. Effectivement, la partie externe de l'entre-nœud ne peut pas produire cet effet par elle-même, parce qu'elle est dure comme de la corne, même sur le scorpion d'Afrique, et qu'elle ne cède point à la compression externe, comme Rédi (2) l'a expérimenté. Or il est nécessaire que des muscles soient enfermés sous cette croûte, comme nous le voyons sur les pates des écrevisses, muscles qui meuvent le dernier entre-nœud, comme tous les autres; et de cette manière quelque expansion charnue, ou tendineuse, s'étendant jusqu'à l'intérieur du dernier entre-nœud, pourrait comprimer aussi la vésicule par une contraction plus forte que celle par laquelle elle meut cet entre-nœud.

28. Mais le venin des scorpions de notre pays, et des autres contrées qui ne sont pas chaudes, comme Montpellier, est beaucoup moins actif que celui des scorpions d'Afrique. Aussi ne produit-il pas fort souvent chez nous, comme en Afrique, des symptômes graves; et il en produit même si rarement, comme il a été demontré plus haut (3),

(1) Obs. anat. ex diversis brutis.

(2) Esper. cit.

(3) N. 23 et seq.

qu'il semble être innocent, à moins que plusieurs causes, entre autres peut-être la principale, savoir la piqûre d'un nerf un peu gros, ne se réunissent. En admettant ceci, nous en venons facilement à ce soupçon avec le célèbre Maupertuis (1), que la plupart des remèdes qu'on vante contre les piqûres des scorpions, n'ont peut-être paru avoir été utiles que parce qu'ils ont été employés sur ceux qui auront bien été blessés, mais qui n'auront reçu qu'un venin innocent. Vous savez que parmi ces remèdes on a principalement cité dès les temps anciens, celui de la vertu duquel cet homme célèbre doute spécialement, savoir celui qu'on tire du scorpion lui-même. *Le scorpion*, dit Celse (2), *est le meilleur remède contre lui-même, soit qu'il ait été pilé et placé sur la blessure, soit qu'il ait été mis sur des charbons pour que la blessure en reçoive la fumée.* Or le doute de l'auteur cité semble être confirmé soit par cette fumigation employée inutilement sur la femme dont il a été parlé plus haut (3), et qui mourut, malgré ce remède, de la piqûre d'un scorpion, soit par le scorpion lui-même pilé et placé sur la blessure, moyen qui *fut peu utile* à Pierre a Castro, dont j'ai aussi rapporté le cas (4), lequel est parfaitement sem-

(1) Comment. supra ad n. 25 cit.

(2) De medic. l. 5, c. 27, n. 5.

(3) N. 24.

(4) *Ibid.*

blable à celui des individus piqués par la tarantule, en ce que la douleur revint l'année suivante à la même époque. Car Baglivi (1) a noté cette circonstance relativement aux sujets piqués par la tarantule; et il a écrit (2) qu'*il est constant par l'observation* que les individus *piqués par le scorpion* dans la Pouille *éprouvent presque les mêmes symptômes que s'ils eussent été mordus par la tarantule.*

Mais je n'ai pas parlé plus haut de ces symptômes et de la mort, parce que j'ai fait une exception pour les parties chaudes de l'Italie. Cet auteur rapporte en outre la dissection (3) d'un lapin tué par une tarantule; et il ne passe point sous silence (4) que *beaucoup de symptômes semblent dépendre du mauvais effet de l'imagination* sur les sujets piqués par elle. J'espère que nous aurons des recherches plus complètes sur cet objet, et sur d'autres relatifs à la tarantule, si un jour le savant Sérao peut achever celles qu'il a commencées sur cet insecte. Cependant en attendant je ne suis pas tout-à-fait éloigné de croire, relativement aux scorpions de notre pays, que plusieurs des individus qui ont paru éprouver quelques accidens graves après avoir été piqués par eux, ont moins

(1) Dissert. de tarant. c. 9 et hist. 1.

(2) *Ibid.*, c. 7 et hist. 3.

(3) *Ibid.*, c. 10.

(4) *Ibid.*, c. 6.

souffert, dans le trouble de l'imagination que leur causait la crainte, du venin qui aurait peut-être été tout-à-fait innocent, que de l'agitation de leur esprit qui influa sur leur corps. Au reste ce doute que je vois que Maupertuis (1) partage aussi, peut encore être confirmé en partie par un circonstance; c'est que quelques sujets qui ont à peine été piqués, se plaignent aussitôt de symptômes qui n'ont pas eu lieu aussi promptement sur ceux qui ont été tués par le même venin, et s'écrient qu'ils ne sentent plus aucun mal et qu'ils sont guéris, aussitôt qu'on leur a appliqué ou donné quelqu'un de ces antidotes que le vulgaire et eux-mêmes estiment beaucoup, ou qu'un médecin quelconque, auquel ils ont beaucoup de confiance, a recommandé comme très-certain. C'est que ce traitement semble être un traitement de l'esprit, et non du corps; or comme ce traitement a fait peut-être la réputation de l'antidote, voyez comme il la lui a faite à tort, et en même temps comme il faut chercher des moyens plus sûrs.

29. Mais le venin des vipères n'est pas le plus souvent innocent chez nous, comme celui des scorpions. Un grand nombre de sujets mourraient, ou seraient du moins très-gravement malades à la suite de leur morsure, si ces reptiles n'étaient pas beaucoup plus rares que les scorpions, et si on ne pouvait pas les voir et les éviter plus faci-

(1) Comment. cit.

lement à cause de leur grosseur. Je dis, seraient très-gravement malades, parce que je sais qu'on n'a point encore trouvé de remède auquel les hommes puissent ou osent se fier pour se garantir des symptômes extrêmement violens qui succèdent à la morsure des vipères. On avait beaucoup vanté à cet effet la tête ou d'autres parties des vipères qu'on faisait avaler. Mais les expériences de Rédi (1) et de Francini (2) n'ont nullement confirmé le fait. J'ai entendu ensuite donner les plus grands éloges à la graisse des vipères, et beaucoup plus encore à l'huile commune, appliquées sur le lieu mordu. Quoiqu'il me parût à peine croyable que des trous aussi étroits et assez profonds à travers lesquels la vipère qui mord introduit le venin, soient assez ouverts pour recevoir surtout des linimens huileux, cependant j'ai mieux aimé m'en rapporter au temps, qui a démontré la vertu certaine et utile de certains remèdes nouveaux, comme de l'écorce du Pérou, de même que la vertu douteuse et dangereuse de certains autres, comme de la transfusion du sang; et pour ne pas trop m'éloigner du sujet en question, comme le temps a fait voir que tant d'autres moyens recommandés autrefois contre les piqûres vénéneuses des animaux sont inutiles, en les plongeant dans un tel

(1) Lettera sopra alcune opposizioni etc.

(2) Lettera del Platt fra le opere del Redi, tom. 2, dell' ediz veneta.

oubli, que, par exemple, je n'ai jamais entendu dire depuis près de cinquante ans que j'habite ici, que quelqu'un ait parlé, et bien moins encore fait usage de celui au sujet duquel Abbatius (1) a écrit qu'*il avait expérimenté qu'il est extrêmement utile*, et qu'il est *employé à Padoue*. Aussi à peine un petit nombre d'années s'était-il écoulé, que les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (2) parurent, Mémoires d'après lesquels j'ai compris qu'il a été démontré par les expériences des hommes célèbres Geoffroy et Hunauld, combien est léger et douteux l'effet de ces onctions huileuses. Au reste Méad (3), médecin Anglais très-savant, a même confirmé que ce jugement est *vrai*. Bien que ce dernier ait ajouté qu'on peut accorder un éloge plus probable à la graisse de vipère, cependant il a avoué avec franchise que ce traitement n'est pas *sûr*, ce que vous reconnaîtrez vous-même facilement d'après un autre exemple relatif à un homme mordu, qui est rapporté dans les Mémoires cités. Pour lui, il recommande préférablement à tous les autres moyens, un remède facile et prompt, que j'ai voulu indiquer plus haut lorsque j'ai nié qu'on en ait trouvé un auquel on puisse se fier, savoir la succion du venin qui se fait sur-le-champ avec la bouche.

---

(1) De admirab. viperæ natura c. 31 in fin.

(2) A. 1737.

(3) Expos. mechan. venenor. tent. 1.

En effet, quoique Celse (1) l'ait recommandée avec assez de confiance contre la morsure de tous les serpens pour prétendre que celui qui sucerait *serait en sûreté, et qu'il y mettrait celui qu'il sucerait,* qu'elle ait été louée (2) aussi par Dioscoride, et mise en usage non-seulement du temps de Galien (3), mais encore du temps d'Aétius (4), de Paul d'Egine (5) et d'Actuarius (6), par lesquels elle est ordonnée (pour passer sous silence Rhazès (7) et d'autres), et que, pour descendre à des auteurs plus près de nous, elle soit également approuvée par Tagault (8), Vésale (9), Abbatius (10), Séverin (11), Rédi (12), Charasius (13) et d'autres (14); quoique, dis-je, elle soit appuyée de tant et de si grandes autorités, il ne faut cependant point espérer facilement que le peuple puisse

---

(1) De medic. l. 5, c. 27, s., 3.
(2) De medic. mat. l. 6, c. 40.
(3) Meth. medend. l. 13, c. 6 ad fin.
(4) Tetrabibl. 4 serm. 1, c. 10.
(5) De re med., l. 5, c. 2.
(6) De meth. med., l. 6., c. 11.
(7) 8 almans., c. 1.
(8) Instit. chir., l. 2, c. 11.
(9) Chirurg. magn., l. 3, c. 14.
(10) L. cit., c. 31 et 32.
(11) Viperæ pyth., p. 3, c. 5.
(12) Osservaz. int. alle vipere.
(13) *Vid.* Sepulchr., s. hac. 10, in schol. ad obs. 6.
(14) *Vid.* Duhamel reg. sc. Acad. hist., l. 4, c. 6 in fin.

être amené à croire Celse (1), ou qui que ce soit, quand ils disent que le venin *n'est pas nuisible par le goût*, *mais dans une blessure* : et Séverin (2) aura beau s'écrier, qu'*on suce sur ma foi; je suis caution que celui qui sucera sera à l'abri de tout mal et de tout accident.*

30. Je croirais que le peuple agit sagement en n'ajoutant pas foi à ce dernier auteur qui répond que celui qui sucera ne courra (3) aucun danger, lors même qu'il ne prendra point garde à l'avertissement de Celse (4), qui a été positivement confirmé par la plupart des auteurs que j'ai cités, c'est-à-dire *de n'avoir point d'ulcère aux gencives, ou au palais, ou à une autre partie de la bouche.* Rédi faisait tant de cas de cet avertissement, et certes c'était à bon droit, que je me souviens d'avoir appris autrefois de quelqu'un de ceux qui étaient alors avec lui, qu'un de ces hommes qui buvaient le venin exprimé des vipères, ayant trempé plusieurs fois une croûte de pain dans le venin, et l'ayant mangée, Rédi le blâma aussitôt, parce que si la croûte avait blessé par hasard sa gencive, comme il arrive quelquefois, il se serait exposé en jouant à un danger présent. Il a conjecturé encore, entre autres motifs pour lesquels un char-

(1) S. 3, cit.
(2) C. 5, cit.
(3) *Ibid.* et alibi.
(4) S. 3, cit.

latan qui s'était sucé le bras que lui avait mordu un aspic, mourut néanmoins, de même que deux hommes qui s'étaient sucé le doigt que leur avait mordu une vipère, d'après le récit d'Elianus (1), de Matthiole (2) et d'Amatus Lusitanus (3); il a conjecturé (4), dis-je, qu'il faut admettre que ces sujets avaient peut-être dans la bouche quelque petit ulcère.

Cependant ces accidens, et d'autres dont il sera question plus bas (5), effrayent les hommes, qui craignent que ce qui est arrivé à quelqu'un, quelle qu'en fût la cause, ne puisse leur arriver aussi, ceux-là sur-tout dont les gencives sont d'une mollesse scorbutique, ou en approchent, puisque Matthiole (6) a remarqué que même sans elle *le sang s'écoule facilement des gencives par une forte succion.* Ils sont encore effrayés par ces autres avertissemens que donnent la plupart de ceux que nous avons dit approuver la succion, qui a reçu aussi l'approbation d'Avicenne (7): savoir qu'il faut que celui qui suce ne soit pas à jeun, qu'il tienne de l'huile dans sa bouche après se l'être rincée, et qu'il crache aussitôt ce qu'il a sucé. Ils sont d'au-

(1) De hist. animal., l. 9, c. 62.
(2 Comment. in Dioscor. l. 6, c. 40.
(3) Cent. 3, curat. med. 14.
(4) Osser. cit.
(5) N. 33.
(6) Ad. c. 40, cit.
(7) Canon., l. 4, f. 6, tr. 3, c. 1.

tant plus effrayés par ces avertissemens, que le savant Méad (1) lui-même recommande à peu près les mêmes choses, quoiqu'il dise que c'est *pour que l'âcreté du venin n'enflamme pas les lèvres et la langue* de celui qui suce, et cela avec raison, puisqu'en goûtant avec d'autres personnes le venin d'une vipère, bien que mêlé avec de l'eau, il reconnut qu'*il avait un gout âcre et de feu, comme si sa langue eût été percée par quelque corps chaud et brûlant,* sensation qui dura deux ou trois heures. Bien plus, un de ses camarades qui voulut le goûter sans l'avoir délayé, eut un petit ulcère qui dura deux jours avec une inflammation et une tuméfaction de la langue.

On était beaucoup moins effrayé, lorsqu'on lisait ou bien Séverin (2) assurant que ce venin a pour ainsi dire le goût *d'un corme qui n'est pas mûr,* comme le reconnut Branchini, principal pharmacien de Segna, *qui n'éprouva aucun mal en le léchant et le goûtant avec la langue* en présence de ce médecin, ou bien Charasius (3) prétendant que ce venin *goûté et avalé, ce qu'il a expérimenté fort souvent lui-même, n'a été nuisible ni à l'homme, ni à aucun animal,* en sorte qu'il ajoute à la fin qu'*il n'a pas évité de le porter dans sa propre bouche, même sans se l'être rincée après ou avant,* ou bien

(1) Tent. 1, cit.

(2) Cit. pag. 2, c. 4, ad fin. et c. 8.

(3) *Vid.* sepulchr. in schol. ad append. cit., obs. 6.

surtout Rédi (1) affirmant qu'*il a vu une infinité de fois les lèvres ne s'être point gonflées sur des sujets qui en avaient léché et avalé*, et faisant l'histoire de ce Jacobi qui le léchant ou le buvant quelquefois avec plaisir, ne l'aurait pas fait le lendemain, s'il en fût résulté une lésion de la bouche ou de l'estomac, ou s'il eût ressenti un goût âcre et brûlant, tandis qu'au contraire le goût de ce poison, d'après ce qu'écrit Rédi, est *doux et insipide, et tout-à-fait semblable à celui de l'huile d'amandes douces.*

Mais j'aurai bientôt une autre occasion de parler une seconde fois d'un si grand dissentiment entre les auteurs sur un seul et même poison. Réfléchissez maintenant si ce dissentiment lui-même peut encourager les hommes à employer la succion, surtout lorsqu'ils voient que la plupart de ceux qui l'ont louée d'après les anciens, ou d'après les modernes, n'ont presque pas plus de confiance en ce seul remède, qu'en ce moyen qui quoique n'étant pas aussi instantanément applicable que la succion de la bouche, n'est cependant pas difficile, et est certainement moins suspect (je veux parler des ventouses); car après l'un et l'autre de ces remèdes, on en ordonne d'autres, et d'autres encore, indice bien manifeste que la succion n'est donc pas un moyen par lequel on puisse toujours croire que le venin a été entièrement retiré du

(1) Osserv. cit.

fond d'une petite blessure très-étroite, ou des recoins de la membrane celluleuse adjacente dans lesquels il peut s'être glissé en attendant, ou d'autres veines tortueuses. Regardez ceci comme dit aussi des autres modes de succion, soit par des siphons, soit par des sangsues, soit par d'autres moyens quelconques.

Du reste si je n'ai point parlé des moyens chirurgicaux plus efficaces, comme des scarifications profondes, de la brûlure, ou de l'amputation, en voici le motif; c'est que la plupart des sujets mordus par une vipère ou bien ne se soumettent pas à ces moyens, et espèrent pour eux le même succès qu'il ont appris avoir eu lieu chez plusieurs individus à la suite d'un traitement plus doux, ou bien les demandent trop tard. Car ce qu'écrit Kramer (1) est très-rare, qu'il connaissait un homme qui ayant été mordu à un doigt par une vipère, avait déjà tout le bras enflammé, et avait éprouvé de la fièvre, de fréquentes défaillances, du délire, des spasmes, et d'autres symptômes analogues, et cependant *il fut guéri par l'ablation du doigt mordu, trente-deux heures s'étant déjà écoulées depuis la blessure.* Vous comprenez donc pourquoi j'ai négligé de parler de ces moyens, pour considérer la plupart des remèdes plus doux, de quelques-uns desquels je dois encore traiter plus bas (2).

---

(1) Commerc. litter. a. 1735, hebd. 11, n. 3, in fin.
(2) N. 33.

31. Mais, dites-vous, comment donc aurait-on tant vanté la succion, ou tant d'autres remèdes doux, même autrefois, contre la morsure des vipères, si on n'avait pas vu ces moyens sauver des malades? Quant à moi, afin de passer sous silence qu'il est très-rare que quelqu'un en soit réchappé sans avoir fait usage de plusieurs remèdes, en sorte qu'il serait difficile d'établir auquel de ces moyens il devait principalement sa guérison, je croirais qu'il faut certainement faire attention qu'on rencontre dans les auteurs qui ont fait fort souvent l'expérience, un assez grand nombre d'exemples d'animaux auxquels on n'avait donné ni appliqué aucun remède, et qui n'éprouvèrent que des incommodités légères ou nulles, après avoir été mordus par des vipères, ou qui en ayant même éprouvé de graves, conservèrent néanmoins la vie. Vous lirez que c'est ce qui arriva dans les expériences de Rédi (1), et cela assez souvent. Telles sont d'autres observations relatives à ceci, et appartenant à des auteurs de Paris cités autrefois par Duhamel (2), ou par moi plus haut (3). Que si vous cherchez la différence de ces causes, je dirai qu'il peut y en avoir plusieurs, soit que l'on considère les vipères mordantes, ou les animaux mordus, ou bien les unes et les autres. L'âge, la

(1) Osserv. cit., e lettera cit. int. alle opposiz.

(2) Reg. sc. Acad. hist., l. 4, s. 1, c. 1, n. 6.

(3) N. 26.

constitution du corps, les forces, la saison de l'année, la nourriture, le pays, dont la différence peut apporter différens degrés dans la lésion faite ou reçue, sont communs aux unes et aux autres. C'est ainsi que vous voyez, pour parler des pays, ceux pour lesquels Séverin (1) fait une exception, parce que la morsure des vipères y est innocente; quoique ce qui lui avait été rapporté (2) par Hougton relativement aux Anglais, ne s'accorde nullement avec ce que le célèbre Méad (3) écrit çà et là, ainsi que d'autres, surtout à l'endroit où il fait voir que les expériences de Rédi ne lui ont pas donné en Angleterre le résultat que Duverney avait obtenu auparavant en France, ou bien au passage où il confirme que les mêmes accidens *ont coutume de survenir partout à peu près de la même manière* à la suite de la morsure de la vipère, bien qu'il avoue une chose qui suffit à mon sujet, que ces accidens *peuvent augmenter, ou diminuer* selon *la différence des climats*, et d'autres circonstances que j'ai indiquées à peu près. Vous comprendrez qu'ils peuvent encore augmenter ou diminuer selon la différence de la grosseur de la vipère qui mord, de sa colère, et de l'acrimoine de son venin, si vous réfléchissez que si elle est plus grosse et plus irritée, elle introduit plus de

(1) L. cit., p. 3, c. 1.
(2) *Vid.* et p. 1, c. 7, §. 3.
(3) Tent. 1, cit.

venin dans la blessure, et fait celle-ci plus profonde; car la chose est encore plus évidente pour l'acrimoine, et la différence dont il a été parlé plus haut (1) et qui existe entre les auteurs cités relativement au goût de ce venin, et à ses effets sur les lèvres et sur la langue, fait voir qu'elle varie sur les différentes vipères; personne, en effet, n'oserait douter que ce que chacun d'eux a rapporté comme des observations, n'ait réellement été observé. A cela il faut ajouter une circonstance qui est la principale, qu'il y a une très-grande différence entre la vipère qui vient de mordre fort souvent, et celle qui n'a point encore mordu depuis un temps raisonnable. Car l'auteur du Livre sur la thériaque adressé à Le Pois (2), a mis dès autrefois la morsure de cette dernière au nombre des fraudes des imposteurs qui forçaient en secret les vipères *à mordre continuellement des chairs qui leur étaient offertes*, avant de se faire mordre eux-mêmes; car par-là *il était nécessaire qu'elles rejetassent le venin qu'elles avaient dans la bouche;* et de là vous pouvez, au contraire, déduire la cause pour laquelle la morsure d'une vipère à jeun est plus grave, et l'ajouter aux autres causes que d'autres auteurs ont imaginées.

(1) N. 30.
(2) C. 12.

Au reste Rédi (1) a confirmé ce que cet ancien auteur a rapporté, en écrivant qu'il a expérimenté plusieurs fois que les vipères rejettent tout le venin, sinon à la première morsure, au moins à la seconde, de sorte qu'il n'y en a point dans celles d'ensuite, la troisième, et la quatrième; et quoiqu'il dise plus bas que le venin peut aussi être introduit quelquefois à la troisième, et qu'il rapporte même ailleurs (2) une expérience d'après laquelle on voit que la troisième fut mortelle, ainsi que la sixième d'après une autre expérience, et même la septième d'après le rapport des auteurs de Paris (3), cependant si vous voulez considérer aussi les accidens qui ont lieu plus rarement, vous voyez qu'ils ne sont pas contraires à notre sujet. En effet, il faut en définitive qu'on arrive à une morsure qui soit innocente, et cela plus promptement, ou plus tardivement, suivant que la vipère est plus petite ou plus grosse, ou du moins suivant qu'elle possède moins ou plus d'humeur vénéneuse, ou qu'elle la répare plus lentement ou plus promptement, ou qu'elle l'exprime plus ou moins abondamment dans chaque morsure, ou qu'enfin elle la forme avec moins ou plus d'âcreté, de telle sorte qu'une très-petite gouttelette, même

(1) Osserv. cit.

(2) Lett. cit.

(3) Cit. suprà.

la dernière, peut produire l'effet qu'une plus grosse produit ordinairement.

32. Ajoutez à cela ce qui est particulier à l'animal mordu, comme la grandeur ou la petitesse du corps, la dureté ou la tendreté de la peau, l'inertie ou l'acrimonie des humeurs, le plus petit ou le plus grand nombre des vaisseaux sanguins et des nerfs de la partie mordue, et d'autres états analogues. En effet, la raison indique, et les expériences de Rédi (1) et des auteurs de Paris (2) confirment que, toutes choses égales d'ailleurs, les petits animaux périssent plus promptement par la même quantité et la même acrimonie du venin. C'est pourquoi ce que nous lisons dans le premier n'est point étonnant, qu'une même vipère ayant mordu cinq canards, et immédiatement après trois pigeons, les trois derniers canards ne périrent pas, et que le premier pigeon périt; et que tandis que les oiseaux meurent très-facilement de la morsure d'une vipère, le cheval, le taureau et d'autres animaux plus grands et qui ont la peau plus dure n'en meurent pas le plus souvent; car il est nécessaire qu'ils reçoivent des blessures moins profondes. Et je ne serais pas très-étonné, si en répétant plus souvent les expériences qui ont été rapportées dans le *Sepulchretum* (3), on obtenait le même

(1) Lett. cit.
(2) Cit. suprà.
(3) In addit. ad sect. hanc. 10, schol. 2, ad obs. 2.

résultat; en sorte qu'il serait constant que la mort des animaux, qui ont les humeurs plus âcres et plus vives, est plus prompte, tandis que celle des animaux qui les ont plus aqueuses, plus visqueuses et d'un mouvement lent, est plus lente, à tel point que quelques-uns ne peuvent pas être tués de cette manière. Et, en effet, comme l'état des humeurs et même des parties solides peut varier sur une seule et même espèce d'animaux, sens dans lequel je pense qu'il faut entendre ce qui a été avancé par les auteurs de Paris, savoir qu'il est croyable que dans la même espèce d'animaux, quelques-uns éprouvent des effets plus ou moins graves du venin de la vipère, de sorte que quoique celui-ci soit introduit dans la même quantité, et que les morsures paraissent égales, ils ne meurent pas de la même manière, ni d'une mort également tardive ou prompte; comme ce sont, dis-je, des choses croyables, il semble qu'on doit comprendre par-là pourquoi les animaux d'une même espèce ne meurent pas toujours dans l'ordre dans lequel ils ont été mordus par la même vipère, mais seulement quelquefois, comme par exemple des cinq pigeons de Charasius (1), celui-là mourut le premier, qui reçut la cinquième morsure, tandis que des trois poulets des auteurs de Paris, celui-là mourut plus tard, qui reçut la seconde. Toutefois, comme le

---

(1) Secl. ead., obs. 6, §. 8.

premier auteur a entièrement passé sous silence si tous les pigeons furent blessés à la même partie du corps, ou à une autre, et que les derniers avaient dit auparavant que non pas tous, mais *presque tous* les poulets, sur lesquels ils firent l'expérience, avaient été mordus à la même partie, il peut s'y joindre d'autres causes auxquelles nous attribuerons ce changement d'ordre dans la mort. En effet, la morsure reçue à un endroit où les vaisseaux sanguins ou les nerfs sont plus nombreux et plus gros, ou moins nombreux et plus petits, peut être plus grave, ou plus légère, au point que le venin soit rejeté avec un écoulement prompt et précipité d'une grande quantité de sang par la même voie, comme cela a été remarqué par Rédi (1). Quant à cette sortie du venin, vous réfléchirez vous-même si par hasard il n'était pas rejeté en quelque partie avec la sérosité qui s'écoule des blessures; car les auteurs de Paris nient avoir vu sur les animaux qui périrent, un écoulement de sérosité égal à celui qu'ils virent sur ceux qui furent sauvés.

33. Vous demanderez sans doute ici si c'est par les veines, comme le plus grand nombre le croit, ou par les nerfs, comme le célèbre Méad (2) le pense, que le venin de la vipère, ou son action nuisible pénètre dans l'intérieur du corps. Vous

---

(1) Lett. cit.
(2) Tent. 1, cit.

serez peut-être porté à adopter l'opinion des premiers d'après cette expérience, entre autres, qui est rapportée dans le *Sepulchretum* (1), parce qu'elle fut faite *plus d'une fois* sur des chiens, sur lesquels on injecta dans les vaisseaux sanguins du suc vénéneux, extrait de la tête de vipères, qu'on arrosa d'un peu d'eau chaude pendant qu'on l'exprimait, et qui périrent bientôt après. Mais, dès que vous aurez remarqué que plusieurs autres substances qui ne sont point vénéneuses, étant injectées de la même manière, produisent la mort (2) avec une égale promptitude, vous examinerez plus volontiers ce que Méad a avancé relativement à la voie des nerfs. Car il ne rejetait pas lui non plus auparavant (3) la voie des veines, surtout quand il s'agissait de venins introduits par la piqûre ou la morsure des animaux; mais plus tard il changea d'opinion, et il crut que les poisons pris à l'intérieur, comme les venins introduits par une blessure, attaquent surtout les nerfs, après avoir fait attention à cette promptitude étonnante avec laquelle la morsure de la vipère à lunettes tue le chien, savoir *en un quart de minute*. D'un autre côté, la vipère commune ayant mordu un homme à un doigt, il approcha *aussitôt* sa bouche de sa

(1) Schol. 2, suprà. cit.

(2) *Vid.* Ex. gr. inter. inject. Courtenii., §. cit suprà, ad n. 16.

(3) *Vid.* Introd. ad tantem.

blessure, comme il a été dit plus haut (1); et ayant sucé le sang, *il tomba mort aussitôt après*, ou bien, comme le dit ailleurs (2) le même Matthiole qui le vit, *il tomba tout à coup à terre*, *où il devint aussitôt muet, et périt.* La même cause produisit un effet non point funeste, il est vrai, mais extrêmement nuisible et subit sur un chasseur que Sommer (3) traita. Car s'étant sucé deux petites blessures que lui avait faites une vipère, *sa langue se gonfla aussitôt, et il semblait qu'il avait une pomme dans la bouche, sans pouvoir parler ni avaler, avec l'obscurcissement de la vue, la tuméfaction et la pesanteur de la tête*

Mais, de ce que j'ai rapporté (4) la conjecture de Rédi, qui rejette la cause des accidens de cette espèce sur quelques petits ulcères de la bouche, ne croyez pas immédiatement que le venin soit entré dans les veines ouvertes à la surface de l'ulcère; car ceux qui pensent comme Méad, pourraient dire, à leur tour, que les petits nerfs sont exposés à l'action du venin, dans cet ulcère, aussi bien que les petites veines. Et, pour que vous n'accusiez pas la succion plus que la morsure, lisez, même dans les auteurs de Paris, ce qui arriva à cet Anglais qui voulut qu'on fît sur lui l'expérience de

(1) N. 30.
(2) Comment. in præf. Diosc. ad, l. 6.
(3) Eph. N. C., Dec. 3 a. 3, obs. 152.
(4) N. 30.

la morsure d'une vipère. Une douleur violente s'était étendue sur-le-champ, même avant que la vipère eût cessé de mordre, de la main mordue à tout le reste du membre supérieur. Au surplus, ce que Méad (1) a noté comme *mémorable, qu'un chien aboya peu pendant qu'on lui faisait une blessure* avec une aiguille d'acier pointue, d'une forme semblable à celle de la dent de la vipère, *mais qu'il hurla lorsqu'on introduisit du venin* avec la même aiguille, vous fera comprendre que la douleur doit être imputée aux nerfs, non point parce qu'ils ont été blessés, mais parce qu'ils ont été infectés de venin. Mais, outre les progrès extrêmement rapides, du moins quelquefois, de ce venin, ou des accidens qu'il produit, progrès qu'il ne faut nullement rapporter à la lenteur du mouvement du sang dans les veines, considérez encore les expériences du même homme célèbre sur du sang humain reçu dans un vase de verre chaud, et avec lequel il mêla du venin de vipère, qui ne le fit nullement changer *de couleur ni de consistance*, de sorte qu'on ne put le distinguer, ni alors, ni ensuite, d'une égale portion du même sang, avec lequel on n'avait rien mêlé. Et ne soyez pas arrêté par ce que vous lirez dans le *Sepulchretum* (2), qu'on a trouvé du sang coagulé, et même *concrété en polypes très-tenaces* dans le cœur et dans toutes les

---

(1) Tent. 1, cit.

(2) In addit. ad hanc. 10, s. obs. 1 et schol. 2, ad obs 2.

veines, sur des animaux tués par ce venin. Car il y a dans le même *Sepulchretum* des observations contraires (1), dans lesquelles on le trouva *plus liquide que coagùlé*, ou *extrêmement ténu et âcre*, ou *dissous en partie*, et nulle part *coagulé*. Que si vous remarquez qu'il est cependant question, dans quelques-unes d'entre elles, de grumeaux et de concrétions, lisez les auteurs de Paris cités fort souvent; ils rapportent bien que deux pigeons présentèrent du sang coagulé en Angleterre, mais ils affirment n'avoir trouvé aucun indice de coagulation dans le sang, et au contraire des signes de sa liquidité sur la même espèce d'animaux, et sur tant d'autres. Au reste, Rédi (2) lui-même, qui cependant avait trouvé cette coagulation sur quelques animaux, dit positivement qu'il ne la trouva pas toujours sur tous.

On voit donc suffisamment que la coagulation du sang n'est pas un effet *immédiat*, comme on dit, et propre du venin de la vipère, pas plus que sa dissolution, mais que ses différentes dispositions, et surtout les différentes affections des nerfs qui troublent singulièrement son mouvement, comme il a aussi été dit plus haut (3), le vicient de différentes manières, de sorte qu'il est rouge et vif sur les uns, et noir et disposé à la putréfaction sur

---

(1) Obs. ead. 2 et sect. ead. obs. 6.

(2) Osserv. cit.

(3) N. 9.

les autres, comme vous le comprendrez en relisant la plupart des observations citées. Puisqu'il en est ainsi, vous voyez facilement par vous-même que toutes les fois que les remèdes remplis de petits corps volatils, recommandés déjà depuis long-temps contre la morsure des vipères, ont paru réussir, ou bien c'était dans des cas où le sang était disposé à la concrétion, ou bien ils furent utiles en agissant principalement sur les nerfs. Il faudrait surtout dire ceci, si l'alkali volatil mêlé avec de l'huile de succin, pris à l'intérieur et répandu sur les blessures, qui réussit heureusement sur un élève de botanique du célèbre de Jussieu (1), qui fut blessé à trois doigts par une vipère, et y éprouva presque aussitôt un engourdissement et une tuméfaction assez considérables, lesquels s'étendirent aussi à la main elle-même; si, dis-je, ce remède mis promptement en usage, et qu'on dit avoir certainement réussi sur un grand nombre d'animaux, réussissait dans la suite sur les hommes, du moins sur la plupart.

34. Il ne faut cependant pas nier que le sang vicié de ceux qui ont été mordus par une vipère, n'accélère la mort; il faut même accorder aux auteurs de Paris (2) qu'il y contribue puissamment, lors surtout que corrompu par la gangrène qui

(1) Hist. de l'Acad. R. des Sc., a. 1747, obs. anat. 2.

(2) Cit. supra, n. 29.

attaque presque toujours la partie blessée et les parties voisines, il transporte la même altération sur des parties éloignées et intérieures, comme ils le virent sur le cœur et sur le foie d'une oie, et comme d'autres l'avaient vu quelquefois sur le foie qui était d'un jaune *noirâtre*, et d'autres fois sur l'estomac, dont la couleur était *en quelque sorte obscure* et non sans *une apparence de lividité*, ou *plus obscure*, ainsi que sur le mésentère et sur les intestins, sur lesquels cette couleur était *plus manifeste*, ou qui étaient *légèrement parsemés çà et là de taches livides*, tandis qu'à l'entrée du conduit biliaire ils étaient d'une couleur *livide*, *ou plutôt d'une noirceur gangréneuse*, comme vous le verrez en relisant les observations et la scholie, citées plus haut (1) dans le *Sepulchretum*. Il arrive cependant quelquefois non-seulement que ces lésions ne sont pas observées par d'autres, mais qu'il ne se montre même nulle part à l'extérieur aucune lividité, comme sur la petite chienne de Francini (2) qui n'avait *ni tuméfaction, ni lividité sur aucune partie du corps*; et il est vraisemblable que l'irritation des branches nerveuses qui se trouvent à l'endroit de la morsure véneneuse, donne lieu à des contractions de fibres qui retiennent le sang dans les petits vaisseaux voisins, d'où résulte un commencement de tuméfaction,

(1) N. 33.

(2) Lettera cit., n. 29.

d'inflammation, de lividité, de gangrène, à moins que par hasard le corps ou la partie blessée ne soient dans une disposition telle, que, quoique les nerfs commencent à être très-promptement attaqués de convulsions ailleurs, comme sur cette petite chienne, la partie mordue ne se gonfle cependant pas, ni ne devient livide, ou que, bien qu'elle se gonfle d'autres fois assez promptement pour que les auteurs de Paris (1) aient écrit que le commencement de la tuméfaction se remarque à l'instant même de la morsure, on ne l'aperçut pourtant *à la fin qu'après quelques heures* sur ce jeune homme noble dont l'histoire décrite par Charasius se trouve dans le *Sepulchretum* (2). Il semble d'ailleurs qu'on ne puisse presque pas mettre en avant d'autre cause que la différence de la disposition des corps, pour expliquer pourquoi la tuméfaction s'étend moins sur quelques-uns, tandis qu'elle continue à s'étendre sur d'autres, au point qu'après avoir déjà occupé sur ce même jeune homme tout le membre qui avait été piqué, et l'hypochondre et la mamelle voisins, elle semblait gagner aussi le côté opposé, que dans un autre exemple des auteurs de Paris, elle attaqua même beaucoup plus promptement la main opposée à celle qui fut blessée, et, qui plus est, que Fal-

(1) *Ibid.*, cit.

(2) Append. ad obs. 6, hujus, 10 sect.

lopia (1) et Albertini (2) virent tout le corps se tuméfier à la suite de la morsure d'une vipère; pour ne point parler de Dioscoride (3), dont je sais que les expressions ont été lues différemment par les différens auteurs (4).

Cependant il y a quelques cas dans lesquels il ne suffirait pas, si vous vouliez expliquer la morsure d'un animal vénéneux, de mettre en avant la disposition particulière du corps, comme dans celui où un cheval (5), que l'on disait avoir été mordu par une musaraignée au pied droit de derrière, mourut en deux jours, et présenta à la dissection non pas tant les cellules adipeuses depuis les pieds jusqu'au cou remplies d'une sérosité jaune, et flétries çà et là, et les muscles flasques (et cela à droite), que le poumon droit parsemé de taches noires, et l'oreillette droite du cœur elle-même jaune et remplie de sérosité, tandis que les muscles, le poumon et l'oreillette du côté gauche étaient très-sains; car vous ne déduirez pas facilement cette différence du passage du venin de la blessure dans le sang, ni d'une certaine disposition du sang, mais plutôt de l'irritation des nerfs du côté droit, surtout si vous considérez les oreillettes.

(1) De tumor. præt. nat., c. 3.

(2) Opusc. 2, in comment. Inst. sc. Bonon., tom. 1.

(3) De med., l. 6, c. 10.

(4) Severin., c. 1, cit. supra, ad n. 31.

(5) *Vid.* Murry quæst. med. Paris. propos. die ult. a. 1749, n. 4.

35. Au reste, vous rapporterez à l'une des deux causes que j'ai indiquées, les différences qu'on peut observer relativement aux effets du venin de la vipère dont je parlais tout à l'heure, et aux autres. Je veux parler ici de quelques-uns des principaux. Si vous considérez la plupart des observations citées, vous croirez que le vomissement manque à peine quelquefois. Cependant paul d'Égine (1), Actius (2), Avicenne (3) n'auraient pas écrit, s'ils ne l'eussent vu manquer sur plusieurs sujets, les deux derniers, qu'il existe *quelquefois*, et le premier, qu'il existe sur *quelques* sujets. D'un autre côté, Courténi (4) ne fait aucune mention du vomissement en parlant de plusieurs chiens, et en citant, entre autres, comme un effet *ordinaire* de ce venin, une certaine stupeur léthargique, qui a été indiquée d'ailleurs par un petit nombre d'auteurs ; il n'en est pas fait mention non plus dans les expériences de cette seconde scholie et de cette sixième observation, que j'ai citées plus haut (5) d'après le *Sepulchretum*, excepté dans une, dans laquelle pourtant ce qui suit immédiatement exprime positivement: *il ne s'ensuivit aucun vomissement*. Je ne vois pas qu'il soit ques-

(1) De re med., l. 5, c. 12.

(2) Tetrab. 4, s. 1, c. 21.

(3) Canon., l. 4, f. 6, tr. 3, c. 32.

(4) §. cit., supra, ad n. 16.

(5) N. 33.

tion, dans ces expériences, pas plus que dans celles de Courténi, de déjections remarquables; cependant plusieurs médecins en ont observé de considérables, ou d'une nature particulière, et le célèbre Méad (1) a écrit ceci, en parlant d'un chien qu'il avait tué avec ce poison introduit au moyen d'une aiguille : *il s'ensuivit les troubles ordinaires, des vomissemens, des déjections*, etc. Il est d'ailleurs évident combien ces symptômes furent violens dans le troisième exemple relatif à l'homme mordu par une vipère, et rapporté par les auteurs de Paris (2); mais les déjections ne sont même pas nommées dans les deux exemples qui précèdent celui-là, pas plus qu'elles ne le furent autrefois par Dioscoride (3), Actius (4), Paul (5), Avicenne (6). Toutefois les trois premiers parlent de *tranchées*, Avicenne *d'une pesanteur dans le dos*, tous *d'une difficulté d'uriner*, Actius fait même mention *d'urines sanguinolentes*, et presque tous *de gencives saignantes*. Il me semble pourtant que je n'ai rien lu de relatif à ce dernier symptôme, ni à la difficulté d'uriner dans les observations plus récentes. Mais il est question d'urines sanguinolentes dans les cas de deux chiens de Harder (7), et je sais que dans le premier

(1) Tent. 1, cit.

(2) Cit. suprà, n. 29.

(3) (4) (5) (6) Capit ib. cit.

(7) Sepulchr. s. hac 10, in addit. obs. 2.

exemple des auteurs de Paris l'homme se plaignit des reins, du dos, et des tranchées, comme le jeune homme de Charasius (1) se plaignit aussi de douleurs vives et continuelles vers l'ombilic. Le gonflement des lèvres existait également sur le sujet dont Rédi (2) a dit qu'Avicenne a parlé. Si donc ce dernier, et ces autres anciens médecins n'ont pas omis des symptômes moins fréquens, il semble qu'ils auraient dû à plus forte raison parler des déjections, s'ils les avaient observées aussi souvent.

Mais je ne me souviens d'aucun auteur, soit parmi les anciens, soit parmi les modernes, qui n'ait vu des convulsions, et qui ne les ait désignées par ce nom même, ou par celui de mouvemens, tremblemens, tensions, frissonnemens convulsifs, ou qui n'ait parlé de quelque symptôme qu'on ne peut point expliquer facilement sans elles. J'omets les autres symptômes, dont je n'ai pas le temps de parler; j'omets tous ceux que j'ai indiqués, excepté le vomissement, que j'ai dit avoir été observé si fréquemment, et auquel il faut faire d'autant plus d'attention ici, que les auteurs de Paris, qui ont reconnu qu'il survient *assez constamment*, ont dit pourtant n'avoir rencontré *ordinairement* dans l'estomac aucun indice d'inflammation, et bien moins encore de gangrène,

(1) Suprà, n. 34.
(2) Osservaz. cit.

en sorte qu'il semble qu'il doive être rapporté aux convulsions des nerfs, au moins sur ce grand nombre d'animaux qu'ils avaient disséqués.

36. Au reste, il ne faut pas non plus s'éloigner facilement de l'opinion de l'homme très-savant que j'ai cité fort souvent, et qui pense qu'il faut rapporter à la même origine l'ictère des sujets mordus par une vipère; car un peu de venin, mêlé avec le sang, ne peut pas changer sa nature, ou sa composition, aussi vite qu'il peut retenir dans ce liquide les molécules de la bile qui devraient en être continuellement séparées, en rétrécissant par des convulsions l'origine des conduits biliaires dans le foie. Pour moi, je crois avec lui que la couleur de toute la peau devient *jaune* en moins d'une heure, mais quelquefois, et non assez souvent pour que nous puissions dire que cet effet *est propre à ce venin.* Je me souviens, sans doute, d'avoir lu que Cardani (1) s'étonnait de ce que les sujets *mordus par une vipère contractaient très-souvent cette couleur en un clin d'œil.* Mais j'ai lu aussi plus tard Donatus (2) qui affirme que *les hommes deviennent rarement ictériques* à la suite d'une morsure vénéneuse, et qui croit, en conséquence, que cet accident n'arrive qu'à ceux dont le sang contient beaucoup de bile, qui teint la peau d'une couleur jaune, si

(1) Comment. in Hipp. Aph. 62, l. 4.

(2) De med., hist. Mirab., l. 1, c. 9.

elle est jaune; d'une couleur noire, si elle est noire, et d'une couleur porracée, si elle est porracée. En effet, il est certain que la peau prit cette dernière couleur, et cela pas très-vite, dans un exemple de Galien (1) qu'il rapporte, tandis qu'elle prit une couleur citrine dans un autre exemple d'Avenzoar (2) qu'il décrit, non à la suite de la morsure d'une vipère, comme dans le premier, mais à la suite d'un empoisonnement.

Ajoutez à cela que l'ictère *jaune* a été observé à la suite de la piqûre des araignées, comme on le voit dans Ettmüller (3); mais non pas toujours, ni à la suite de la piqûre de toutes les araignées. Car vous pouvez voir, par exemple, quels graves accidens produisit celle dont parle le célèbre Berner (4), et à quels symptômes variés, et souvent très-funestes, donnèrent lieu celles dont le savant Brogiani (5), (dont j'aurais désiré que le traité eût paru avant que je n'eusse revu ces lettres déjà écrites) a fait mention sous le nom de tarentule de Toscane. Cet auteur a noté aussi, relativement à ces araignées, une circonstance qui semble pouvoir les rendre comparables à la tarentule de la Pouille, et au scorpion par lequel

(1) De loc. aff., l. 5, c. non 6, sed 7.
(2) L. 1, tr. 13, c. 6.
(3) Prax., l. 1, s. 17, c. 3, art. a.
(4) Eph. N. C., cent. 9, obs. 49.
(5) De venen. animant., p. 1.

j'ai dit (1) que Pierre a Castro fut piqué, c'est-à-dire que les symptômes reparurent l'année suivante à la même époque. Cependant vous remarquerez que l'ictère n'est cité ni par l'un ni par l'autre écrivain au milieu de tant d'accidens.

D'un autre côté, bien qu'Ettmüller écrive ceci, que *l'ictère se déclare ordinairement à la suite de la morsure de la vipère, d'après ce qu'avaient déjà noté les anciens*, *comme le rapporte Zaçutus Lusitanus, l. 5. medic. princ. §. cit.* 29 : cependant, si vous jetez les yeux sur ce dernier auteur, vous trouverez qu'il ne parle pas plus longuement de cet objet que Donatus, qu'il suit au reste plus qu'on ne saurait le soupçonner, si on ne les compare pas entr'eux ; toutefois il le suit mal à propos à l'endroit où il décrit une observation de Brasavola (2) sur Tombésius, comme si Donatus l'eût rapportée comme étant relative à l'ictère qui résulte d'une morsure venimeuse. Sans doute Paul d'Égine (3) et Actius (4), que l'un et l'autre citent, ont fait mention de l'ictère qui est la suite des morsures venimeuses ; Actius dit même positivement qu'*il a coutume d'être produit aussi par cette cause.* Mais ces deux auteurs parlent de tous les venins, et non de celui de la vipère en particulier, que

(1) Supra, n. 24.

(2) Comment. in cit., Aphor. 62.

(3) De re med., l. 3, c. 50.

(4) Tetrab. 3, s. 1, c. 17.

l'un nomme bien pour servir d'exemple, mais en enseignant que la peau est teinte par elle d'une couleur *porracée*, et même *plombée*, à l'endroit où il traite de ce reptile en particulier (1), tandis que Paul d'Égine (2) admet en général *un vice de couleur*, qui, d'après Avicenne (3), *se rapproche du vert*. Et, pour que vous compreniez que l'ictère n'a pas toujours lieu, et que la couleur de la peau diffère sur les différens sujets, je voudrais vous faire remarquer que Dioscoride (4) a écrit qu'*il en résulte une couleur légèrement blanchâtre*, et que Nicandre (5), le plus ancien de tous ces auteurs, a dit : *la peau elle-même est noirâtre*, *et a une couleur brune comme le plomb ; quelquefois elle est bleue, et tout-à-fait semblable à la fleur d'airain.*

Pour revenir à Zacutus, il rapporte ailleurs (6) une observation, qui appartient surtout à ce sujet, et que je suis étonné de ne pas voir rapportée dans le *Sepulchretum*, à cause de la gangrène qu'on trouva dans le foie. Voici le fait : deux moissonneurs qui dormaient profondément, ayant été mordus par la même vipère, et ayant été agités tous les deux, une heure après, par différentes

---

(1) Tetrab. 4, s. 1, c. 21.

(2) L. 5, c. 12.

(3) Cit. supra, ad n. 35.

(4) Cit. supra, ad n. 34.

(5) Apud Severin. viper. pyth., p. 3, c. 1.

(6) De medic. princ. hist., l. 2, hist. 115, obs. 20.

convulsions, *l'un fut pris d'un ictère très-jaune, dix heures après ; et l'autre*, qui ne put pas être sauvé, *le fut d'un ictère très-noir, quatorze heures après, de sorte qu'il ressemblait* à un Éthiopien. Je ne puis pas dire combien de variétés de couleur ictérique ont noté les observateurs plus modernes que Zacutus ; attendu que je ne me souviens même pas qu'il soit fait mention d'ictère dans la description des exemples relatifs aux hommes (peut-être parce que les pays qu'ils habitaient, étaient moins chauds), ni même dans tant d'exemples d'animaux brutes, chez lesquels on aurait certainement vu, même en les examinant à la hâte, une couleur insolite, surtout jaune, dans leurs yeux pendant qu'ils vivaient encore, ou dans les différens endroits de leurs membranes pendant qu'on les disséquait après leur mort.

37. Voilà une dissertation longue sur la vipère, mais qui ne sera peut-être pas tout-à-fait inutile pour vos études, et que j'ai faite en comparant entre eux les écrits des auteurs anciens et modernes que j'avais alors par hasard entre les mains ; en sorte que je ne crois pas pouvoir m'attendre de votre part au reproche qui m'a été fait autrefois, par des hommes très-savans et d'ailleurs très-honnêtes à mon égard, pour les Lettres adressées (1) à Lancisi sur le venin de l'aspic, savoir, qu'*il aurait mieux valu m'étayer de mes propres expériences*,

(1) In append. ad metallothecam vaticanam Mercati.

que de l'autorité d'Actius et des autres anciens, qui procèdent souvent avec trop de négligence sur ces objets. En effet, je me suis aussi étayé ici des expériences des auteurs modernes les plus sages, desquelles je me serais également étayé dans cette discussion, s'il en eût existé quelques-unes; car je n'en avais à vous envoyer aucunes qui me fussent propres même sur la vipère, parce j'étais détourné par différentes occupations, à l'époque où mon âge m'aurait permis d'en faire, et que j'avais en aversion des expériences pleines de danger, avant même qu'elles ne fussent nuisibles (1) comme elles l'avaient été à ceux qui en avaient fait pendant long-temps, et qu'elles ne m'inspirassent du dégoût (2) et même de l'horreur. Mais, quand même je n'aurais pas été retenu par ces considérations, je ne vois pas comment ces hommes très-savans pouvaient attendre de moi des expériences sur les aspics, puisque je n'avais jamais été en Afrique, ni même en Égypte. En effet, Strabon (3) écrit que *l'aspic d'Égypte*, dont il avait principalement été question dans notre discussion, *a quelque chose de propre de plus que les autres aspics des autres endroits.* Car, relativement à ce que quelques écrivains, anciens et non anciens, ont dit qu'il existe aussi des aspics hors de l'Égypte et dans l'Italie

---

(1) *Vid.* Gentil. annotaz. alla p. 73, v. 25, della lett. filos.
(2) *Vid.* Redi lett. int. alle opposiz.
(3) De situ orb., l. 17.

même, ils ont suivi l'opinion et la tradition vulgaire. En effet, *les aspics, que nous nommons communément ainsi, n'ont presque aucun caractère commun avec ceux* dont il avait été question, comme l'a pensé avec raison Salmasius (1); et il est certain que Lucain (2) n'aurait pas dit en parlant de l'aspic : *privé de chaleur, il ne passe point de lui-même sur le continent glacé, et il ne dépasse pas les sables du Nil;* et qu'Ovide (3) ne l'aurait pas désigné de cette manière, *le serpent étranger plein de venin somnifère*, si *ces espèces de serpens* n'étaient réellement pas, pour me servir des expressions de Celse (4), *étrangers et un peu plus venimeux, surtout ceux qui naissent dans les pays chauds.* Et cela n'est pas étonnant, puisque, dans l'Italie même, la morsure de quelques animaux venimeux n'est pas la même dans les endroits plus ou moins chauds. C'est ainsi que la tarentule, dit Baglivi (5), *n'est venimeuse que dans la Pouille, et c'est surtout celle qui habite la plaine ; car celle qu'on trouve dans les montagnes voisines de la Pouille, n'a point de venin, ou n'en a qu'un qui n'est point pernicieux*, et même celles de la plaine, qui ont été transportées dans d'autres pays de

(1) Plinian. exercit. in solin.
(2) Pharsal., l. 9.
(3) Metam., l. 9.
(4) De medic., l. 5, c. 27, s. 10.
(5) Dissert. de taran., c. 7.

l'Italie, en ont d'autant moins, comme le confirme aussi une histoire (1) qu'il a rapportée. Certes il n'existe point chez nous une terre semblable à celle d'Irlande, d'après la remarque de Lombard (2), qui attribue à cette terre la cause pour laquelle il n'a pu voir dans ce pays aucuns animaux venimeux, tandis qu'il voyait mourir tous ceux qu'il y avoit apportés d'Angleterre, dans un état d'enflure et de convulsions pour la plupart, presque aussitôt qu'il les avait lâchés sur le sol d'Irlande. Mais, si par hasard il n'était arrivé aux aspics importés d'Afrique chez nous, que ce qui arrive aux tarentules transportées de la Sicile dans un autre endroit, mes expériences ne m'auraient-elles pas trompé? Puis donc que je n'avais aucun moyen d'expérimenter sans aucun doute, et que, quand même j'en aurais eu, l'obligation qui m'était imposée, à plus d'un titre, de répondre sur-le-champ, ne me laissait pas le temps de faire l'expérience; que me restait-il, sinon de m'étayer des témoignages de ceux qui avaient vu par eux-mêmes les effets de la morsure des aspics, ou qui avaient lu les écrits de ceux qui les avaient observés.

38. Vous me demanderez, sans doute, quelle était réellement mon opinion dans cette discussion que j'eus avec le grand Lancisi, sur le genre

(1) C. 11, hist. 8.

(2) Eph. N. C., dec. 3, a. 3, obs. 79.

de mort de Cléopâtre; car elle semble n'avoir été entreprise que pour nous exercer, comme il arrive entre amis, et il n'existe aucune réplique de moi à la seconde réponse. Comme il s'agit d'un fait qui ne saurait être donné pour certain, à cause de son ancienneté, sans le témoignage des anciens, ayant remarqué, par hasard, que Lancisi (à qui je devais accuser sur-le-champ réception de son livre) avait noté ceci dans la bibliothéque (1) du Vatican, près de la statue qui représente la mort de Cléopâtre, *on voit sur le bras un aspic, à la morsure duquel on croit vulgairement que Cléopâtre a succombé, quoique d'autres prétendent qu'elle se donna la mort en s'empoisonnant;* je soupçonnai qu'il existait peut-être quelque passage, inconnu pour moi, d'un ancien écrivain qui avait rapporté cela, et j'avais surtout en vue dans les deux lettres, d'apprendre ce passage de Lancisi, si par hasard il existait. Dans cette intention, je lui écrivis deux fois les raisons que je pouvais aussitôt mettre en avant et confirmer en faveur de l'opinion la plus vulgaire. Ayant appris par deux de ses lettres, que ce passage n'existait pas, je me rendis facilement à son désir de terminer notre discussion, surtout pour un point de controverse qui fut discuté, au commencement et plus tard, d'une part avec la modestie, et de l'autre avec la politesse convenable, qui furent très-louées l'une et

(1) Ad fin., armar. 10.

l'autre par des hommes savans (1); en sorte qu'il n'est nullement douteux que quelqu'un d'entre eux qui a dit que cette discussion a été *très-animée*, n'a eu égard qu'à la force des raisonnemens qui furent employés de part et d'autre. En effet, ce savant nous loue beaucoup l'un et l'autre, tandis que son honnêteté, qui égale son savoir et son talent, m'a accordé ce que je n'osais même pas espérer. Mais je reviens au sujet. Je ne pensai donc même pas à faire quelques changemens, lorsque, près de deux ans après, Lancisi dût ajouter un appendice à la bibliothéque, et m'écrivit que notre souverain maître voulait que cette discussion, qu'il avait eu la bonté de lire, fût publiée, et qu'il m'était permis, si je voulais faire quelque addition ou quelque changement à mes Lettres, de les indiquer, ce qu'il fit lui-même pour les siennes. En effet, je répondis qu'il fallait obéir à ses ordres, et que tout le monde comprendrait d'autant plus facilement que je n'avais pas écrit les miennes pour les publier, si elles paraissaient à l'instant, comme elles avaient été composées. Et certes les additions que j'avais à faire, n'étaient pas si importantes; cependant il y en avait quelques-unes, que je vous ferai connaître aujourd'hui, non pas pour recommencer la controverse, ni pour donner l'opinion vulgaire comme certaine, mais pour

---

(1) Giornale de' Lett. d'Ital., t. 33, p. 2, art. 8 in fin.

que vous ne croyez point, par hasard, qu'il n'existait absolument aucunes preuves qu'on pût tour à tour confirmer, ou avancer en faveur de cette opinion. Quelques-unes de ces preuves doivent être tirées des historiens, d'autres des médecins, certaines des uns et des autres, et d'autres auteurs encore. Parmi les historiens, Velleius (1), Ælien (2), Florus (3) ont rapporté, d'un commun accord et sans aucun doute, que Cléopâtre se donna la mort en se faisant mordre par un aspic. Mais, dites-vous, Velleius porta l'adulation au-delà de toute expression, et il n'est pas compté parmi les historiens par Quintilien. Florus se laissa entraîner au désir puéril de dire des choses merveilleuses aux dépens de la vérité; et si, à ces accusations admises par Sigonius, Lipsius, Scaliger, vous voulez en ajouter une autre, tirée de Verder (4), contre Ælien, celui-ci aussi s'éloigna de la vérité, en voulant paraître différent d'Aristote. Mais il serait beaucoup plus facile de rapporter l'éloge de chacun de ces historiens, d'après un bien plus grand nombre d'auteurs, qu'il ne l'a été de chercher ces accusations d'après quelques-uns. Toutefois, je néglige de le rapporter, puisqu'il suffit de remarquer qu'il n'y a

(1) Hist. rom., l. 2, c. 87.
(2) De hist. animal., l. 9, c. 61.
(3) De gest. rom., l. 4, c. 11.
(4) Censión. in auctor.

aucun rapport entre Aristote et le genre de mort dont Cléopâtre devait mourir un jour; qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'elle se fît mourir de cette manière, puisqu'il était constant, d'après l'expérience faite sur des condamnés, qu'elle n'avait trouvé aucun poison plus prompt et plus doux en même-temps, que le venin de l'aspic; et enfin, que l'auteur n'avait montré aucune adulation envers Auguste, en écrivant que Cléopâtre était morte de cette morsure plutôt que d'un poison qu'elle aurait avalé. Car, relativement à ce que Velleius n'est pas mis par Quintilien (1) au nombre des historiens latins, César n'y a pas été mis non plus, par la raison, je crois, que quelque estimables que soient les écrits de l'un et de l'autre, Quintilien ne les regardait pas comme appartenans à l'histoire proprement dite, attendu que César avait donné les siens comme des commentaires, et que Velleius, après avoir promis plus d'un volume en plusieurs endroits (2), n'avait écrit, presque partout, que des chapitres sommaires.

39. Mais à ces trois historiens on en oppose un égal nombre, qui n'ont pas confirmé le même fait, savoir Suétone (3), Plutarque (4), Dion (5). On prétend même qu'il faut avoir plus de confiance

(1) Instit. orator., l. 10.

(2) L. 2, c. 48, 96, 99, 103, 114, 119.

(3) De duodec. Cæsar., l. 2, c. 17.

(4) Græc. rom. q. ill. vit. in Anton.

(5) Rom. hist., l. 51.

en ces deux derniers, parce qu'ils sont Grecs, et, par conséquent, habitués à chercher la vérité dans l'histoire avec plus de soin que les auteurs latins, et que, surtout pour un fait relatif à l'empire grec, ils étaient plus près de la scène si l'on considère les lieux, et plus instruits si l'on a égard aux documens. Je n'ai pas l'intention de rappeler cette pensée de Quintilien (1) : *La licence des historiens grecs est le plus souvent semblable à celle des poètes ;* et bien moins encore (2) celle-ci, *tout ce que la Grèce mensongère ose en histoire ;* j'avoue même volontiers qu'il y a eu, parmi les Grecs, de très-grands historiens qui peuvent nous apprendre l'histoire romaine, surtout pour ce qui est relatif aux cérémonies publiques. Car, comme il me semble l'avoir lu dans une lettre de Grotius, les étrangers notent et décrivent ces cérémonies et d'autres choses semblables avec plus d'exactitude que les citoyens, qui croient écrire inutilement sur des objets qu'ils regardent comme très-connus de tout le monde. Mais, en outre, c'est de ces grands historiens grecs que nous savons un grand nombre de choses de l'histoire romaine, surtout jusqu'au temps où les Latins commencèrent enfin à écrire leur propre histoire avec plus d'élégance. Car, d'après le témoignage de Cicéron (3), *depuis l'origine de Rome*

---

(1) Instit. orat., l. 2, c. 4.

(2) Juvenal, sat. 10.

(3) De oratore, l. 2.

jusqu'au souverain pontife P. Mutius, le souverain pontife écrivait tous les événemens de chaque année. Plusieurs ayant écrit, dit-il, *conformément à leurs annales, n'ont laissé, sans aucuns ornemens, que les monumens des temps, des hommes, des lieux et des événemens*, comme Caton l'ancien, Pictor et Pison; ce qui a été cause que leurs écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous, tandis que nous en possédons un grand nombre de ceux qui ont commencé après eux à écrire l'histoire romaine avec plus d'élégance. Depuis ce temps je crois que je n'agirai pas sans raison, si j'ajoute foi à un seul historien latin plus qu'à deux historiens grecs, en ce qui concerne l'histoire romaine, surtout pour le fait que nous considérons ici, et qui n'augmente la gloire ni de l'une ni de l'autre nation.

Mais qu'importe de faire voir si la guerre terminée par Auguste, qui vainquit et réduisit à la nécessité de la mort, Antoine et Cléopâtre, appartient à l'histoire romaine ou à l'histoire grecque, puisque les deux généraux étaient romains, et que le royaume d'Égypte fut converti en province romaine pour prix de la guerre? Mais, dites-vous, Cléopâtre était grecque, et ce royaume appartenait aux Grecs, puisque leur puissance était respectée et leur langue parlée à Alexandrie. Qui nie que l'ancienne origine de la reine et du royaume ne fût grecque? Et néanmoins sont-ce les lois, les institutions et la langue de la Grèce,

ou bien de l'Égypte, ou d'un autre pays, qui dominaient dans ce royaume près de trois cents ans après ? D'une part, Plutarque (1) lui-même avoue que déjà auparavant les rois de cette contrée, *ou n'avaient pas oublié la langue d'Égypte*, *ou avaient abandonné celle de la Grèce*, et d'autre part, la partie du peuple qui avait été formée *de Grecs dès l'ancien temps, et qui n'avait pas oublié les coutumes communes de la Grèce*, *avait disparu* dès le temps de Polybe, comme l'apprend Strabon (2) ; car, relativement à ce qu'on dit que Plutarque et Dion, étant près des lieux, avaient plus de documens, l'intervalle qui sépare la Béotie et la Bythinie, d'où ils étaient, de l'Égypte, est si grand, qu'en définitive il ne doit pas paraître beaucoup plus grand que celui qui existe entre cette dernière et l'Italie.

Toutefois il est certain, et cette circonstance doit surtout être prise en considération pour des historiens, que l'espace de temps, qui exista, après la mort de Cléopâtre, entre Velleius et Plutarque, entre Ælien et Dion, est peu considérable. Mais croirons-nous que Plutarque reçut de son aïeul, qui lui raconta ce qu'il avait appris de Philotas, ami de l'un des cuisiniers d'Antoine, des documens plus certains que Velleius, qui vécut très-près de cette époque, n'en reçût de personnages considé-

(1) In Antonio.

(2) De situ orbis, l. 17.

rables qui s'étant trouvés à Alexandrie avec Auguste, avaient pu l'entendre fort souvent à Rome et dans les camps, où (1), comme ses nobles aïeux, il avait exercé de grandes charges et avait été revêtu de grandes dignités? Que si on a reproché à ce dernier sa flatterie envers Tibère, encore vivant, et qui n'était pas encore entièrement pervers, mais qui, d'après l'expression de Tacite (2), avait *un mélange de bonnes et de mauvaises qualités pendant la vie de sa mère*, à la mort de laquelle Velleius termina son histoire, pour passer bientôt après à celle de Vicinius qui fut consul l'année suivante; on pourrait aussi accuser Dion et Plutarque; car Valésius, Rapinius, Bodinus, Vossius, Lipsius accusent positivement le premier d'être un plagiaire, de décliner la vérité, d'être l'ennemi des bons, d'être souvent flatteur, de se tromper fréquemment, tandis que d'autres reprochent à Plutarque de n'avoir pas une assez grande connaissance de l'histoire romaine, et non-seulement des événemens très-anciens, mais encore de ceux qui se sont passés dans des temps assez peu éloignés; par exemple, pour omettre ce qui se trouve dans Lambinus (3), P. Manutius (4) fait connaître plusieurs erreurs pour un seul fait, et

(1) *Vid.* Voss. de hist. lat., l. 1, c. 24, et Boecleri indic. Velleianum in *Velleius*, cui adde Velleii, l. 2, c. 124 in fin.

(2) Annal., l. 5 in fin.

(3) Adnot. 16 in Cicer., orat. pro Dejot.

(4) Comment. in epist. 1, l. 2, Cicer. ad q. Fr.

il s'étonne qu'il ait pu *se tromper aussi grossièrement*, ce qui, dit-il, lui est arrivé *souvent* ailleurs (1). Toutefois Bodinus (2) dit que cela n'est point étonnant *de la part d'un homme grec, qui avance, dans la vie de Démosthène* (3), *qu'il ne connaissait pas assez bien la langue latine.* C'est aussi à cela que se rapporte ce qui a été écrit par Rhodius (4), que Plutarque, *qui s'était servi des manuscrits latins, s'était trompé assez souvent dans l'histoire romaine.*

On connaît aussi les erreurs commises par le même auteur, même pour des noms romains, et qui avaient été notées par Robortellus cité ailleurs (5) par moi; et l'on sait aussi que Lipsius (6) dit positivement qu'on ne doit pas préférer aux historiens romains non-seulement Plutarque, mais encore les historiens grecs en général, surtout pour ce qui a rapport aux nations étrangères, prétendant que ces derniers *ont commis différentes erreurs sur les faits mêmes, et qu'ils se sont grossièrement trompés surtout sur les noms propres.*

Quant à moi, je néglige d'autant plus volontiers de faire ces objections à ces deux historiens

(1) In epist., 5 l. ejusd.

(2) Meth. hist., c. 4.

(3) In prooem.

(4) Not. ad Scribon. epist.

(5) Epist. ad cel. Polen. de III consul. Frontin.

(6) Var. lect., l. 3, c. 20.

recommandables, savoir Dion, et surtout Plutarque, à raison de leurs autres mérites, que ni l'un ni l'autre ne nie en définitive ce que Velleius a rapporté du genre de mort de Cléopâtre, pas plus que Suétone qui vécut si long-temps après; et bien qu'ils n'affirment pas la même chose, ils contiennent cependant plusieurs détails, qui, joints au diagnostic des médecins, auxquels je passe, serviront à appuyer l'opinion de Velleius.

40. En effet, Dion (1) affirme qu'après la mort de Cléopâtre *on ne trouva sur son bras que de petites piqûres*, mentionnées également par Plutarque (2) au nombre de *deux*. Le même Dion et Suétone (3) écrivent qu'Auguste *fit venir des psylles pour sucer le venin*. Or où devaient-ils le sucer? si ce n'est sur ces piqûres venimeuses, contre lesquelles j'ai suffisamment démontré plus haut (4), d'après l'opinion des médecins anciens et modernes, combien la succion est un moyen utile. J'ai fait voir d'ailleurs, dans une autre lettre, combien deux petites piqûres s'accordent exactement avec ce que les mêmes anciens médecins ont rapporté d'un consentement unanime de la morsure d'un aspic. Tous, en effet, ont comparé ces piqûres à de petites blessures peu apparentes

(1) L. 51 cit.
(2) Vit. Anton. cit.
(3) C. 17 cit.
(4) N. 29.

faites avec *une aiguille*; presque tous ont enseigné positivement qu'elles sont *sans tumeur*, et quelques-uns n'ont même pas omis de dire qu'elles sont au nombre de *deux*. Et ne méprisez pas ces auteurs, de ce qu'ils ont écrit d'après les autres, comme de leur propre fonds; car, ils n'ont pas toujours écrit d'après les autres, ils ont aussi écrit des choses qui leur sont propres, ce que vous pourrez apprendre par la lecture attentive de leurs ouvrages, ou de l'histoire de la médecine de Freind, où il a parlé de chacun d'eux, tandis que ce qu'ils ont rapporté d'après les autres consiste presque tout en observations d'excellens médecins, que nous ignorerions totalement, s'ils ne nous les avaient pas conservées.

D'un autre côté, de ce que Dioscoride, qui avait rapporté (1) auparavant les mêmes choses que je disais tout à l'heure avoir été écrites par tous ou presque tous ces auteurs, n'était pas celui que nous savons avoir été l'ami de Cléopâtre, ou n'a fait aucune mention de la mort de celle-ci comme étant le résultat de la morsure d'un aspic, ce n'est pas une raison pour que je ne croye pas ce qu'il avait écrit sur la petite piqûre sans tumeur qui suit cette morsure; quoique ce qu'il a peut-être dit de Cléopâtre ait pu se perdre par le temps dans son manuscrit, comme tant d'autres choses

(1) De medic. Mat., l. 6, c. 54.

indiquées (1) par Maranta, et qu'il y ait encore des gens qui croient Suida (2) quand il dit que c'est ce même Dioscoride qui *vécut chez Cléopâtre sous Antoine*, ayant, je pense, quelques motifs de révoquer en doute les raisons de ceux qui pensent autrement.

Mais, pour passer ceci sous silence, je pense que vous ne serez certainement pas arrêté par la circonstance que la trace d'une morsure aussi grave paraît ne pouvoir pas être aussi légère et aussi peu apparente que l'ont rapporté les anciens, mais que vous serez plutôt conduit à faire ce qu'on s'était déjà efforcé de faire du temps d'Ælien (3), c'est-à-dire de chercher la cause de ce fait étonnant. Ceux-là croyaient qu'il fallait faire dépendre cette cause *de l'étonnante rapidité* avec laquelle *ce venin passe à l'intérieur*, ce qui fait qu'*il n'y a rien de saillant* à l'extérieur ; *c'est pourquoi*, dit-il, *les partisans d'Octave ne comprirent pas facilement la mort de Cléopâtre avec leurs yeux, si ce n'est enfin très-tard, en apercevant deux points difficiles à voir.* Que si vous voulez éclaircir cette ancienne idée par une explication nouvelle, vous pourrez d'autant plus facilement employer celle que j'ai employée fort sou-

(1) Meth. cognosc. simplic., l. 2, c. ult.

(2) Historic. ad vocem *Dioscorides.*

(3) C. 61 suprà, ad n. 38 cit.

vent plus haut, en supposant que le venin attaque les nerfs; et il est d'autant plus évident que cet effet est produit par le venin que l'aspic introduit en mordant, qu'il a été appelé *somnifère* par Ovide, comme je l'ai dit plus haut (1), de même que l'aspic lui-même a été appelé *somnifère* par Lucain (2), et dans le même sens, au jugement d'hommes très-savans, *somniculosum* par Helvius Cinna (3), et positivement *hypnale* par Solin (4); car il l'explique ainsi, *l'hypnale tue par le sommeil*, *témoin aussi Cléopâtre.* En effet, comment, à moins d'admettre que la force très-subtile du venin se transporte très-rapidement au cerveau au moyen des nerfs, expliquerez-vous ce passage que je rapporterai d'après Lucain (5), qui s'adresse à celui qui a été mordu par un aspic : *Aucune douleur n'indique la morsure, vous recevez la mort au milieu d'un brouillard subit, et vous descendez en enfer en dormant. Les coupes empoisonnées ne produisent pas une mort si prompte.*

Au reste, si je me suis servi des expressions de plusieurs poètes, ce n'est pas que les expressions des médecins me manquassent pour peindre le venin somnifère de l'aspic, et *le brouillard rapide*

---

(1) N. 37.
(2) L. *ibid.* cit.
(3) Apud Gell. noct. Attic., l. 9, c. 12.
(4) Polyhist., c. 29.
(5) L. cit.

qui en résulte, d'après l'expression de Dioscoride (1) lui-même; mais c'est pour vous faire comprendre que la vertu très-somnifère de ce venin est si certaine et si connue, qu'elle est mentionnée çà et là non seulement dans les livres des médecins, mais encore dans ceux des poètes. Le cerveau se trouvant donc attaqué avec tant de rapidité et de violence, il n'est pas étonnant que les forces du corps, qui en dépendent, s'affaissent bientôt au point qu'une sorte de paralysie universelle ait lieu, et que le mouvement du sang se trouvant par conséquent enrayé dans les petits ramuscules, surtout dans ceux de dessous la peau, la rougeur, la lividité et la tumeur ne puissent pas se manifester plus que si le corps eût été piqué dans l'état de cadavre. Voilà comment il semble qu'on peut expliquer le phénomène, lorsque la mort très-prompte est la suite de la morsure d'un aspic; et en effet on voit manifestement, par le récit de Plutarque (2), avec quelle promptitude Cléopâtre succomba.

41. Mais, dites-vous, Aétius (3) a écrit qu'une espèce d'aspic produit une mort *très-prompte*, et qu'une autre espèce tue *en trois heures au plus;* et il ne manque pas d'auteurs qui disent que la mort est plus tardive, et qu'elle ne survient que lorsque

---

(1) C. 54 cit.

(2) Vit. cit.

(3) Tetrabibl. 4, s. 1, c. 20.

déjà le corps est vert et décoloré. Bien plus, l'auteur du livre sur la thériaque adressé à Pison (1), tout en avouant que les aspics *tuent réellement promptement*, *comme il l'a vu souvent lui-même dans la grande Alexandrie*, il fait voir cependant assez clairement que les hommes ne périssent pas sur-le-champ, en ajoutant immédiatement ce qui suit : *Lorsqu'on veut faire mourir sans de longs tourmens et sans délai quelqu'un qui a été condamné à ce genre de supplice, on lui met des aspics sur la poitrine, on le fait promener un peu, et de cette manière il meurt bientôt.* D'un autre côté, Plutarque (2) rapporte aussi qu'une des servantes de Cléopâtre fut trouvée plaçant le diadême sur la tête de la reine, et n'étant pas privée de la faculté de parler. C'est vrai, mais cependant elle était *à demi morte*, et elle mourut aussitôt après avoir à peine prononcé quelques mots. Quant à ceux qui se promenaient *un peu*, ce n'est pas une raison pour qu'ils ne mourussent pas *bientôt et promptement*. Si quelques-uns traînaient leur existence plus long-temps, il n'est pas étonnant qu'à la fin leur corps pût devenir par cela même décoloré et vert. Que si cet effet eût été commun à tous, on n'aurait point fait venir des psylles auprès de Cléopâtre; car son corps qui, au rap-

(1) C. 8.
(2) Vit. cit.

port de Plutarque (1), *n'était point défiguré*, qui ne présentait *aucun signe de venin autre* que ces deux points, aurait suffisamment démontré qu'elle n'avait point été mordue par un aspic.

Mais j'ai disserté sur cette matière, comme si, lorsqu'il s'est écoulé quelques heures entre l'instant de la piqûre venimeuse et la mort, il ne pouvait pas se faire que la partie par laquelle le venin a été introduit, contracte de la tuméfaction et de la lividité. Cependant il existe des exemples très-authentiques qui prouvent qu'aucune lividité ni tuméfaction ne se manifestèrent dans cette partie, même cinq ou six heures après, comme sur les pigeons que Rédi (2) fit mourir en les faisant mordre par un scorpion d'Afrique. D'un autre côté, le célèbre Maupertuis (3) ne trouva aucune tuméfaction dans la partie blessée sur un chien qu'un scorpion de Montpellier avait mordu, quoique d'ailleurs la piqûre même d'une abeille, ou d'une guêpe, produise ordinairement ce gonflement; et il ne trouva à la place de chaque morsure qu'un petit point rouge. Il dit, au reste, qu'il n'observa jamais autre chose sur tant d'animaux qu'il employa à la même expérience.

Pour appliquer mon raisonnement à un animal

---

(1) *Ibid.*

(2) Exper. int. agl' insetti.

(3) Comment. suprà cit., ad n. 25.

plus semblable à l'aspic, c'est-à-dire à la vipère, vous savez certainement d'après ce que j'ai écrit plus haut (1) qu'aucune partie du corps n'était livide, ni tuméfiée sur la petite chienne de Francini, même plusieurs heures après qu'elle eut reçu plusieurs morsures mortelles d'une vipère, tandis que le doigt du jeune homme noble (2) qu'une vipère avait mordu avec une dent seulement, de telle sorte qu'il s'ensuivit des symptômes très-graves, ne présenta enfin de la tuméfaction que quelques heures après ; car jusqu'à ce moment on ne pouvait voir *qu'une piqûre pas plus grosse que celle que fait une épingle ; un très-petit trou se voyait à la surface avec une rougeur très-légère, de telle sorte qu'elle ne se manifestait que par sa couleur.* Que si l'effet produit par la vipère n'est pas quelquefois plus considérable, combien celui produit par l'aspic le sera moins, puisque la force de son venin qui parvient très-promptement jusqu'au cerveau, laisse à la partie blessée le temps de devenir livide et tuméfiée.

42. Maintenant il me faut voir ce que Plutarque et Dion et d'autres auteurs encore me fournissent, pour que je soutienne plus facilement l'opinion la plus vulgaire. Or, voici d'abord ce que je tire de Plutarque (3) ; que Cléopâtre, femme d'un

---

(1) N. 34.

(2) Histor. *ibid.* indicata.

(3) Vit. cit.

esprit éclairé et grand, voyant avant de tomber au pouvoir d'Auguste, ce qui pouvait la menacer, avait résolu de mourir plutôt que de devenir esclave, de reine qu'elle était, et d'être conduite en triomphe devant le char du vainqueur. Que dans cette idée elle avait préparé une grande quantité de poisons, et qu'elle avait éprouvé les effets de chacun sur des hommes condamnés à mort, afin de choisir pour elle celui qui la fît mourir non-seulement sans douleur, mais encore très-promptement, de crainte que si la mort était tardive, on ne parvînt peut-être à la faire vivre malgré elle avec des remèdes. Quel est donc celui de tous ces poisons que vous croiriez qu'elle choisit? Elle aurait certainement rejeté les minéraux, qui n'auraient rempli ni l'un ni l'autre de ses vœux, si à cette époque on s'en fût servi comme de poisons, ce que je ne me souviens pas d'avoir lu, attendu surtout que les procédés chimiques qui rendent leurs propriétés nuisibles plus subtiles, étaient loin d'être connus. Pour les poisons végétaux et animaux, on en employait, et il existait divers moyens de les rendre très-promptement mortels. Suétone (1) fait connaître un de ces moyens, en rapportant qu'un poison qui tue en cinq heures, ayant bientôt été *cuit une seconde fois et plus souvent* par Locusta, dans l'idée, je pense, de dissiper la plus grande partie des par-

(1) De duodec. Cæsar., l. 6, c. 33.

celles aqueuses, et de rendre les parties vénéneuses plus serrées, *produisit la mort sur-le-champ.* Quoique Cléopâtre connût ce poison qui appartenait à des sucs végétaux, ou à des sucs animaux, ou aux uns et aux autres, comme elle connaissait sans doute celui tiré des animaux, que les nations barbares employaient pour teindre leurs flèches (et tel était celui dont parle Pline (1), comme étant en usage chez les Scythes; il était *incurable*, dit-il, *et il produisait la mort sur le champ à un léger contact*); cependant tout en l'approuvant pour la promptitude de la mort, elle l'aurait rejeté à cause de cette douleur, courte à la vérité, mais très-vive, dont les indices lui auraient été donnés par les convulsions violentes qui furent, je crois, la suite immédiate de cet empoisonnement de Locusta; conjecture que je tire de ce que Néron crut qu'on pourrait cacher l'effet mortel du poison sous le masque de l'épilepsie, à laquelle Britannicus était sujet (2). D'un autre côté, Méad (3) rapporte que l'eau de Nicols, préparée avec du laurier-cerise, tue très-promptement, il est vrai, mais non sans de violentes convulsions. Enfin il est constant d'après les expériences de Réaumur (4), que les animaux légèrement piqués avec la pointe des

---

(1) Nat hist., l. 11, c. 53.

(2) *Vid.* Tacit. annal., l. 13.

(3) In append. post. tentam. 5 de venen.

(4) Hist. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1747, obs. anat. 1.

flèches, que les habitans de la côte de Maragnon trempent dans une composition vénéneuse, périssent bien promptement, mais qu'ils se secouent et s'agitent avant de mourir; ce qu'il dit positivement de l'ours. Je pense donc que c'est pour cela, ou pour des motifs analogues, que Plutarque raconte que Cléopâtre, après avoir d'abord essayé inutilement d'autres poisons, parce qu'ils ne remplissaient pas ses deux vœux, eut recours à des poisons animaux, comme l'écrit aussi Dion (1); et qu'après avoir également expérimenté inutilement ceux-ci pendant plusieurs jours, elle trouva enfin *qu'il n'y avait presque que la morsure de l'aspic* qui pût remplir l'un et l'autre vœu.

En faisant attention à tout cela, vous comprendrez facilement pourquoi après avoir rejeté les autres poisons qui tuaient sur-le-champ, et dont quelques-uns étaient à sa disposition, comme je le montrerai plus bas (2), il est bien plus croyable qu'elle préféra la morsure de l'aspic, attendu surtout que tous les autres détails qui ont été donnés plus haut (3) sur ces deux petites piqûres et sur l'application des psylles, s'accordent très-bien. Car relativement à ce que ceux qui lisent moins attentivement peuvent peut-être croire qu'un homme savant a eu sur ces psylles l'opinion

(1) L. 51 cit.
(2) N. 44.
(3) N. 40.

qu'ils n'avaient été employés par Auguste que par raillerie, il suffit de jeter les yeux sur Suétone (1) et sur Dion (2), pour voir clairement qu'Auguste le fit parce qu'il *désirait ardemment sauver Cléopâtre pour son triomphe*, parce qu'après avoir vu qu'il ne pouvait pas la sauver en faisant *sucer le poison et le virus* par des psylles, *il se chagrina beaucoup, persuadé qu'il avait perdu toute la gloire de son triomphe.* Que si lui qui fut aussitôt auprès d'elle, qui visita son corps, et qui avec la puissance et le génie qu'il avait, put prendre des informations auprès de tout le monde, et tout examiner, crut qu'elle était morte de la morsure d'un aspic, comme le rapporte Plutarque (3); *car dans le triomphe il porta l'image de Cléopâtre avec un aspic fortement attaché à elle*; pourquoi ne croirions-nous pas aussi ce qu'il crut lui-même, attendu surtout qu'à cela se joignent encore d'autres preuves que je vais produire immédiatement d'après le même Plutarque, Dion, et d'autres auteurs, même en médecine?

43. Que signifie en effet ce que Plutarque (4) rapporte comme une chose certaine, que le même jour où Cléopâtre mourut, et même peu d'heures avant sa mort, on lui apporta des champs un panier

(1) C. 17 cit. suprà, ad n. 39.
(2) L. 51 cit.
(3) Vit. cit.
(4) *Ibid.*

rempli de figues et couvert de feuilles, si ce n'est ce qu'il dit qu'on raconta ensuite, qu'un aspic avait été caché dans le panier? cela est encore rapporté par Dion (1) d'après d'autres, quoiqu'il dise que *l'aspic fut porté dans une urne*, *ou au milieu de quelques fleurs*, et que l'auteur du livre sur la thériaque (2) ait écrit qu'il était *couvert de figues et de raisins*. En faisant attention à cela, il me semble que je puis en même temps former une conjecture sur l'espèce d'aspic. Car comme on rapportait (3) qu'il y en avait de trois espèces, qu'on appelait ptyades, terrestres et chélidoines, que les premiers avaient *deux coudées de long*, les seconds quelquefois *cinq coudées*, et les troisièmes *plus d'une coudée* seulement, je ne doute pas que ces derniers qu'on pouvait trouver plus facilement puisqu'ils ont leur retraite sur les rivages des fleuves, principalement *du Nil voisin*, qui tuent très-promptement en comparaison des autres (car leur *morsure est suivie* d'une mort *très-prompte*), et qui en outre peuvent être cachés beaucoup plus facilement sous des fleurs et sous des feuilles à cause de leur petitesse; je ne doute pas, dis-je, que ces derniers ne convinssent davantage à Cléopâtre, et qu'ils ne fussent surtout plus propres à tromper les gardiens de la porte.

---

(1) L. 51 cit.

(2) C. 8.

(3) *Vid.* Aetii, c. 20 suprà ad n. 41 cit.

La statue du Vatican faite par un artiste fort ancien et habile s'accorde avec cette idée, puisqu'il a habilement représenté Cléopâtre mourante comme si elle dormait paisiblement, et qui a simulé un petit aspic sur son bras, sur le gauche, je crois, ayant appris cette particularité de quelque ancien écrivain, de qui Orasius (1), historien du cinquième siècle, semble aussi l'avoir apprise.

Mais soit que le fait ait eu lieu de cette manière, soit que, comme d'autres le rapportaient d'après le même Plutarque (2), que *l'aspic eût été conservé renfermé dans un vase, et qu'il eût été provoqué par Cléopâtre avec une baguette d'argent*, l'un et l'autre récit tendent en définitive à faire voir que l'on pensait qu'elle s'était fait mordre.

Vous voyez donc comme ce que Plutarque et d'autres rapportent, s'accorde avec ce que Velleius et d'autres cités au commencement, ont écrit. L'auteur du livre sur la thériaque (3), dont je parlais un peu plus haut, montre assez clairement qu'il suivait de préférence la même opinion. Soit que cet auteur fût Galien, ou un autre qui était du moins son comtemporain, puisqu'il a écrit (4) qu'Andromachus *n'avait existé que peu d'années avant lui, et que Marc-Antoine avait gouverné* (5)

(1) Historiar., l. 6, c. 17.

(2) Vit. cit.

(3) C. cit.

(4) C. 5.

(5) C. 2.

l'empire romain peu de temps auparavant avec la plus grande intégrité, nous ne devons pas le mépriser, puisque, si l'on a égard à l'âge, il ne fut pas plus jeune que Dion, ni très-postérieur à Plutarque (car il est certain que Plutarque vécut et que Galien naquit sous l'empire d'Adrien), et que si l'on considère l'expérience, c'est le seul de tous ceux que j'ai cités, qui ait dit positivement, comme vous l'avez lu plus haut (1), qu'il avait vu souvent à Alexandrie comment et avec quelle promptitude les aspics tuent. Et de ce qu'il écrit que Cléopâtre se servit d'un ptyade (circonstance que je n'ai pourtant trouvé rapportée dans aucun des auteurs précédens), ne comprenez pas qu'il ait voulu dire qu'elle s'en servit pour que cet aspic lui crachât son venin (car *la mort s'ensuit alors fort tardivement*, comme il a été rapporté par Aétius (2)); mais pour qu'il la mordît; car il mord aussi, au rapport du même auteur, et en mordant *il produit une mort très-prompte*, comme Paul d'Égine (3) le dit d'après Galien. Bien plus, à moins que par hasard Paul n'ait jeté les yeux sur quelque autre passage de Galien parmi les livres qui tombèrent entre ses mains, il faut nécessairement qu'il ait regardé ce livre sur la thériaque comme étant de Galien, et qu'il y ait pris ce qu'il rapporte comme

(1) N. 41.
(2) C. 20 cit.
(3) De re med., l. 5, c. 18.

avancé par Galien, savoir ces trois espèces d'aspics, le caractère du ptyade qui atteint de loin en lançant son venin, et Cléopâtre se faisant mourir par ce dernier. En effet, on lit cela dans les deux auteurs. Mais ce qui se trouve dans le livre intitulé *de Theriacâ Reginâ*, qu'*elle approcha d'elle* un ptyade, c'est avec raison que Paul ne doute pas qu'il ne faille l'entendre de la morsure; car il n'était nullement nécessaire de l'approcher pour qu'il lançât ce qu'il a coutume de lancer de loin. Quant à ce qui se trouve bientôt après dans le même livre sur la promptitude de la mort des condamnés causée par un aspic appliqué sur la poitrine, Paul croyant peut-être qu'il fallait le joindre à ce qui précédait, nous a présenté Galien dépassant la licence des peintres et des sculpteurs, comme s'il eût écrit que la reine *approcha sa mamelle gauche* d'un ptyade, *et qu'elle périt mordue par lui.* Plutarque et Dion nous empêchent de croire ceci, en disant, comme nous l'avons vu plus haut (1), qu'aucun indice de venin ne se montra nulle part sur le corps mort, excepté deux petits points au bras. Cette dernière circonstance peut encore servir à nous faire connaître que le même auteur du livre sur la thériaque a eu raison en rapportant un autre récit de quelques auteurs en des termes qui nous font comprendre qu'il ne l'approuvait pas; je veux parler *d'une blessure*

(1) N. 40, 41.

grande et profonde que Cléopâtre se serait faite au bras avec les dents, et d'un venin qu'elle aurait retiré auparavant d'un aspic, qu'on lui aurait apporté dans une boîte, et qu'elle aurait mis bientôt après sur cette blessure.

44. Mais si d'un côté ces petits points du bras contredisent le récit relatif à la blessure grande et profonde, d'un autre, dites-vous, ils s'accordent très-bien avec un autre récit d'autres auteurs qui se trouve dans Dion (1), quoiqu'il ne se trouve pas dans l'auteur du même livre. Voici le fait : Cléopâtre se serait piqué le bras avec l'aiguille avec laquelle elle avait coutume d'arranger ses cheveux au milieu desquels elle la portait, après l'avoir enlevée, et l'avoir enduite d'un venin très-subtil. Mais lisez Rédi (2) à l'endroit où instruit par des expériences, il avertit que si la blessure que l'on fait est étroite, il est difficile d'introduire le venin, et que, quelle que soit la blessure, les animaux par les blessures desquels on injecte le venin de la vipère ne meurent pas aussi vite que ceux que la vipère elle-même a mordus. Après cela, voyez s'il est croyable que Cléopâtre, qui cherchait une mort certaine et très-prompte, ait voulu employer un moyen incertain et moins prompt. Toutefois, nous dissertions non pas sur un venin introduit de cette manière, mais sur

(1) L. 51 cit.

(2) Lett. int. alle opposiz.

un poison avalé. Comme il n'est fait nulle part aucune mention de ce dernier dans tant de récits, comme je l'ai dit plus haut (1), pour que vous ne croyez point par hasard qu'on puisse faire plier à ceci le passage suivant de Plutarque (2), *il est connu que Cléopâtre avait un poison dans une petite lame creuse qu'elle cachait sous ses cheveux*, et pour que vous ne soupçonniez pas que ce poison était semblable à celui dont elle enduisit les fleurs de la couronne du festin, qu'elle jeta bientôt après dans un verre *en faisant boire un garde qui expira aussitôt*, comme on le lit dans Pline (3), ou non différent de celui qui, d'après le rapport de Josephe (4), fut envoyé peu de lustres après la mort de la reine d'Alexandrie à Jérusalem pour faire mourir Hérode, savoir *le venin d'un aspic et les sucs d'autres serpens*, poison qui tua un homme *condamné à mort aussitôt* qu'il l'eut bu; pour donc que vous ne soupçonniez point cela, je ne rapporterai pas ceci d'après le même Pline (5) : le venin des aspics *bu en quantité quelconque ne nuit pas. Car il ne jouit pas de la propriété d'infection. C'est pourquoi les animaux tués par la morsure de ces reptiles ne sont point nuisibles en alimens*, ce qui

(1) N. 38.
(2) Vita cit.
(3) Nat. hist., l. 21, c. 3.
(4) De bello jud., l. 1.
(5) Nat. hist., l. 29, c. 4.

s'accorde avec les expériences (1) de Rédi et des autres sur le venin de la vipère. Je ne parlerai point non plus en général d'autres objets que j'ai traités dans ma seconde Lettre à Lancisi, et d'après lesquels vous conjecturerez que ce venin appartenait plutôt à celui dont Dion a écrit que l'aiguille des cheveux avait été enduite, et qui n'était nuisible que dans une blessure, comme il l'a clairement exprimé. Je n'ajouterai d'après le même Dion et d'après Plutarque qu'une seule chose qui vous fera très-clairement comprendre sur-le-champ que Cléopâtre ne mourut pas en prenant le poison qu'elle avait porté sous ses cheveux dans une petite lame creuse. En effet, Dion (2) rapporte comme une chose certaine qu'avant de se tuer elle donna à Épaphroditus, à la garde de qui elle avait été confiée, une lettre à porter à Auguste, afin qu'*il s'éloignât pour remettre la lettre, et qu'après son départ elle exécuta son projet.* Plutarque (3) avait également rapporté sans aucun doute que sur le point de se tuer, elle avait fait porter des tablettes à Auguste, *et qu'après avoir éloigné d'elle tout le monde excepté deux femmes, elle ferma la porte.* A quoi bon, je vous prie, pour retirer le poison de la petite lame, d'éloigner Épaphroditus et tous les autres, et de fermer la porte? Est-ce qu'elle

(1) Suprà, n. 30.
(2) L. cit. 51.
(3) Vita cit.

ne pouvait pas, lorsqu'ils croyaient qu'elle dormait pendant la nuit, sans que personne s'en aperçût, enlever la petite lame de ses cheveux et en retirer le poison? elle avait donc résolu d'exécuter alors un autre projet, qui ne pouvait pas l'être sans l'éloignement des témoins qui en auraient empêché l'exécution, c'est-à-dire *de manier des serpens cruels*, *pour en prendre le noir venin* non point par la bouche, mais *par le corps* d'après l'expression d'Horace (1). Je regarde, au reste, le témoignage de ce dernier comme d'un très-grand poids, soit pour d'autres motifs que j'ai fait connaître dans mes Lettres adressées à Lancisi, soit surtout parce que, pour employer les expressions de Pline le jeune (2), cet auteur *a écrit ce qu'il avait appris immédiatement, lorsque les choses sont très-vraies.*

45. Cependant outre le maniement des aspics, y avait-il autre chose que Cléopâtre pût faire, et qu'elle fit peut-être pour s'empoisonner, lorsqu'elle eut écarté les témoins? Car, après avoir écrit jusqu'ici, je suis tombé sur un passage d'un auteur grec, il est vrai, mais recommandable, et contemporain de Velleius, passage qui semblait ne devoir pas être omis dans cette controverse. Strabon (3), en effet, à écrit ceci: *Cléopâtre se fit mourir elle-même*

(1) Carm., l. 1, od. 37.
(2) L. 6, epist. 16.
(3) De situ orbis, l. 17.

secrètement en se faisant mordre par un aspic, ou avec un poison dont elle se frotta; car on rapporte le fait de l'une et de l'autre manière. Il paraît donc que si elle voulut se frotter le corps avec ce poison, elle avait dû auparavant fermer la porte, et ne retenir auprès d'elle que ses servantes. Mais vous, avant de dire cela, lisez Plutarque (1). Vous verrez que la reine ayant pris un bain ce jour-là, put, comme c'était la coutume d'alors, s'enduire le corps de l'onguent qu'elle voulut, sans que personne s'en étonnât, ou l'empêchât; qu'ensuite elle dîna, et que pendant qu'elle dînait avec magnificence (d'où vous pourriez tirer une nouvelle preuve qu'elle n'avait donc pas résolu de se tuer en mangeant ou en buvant un poison bientôt après, elle qui ne pouvait pas ignorer combien la nourriture prise d'avance empêche, ou retarde (2) l'effet du poison), on lui apporta cette corbeille pleine de figues et de raisins avec un aspic, comme il paraît qu'elle en avait donné l'ordre auparavant, qu'alors enfin elle fit porter des lettres cachetées à Auguste, et qu'après avoir écarté les témoins elle ferma la porte. Vous voyez donc, d'après cette suite même de faits, s'il est plus vraisemblable qu'elle se soit tuée avec un onguent qui contenait du poison, ou avec un aspic. Ajoutez à cela qu'Épaphroditus, qui la gardait avec tant de soin et de

---

(1) Vita cit.

(2) *Vid.* suprà, n. 10.

précaution, qu'*il secouait le vêtement* de la prisonnière, comme Plutarque l'a rapporté plus haut, *pour qu'il n'y eût point de poison caché sous lui*, ne lui aurait pas laissé facilement des boîtes d'onguent sans les avoir examinées avec attention, ou, ce qui était plus prompt et plus sûr, qu'il les aurait changées pour d'autres remplies d'un onguent innocent, quel que fût son prix, attendu qu'Auguste lui avait *surtout* recommandé *de veiller à ce qu'elle ne pût pas se donner la mort, en lui donnant toute liberté sur tout le reste*. Il ne vous reste donc à conjecturer qu'une chose, qu'elle avait tant soit peu d'onguent qui contenait du poison, afin de pouvoir le *cacher sous ses cheveux*, dans cette petite lame *creuse* dont il a été parlé plus haut (1). Car c'est ainsi qu'on lit dans Tacite (2), que *Martina, célèbre aussi par ses empoisonnemens, étant morte subitement à Brindes*, pendant qu'on la conduisait à Rome en qualité d'accusée, *avait caché du poison dans un nœud de ses cheveux*, *et qu'on ne trouva sur son corps aucuns signes qui indiquassent qu'elle en avait pris*. Mais, si par hasard telle est votre conjecture, vous voyez revenir l'argument qui a été produit plus haut (3) contre l'opinion de ceux qui prétendaient que le poison avec lequel Cléopâtre s'était tuée en l'avalant,

(1) N. 44.
(2) Annal., l. 3.
(3) N. 44.

avait été renfermé dans cette petite lame. Car, comme tant soit peu d'onguent ne suffit pas pour frotter tout le corps, mais seulement certaines parties, comme le nez et autres organes semblables, à quoi bon de fermer les portes pendant le jour, et d'écarter les témoins, pour faire ce qu'elle aurait pu faire pendant la nuit, lorsqu'elle semblait dormir, sans que personne le soupçonnât?

Il existe en outre beaucoup d'autres circonstances, qu'il ne convient point de répéter, et qui ne s'accordent pas du tout avec cet onguent, mais très-bien avec la morsure d'un aspic, comme l'application des psylles, les deux piqûres observées sur le bras, et d'autres encore, au nombre desquelles se trouvent des statues très-anciennes, auxquelles il faut accorder quelque chose, et surtout ce qui a donné lieu à cette discussion; savoir que l'aspic est lié au bras de telle sorte qu'il semble qu'il est irrité et excité à mordre par la construction même du lien. Et ne soyez pas retenu par l'objection que l'on fait, que personne n'aurait osé attacher l'aspic au bras avec un lien, de crainte qu'il ne l'eût mordu plutôt que le bras. Car que voulaient ces deux servantes, sinon suivre les destinées de leur maîtresse, et mourir avec elle, aussitôt qu'elle fut prise (imitant ainsi l'exemple d'un esclave eunuque dont parle Dion) (1), *et se livrer d'elles-mêmes à des serpens*

(1) L. 51 cit.

pour se faire mordre. Quant aux autres objections relatives à la faiblesse et à la timidité des femmes, à ce qu'un seul aspic était peu propre à tuer trois femmes en les mordant, et à d'autres semblables, si on pouvait en faire d'après Rédi ou d'autres auteurs, il me semble que je les ai détruites, soit dans les Lettres publiées antérieurement, soit aussi dans celle-ci.

46. Voilà ce que j'avais à ajouter à ces mêmes Lettres, non pas pour que vous le préfériez à ce qui a été écrit dans un sens contraire avec esprit et savoir par un grand personnage, mais afin qu'il vous soit plus facile de voir par la comparaison si du moins j'ai soutenu l'opinion qui ne s'éloigne pas beaucoup de la vraisemblance dans cette controverse. Bien que cette discussion ne soit pas d'un grand intérêt, cependant comme il a fallu, à son sujet, emprunter certains détails à l'histoire, à la médecine, et même à d'autres sciences, elle a diminué l'ennui de la lecture pour vous, à qui elle peut, peut-être, être utile en quelque partie, tandis qu'elle a certainement diminué pour moi la fatigue que j'éprouve à écrire cette fin; en sorte que je crois pouvoir finir pour vous cette discussion sur la mort de Cléopâtre par les expressions par lesquelles l'auteur du livre sur la Thériaque (1), que j'ai cité fort souvent, a ter-

(1) C. 8.

miné son récit à Pison sur le même sujet : *Je n'ai pas traité cette matière sans plaisir pour satisfaire au désir que vous avez de connaître toutes les sciences.*

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

RECHERCHES

ANATOMIQUES

SUR LE SIÉGE ET LES CAUSES

DES MALADIES.

LIVRE CINQUIÈME,

EMBRASSANT PLUSIEURS OBJETS RELATIFS A CHACUN DES QUATRE PRÉCÉDENS.

AU CÉLÈBRE

J. FRED. MECHEL,

ANATOMISTE ET MÉDECIN ILLUSTRE,

J. B. MORGAGNI,

Salut :

Lorsque j'appris par votre première Lettre datée de Berlin, le 23 juillet de l'an 1754, une nouvelle d'autant plus agréable, que je ne m'y attendais pas, savoir que l'Académie Royale des Sciences de cette ville m'avait mis au nombre de ses associés honoraires, par le consentement bienveillant de tous ses membres, je vous priai, illustre Mechel, de rendre en mon nom à cette célèbre compagnie toutes les actions de grâces possibles, et je vous prie également aujourd'hui de vouloir bien offrir à ces savans académiciens, conformément à l'extrême honnêteté que vous avez pour moi et que je connaissais par vos excellens écrits, même avant d'avoir reçu de vous ces bons offices, ce livre, gage de ma reconnaissance et de mon respect, gage faible, il est vrai, mais qui est le plus grand que je puisse donner pour le moment. Je serai satisfait, si en raison des citations fort nombreuses, et certainement très-dignes de toute recommandation, que j'ai faites d'après vos observations et d'après celles des grands hommes qui vous ressemblent ; vous agréez non pas tant les autres choses qui sont de moi, que mon intention même. Or j'ai eu principalement pour but, si vous désirez le savoir, d'engager de meilleurs anatomistes que moi, à faire pour le bien public, ce que

Richard Méad, homme d'une très-grande expérience, voulut engager les médecins à faire à son exemple. Car, comme vous le savez, il ne voulut pas mourir avant d'avoir rassemblé ce que sa longue expérience lui avait appris devoir être utile aux hommes, et sans leur laisser des avertissemens et des préceptes médicaux, comme *un héritage,* pour me servir de son expression. Plût à Dieu que les anatomistes rassemblassent aussi en vieillissant les objets relatifs aux causes des maladies qu'ils auraient observées en disséquant, et qu'ils les publiassent, pour que le fruit de leurs travaux de leurs peines, et même de leurs dangers, devenu par-là bien meilleur, ne pérît pas avec eux!

En effet, cette partie de l'anatomie est d'autant *plus utile, qu'elle est plus propre à faire reconnaître les causes des maladies*, comme le pensait un grand médecin et anatomiste, Barth. Eustachi (1) (comme vous le savez), qui s'est plaint tardivement de n'avoir pas employé tant d'années à étudier avec zèle cette seconde partie de l'anatomie, plutôt que la première, qui s'occupe de l'examen des corps sains. Mais, dites-vous, la seconde ne peut point exister sans la première, sans laquelle on ne peut non plus connaître les fonctions des parties si nécessaires à leur guérison; comme si la seconde ne servait pas merveilleusement d'après la lésion d'une certaine partie qui coexiste avec le trouble d'une certaine fonction, non-seulement à confirmer les véritables usages des parties, mais encore à les éclaircir, et même quelquefois à les découvrir, et à faire rejeter ceux qui ne sont pas vrais. Car,

(1) De renib., c. 45.

relativement à ce qu'elle ne peut pas exister sans la première, j'en conviens volontiers, ayant vu quelquefois même des médecins célèbres, et à plus forte raison des chirurgiens ordinaires, ne pas reconnaître tel ou tel viscère, à cause du changement opéré par la force des maladies dans le siége, la forme, l'apparence et la couleur, tandis que je l'indiquais sur-le-champ quel était ce viscère d'après ses attaches et l'origine des vaisseaux, et que je le démontrais bientôt après par la dissection. Je pense même qu'il est facile à tous ceux qui sont assez exercés à la première anatomie de reconnaître des erreurs graves, et devant conduire à de plus graves encore, qui se sont glissées par suite du défaut de cet exercice dans quelques observations qu'on lit dans le *Sepulchretum ;* et je loue, comme ayant bien mérité de la seconde anatomie, Peyer (1), et, avant lui, T. Bartholin (2), qui ont averti que les observations des anatomistes sont bien préférables à celles de cette espèce qui appartiennent à d'autres auteurs, et qui ont confirmé que les arts prospéreront, lorsque les seuls artistes les jugeront.

Mais, tout en faisant cet aveu, relativement à la première anatomie, je prétends en même temps que ce qui se trouve au commencement de l'ancien livre intitulé : *de Anatomia parva,* qui du reste á été mis mal à propos au nombre de ceux de Galien, est vrai; savoir, que la première a été établie par les médecins à raison de la seconde. *Comme les*

(1) Meth. hist. anat. med.

(2) Consil. de anat. pract., etc., n. 12.

maladies des membres intérieurs du corps humain étaient inconnues, les anciens médecins voulurent, dit cet ancien auteur, *que les parties intérieures fussent mises en évidence par l'anatomie des animaux brutes.* Ou, si nous faisons abstraction de cela, on ne peut certainement pas nier que la première anatomie ne soit principalement permise, et même aussi protégée et encouragée par les princes, que parce qu'elle est nécessaire à la seconde. En effet, il importe beaucoup à chacun en particulier, et à tous en général, que les causes internes des maladies et leur siége ne soient pas ignorés des médecins, soit que ces maladies attaquent des sujets isolément, ou des familles entières par suite d'une malheureuse hérédité, soit qu'elles règnent dans des villes et dans des provinces. Or les médecins, même les plus recommandables, avouent que de toutes les maladies, il en est à peine trois ou quatre qui aient leur signe *pathognomonique*, c'est-à-dire tellement propre, qu'il les distingue de toutes les autres, tandis que toutes les autres ne peuvent être reconnues que par la réunion de plusieurs signes, parce que presque toujours elles ne dépendent pas d'une cause simple et qui n'affecte qu'une seule partie. Ils désirent donc beaucoup d'abord d'augmenter, s'il est possible, ces signes particuliers et tout-à-fait propres, et ensuite, s'ils ne le peuvent pas, d'établir, du moins d'après la réunion de plusieurs caractères, comme il a été dit, ce qu'il y a de principal dans chaque maladie. Car on a remarqué fort souvent que les symptômes que l'on regardait comme les principaux, et presque comme propres, ne l'étaient réellement pas, puisqu'on a trouvé sans eux les

mêmes lésions intérieures que l'on croyait indiquées par eux, ou bien les mêmes signes avec des lésions bien différentes.

Ces choses, et d'autres qu'il vous est souvent arrivé, savant Mechel, ainsi qu'à moi, de lire, d'entendre dire et de voir, et surtout les causes de maladies tout-à-fait nouvelles et inconnues qui se rencontrent quelquefois, confirment les justes plaintes des médecins relativement aux causes cachées des maladies, et à leurs siéges que l'on n'a point encore suffisamment cherchés. Comme on doit certainement moins attribuer ceci à la négligence des anatomistes qu'à la nature même de la chose qui est presque immense et interminable, il ne peut rien arriver de plus utile pour le genre humain; 1°. que si nous tous qui cultivons l'anatomie, comme vous le faites avec courage, et comme je n'ai pas négligé de le faire selon mes facultés, nous réunissons nos efforts pour rassembler pour le bien public le plus d'observations de ce genre que nous pourrons; 2°. que si, dans la crainte qu'il n'arrive dans la suite ce qu'il faut déplorer qu'il soit arrivé plus d'une fois, que les observations soient mortes avec leurs auteurs, nous prions tous les prosecteurs de recueillir et de publier dans leur vieillesse celles qu'ils n'auront pas publiées auparavant, et de suivre en cela, sinon mon exemple, du moins celui de Méad, qui est digne d'imitation, en rapportant avec une extrême bonne foi, non pas comme ce dernier, peu de choses, mais tout ce qu'ils auront observé avec exactitude. Car c'est ainsi, et non autrement, qu'il pourra enfin arriver un jour que nos descendans auront un aussi grand

nombre d'observations qu'il en faut, si ces hommes habiles, attentifs et habitués au travail de l'étude, comparent entre eux les symptômes et les lésions des parties dans chacune de ces observations, et ensuite dans toutes les autres de la même espèce; qu'il en faut, dis-je, pour qu'ils parviennent enfin à ce résultat, ou qu'ils en approchent du moins dans la plupart des maladies, résultat auquel il n'est pas temps d'aspirer pour le moment. J'ai même l'espoir que ce conseil que je donne, ne déplaira pas aux anatomistes qui ont à cœur les progrès de la médecine et du bien public, puisque quelques hommes recommandables engagés seulement, à ce qu'il paraît, par le bruit répandu que j'allais publier ces observations, ont donné une édition des leurs. Que si mon projet énoncé ici est aussi agréé par vous, ainsi par les autres hommes célèbres, et nommément par cette illustre Académie, il ne pourra rien m'arriver de plus désirable. Adieu.

A Padoue, le 31 août 1760.

LXe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE

DE J. B. MORGAGNI A SON AMI.

De l'Apoplexie.

1. Je croyais vous avoir satisfait, et avoir fini d'écrire sur ces matières, comme je l'avais dit à la fin de l'épître précédente; et voilà que vous m'écrivez une lettre où vous me rendez grâces de telle sorte que vous exprimez en même temps d'une manière non équivoque l'espoir de recevoir de moi les observations que je n'ai pu placer chacune en son lieu, parce qu'elles ont été recueillies après que j'ai eu terminé chacune des épîtres auxquelles elles appartenaient; ce que vous avez suffisamment compris, non-seulement parce que vous savez que je fais chaque année l'examen de beaucoup de cadavres, mais aussi parce que vous n'avez pas encore reçu quelques-unes des observations que je vous ai promises de temps en temps en vous écrivant. Que dirai-je? vous demandez une chose juste à un homme qui est surtout très-fidèle à ses promesses, à moins que vous ne vouliez l'en dégager de vous-même. Recevez donc du moins avec la même honnêteté qu'auparavant les additions que je ferai comme je pourrai, en commençant par les maladies du cerveau, et d'abord par la plus grave d'entre elles, l'apoplexie.

2. Un vieillard était mort apoplectique, à l'hôpital de Padoue, vers le commencement de décembre de l'an 1744, époque où j'y faisais aux jeunes étudians la démonstration de certaines parties du corps humain. Après avoir pris plusieurs informations avec soin, comme j'en ai l'habitude, je pus à peine savoir que frappé d'apoplexie trente jours auparavant, il avait enfin été porté dernièrement à cet hôpital sans sentiment et sans mouvement, et ayant les yeux très-rouges.

Examen du cadavre. Pendant qu'on coupait le crâne circulairement, j'examinai les viscères de la poitrine qui avaient été enlevés un peu auparavant, et je remarquai dans la partie supérieure du poumon droit une dureté semblable à celle que l'on observe ordinairement après une ancienne maladie. Elle contenait un tubercule médiocre dans lequel était une matière purulente. Le cœur contenait des concrétions polypeuses, et ne présenta rien de remarquable, si ce n'est l'épaississement et la blancheur des bords des valvules semi-lunaires. Ces viscères mis de côté, je tournai mes regards et mes mains vers le cerveau qui avait été mis à découvert pendant ce temps-là. Après avoir enlevé la méninge extérieure, je vis une différence entre l'hémisphère gauche du cerveau, et l'hémisphère droit, dont la surface postérieure paraissait noirâtre à son milieu, et très-rouge. Or, la couleur noire dépendait de ce que les vaisseaux qui rampent à travers la pie-mère, étaient

considérablement distendus à cet endroit par du sang noir, et la rougeur de ce que le sang répandu entre ces vaisseaux comme par exsudation, semblait avoir formé dans les intervalles des vaisseaux une croûte extrêmement mince, ou plutôt, puisqu'il ne fut pas possible de trouver du sang réellement épanché à cet endroit, de ce que ce liquide remplissait tous les plus petits vaisseaux qui sont très serrés. Ensuite les deux ventricules latéraux ayant été ouverts, on vit dans chacun une sérosité très-rouge à la quantité de peut-être un drachme, occupant seulement la partie antérieure, tandis que les deux plexus choroïdes étaient un peu pâles, et le septum lucidum intact. L'hémisphère gauche était également intact à l'intérieur et à l'extérieur, et tout ce qui se trouve en outre dans le crâne était assez sain, excepté l'hémisphère droit seulement. En effet, dans l'intérieur de sa substance médullaire il y avait une cavité, occupant presque le milieu dans tous les sens de l'hémisphère, longue de cinq travers de doigt au moins, large de deux et demi, et profonde d'autant, tout-à-fait pleine de sang noir, en grande partie liquide, et formé en grumeaux dans le reste. Quand ce sang eut été enlevé, les parois de la cavité parurent seulement déchirées et inégales. La substance environnante était très-molle, non seulement la médullaire, mais aussi celle qui formait le côté externe de tout le corps strié et de toute la couche du nerf optique, et celle qui con-

tribuait en quelque partie à la formation de la base de ces deux protubérances.

3. Comme je vous ai écrit ailleurs (1) de quelle manière une cavité de cette espèce paraît se former dans le cerveau, et combien le voisinage de ces protubérances semble être funeste dans ce cas, il n'est pas nécessaire de le répéter. Vous demanderez plutôt comment l'homme put vivre trente jours avec une lésion du cerveau aussi considérable et située dans cet endroit. Ne croyez pas que les choses furent en cet état aussitôt après l'attaque d'apoplexie. Il est certes bien plus vraisemblable qu'une assez petite quantité de sang s'écoulant alors par la rupture de quelque petit vaisseau intérieur, commença à former cette cavité, et qu'il ne l'agrandit pas tout de suite de la manière qui se présenta à nos regards; mais qu'en coulant insensiblement, il l'agrandit aussi insensiblement, jusqu'à ce qu'après avoir rompu et détruit tant de voies par où passent les esprits, et en avoir comprimé tant d'autres par l'augmentation de son poids et de sa masse, il détruisit tout sentiment extérieur et tout mouvement, et à la fin les sens internes, et produisit ainsi la mort; ou bien, ce que je croirais plus facilement, qu'une nouvelle impulsion de ce liquide ayant eu lieu, par une cause quelconque, il rompit plusieurs petits vaisseaux simultanément, et avait produit

(1) Epist. 3, n. 9 et 18.

depuis assez peu de temps, en s'épanchant subitement et en grande quantité, les effets que j'ai indiqués en dernier lieu. Par l'une ou l'autre manière d'envisager le fait, il vous sera facile de comprendre, non seulement ce que vous demandez, mais encore ceci, combien il est utile lorsqu'il existe d'abord quelques signes qui font craindre une apoplexie sanguine, de diminuer la quantité des alimens, surtout de ceux qui contiennent en abondance des parcelles âcres et ténues, d'éloigner les mouvemens de l'âme, de tirer du sang, et, lorsqu'une apoplexie de cette espèce a eu lieu, de diminuer d'autant plus la quantité de celui-ci, et d'éviter, comme il me semble vous l'avoir écrit ailleurs, les remèdes qui pourraient le mettre en mouvement et l'agiter à contre-temps, comme ceux qui sont remplis de corpuscules volatils, et ceux qui provoquent le vomissement, l'éternuement, et d'autres effets analogues.

4. On avait porté un paysan au même hôpital, pendant que j'y donnais des leçons au commencement de l'an 1748; c'était un homme de moyen âge, un peu gras, qui avait été attaqué d'une apoplexie qu'on disait être la troisième, avec tant de violence, qu'ayant été porté immédiatement à l'hôpital de la rue où il était tombé, et qui n'en est pas très-éloignée, il avait déjà la sterteur, et était paralysé de tout le corps, au point qu'il ne donnait aucun signe de sentiment, ni de mouvement dans aucune partie, qu'il avait le pouls si petit,

qu'on n'osa pas lui tirer du sang, et qu'il mourut en sept ou huit heures. Tout cela me fut raconté quatre jours après, et le cadavre me fut offert en même temps pour la dissection. Avant d'y toucher, je m'informai inutilement de l'époque à laquelle avaient eu lieu ces deux apoplexies qu'on disait avoir existé antérieurement, des causes antécédentes, des signes concomittans, et des accidens restans; car je ne pus rien savoir de ces deux attaques, et je ne sus de cette dernière que ce que j'ai rapporté. Cependant en voyant les vaisseaux engorgés autour de la tête, et en apprenant qu'une apoplexie aussi violente avait eu lieu chez un sujet un peu gras, je ne balançai pas à dire à l'assemblée très-nombreuse des étudians, qu'il serait étonnant que je ne fisse pas voir qu'elle avait été produite par le sang.

Examen du cadavre. Le crâne ayant donc été ouvert immédiatement, il s'écoula une assez grande quantité de sang noir pendant qu'on l'ouvrait, et surtout pendant qu'on enlevait le cerveau; et il était évident qu'il en sortait aussi par l'infundibulum. Un sang de la même qualité, non seulement avait distendu tous les vaisseaux qui se portent à travers la pie-mère qui couvre le cerveau et le cervelet, mais encore était épanché en assez petite quantité entre les vaisseaux au-dessous de cette membrane dans le milieu de l'hémisphère gauche; toutefois il était épanché en grande quantité dans tous les ventricules; car dans les

latéraux, outre un grumeau qui semblait peser deux, pour ne pas dire trois onces, il y avait du sang liquide qui occupait presque toute la partie restante de ces ventricules, et de plus, le troisième et le quatrième. En cherchant d'où il s'était écoulé, voici ce que je trouvai. La surface postérieure du ventricule gauche, et celle de la couche du nerf optique qui se trouvait dans cette cavité, présentait une dilacération par son inégalité, dilacération que présentait bien plus la surface du ventricule droit, qui, non-seulement était inégale partout, mais encore ne conservait qu'à peine quelque vestige de sa couche, et absolument aucune trace du corps strié, dont la place était occupée par une substance blafarde, d'une couleur rougeâtre, comme mêlée d'une teinte jaunâtre, muqueuse, évidemment corrompue, et cependant sans aucune forte odeur. La cavité des deux ventricules était agrandie, le septum lucidum rompu; il ne restait aucun vestige de la voûte, et il en restait à peine quelqu'un des plexus choroïdes, et cela seulement à gauche, les vaisseaux n'étaient pas engorgés, mais pâles. On ne pouvait nullement s'étonner de ces désordres, du moment que la quantité de sang épanché était aussi considérable que je l'ai dit, et qu'il avait formé ce gros grumeau qui occupait la partie droite et gauche de la cavité, mais plus celle-ci. Je ne m'étonnai donc pas, à raison de cet épanchement de sang si considérable, de ce que les côtés du troisième ventricule ne se

présentèrent pas d'une manière très-apparente, soit qu'ils se fussent affaissés par suite de la compression ou du tiraillement, ou bien aussi du déchirement; car la surface voisine des *nates* et *testes* était aussi déchirée, au point qu'on ne pouvait pas reconnaître ces protubérances. Il me reste à ajouter à cela deux choses qui furent observées contre nature sur la tête, savoir que l'artère vertébrale gauche était un peu dure, grosse et blanche dans sa moitié, avant de se décharger dans la basilaire, et que les dents molaires postérieures et inférieures étaient pour la plupart tronquées et noires dans leurs racines à droite, ou étaient entièrement tombées à gauche, et cela depuis un temps assez long; car il ne restait aucune trace d'alvéoles, et même le corps osseux de la mâchoire s'était déjà contracté de lui-même à ces endroits, et affaissé. Et pour ne pas séparer de la tête son appui osseux et la cavité du crâne prolongée jusqu'à lui, en examinant toutes les vertèbres cervicales et la plupart des vertèbres dorsales après les avoir ouvertes, ainsi que la moelle qu'elles renfermaient, je vis entre celle-ci et la membrane qu'on appelle pie-mère, du sang épanché dans une assez grande étendue, à la hauteur des vertèbres dorsales, et cette méninge était rouge et d'une telle couleur de chair, qu'on ne pouvait y reconnaître aucun vaisseau sanguin depuis la tête jusque près du milieu de la poitrine, tandis qu'à la face antérieure on voyait

l'artère qui parcourait toute seule la partie moyenne, distendue par du sang. Mais en outre la dure-mère était comme noirâtre par suite de la stagnation du sang, à l'endroit où elle tapissait l'intérieur des vertèbres. Dans la poitrine que j'examinai les jours suivans, ainsi que certains objets qui ont été décrits un peu plus haut, le cœur n'était pas gras quoique le sujet le fût un peu; il contenait avec du sang noir et caillé en assez petite quantité, un petit nombre de concrétions médiocres, qui pourtant étaient un peu plus grosses dans le ventricule droit, de telle sorte que l'une pénétrait dans l'artère pulmonaire. La substance du cœur était très-molle. La veine coronaire était plus grosse que dans l'état naturel à l'endroit où elle entoure la base du cœur par derrière; l'artère pulmonaire n'était pas trop grosse, mais elle parut avoir des parois et des valvules trop minces. Le sinus gauche du cœur était trop ample là où il recevait les branches veineuses qui venaient du poumon. Le bas du bord de l'une des valvules mitrales était trop épais. Des concrétions, non pas grosses, mais un peu épaisses, s'étaient développées sur les bords des semi-lunaires. Cependant l'aorte était saine jusqu'à l'endroit où elle donnait naissance à la sous-clavière gauche. Mais à partir de là elle commençait à présenter en plusieurs endroits des taches blanches à la face interne, surtout à la postérieure; quelques-unes de ces taches, et principalement la première, avaient

dégénéré en une écaille osseuse. Cette première répondait au canal artériel, qui était ouvert autrefois, et qui maintenant était bouché, comme à l'ordinaire, si ce n'est que je vis sur cet homme, par un exemple rare, son orifice ouvert dans l'artère pulmonaire, de telle sorte que je pus y introduire un stylet d'une ligne et demie de Bologne. Voici ce que je remarquai dans le ventre comme étant contre nature. La surface de l'un et de l'autre rein était comme tubéreuse, mais légèrement; celle de l'un s'affaissait en outre à un certain endroit, qui était circonscrit par un cercle dont le diamètre égalait un travers de doigt; au-dessous de cet endroit la substance du rein était un peu dure, mais à une petite profondeur. Les deux artères iliaques étaient flexueuses, et, pour ainsi dire, variqueuses, presque à l'instar de l'artère splénique; je vis une lame osseuse dans celle du côté gauche. Les autres parties que j'examinai sur ce cadavre étaient dans les bornes de l'état naturel.

5. La destruction presque entière des plexus choroïdes, dont les vaisseaux dilatés peut-être çà et là se rompirent tout à coup, indique d'où une si grande quantité de sang s'était principalement écoulée dans les ventricules latéraux. J'ai dit principalement, car les autres vaisseaux qui parcourent la surface des ventricules latéraux durent aussi se rompre eux-mêmes par le déchirement de cette surface, qu'aura produit le sang en la ti-

raillant, non-seulement par son impétuosité en s'écoulant des plexus, mais encore par sa quantité. Mais il est vraisemblable qu'il s'écoula une plus grande quantité de sang des vaisseaux du côté droit ; car nous vîmes à droite toute la surface déchirée et le plexus détruit en entier. Et ne croyez pas que ce gros grumeau de sang qui se trouvait plus dans la partie gauche que dans la par ie droite, s'oppose à cette conjecture ; mais croyez plutôt qu'il l'appuie. En effet, comme la paralysie primitive et plus considérable a coutume d'avoir lieu dans le côté du corps opposé à l'hémisphère du cerveau le plus altéré, il est plus croyable que l'homme tomba (1) du côté gauche, et que, par conséquent, une plus grande quantité de sang s'écoula du ventricule droit dans le ventricule gauche, après avoir rompu le septum lucidum. La chute sur le côté gauche est encore indiquée par la circonstance que le sang épanché sous la pie-mère, se trouvait sur une partie de l'hémisphère gauche, et non de l'hémisphère droit. La lésion de ce dernier était encore plus considérable en ce qu'il présentait une substance muqueuse à la place du corps strié. Je vous ai écrit ailleurs (2) que j'ai trouvé plus d'une fois un changement analogue dans la substance du cerveau. Comme il n'est pas possible de déterminer d'une manière

---

(1) *Vid.* Epist. 2, n. 25; et Epist. 3, n. 14.

(2) Epist. 9, n. 16 et seq.

positive si ce changement fut en partie l'effet des deux attaques d'apoplexie qui avaient eu lieu précédemment chez cet homme, ou si c'était une dilatation des vaisseaux, ou bien un ramollissement de certaines parties du cerveau, il vaut mieux passer à une troisième histoire de l'apoplexie sanguine.

6. Une femme grasse, et qui avait toujours été boiteuse au souvenir de ceux qui la connaissaient, âgée de quatre-vingt-cinq ans, s'étant mariée autrefois, et étant accouchée vingt fois, avait eu d'abord une attaque d'apoplexie l'été précédent, et une autre dix jours avant d'avoir été atteinte par une troisième. Elles avaient commencé de la même manière par un vomissement qui les précédait; mais les deux premières s'étaient bientôt dissipées sans remèdes, et sans laisser aucune paralysie. Mais la dernière l'enleva en seize heures, après qu'on l'eut apportée à l'hôpital sans sentiment et sans mouvement, abstraction faite de la respiration et du pouls. Ce dernier ne présentait aucune lésion, et résistait à la pression des doigts. Quant à la respiration, elle soulevait alternativement la poitrine et le ventre sans sterteur. C'était vers la fin de janvier de l'an 1754. Après avoir fait la démonstration des viscères du ventre sur ce cadavre dans le gymnase, je m'en servis ensuite pour le reste du cours d'anatomie.

Examen du cadavre. Voici ce que je remarquai contre nature dans le ventre. Les deux troncs des

gros vaisseaux parurent trop gros, surtout chez une femme. Que si vous rapportez cette disposition à un si grand nombre de grossesses, ce ne sera certainement pas à elles que vous rapporterez l'ossification commençante, et même les écailles osseuses dont l'aorte était parsemée çà et là à sa face interne, ainsi que les iliaques auxquelles elle donnait naissance, et les deux rameaux en lesquels chacune de ces dernières se divise. Que si nous disons que c'était un effet de l'âge, nous dirons que c'était une maladie de l'âge. Mais ce n'était certainement ni de l'âge ni des grossesses que dépendait la lésion développée sur le rein gauche; car je me souviens de vous avoir promis ailleurs (1) de vous la décrire dans l'histoire d'une vieille femme, qui est celle-ci. Le rein pouvait paraître au premier coup d'œil long au-delà de toute mesure. Mais en le regardant un peu plus attentivement, on pouvait apercevoir de l'eau qu'il renfermait et qui augmentait sa longueur. Le jugement des yeux, le tact, et beaucoup plus encore la dissection, le confirmèrent bientôt après. Car il en sortit une eau jaunâtre, qui, reçue dans un vase, parut peser quatre onces à tous ceux qui étaient présens. Cette eau renfermée sous la tunique propre du rein, l'avait étendue vers la partie supérieure, à l'endroit où elle recouvre l'extrémité supérieure de ce viscère, de telle

(1) Epist. 58, n. 41.

sorte qu'il semblait que c'était le rein prolongé. La tunique étendue était épaissie, et présentait à l'intérieur des plis saillans et des espèces de bandelettes fermes, mais placées irrégulièrement. Les deux ovaires présentaient de petites sphères d'un diamètre de près de deux lignes de Bologne, creuses en dedans, mais entièrement vides, dont les parois étaient blanchâtres à l'intérieur et à l'extérieur, un peu épaisses, et tellement fermes, qu'elles paraissaient osseuses, surtout dans l'un qui était saillant en dehors, quoique pour la fermeté elles tinssent réellement le milieu entre la substance cartilagineuse et la substance nerveuse. Dans la poitrine, les poumons dont le droit était adhérent au côté, étaient sains, bien qu'il y eût une grande quantité de matière épaisse, mais assez fluide dans les bronches. Dans le cœur tout était dans l'état naturel, à l'exception d'une valvule semi-lunaire, dont une petite partie du bord supérieur était déjà presque ossifiée près du tubercule. Cependant la partie voisine de l'aorte dans un certain trajet (car je ne disséquai pas le reste de l'aorte pectorale) ne présenta rien d'osseux. Ce qu'on appelle le centre nerveux du diaphragme n'avait ni la forme ni l'ampleur ordinaires, et il était percé non pas d'un trou, mais de trois, ce que pourtant j'ai vu (1) aussi plus d'une fois dans d'autres circonstances; les

(1) Epist. 5, n. 9.

deux plus petits qui touchaient au plus grand, appartenaient aux deux veines du foie qui devaient les traverser; et si ces veines se fussent introduites dans le tronc de la veine-cave au-dessous du diaphragme, comme elles le font le plus souvent, et non pas au-dessus, comme ici, il y aurait eu non pas trois trous, mais un seul dans ce tendon. Les membres supérieurs avaient aussi quelque chose de particulier. En effet, après avoir remarqué que le muscle long palmaire du bras droit n'était pas aussi gros ni aussi charnu qu'il l'est ordinairement à son origine, et qu'il était mince et presque tendineux même à cet endroit, je le mis à découvert au bras gauche, et je vis qu'il était deux fois plus charnu à son origine que celui du côté droit, et qu'il descendait davantage. Ayant soupçonné quel était l'effet de cette différence, et quelle en avait été la cause en partie, j'ordonnai qu'on s'informât auprès des domestiques de la vieille femme si par hasard elle avait eu coutume de se servir de la main gauche au lieu de la droite, sur quoi ils répondirent qu'en effet elle avait eu cette coutume. Mais ce que je trouvai dans les membres inférieurs de cette femme boiteuse, appartient davantage à ce sujet. Elle avait été boiteuse du côté droit, et on ne pouvait rapporter la cause de sa claudication ni à une luxation, qui n'existait pas, ni aux cavités qui, comparées entre elles, ne présentaient aucune différence ni par le siége, ni par la posi-

tion, ni par la profondeur. Mais, en comparant les os des cuisses, on voyait entre eux une différence évidente, qui faisait comprendre que le membre droit devait être plus court que le gauche, comme il l'était en effet. Car l'os de la cuisse droite était plus court que celui de la cuisse gauche, au point qu'en les plaçant l'un à côté de l'autre, la partie la plus élevée de la tête du premier répondait à la partie la plus basse de celle du second. Or la cause de cette brièveté était une courbure plus grande de celui-là que de celui-ci, courbure qui était très-manifeste. Il existait en outre d'autres vices sur ce premier os, comme la largeur trop peu considérable de la tête à la partie inférieure, l'absence de l'enfoncement entre le grand trochanter et le col, et l'épaisseur trop considérable de l'un comme de l'autre; en sorte que si jamais la femme fut maigre, cette épaisseur avait pu en imposer pour une luxation à l'exploration d'un chirurgien. Cet os de la cuisse était également trop épais depuis le col jusqu'au milieu de sa longueur au moins, et la partie convexe de sa courbure était tournée du côté externe, et par conséquent la face postérieure de ses condyles regardait la cuisse gauche, en sorte que la jambe et le pied ne pouvaient pas être bien posés. En faisant attention à tout cela, vous comprendrez facilement que ces vices du membre inférieur existaient dès la naissance ou depuis l'enfance, et qu'ainsi il n'est pas étonnant

que la femme eût toujours boité. Enfin la tête, pour laquelle je vous ai principalement décrit cette dissection, fut ouverte, et après avoir enlevé la dure-mère, nous vîmes les vaisseaux qui parcouraient la pie-mère, distendus par du sang; mais on ne trouva nulle part aucun épanchement sanguin ou séreux, jusqu'à ce qu'en disséquant l'hémisphère gauche du cerveau, dont la substance était ferme, on fût arrivé au ventricule de ce côté. Car alors il commença à s'écouler une sérosité sanguinolente en assez grande quantité, qui provenait d'un sang assez abondant, lequel s'était coagulé dans ce ventricule. Nous trouvâmes aussi une sérosité analogue dans le ventricule droit, et dans ce qu'on appelle le passage ou quatrième ventricule, mais on ne voyait nulle part aucune lésion certaine d'où le sang semblât s'être écoulé, bien que je pense qu'il y en avait une cachée dans le ventricule gauche. Alors le scalpel ayant été porté sur le cervelet qui paraissait intact de tous côtés à l'extérieur, voilà que nous trouvâmes dans son lobe droit une cavité assez grande, tout-à-fait remplie de sang formé en grumeaux.

7. J'ai suffisamment parlé tout à l'heure des causes de la claudication qui a été décrite. J'ai parlé (1) ou je parlerai (2) des autres objets en d'autres endroits. Quant à ces deux apoplexies

(1) Epist. 56, passìm.

(2) Epist. 69, n. 2, 10 et seq.

qui avaient précédé cette dernière, il est croyable que l'une et l'autre laissèrent, dans le cerveau et dans le cervelet, des dispositions qui rendirent la troisième plus facile, aucuns remèdes surtout n'ayant été employés, en sorte qu'elle tua la femme par la rupture des vaisseaux internes. Comme ces vaisseaux se rompirent non-seulement dans le cervelet, mais aussi dans le cerveau, comme le sang épanché dans l'un et dans l'autre le fit voir, ils rendirent incertaines et douteuses deux conséquences qu'on aurait pu tirer de cette dissection relativement au cervelet, pour déterminer si la lésion de l'un des lobes de ce viscère est suivie de la paralysie du côté opposé du corps, et si le pouls et la respiration dépendent du cervelet. Que conclure en effet, si ce fut seulement lorsque la mort était imminente, que cette cavité fut produite dans le cerveau par l'irruption du sang, ou si la paralysie qui existait des deux côtés devait être rapportée au sang épanché dans les deux ventricules latéraux du cerveau? Mais une autre observation (1) de moi, que je vous écrirai, me fournira l'occasion de traiter plus clairement l'une et l'autre question. Maintenant, pour que vous ne soupçonniez point par hasard que cette apoplexie sanguine qui tue très-promptement ne peut pas avoir lieu sans rupture des vaisseaux, aux trois observations qui ont été dé-

(1) Epist. 62, n. 15.

crites avec cette rupture, je vais en ajouter immédiatement un égal nombre qui tuèrent très-promptement ou assez promptement.

8. Un homme qui paraissait avoir quarante ans étant venu à pied de Milan à Padoue, l'an 1756, avant la fin de janvier, s'était tellement fatigué, qu'il se rendit bientôt après à l'hôpital, où il fut reçu pour sa lassitude, et non pour aucune fièvre; et là, étant encore hors de son lit, il fut frappé subitement d'une forte apoplexie pendant qu'il prenait de la nourriture, et il cessa de vivre dans l'espace de deux jours, sans donner aucun signe de mouvement et de sentiment externes, et les saignées lui ayant été plutôt nuisibles qu'utiles, à ce qu'il parut. Le cadavre me fut livré pour la suite du cours public d'anatomie. Voici le peu de choses que je remarquai en faisant la leçon, avant que le moment d'ouvrir le crâne ne fût arrivé.

Examen du cadavre. Dans le ventre, la vésicule biliaire était remplie de bile. Dans la poitrine, la forme du cœur qui était telle que je ne me souviens pas d'en avoir vu une semblable d'autres fois sur l'homme, représentait celle que lui donnent les mauvais peintres, c'est-à-dire que le côté droit de cet organe était terminé par une ligne courbe, de telle sorte que la partie la plus élevée de la base et la partie la plus basse de la pointe étaient saillantes à droite. Le cœur était plutôt petit que gros; mais ses valvules et les autres parties analogues étaient petites, même

au-delà de cette proportion. L'aorte, après avoir donné naissance à la sous-clavière gauche, était rendue rugeuse à l'intérieur dans un certain trajet par la saillie de ses fibres, comme si la tunique interne eût manqué. Enfin, la voûte du crâne et la dure-mère ayant été mises de côté, nous aperçûmes à travers la pie-mère des vaisseaux très-distendus par du sang noir, comme l'étaient aussi ces autres vaisseaux très-petits qui parcouraient en très-grand nombre la substance médullaire du cerveau; mais nous ne pûmes trouver du sang épanché nulle part, bien que nous eussions vu que la sérosité qui se trouvait dans les ventricules latéraux en assez grande quantité, était sanguinolente, et que les plexus choroïdes eussent présenté, à l'endroit où ils se replient après avoir monté, des hydatides qui n'étaient pas très-petites, surtout sur l'un.

9. Il est certain que j'ai coutume de voir pareillement de ces hydatides aux mêmes endroits chez d'autres sujets qui n'ont point été enlevés par une apoplexie; et il est presque impossible qu'après que l'on a coupé un cerveau dans lequel les petits vaisseaux nombreux sont distendus par du sang, la sérosité ne paraisse pas sanguinolente par suite de l'écoulement de gouttelettes de ce liquide, même en très-petit nombre. Que si d'après ce que je vous ai écrit ailleurs (1) en traitant des

(1) Epist. 4.

apoplexies séreuses, vous voulez reconnaître, en quelque partie, la cause de cette apoplexie dans la sérosité qui irritait par son acrimonie, ou qui augmentait la compression du cerveau par sa quantité, quoique peu considérable, je ne m'y opposerai pas; car il est difficile quelquefois de distinguer les apoplexies sanguines de celles-là, et d'établir d'une manière positive dans certaines histoires à quelle espèce l'apoplexie appartient. Examinez cependant d'avance les conjectures qu'on peut former pour l'une et pour l'autre; et lorsque les vaisseaux externes et internes du cerveau sont distendus par du sang, comme sur l'homme en question, prenez garde de nier trop facilement que la cause ne doive principalement être attribuée au sang. Quant à cette grande lassitude, qui fut la suite d'un long voyage fait dans cette saison de l'année, je ne décide pas si elle put être favorisée en quelque chose par la constitution du sujet, qui ne pouvait pas être très-robuste, comme l'indiquent cette forme insolite du cœur et cette lésion interne de l'aorte; cependant je ne doute pas que la lassitude de tout le corps ne puisse diminuer la force du cerveau et de ses vaisseaux, et rendre par conséquent celui-là plus sujet aux compressions, et ceux-ci plus propres à la distension.

10. Une femme du même âge sans doute que cet homme, reçue à l'hôpital peu de jours après lui, y mourut dans l'espace de deux jours, et fut

portée à l'amphithéâtre d'anatomie. La cause de sa mort avait été une apoplexie telle qu'ayant été portée à l'hôpital quatre jours après son invasion, il est certain qu'elle ne conservait alors aucun indice de la faculté du sentiment ou du mouvement, et qu'elle ouvrit à peine les yeux lorsqu'on lui appliqua à la plante des pieds des lames rouges pour l'exciter, mais inutilement; car bientôt après elle les ferma.

Examen du cadavre. Le cadavre ne présentait nulle part à l'extérieur rien qui s'opposât à ce qu'on s'en servît pour les leçons, à l'exception de l'une des jambes qui était déformée par un ulcère; mais à l'intérieur même je trouvai à peine quelque chose qui s'éloignât de l'état naturel dans les parties que j'examinai. Car il y avait çà et là, dans l'intérieur du tronc de l'aorte qui descend dans le ventre, de légères taches blanches qui indiquaient qu'elles formeraient un jour des écailles osseuses; il en existait même déjà une, mais elle était petite. La trompe de Fallopia du côté gauche était adhérente à l'ovaire au milieu de son trajet; ce dernier était petit comparativement à celui du côté droit, et présentait à l'intérieur un petit nombre de globules blancs, dont un seul disséqué me parut formé d'une substance compacte, et creuse au milieu. Mais celui du côté droit, qui par sa grosseur aurait convenu même à une jeune femme, ne contenait aucuns globules, ni aucunes vésicules, et il avait cependant une surface tubéreuse qui

n'était pas sans des indices de petites cicatrices quand on fixait ses regards sur elle. On remarqua aussi dans la dissection de ce cadavre, que les membranes avaient resisté çà et là au scalpel plus que dans l'état naturel, bien que la graisse ne manquât pas sur lui. Enfin, à l'ouverture du crâne, je vis tous les vaisseaux renfermés dans cette cavité engorgés de sang, sans même excepter les plexus choroïdes. Mais, à l'exception de tant soit peu d'eau qu'on voyait dans les ventricules latéraux, je ne pus trouver nulle part aucune lésion dans le cerveau, le cervelet et la moelle allongée, de quelque côté que je les disséquasse.

11. Si vous voulez comparer tout ce qui avait précédé pendant la vie ou qui fut observé après la mort, vous serez moins étonné, je pense, de ce que cette femme mourut plus tard que l'homme dont il a été parlé avant elle, et de ce que tous les deux moururent beaucoup plus tard qu'un autre homme dont il va être question immédiatement.

12. Un barbier, âgé de cinquante ans, ayant la tête chauve en très-grande partie, et étant si grand buveur qu'il fut amené ivre chez lui le soir du 16 janvier de l'an 1757, fut trouvé mort le lendemain matin, couché par terre entre le lit et la muraille, près du pot de chambre qui était cassé, et sans avoir aucune partie du corps blessée. Comme je me servis de son cadavre pour le commencement du cours public d'anatomie, voici ce que j'y remarquai contre nature.

Examen du cadavre. A l'ouverture du ventre, l'estomac qui était ample se présenta à mes regards, et sa face interne était teinte de la couleur du vin. L'épiploon était rempli d'une grande quantité de graisse, ainsi que la tunique externe de la plupart des intestins, et le mésentère dans lequel se trouvaient quelques glandes d'une grosseur plus considérable que ne le comporte cet âge. La bile d'un beau jaune, avait laissé sur la face interne de la vésicule un grand nombre d'espèces de petits grains de sable, mais qui n'étaient nullement durs quand on les brisait entre les doigts. La surface des reins, dont l'un était plus long que l'autre, n'était pas exempte de quelques traces de lésions, au nombre desquelles se trouvait sous la tunique une fosse encore petite et remplie d'humeur. La vessie était tellement distendue par de l'urine, que sa partie supérieure était de beaucoup plus élevée que les os du pubis. Comme il était croyable qu'elle avait souvent aussi été dilatée outre mesure pendant la vie, de même il n'était pas étonnant qu'elle n'eût pas sa forme ordinaire; car bien qu'elle fût un peu plus large en bas qu'en haut, cependant au premier abord elle ressemblait plutôt à un cylindre, ou à un prisme, qu'à un autre corps. L'urètre était blanche partout à l'intérieur, et non-seulement les orifices de ses petits canaux étaient moins nombreux et plus petits qu'à l'ordinaire, mais encore la caroncule séminale était comme dif-

fluente, de telle sorte qu'il ne put être fait aucune démonstration claire sur elle, et que comme sa pointe manquait entièrement, on était porté à penser que la caroncule et le reste de l'urètre n'avaient pas été exempts autrefois d'une plus grande lésion. La face interne de l'aorte présentait un commencement d'ossification à l'endroit où elle descend sur les vertèbres des lombes, et les iliaques offraient des lames entièrement osseuses, et d'autant plus dures, qu'elles s'approchaient davantage des parties inférieures après leur division en externes et en internes, de manière que les crurales aussi étaient dures et roides çà et là et entre les condyles du fémur au jarret, et que plus les artères descendaient en s'éloignant du cœur, plus elles étaient sujettes à ce vice. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au-dessus du ventre, à l'endroit où l'aorte donnait naissance aux intercostales inférieures, on voyait des commencemens d'ossification, mais tout-à-fait légers. Je ne remarquai pas d'autres lésions dans la poitrine ni sur le reste du corps, à l'exception de celles qui seront indiquées. En effet, la voûte du crâne et la dure-mère ayant été enlevées (deux parties qui étaient trop épaisses, au point que la dernière résistait au scalpel plus qu'à l'ordinaire, à l'endroit même où elle s'interpose entre le cervelet et le cerveau), comme j'examinais tout avec soin, et que je ne passais aucuns des organes contenus dans le crâne sans les disséquer, je ne trouvai non-seulement aucun

épanchement de sérosité ou de sang, mais absolument aucune lésion autre que celle que j'indiquerai : c'est que les vaisseaux qui se portent à travers la pie-mère étaient tellement remplis de sang et dilatés par lui, que je ne me souviens pas d'avoir jamais vu cette disposition portée plus loin. Ceux qui forment les plexus choroïdes étaient également distendus, ainsi que ceux qui parcourent les parois des ventricules latéraux, où il y avait un peu d'eau, surtout à gauche.

13. Je voudrais que vous comparassiez cette observation avec celle que j'ai recueillie sur P. Fasolati (1); vous trouverez dans l'une et dans l'autre plusieurs objets qui s'accordent entre eux, et vous verrez également beaucoup de choses dans les remarques que j'ai faites à la suite de la première, et que je n'ai pas le temps de répéter ici pour expliquer la seconde. Cependant je peux ajouter quelques détails particuliers à ce dernier homme. C'était un buveur, et par une conséquence assez facile, il s'était souvent enivré; car vous comprenez facilement combien cette circonstance contribue à augmenter la quantité du sang et à affaiblir les vaisseaux renfermés dans le crâne. Ajoutez à cela ces lésions osseuses dans les artères inférieures, lésions qui s'opposaient au mouvement du sang par en bas, et qui le forçaient de se porter en haut en plus grande quantité.

(1) Epist. 3, n. 26.

Mais voici surtout ce qu'il faut ajouter : que pendant que l'homme était couché et dormait dans un tel état d'ivresse, l'ancienne quantité de sang commença à être augmentée considérablement par ce dont il s'était gorgé, surtout par le vin ; que la vessie avait reçu une si grande quantité de ce surcroît d'humeurs, qu'il ne semblait pas qu'elle en pût recevoir davantage ; et que l'homme plongé dans l'ivresse et le sommeil ne sentant pas le besoin d'uriner, n'avait pu préparer une nouvelle place dans la vessie pour le reste de la matière de l'urine qui se porta en attendant dans la masse du sang ; d'où il dut arriver que cette matière retenue distendit davantage les vaisseaux, principalement ceux qui sont dans le crâne, puisqu'ils avaient déjà été affaiblis longtemps auparavant, et qu'ils étaient plus sujets à la réplétion, surtout dans le décubitus. Voyez, si vous voulez, comme Lower (1) explique à peu près de la même manière des maladies graves du cerveau, qu'il avait souvent observées, et notamment l'apoplexie, survenues chez des sujets qui s'étaient couchés et s'étaient endormis aussitôt après avoir beaucoup bu, et avant que la plus grande quantité du liquide bu ne se fût écoulé par la vessie.

14. Je crois donc que l'homme dont j'ai parlé, n'ayant senti que trop tard la plénitude de sa

(1) Tract. de corde, c. 2.

vessie, voulut enfin prendre le pot de chambre, ou plutôt l'avait pris, et s'efforçait de décharger sa vessie trop distendue par l'urine, ce qui n'est pas très-facile ; et qu'ayant été attaqué d'une forte apoplexie pendant qu'il faisait ces efforts qui retiennent davantage le sang dans les vaisseaux de la tête, il tomba. C'est que les vaisseaux externes et les vaisseaux internes renfermés dans le crâne purent enfin arriver à un tel degré de distension, qu'ils comprimaient très-violemment tout ce que cette cavité renferme. Mais comme la cause de l'apoplexie a été attribuée à des compressions de cette espèce dans cette lettre, et souvent dans d'autres que je vous ai écrites, gardez-vous de soupçonner que les expériences du célèbre Lagh (1) s'opposent à ce que j'admette cause, expériences dans lesquelles il fait voir avec un instrument élégant, inventé par l'ingénieux et noble comte Grégoire Casalio, que le cerveau peut être comprimé sur les chiens dans l'étendue d'au moins six lignes de Londres, sans qu'il en résulte aucune incommodité pour eux ; que lors même qu'ils commencent à se plaindre, ils deviennent tranquilles bientôt après d'une manière insensible, à moins que la compression n'augmente ; et que ceux qui sont attaqués d'une sorte d'apoplexie ne tombent pas avant que le degré de la compression ne soit parvenu à environ un pouce. Car autre chose est

(1) De sensibilit., etc. serm. 2.

cette compression, autre chose est celle dont nous parlons ici. Celle-là s'exerce sur une petite partie du cerveau; la nôtre s'exerce tout autour, et même partout à l'intérieur, sur le cerveau, sur le cervelet et sur la moelle allongée en même temps, comme sur l'homme dont il est question. Que si quelquefois elle ne s'est pas exercée de cette manière sur d'autres sujets, j'ai du moins ajouté d'autres considérations, et je l'ai certainement placée dans l'intérieur du crâne fermé et résistant de tous côtés, et non ouvert dans quelque partie; quoique la moitié du crâne manquât sur cette femme dont Poupart (1) rapporta l'histoire à l'Académie royale des sciences de Paris, et que quelqu'un eût néanmoins produit sur elle une telle incommodité en touchant légèrement la dure-mère avec le bout du doigt, qu'il lui sembla avoir mille étincelles devant les yeux, et qu'elle fut forcée de pousser un grand cri. Pour vous, admettez ces expériences pour ce qui me regarde, et servez-vous-en pour reconnaître sans étonnement d'autres points de doctrine, et surtout celui-ci, que le cerveau peut supporter un certain degré de compression sans inconvénient, et que cette compression ayant augmenté au point d'être incommode, il s'y accoutume peu à peu, pourvu qu'elle n'augmente pas, jusqu'à ce qu'enfin il s'y joigne une cause

---

(1) Hist. a. 1700, obs. anat. 20.

sous le poids de laquelle il faille nécessairement succomber.

15. En voilà assez sur l'apoplexie ; car il vaudra mieux renvoyer à l'hémiplégie (1) et à l'aphonie (2) les autres observations relatives à cette maladie, de laquelle je passerai bientôt aux autres affections du cerveau. Adieu.

---

(1) Epist. 62, n. 9, 11.
(2) Epist. 63, n. 13.

LXIe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE.

Des Délires qui surviennent sans fièvre.

1. La maladie du cerveau sur laquelle je vous ai écrit dernièrement est certainement grave; mais la démence sans fièvre dont je dois traiter maintenant est grave aussi, et même plus déplorable. J'ai encore trois dissections qui lui sont relatives.

2. Une femme en démence, qui paraissait être du moyen âge, était morte dans cet hôpital, après divers accidens, au commencement de l'an 1746. Pour avoir de quoi faire des démonstrations d'anatomie, je demandai si le cadavre était bon pour cet objet. Après avoir appris qu'à cause de son extrême maigreur, et d'une gangrène considérable et très-fétide qui existait à l'os sacrum, il n'y avait que la poitrine et la tête qui seraient bonnes, je fis enterrer tout le reste, ne faisant conserver que la tête avec la poitrine pour voir si par hasard celle-ci ne contenait pas du pus, ce qu'une si grande maigreur faisait soupçonner.

Examen du cadavre. La poitrine ayant donc été ouverte, voyant que mon soupçon n'était pas sans fondement, puisque l'un des poumons était en grande partie rempli de pus, je fis également

enterrer ces viscères, et je commençai la dissection de la tête. A l'ouverture du crâne, je ne remarquai sur les méninges qu'une seule chose, savoir, qu'en saisissant à peine et en touchant la pie-mère, on la faisait suivre, et on la retirait très-facilement des anfractuosités du cerveau. Il n'était pas douteux, par conséquent, qu'il n'y eût eu de l'eau au-dessous d'elle, et on en trouva même une petite quantité dans les ventricules; mais il s'en était écoulé davantage du canal vertébral : et cependant la substance du cerveau et celle du cervelet étaient plus dures qu'à l'ordinaire. Je vis bien que les plexus choroïdes étaient pâles; mais à l'endroit où ils sont placés sur la fente du troisième ventricule, ils étaient si fermement attachés à ses bords, au moyen de leurs petits vaisseaux, que la fente resta entièrement bouchée jusqu'à ce que ces petits vaisseaux eurent été détachés avec soin. Hors cela, il ne se présenta rien de remarquable, si ce n'est la glande pinéale qui parut trop grosse, et attachée à sa place par des radicules médullaires fort longues et très muqueuses.

3. Vous pouvez vous souvenir que lorsque je vous ai écrit ailleurs sur la démence, je vous ai parlé (1) de lésions relatives à la glande pinéale, observées par d'autres, et surtout par moi, sur les sujets qui en avaient été atteints; lésions que je n'ai pas non plus passées sous silence dans une autre

(1) Epist. 8, n. 14 et 16.

lettre (1). Parut ensuite l'Essai (2) de J. G. Gunz, et plût à Dieu qu'il eût existé à cette époque! Car, comme il était très-érudit, il a cité la plupart des auteurs qui ont fait mention des lésions de cette glande; il aurait par conséquent diminué la peine que je me suis donnée pour citer ces auteurs, soit pour ce qui concerne les insensés, soit en général pour ce qui a rapport à ceux qui avaient (3) de petits cailloux ou des grains de sable dans cette glande. Mais cependant il est arrivé, ce qui arrive très-facilement pour des choses semblables, que quelqu'un de ceux que j'ai nommés lui a échappé, et réciproquement que d'autres parmi ceux qu'il cite lui-même, m'ont échappé, étant accoutumé à ne nommer presque que ceux qui se présentent à ma mémoire pendant que j'écris. A cela se joint la raison pour laquelle je me repens moins de ma peine; c'est que jointe à mes observations que j'ai rapportées ensemble, ou séparément, elle fait comprendre, non-seulement qu'il est arrivé à d'autres ce qui est arrivé à un célèbre anatomiste, notre contemporain, de trouver, *sur tous les cadavres d'hommes adultes morts de maladie*, la glande pinéale *remplie de plusieurs* petits grains de sable, mais encore que nous ne devons

(1) Ut 59, n. 15.

(2) De lapillis gland. pineal. in quinq. mente alienat invent.

(3) Epist. 5, n. 12.

pas espérer davantage de pouvoir confirmer la pensée de Cortési sur le siége de l'âme pensante d'après l'intégrité de cette glande sur les sujets non insensés, ou d'après ses lésions sur les sujets insensés. Ce qu'il y a de certain, c'est que je vous ai décrit des lésions que j'ai vues au moins treize fois dans cette glande, ou auprès de cette glande. Vous verrez que neuf fois (1) elles existaient sans démence. Vous verrez, au contraire, que la démence existait chez d'autres (2) sur lesquels vous aurez compris par mon silence même que cette glande n'avait aucune lésion. Car presque toujours lorsque je dissèque le cerveau, principalement sur des insensés, j'ai coutume d'examiner attentivement la glande pinéale à l'intérieur et à l'extérieur, et, si elle présente quelque chose de remarquable, de le rapporter dans des notes, et d'en faire la description d'après celles-ci.

4. Cette habitude presque constante prouve assez que je n'ai point attendu les exhortations louables de Gunz, et que long-temps auparavant je n'avais pas négligé de rapporter dans mes observations, soit ce qui était dans l'état naturel, soit ce qui était contre nature dans cette glande, et en même temps, comme vous le savez, sur le reste du cerveau et du corps, ainsi que ce qui avait

---

(1) Epist. I, n. 14; III, n. 14; V, n. 11; VI, n. 12; VII, n. 15; X, n. 17; XI, n. 11; XIV, n. 35; XVI, n. 24.

(2) Epist. VIII, n. 4, 8, 11.

précédé pendant la vie, autant que je pus le voir et le savoir; quoique lorsque l'occasion s'est présentée de parler de la glande, je n'aie voulu en dire que ce qui suffisait à mon sujet; et je ne me repens point encore, pour des raisons qu'il n'est pas opportun de voir s'il a entièrement détruites, d'avoir parlé de la nature de cette glande, de manière à paraître douter si elle ne différait absolument en rien du reste de la substance du cerveau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'existe dans toute cette substance aucune autre petite partie qui soit sujette aussi souvent que cette glande à des lésions particulières, et qui renferme surtout aussi fréquemment de petits grains de sable et de petits cailloux. Bien que vous ayez compris plus haut que cette dernière lésion a été trouvée coexistante avec la démence, et sans la démence, cependant je ne voudrais pas que vous oubliassiez qu'on ne la trouve pas jointe à une autre maladie aussi souvent qu'à elle. Si par hasard les observations que j'ai rapportées, et celles que j'ai citées ailleurs (1), ne suffisaient pas pour le démontrer, vous en trouverez, dans Gunz, d'autres que vous ajouterez à celles-là; je ne parle pas de celles dans lesquelles il conjecture lui-même que l'esprit était aliéné, de telle sorte que vous pouvez le nier si vous voulez; mais des autres dans lesquelles la démence fut évidente et

(1) Epist. 8, n. 16.

véritable, soit qu'il les ait extraites d'auteurs cités, soit qu'elles lui soient propres, et qui sont écrites avec un soin tel qu'elles mériteraient autant qu'aucunes autres d'être ajoutées au *Sepulchretum*. Si vous les lisez, remarquez entre autres choses que les petits cailloux qu'il trouva dans la glande pinéale étaient aussi jaunes, ou jaunâtres, et voyez ensuite quelles autres lésions, dont je dois bientôt parler moi aussi, ont été observées par le même auteur, non-seulement dans cette glande, mais aussi dans le cerveau des insensés, lésions dont vous avez vu quelle était la nature sur la femme en question, comme vous le verrez plus bas (1) sur une autre.

5. Un homme d'environ quarante ans, ayant été rameur sur un vaisseau, était devenu d'abord hypocondriaque, et ensuite fou, mais d'une folie gaie qui durait depuis dix ans; il finit par devenir un peu enflé par tout le corps par suite d'une cachexie, et mourut à l'hôpital, vers les premiers jours de janvier de l'an 1750, non sans avoir la respiration difficile. Voici les états morbides qu'il fournit à notre observation.

Examen du cadavre. La poitrine contenait beaucoup d'eau, et une partie des poumons était endurcie. Pendant qu'on coupait la tête, il s'écoula à peine un peu d'eau du crâne; on en vit aussi pendant qu'on coupait celui-ci circulairement, et

(1) N. 7.

qu'on enlevait le cerveau. Je ne pus, par certaines raisons, disséquer ce dernier que le troisième ou quatrième jour après qu'on l'eut enlevé, comme je n'avais pas pu non plus examiner ce qui était contenu dans le ventre. En examinant donc attentivement le cerveau, je ne trouvai de relatif à ceci, abstraction faite d'une disposition équivoque, c'est-à-dire de la petitesse de la glande pinéale, qu'un endurcissement de la substance médullaire des deux hémisphères, tandis que la bandelette légèrement saillante qui parcourt en long le milieu de la face supérieure du corps calleux, n'était point unique ici d'un bout à l'autre, mais double en un certain endroit.

6. Nous nous occuperons ensuite de la dureté. Maintenant examinons ce qui a rapport au corps calleux. Le célèbre J. Fantoni, à qui Lancisi a dédié sa Dissertation sur le siége de l'âme pensante dans le corps calleux, ayant vu sur un homme (1) qui n'avait pas été fou, la glande pinéale *trois fois trop volumineuse*, vit également un autre homme (2) dans le corps calleux duquel il trouva une tumeur dure plus grosse qu'une noix ; et il remarqua que ce dernier avait éprouvé pendant long-temps une céphalalgie au sommet de la tête, et des attaques d'épilepsie ; mais qu'il avait à peine fini par déraisonner les derniers mois, et cela non pas tou-

(1) De obs. med. et anat., epist. 8, n. 3.
(2) Epist. 5.

jours, mais seulement souvent, lorsque cette douleur était trop violente. Quant à moi, j'ai observé des lésions bien plus légères sur ce même corps calleux; car à la place de cette bandelette, dont je parlais en dernier lieu, et qui était unique et simple sur les uns, et double sur les autres, de telle sorte que Lancisi les appelait les *deux petits nerfs longitudinaux*, comme je l'ai dit ailleurs (1), j'ai vu (2) sur un fou deux sillons assez profonds. Vous remarquerez que Gunz (3) vit sur un autre, soit les petits nerfs de Lancisi, soit un sillon *qui s'avançait fluxueux, et qui semblait, pour ainsi dire, manquer de part et d'autre.* D'ailleurs, Lancisi lui-même avait remarqué sur un fou que ces petits nerfs n'étaient pas *parallèles comme ils ont coutume de l'être.* Placerons nous donc la cause de la démence dans des dispositions semblables? Le motif de mon doute ne dépend plus de ce que je soupçonnai autrefois que ces bandelettes et ces sillons ne sont point formés par la nature elle-même dans quelque but d'utilité, mais qu'ils sont produits par la compression des deux hémisphères du cerveau, lorsque le droit et le gauche se terminent en un bord inférieur, en se rapprochant l'un de l'autre, et qu'ils transforment leur face corticale en cette portion médullaire qui

(1) Epist. 8, n. 6.
(2) *Ibid.*
(3) Prolus. suprà, ad n. 3 cit.

forme une espèce de croûte, comme je le ferai voir plus clairement ailleurs, sur les côtés droit et gauche du corps calleux, ou qu'ils dépendent, comme j'ai vu qu'un homme très-habile l'a aussi imaginé, des pulsations des artères qui parcourent également en long le milieu de la surface du corps calleux. En effet, il semble que ces trajets parallèles, petits et minces, qui s'étendent d'un côté et d'autre jusqu'au milieu de la même surface, et dont la conformation ne peut être attribuée aux causes que je soupçonnais, s'opposent à l'un et à l'autre soupçon. Bien plus, quand même l'un et l'autre soupçon, et surtout le second, existeraient, et qu'on croirait qu'il est permis de conjecturer que la différence de l'état interne et nuisible du corps calleux, dépend de la différence du trajet des artères, comment néanmoins expliquerait-on par-là la démence, non pas constitutionnelle, mais accidentelle? J'ai donc en outre un motif de doute, quand je considère, non-seulement que je ne trouve que très-rarement ces conformations irrégulières de la surface du corps calleux sur les insensés, mais encore que j'en ai vu sur plusieurs sujets, dont la raison avait été très-saine. Ainsi, persuadé qu'il faut encore faire des recherches à ce sujet, je vais passer à ce qui s'est présenté à moi dans le cerveau des insensés, sinon toujours, du moins presque toujours, et à ce qui existait même dans les deux observations qui ont été rapportées.

7. Une femme de plus de trente ans, folle depuis

sa naissance, et qui en dernier lieu n'avait voulu prendre aucun aliment, était morte à l'hôpital à l'époque où j'ai coutume d'y reprendre les exercices anatomiques après une interruption de quelque temps, c'est-à-dire vers le commencement de janvier de l'an 1757.

Examen du cadavre. En examinant les parties contenues dans le ventre (car j'avais fait auparavant sur d'autres cadavres la démonstration des organes de la poitrine), ce qui m'étonna le plus, c'est que cette femme étant insensée pendant qu'elle était encore à la fleur de l'âge, avait conservé sa virginité, autant qu'on put le voir; car le petit anneau de l'hymen ne manquait pas à l'orifice du vagin, qui était étroit, comme sur une vierge, et son trou était large à la vérité, comme il l'est ordinairement sur les femmes d'un âge mûr, mais il n'était cependant rompu nulle part. Mon étonnement fut encore plus grand bientôt après, lorsque j'examinai le vagin, qui était très-poli dans tout le reste de sa surface, abstraction faite d'un très-petit nombre de rides qui existaient à sa partie inférieure. L'orifice de l'utérus, et l'utérus lui-même, étaient sains, et tels qu'ils doivent être sur une vierge. Aucune des deux trompes ne laissa pénétrer au-delà du milieu de leur longueur un stylet, même mince, introduit par le plus grand orifice. Les deux ovaires étaient un peu durs, d'une surface blanche et inégale, et ne contenaient à l'intérieur aucune vésicule. En disséquant

attentivement les parties renfermées dans le crâne, je les trouvai toutes dans l'état naturel. Que si vous voulez savoir en particulier ce que j'observai sur le corps calleux, et sur la glande pinéale, le premier présenta une bandelette unique et simple; la dernière, qui était un peu grosse, et d'une couleur brune comme jaunâtre, était pourtant saine. Ainsi, une seule lésion était digne de remarque; c'est que la substance du cerveau et du cervelet était manifestement trop dure.

8. En effet, cette lésion était celle que je disais avoir existé aussi dans les deux observations qui ont été rapportées, et même dans presque toutes les autres histoires d'insensés, du moins dans celles que j'ai recueillies. Relisez, si vous voulez, la huitième Lettre (1), vous verrez qu'il en était ainsi sur tous les sujets que j'avais disséqués jusqu'à ce temps. Vous y (2) trouverez, d'ailleurs, des exemples dans lesquels d'autres avaient trouvé la même lésion. A ces auteurs vous pourrez ajouter maintenant Gunz (3), qui vit sur deux sujets le cerveau *sec*, *compacte*, et d'une telle *fermeté*, qu'on ne pouvait le regarder comme très sain. Au reste il est certain qu'il ne lui est pas arrivé, pas plus qu'à ces autres auteurs, que je sache, ce qu'il m'était arrivé, de disséquer un grand nombre

(1) N. 14.

(2) N. 17.

(3) Prolus. suprà cit.

d'insensés, et de trouver sur tous le cerveau trop dur. Mais il m'est enfin arrivé à moi aussi, comme vous l'aurez lu dans la cinquante-neuvième Lettre (1), de le trouver très-mou sur cet homme qui avait eu un délire mélancolique; est-ce parce que le délire avait été plus léger, ou parce que le sujet avait déjà été traité? Toutefois, il m'importe peu que ce soit pour l'une ou l'autre de ces deux causes, ou pour une autre, qu'il en fût ainsi, puisque j'ai parlé (2) des auteurs qui ont vu le cerveau mou sur des insensés, et que je n'ai pas dissimulé (3) qu'il peut être dur sans démence, à l'endroit où j'ai en outre ajouté positivement que l'observation de la dureté du cerveau qui se présente si souvent dans ce genre de maladie, ne doit point être négligée sans doute, mais qu'il ne paraît pas cependant qu'on doive y avoir principalement égard, ce que je confirme maintenant. Mais on croira qu'il faut d'autant moins y avoir égard, si on adopte l'opinion d'un savant, qui veut rapporter la cause de la démence à ce que le sang est devenu trop épais, trop visqueux, et à ce que par suite il parcourt avec plus de lenteur les artérioles intérieures du cerveau, les distend et comprime, au moyen de cette distension, la substance médullaire contiguë du cerveau, et la rend ainsi

(1) N. 15.

(2) Epist. 8, n. 18.

(3) *Ibid.*

moins propre à exercer ses fonctions habituelles; et si, en adoptant cette opinion, on ajoute que la substance du cerveau, comprimée par la distension des artérioles, est ainsi gênée et serrée, et par suite s'endurcit, et que la cause de la démence doit être attribuée à un changement de la disposition intime de cette substance, de quelque manière qu'il soit survenu, et non à la dureté qui accompagne accidentellement ce changement.

Du reste, si par hasard vous voulez juger, d'après mes observations, si on trouve sur les insensés la distension extraordinaire des vaisseaux du cerveau aussi souvent que sa dureté, relisez-les; et puisqu'il existe d'autres savans qui pensent que la manie peut dépendre de polypes formés dans les sinus du cerveau, et que dans cette idée ils rapportent deux ou trois dissections du cerveau et des viscères de sujets maniaques, je veux bien que vous admettiez ces dissections pour augmenter par là le nombre des observations relatives à cet objet; mais, pour ce qui regarde les polypes, vous vous attacherez moins à chercher si j'en ai jamais rencontré dans les sinus des insensés, qu'à vous rappeler ce que vous avez reçu de moi ailleurs (1) sur les polypes qu'on ne doit admettre que comme se formant sur le sujet moribond ou mort. Mais actuellement venons à d'autres choses.

---

(1) Epist. 24.

9. Bien que tous les hydrophobes ne délirent pas, comme je l'ai fait voir dans la huitième Lettre (1), néanmoins, pour ne pas m'éloigner de l'ordre admis dans le *Sepulchretum*, j'ai parlé des hydrophobes à la suite des maniaques dans la même Lettre. Je le ferai aussi dans celle-ci; et, puisque dans cet intervalle de temps je n'ai pas pu disséquer des cadavres d'hydrophobes, je rappellerai les observations recueillies par d'autres sur ces sujets, observations qui n'existaient point alors. Plût à Dieu que ces auteurs les eussent publiées d'une manière complète! mais les uns ne l'ont pu à cause de la matière qu'ils traitaient, les autres pour un autre motif. Quant au grand Sénac (2), le sujet qu'il avait entrepris de traiter ne lui permit de dire que ceci : qu'il avait vu, sur un homme mort de la rage, le péricarde tellement serré et attaché à la face du cœur, qu'on ne pouvait l'en séparer. Alex. Bruce, rapportant, dans une Dissertation (3) publiée l'an 1755 à Édimbourg, une observation de Rutherfoerdius recueillie sur un hydrophobe *nosocomial* pendant la vie et après la mort, a décrit les autres objets, et a dit entre autres choses que les gros intestins étaient énormément distendus par de l'air, que l'iléon était légèrement enflammé, ta-

(1) N. 19 et 22.

(2) Traité du Cœur, l. 2, ch. 1, n. 1.

(3) De hydrophobia.

cheté de quelques lividités, ainsi qu'une portion du foie, et chassé de son siége naturel avec les autres viscères du ventre, et qu'il n'y avait rien d'insolite dans la poitrine; et quand vous attendez la description de l'état du cerveau, du larynx, du pharynx, vous lisez que les parens empêchèrent de faire l'examen de ces parties. Je croirais que c'est peut-être pour le même motif que Mor. Morandius (1), dont la mort prématurée m'a vivement affligé, n'a rien dit de ces trois parties dans quelques dissections de sujets morts de la même maladie, qu'il publia cette même année. En effet, dans une je ne vois rien de noté, si ce n'est que quelques muscles externes et internes de la poitrine étaient enflammés, et même près d'être affectés de gangrène, et pour ainsi dire de putréfaction. Dans deux autres, au contraire, il ne dit rien de ces muscles; mais il a rapporté que l'estomac et les intestins étaient affectés de gangrène, et salis par une bile noire et fétide, que les corps caverneux de la verge étaient attaqués d'inflammation, que plusieurs membranes étaient sèches et tendues, et que plusieurs autres étaient étroitement adhérentes aux viscères, comme dans la péripneumonie, qu'il n'existait presque point de graisse, que l'épiploon était presque desséché, enfin que les veines étaient tout-à-fait pleines d'un sang extrêmement liquide, tandis que les artères en étaient

(1) Della cura preservat. della rabbia canina.

entièrement vides, d'une manière contraire à ce qui avait été observé sur d'autres hydrophobes par d'autres auteurs, ce qu'il n'ignorait nullement, mais non pas par tous.

10. Si l'on a égard à ce qui manque dans chacune de ces observations, on verra aussitôt qu'elles n'augmentent pas le nombre de celles que je me plaignais dans la huitième Lettre (1) de voir encore trop peu nombreuses. Si pourtant l'on a égard à ce qu'il est dit qu'on trouva dans les parties des cadavres, même dans quelques-unes seulement, et si on le compare avec tant d'observations de ce genre, dont j'ai cité le sommaire par parties et avec ordre dans cette même Lettre (2), on verra qu'elles seront du moins utiles pour confirmer cette grande différence que présentent les hydrophobes, et que j'y ai indiquée; ce qui n'est pas étonnant, puisque même ce petit nombre d'exemples que j'ai ajoutés ici, diffèrent tant entre eux, que ce qui se trouve dans quelques-uns, ne se trouve pas dans les autres, du moins dans tous. Mais plus je vois que ces différences sont confirmées par de nouvelles observations, plus je comprends que la conjecture la plus vraisemblable que l'on puisse former relativement à la cause de l'hydrophobie, n'est pas autre que celle que j'adoptai (3) alors avec des hommes très-

(1) N. 32 in fin.
(2) N. 30, 31.
(3) N. 32.

graves. Comment, en effet, rapporterais-je, par exemple, la difficulté d'avaler de l'eau, qui est commune à tous les sujets, à un vice du sang, quand je sais que ce liquide se présente sous différens aspects sur les différens individus? Bien plus, celui qu'on tira des veines de cet hydrophobe dont il est question dans la dissertation d'Édimbourg (1), *fut bon pendant tout le cours de la maladie.* Mais si je soupçonne que ce virus opère quelque changement particulier sur le cerveau, ou sur les nerfs, de telle sorte que ces organes soient facilement disposés à produire des convulsions externes ou internes, dès-lors presque rien ne s'opposera à ce que j'explique et cette difficulté d'avaler commune à tous les sujets, et ce grand nombre de différences qu'ils présentent suivant leur différente disposition, non-seulement pendant la vie, mais encore après la mort. Que si vous ne trouvez pas alors que j'aie satisfait à la difficulté, vous pourrez lire la dissertation citée, qui, adoptant la même conjecture, explique tout plus longuement par elle, principalement pendant la vie, mais suffisamment aussi après la mort.

11. Vous voyez jusqu'à quel point je soupçonne que le cerveau est affecté aussi par ce virus, de crainte que vous ne croyez peut-être que je partage l'opinion de ceux qui ont attribué toute cette maladie à la force de l'imagination. Sans doute je

(1) Suprà, ad n. 9 cit.

ne suis pas homme à nier que la terreur dont on est frappé, ne puisse l'augmenter; mais je ne suis pas non plus homme à penser qu'elle puisse la produire. Car comment la terreur aurait-elle pu la produire sur plusieurs sujets (je rapporterai quelques-uns de ces cas plus bas (1)), qui ignorant que l'animal qui les avait mordus était enragé, et occupés de toute autre idée, prouvèrent tout à coup par des signes très-évidens, et qui furent bientôt funestes, qu'ils étaient déjà attaqués de la maladie, touchant laquelle ils n'avaient pas conçu de soupçon? Ainsi le virus introduit, quelle que soit sa manière d'agir, doit être reconnu pour la cause de la maladie. Or plus il conserve sa force d'une manière cachée et insidieuse, pour faire enfin explosion, plus il faut prendre garde qu'il ne s'introduise; et si par hasard il s'est introduit, il faut le combattre avec soin avant qu'il ne déploye ses forces.

C'est pourquoi si on proposait cette question, les chairs d'un animal enragé peuvent-elles communiquer la rage à ceux qui les mangent? je serais moins convaincu par l'exemple de Scaramucci (2) qui rapporte que la chair d'un cochon mordu par un chien enragé, avait été mangée impunément, bien qu'il fût constant que la rage s'était déjà manifestée sur ce cochon, que je ne le suis par des

---

(1) N. 15.

(1) Eph. N. C., dec. 3, a. 9 et 10, in append. sub n. 6.

exemples contraires, et nommément par un de Bauhin (1), auquel il faut ajouter en outre une observation de Lémery (2) relative à un chien qui devint enragé pour avoir mangé du sang qu'on avait tiré à un hydrophobe. En effet, la circonstance que ce sang n'était pas cuit, comme les chairs ont coutume de l'être, n'apporte pas une grande différence, puisqu'il faut une force de feu bien différente, et même extrême, pour que nous croyons que le virus fixé d'une manière très-opiniâtre, a pu être entièrement détruit. Quant aux observations rapportées d'après Zacutus (3), et relatives à du sang de chiens enragés, qui s'était attaché à l'épée avec laquelle on les avait percés, et qui avait conservé le virus, au point qu'introduit ensuite dans des blessures, même plusieurs années après, il produisit la rage; bien que ces observations soient trop extraordinaires, pour que tout le monde puisse y ajouter foi, cependant, si je ne me trompe, il me semble en avoir lu dans le célèbre Brogiani (4) une plus croyable, et je ne nierai pas qu'il ne faille avertir les prosecteurs qu'ils prennent bien garde, en examinant les cadavres des hydrophobes, de se piquer les mains,

(1) Apud Stalpart., cent. 1, obs. 100, in schol. hand procul a fine.

(2) Hist. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1707, obs. anat. 1.

(3) Apud Stalpart., schol. cit.

(4) De veneno animant., p. 2.

ou d'oser témérairement, s'ils y ont de petits ulcères, les tremper dans leur sang, ou dans quelque autre humeur.

12. Relativement à ces précautions, et à d'autres, pour empêcher l'introduction d'un virus si formidable, s'il faut pécher dans un sens, personne ne niera qu'il ne vaille mieux être trop prudent que pas assez, en réfléchissant combien il est difficile et incertain de triompher de ce virus après son introduction, avant qu'il ne se manifeste par la difficulté de boire de l'eau et par la crainte de ce liquide. En effet, lorsqu'il est parvenu à ce point, il est si rare d'obtenir des guérisons heureuses, stables, parfaites et certaines, qu'eu égard à ce qui arrive le plus souvent, on peut regarder encore comme vrai ce qu'Ovide (1) disait de son temps de la médecine: *Et elle ne secourt pas avec les eaux qu'on redoute.* D'après cela il est d'autant plus désirable qu'il ne parvienne pas à ce point. Quant au bain, tant vanté dans d'autres pays, la plupart des médecins n'y ont point de confiance, non-seulement dans ces pays, comme nous l'avons vu ailleurs (2), mais encore chez nous. C'est pourquoi il s'en est trouvé qui ont eu recours au vif-argent, ou à ses préparations. D'autres, imitant leur exemple, surtout de notre temps, même parmi les Italiens, ont commencé à employer ce moyen préservatif.

---

(1) De ponto, l. 1, eleg. 4.

(2) Epist. 8, n. 26 et 29.

C'est ainsi que Morandius (1) a rapporté plusieurs observations de ce genre. Cependant il joignit le mercure à d'autres alexipharmaques : il y ajouta même ensuite le musc, à l'imitation des Chinois, et cela afin que le préservatif, comme il le dit lui-même, pût être *plus sûr*. Ce grand nombre de moyens, ainsi que des ventouses placées sur la plaie dès le commencement sur quelques sujets, et même le fer chaud profondément appliqué sur presque tous, non-seulement laissent les médecins dans l'incertitude de savoir à quel remède il faut principalement rapporter la guérison, mais encore rendent l'homme qui a été mordu, et qui doit employer les mêmes moyens, craintif, et incertain si après cela il sera en sûreté, par la raison surtout qu'il doute si ceux qu'on dit avoir été guéris, avaient réellement absorbé le virus, et auraient certainement été attaqués d'hydrophobie. Bien que ce doute ne soit pas juste à tous égards, cependant cette hésitation même dans un cas des plus graves doit nécessairement être assez fâcheuse, pour qu'aucune précaution ne doive paraître inutile afin d'éviter le virus de la rage, même dans le but de se garantir de cette seule incertitude.

13. Quant au remède communiqué à l'Académie Royale des Sciences de Paris (2), bien qu'il ait été

(1) Suprà, ad n. 9 cit.

(2) Hist. de l'Acad. Roy. des Sc., a. 1749, obs. anat. 4.

d'un merveilleux secours non-seulement comme préservatif, mais aussi comme curatif, il ne faut pas lui accorder une assez grande efficacité pour se reposer sur lui avant qu'il ne soit constant qu'il ait produit le même effet dans tous les cas, et pendant un long espace de temps. En effet, on a reconnu par une longue expérience, que beaucoup de moyens de ce genre qui avaient été en honneur autrefois, ne réussissent pas. Aussi l'Académie a-t-elle pensé, avec la sagesse qui la distingue, qu'elle ne devait pas négliger, pour une chose *d'une si grande importance*, de publier l'histoire qui lui avait été communiquée, sans pour cela interposer son jugement. Or l'histoire mérite certainement d'être lue; car elle est écrite avec exactitude, et elle confirme contre l'opinion de ceux qui sont dans le doute, que ces auteurs ont dit vrai qui ont rapporté qu'un chien enragé a quelquefois communiqué le virus sans blessure, et avec son écume seulement. Au reste, je vous ai indiqué ailleurs (1) où vous pourriez lire les noms de ces auteurs; et vous y ajouterez, entre autres, celui du célèbre professeur de Pavie, Mazzucchelli (2).

Plaise à Dieu qu'il vienne un temps où ce remède, ou quelque autre aussi simple, soit suffisamment confirmé par de nombreux essais, ou

---

(1) Epist 8, n. 21.

(2) Apud Morandium, paulò ante cit.

qu'il en soit de même d'un moyen que le savant Arrigonio (1) a proposé pendant que j'écrivais ceci; je veux parler de l'artériotomie pratiquée sur le dos du pied d'après sa méthode : moyen qui a réussi, comme il le prouve par une observation! Quoique cette observation soit unique, et qu'on ait employé dans ce cas d'autres remèdes, que d'autres médecins, entre autres Morandius, ont aussi coutume d'employer, vous la lirez néanmoins avec plaisir, comme aussi trois autres relatives à des maniaques, qui sortirent de l'hôpital guéris par le même moyen, à l'exception d'un seul, qui, étant déjà rétabli, fut malheureusement enlevé par un phlegmon dans l'espace de cinq jours. Ce phlegmon commençait au métacarpe qu'il s'était froissé auparavant avec les chaînes de fer qui l'entourait, en s'agitant avec trop de violence dans un accès de fureur, et s'était étendu de-là avec une grande rapidité au bras, et du bras à l'épaule. En lisant ceci, vous louerez le conseil de Valsalva, que je vous ai rappelé ailleurs (2); savoir qu'il faut sans doute contenir les sujets furieux avec des liens fermes, mais point durs. Du reste, relativement à cette artériotomie, je ne veux pas que vous ignoriez que les jeunes étudians m'ayant demandé de faire mettre l'artère à découvert à la partie même du tarse où on doit

---

(1) Dissertaz. della mania, etc., p. 3, c. 2.
(2) Epist. 8, n. 5.

l'ouvrir, nous vîmes qu'elle était située, du moins sur ce sujet, non-seulement sous les tégumens communs, mais aussi sous les tendons extenseurs des doigts.

14. Avant de terminer, je veux ne point passer sous silence un cas qui fut observé à Padoue, l'an 1754, par un médecin dont la bonne foi m'est très-connue. Il n'appartient pas tout-à-fait à l'hydrophobie; cependant il s'en rapproche, et sous plusieurs rapports il semble lui appartenir, comme vous le comprendrez d'après le court récit que je vais en faire, et d'après les réflexions que j'y ajouterai. Une chatte ayant peur d'un petit chien qui venait vers elle, alla à sa rencontre pour empêcher qu'il ne fît du mal à ses petits qu'elle avait mis bas depuis peu. Le maître de la chatte reçoit le petit chien dans ses bras. Mais le méchant animal attaque le bas de la jambe de son maître avec ses dents et ses griffes, et le blesse à la partie antérieure un peu au-dessus du tarse. L'homme ne sent et ne craint aucun mal les trois premiers jours, attendu que la chatte n'avait donné ni avant, ni après, aucun signe de rage. Mais quatre jours après la morsure il fut pris d'une telle anxiété aux environs de la région précordiale, que, ne pouvant plus y résister, il eut recours à un médecin qui me raconta tout cela, en demandant du secours avec des instances, un regard et un visage qui firent craindre un prochain accès de fureur. C'est pourquoi des sangsues et des

ventouses furent appliquées sur les blessures (sur lesquelles on appliqua aussi pendant long-temps, d'après le désir du malade, cette pierre exotique qu'on appelle *cobra*); du sang fut tiré plus d'une fois, comme le pouls l'exigeait, du membre supérieur, et du membre inférieur du côté opposé; on donna fort souvent une grande quantité d'eau, que le malade buvait sans aucune répugnance et sans aucune difficulté; et comme on n'obtenait absolument aucun soulagement avec ces moyens et avec d'autres, et que même le délire s'y joignit, il n'y eut qu'un seul remède qui diminua les anxiétés, le bain d'eau, à tel point que toutes les fois que celles-ci étaient plus considérables, le malade s'y jetait de lui-même, ce qui arriva souvent; car c'était dans la saison chaude de l'année. Enfin il fut pris d'une fièvre assez intense, mais non pas de longue durée; et après avoir beaucoup sué, il paraissait déjà guéri quatorze jours après la morsure. Mais ensuite, à chaque pleine lune, il sentait certaines irritations monter du lieu mordu, qui était entouré d'une couleur livide (comme il arrive dans les sugillations), parce que les plaies s'étaient fermées trop promptement; et lorsque ces irritations étaient parvenues à la région précordiale, elles donnaient lieu à ces extrêmes anxiétés qui avaient existé auparavant, et dont il ne pouvait être délivré que par les saignées. Ces accidens étant revenus de la même manière, et dans le même temps, jusqu'au dix-

huitième mois, elles commencèrent à ne revenir que toutes les quatre pleines lunes; elles revenaient encore à cet intervalle quatre ans après la morsure, pendant que j'écrivais ceci.

15. Abstraction faite des chiens, je ne me souviens pas d'avoir lu que l'hydrophobie, ou des accidens graves qui s'en rapprochent, aient pu être produits plus souvent que par des chats. Que si les chiens et les chats étaient les seuls animaux qui eussent ces follicules qui rendent une humeur fétide à l'anus, on pourrait tirer de là une confirmation assez plausible de la conjecture de ceux qui placent au nombre des causes pour lesquelles les chiens deviennent enragés, l'obstruction *du petit sac*, et même des petits sacs; car il y en a deux qui contiennent cette matière fétide, *qui semble être la partie la plus âcre des humeurs*, de sorte que si *elle est portée dans le sang, ou qu'elle n'en soit pas séparée convenablement*, elle est propre à produire toutes les maladies les plus graves. Au reste, il est certain qu'elle jouit d'une très-grande force irritante, comme je l'ai compris dans d'autres circonstances, et surtout lorsqu'en disséquant une belette je fis sortir une humeur de ces petits sacs, qui étaient grands proportionnellement, et je sentis aussitôt mon nez frappé par une odeur aigre sauvage, à tel point qu'elle ne me parut devoir être mieux comparée à aucune autre qu'à celle du soufre brûlé. Mais ces petits sacs existent non-seulement chez les be-

lettes, mais encore chez tant d'autres animaux, comme vous l'aurez lu dans mes *Adversaria* (1), même avant que d'autres auteurs n'eussent indiqué qu'ils existent sur d'autres, et notamment Dupeyron (2) sur *l'animal qui produit le musc;* de sorte qu'il n'est point étonnant que des hommes de mérite aient écrit ensuite *qu'on les trouve sur presque tout le genre des quadrupèdes,* ou du moins, puisqu'il faut pourtant excepter plusieurs espèces, *surtout,* comme le dit le célèbre Fantoni (3), *sur les quadrupèdes et les carnivores qui ont des griffes.*

Cette cause de la rage étant donc mise de côté, si nous n'avons égard qu'au fait, il est à peine douteux qu'après les chiens les chats ne soient ceux des animaux qui produisent le plus souvent l'hydrophobie, comme je le disais, ou des accidens qui s'en rapprochent beaucoup. Scaramucci (4) en rapporte trois exemples, deux sur deux femmes, et un sur un prêtre; Brogiani (5) deux, un sur un prêtre, un autre sur un homme; Lindern (6) un: et, pour ne pas être trop long, Stalpart (7) a rapporté à lui seul neuf exemples, dans lesquels des chats avaient communiqué la rage, qui avait produit la

(1) IV, animadv. 29.
(2) Mém. de l'Acad. R. des Sc., a. 1731.
(3) Dissert. anat. renov. 4.
(4) Suprà, ad n. 11 cit.
(5) P. 2 *ibid* cit.
(6) Commerc. litt., a. 1735, hebd. 11, n. 2.
(7) Cent. 1, obs. 100, et in schol.

mort; le premier de ces cas avait été observé par lui-même, les autres avaient été cités par Amatus, Fabrice de Hilden, Zacutus. Il y en eut aussi un exemple à Padoue, les années précédentes, sur un homme noble, qui, ainsi que le prêtre de Brogiani, priait ceux qui le visitaient de s'en aller plus loin, de crainte qu'il ne les mordît, confirmant ainsi ce dont plusieurs médecins avaient averti, que tous les hydrophobes ne délirent pas. Mais, si vous voulez jeter les yeux sur la plupart des exemples cités, vous saurez en outre qu'il est arrivé plus d'une fois qu'on ne pouvait pas soutenir que la maladie eût été produite par la terreur, puisque les sujets qui en avaient été attaqués plusieurs mois après, ignoraient que le chat qui les avait mordus était enragé, comme dans le observations de Stalpart et de Fabrice de Hilden. Bien plus, la même ignorance paraît avoir existé aussi chez les deux hommes cités par Lindern et Brogiani, surtout chez le second, attendu qu'il avait été mordu par un chat qu'il frappait, de telle sorte qu'il semblait que l'animal avait été poussé à le mordre par la colère plutôt que par la rage, comme dans le cas que j'ai rapporté (1). Au reste, c'est à ce cas qu'appartient jusqu'à un certain point ce qui avait lieu sur le prêtre de Scaramucci; savoir que le serrement de la gorge, dont il avait été promptement délivré, revint *pendant*

(1) N. 14.

plusieurs années à la même époque de l'année, où il avait été assailli par un chat enragé, qui n'avait laissé sur la peau que l'impression de ses dents sans la déchirer. Mais deux autres exemples du même auteur appartiennent bien davantage à ce meme objet. Les voici : une femme, dont j'ai parlé trop succintement, ainsi que d'autres sujets dont le cas était analogue, dans la huitième Lettre (1), présenta les premiers signes de l'hydrophobie, lorsqu'après la plaie déjà fermée elle sentit *comme un rayon se porter à travers le bras vers la poitrine, en produisant une sensation inflammatoire.* Quant à l'homme, qui, de trois qui avaient été mordus par le même chien, vécut seul environ quatre ans après la mort des deux autres, il avait une plaie sur laquelle on avait appliqué un fer brûlant, et qui laissait écouler tous les ans (car elle n'était jamais parvenue à la cicatrisation) une grande quantité de sang, à l'époque où il avait été mordu, *jusqu'à ce qu'on eût coupé la veine à l'endroit de la jambe où la blessure avait été faite.* Et, puisque j'ai déjà parlé aussi d'un chien enragé, je voudrais qu'entre autres observations relatives à ce sujet, vous lussiez celle que Roscius écrivit à Fabrice de Hilden (2). Vous verrez combien d'accidens graves se manifestèrent sur une dame, si ce n'est qu'elle ne refusa jamais de boire de l'eau, après une douleur très-

(1) N. 21.
(2) Cent. 1, obs. chir. 86.

vive du bras, qui avait été mordu par un chien enragé sept mois auparavant; or elle éprouva les mêmes accidens après le même nombre d'années, le même bras étant toujours le point de départ; puis elle les éprouva six ans après, ensuite seulement un an après; l'année d'après elle les éprouva deux fois, la suivante trois fois, de telle sorte cependant que plus les accès étaient fréquens, plus ils étaient courts. Aussitôt après la blessure reçue on employa plusieurs remèdes; mais à la suite de l'emploi de ces remèdes, la plaie s'était cicatrisée. Comme cette circonstance réussit mal aussi à la femme citée d'après Scaramucci, et qu'il fut, au contraire, fort avantageux pour l'homme dont il a été parlé d'après son observation, que la plaie ne se fût jamais cicatrisée, on peut voir facilement qu'il est bon l'avertissement de tous ceux qui ont enseigné qu'il faut tenir la plaie ouverte fort longtemps, et que si par hasard elle s'est fermée trop vite, il faut l'ouvrir aussitôt. De même que j'ai loué ailleurs (1) ces médecins, de même je voudrais qu'on eût suivi leur conseil dans le cas que j'ai rapporté.

16. Au reste, comme le même cas, réuni à d'autres que j'ai rapportés ailleurs (2), et surtout à ceux que je viens d'indiquer, confirme d'une manière assez plausible mes conjectures relativement

---

(1) Epist. 8, n. 26.

(2) *Ibid.*, n. 21 et 32.

à la communication de ce virus par le moyen des nerfs, et à la nature convulsive de la maladie; de même le soulagement, produit uniquement par le bain d'eau, s'accorde avec l'opinion que j'ai émise (1) sur l'emploi de ce moyen, qui n'est pas entièrement à dédaigner. Quant à l'utilité des sueurs extrêmement copieuses, elle confirme ce que les anciens et les modernes ont enseigné à leur sujet. La plupart de ces auteurs (pour ne pas être obligé de les nommer ici en particulier) seront suffisamment indiqués dans la dissertation d'Édimbourg, que j'ai citée plus haut (2). Adieu.

---

(1) *Ibid.*, n. 29.
(2) N. 9.

LXIIe LETTRE ANATOMICO-MÉDICALE.

De l'Épilepsie, des Convulsions, de la Paralysie.

1. Recevez maintenant ce qui me reste sur trois maladies graves du cerveau et des nerfs, l'épilepsie, les convulsions, la paralysie. Relativement à l'épilepsie, je n'aurais aucune observation à ajouter ici, si ce n'est que je ne voudrais pas laisser perdre celle qui me fut communiquée à Venise, vers l'an 1708, par deux amis recommandables, que je vous ai cités ailleurs, Alex. Boni, et J. J. Zanichelli.

2. Un jeune homme, âgé de dix-huit ans, est pris de fièvre sans aucune cause antérieure manifeste, et ne se plaint de douleur et de malaise qu'à la tête. Il s'y joint des accès épileptiques qui causent la mort vingt-quatre heures après le commencement de la fièvre.

Examen du cadavre. A l'ouverture du crâne, on ne trouva nulle part aucune lésion, si ce n'est une sérosité muqueuse, qui était accumulée sur la partie antérieure du cerveau, entre la dure-mère et la pie-mère, et qui avait beaucoup écarté ces membranes et comprimé ce viscère. L'estomac parut enflammé, et l'on trouva des lombrics cylindriques agglomérés dans les premiers intestins.

3. La douleur de la tête était-elle assez forte pour

obscurcir, d'après l'expression d'Hippocrate (1), celle de l'estomac et des intestins? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un autre aphorisme (2) de cet auteur a été confirmé par la mort, suite de convulsions survenues sur un fébricitant. Mais, comme celles-ci rendirent très-courte une maladie qui ne devait pas l'être autant, qu'est-ce qui fit qu'elles furent aussi violentes? Seraient-ce les lombrics qui irritaient les intestins grêles? Je le croirais, si quelque malaise dans le ventre avait précédé la douleur de la tête. Mais par quelle cause celle-ci avait-elle été produite? par la fièvre? Quelle que fût, au reste, cette cause, si nous admettons que la douleur fut très-violente, nous ne serons pas étonnés qu'elle ait donné lieu à la stagnation du sang dans les vaisseaux des méninges, et qu'il se soit fait par suite un épanchement de sérosité. Comme j'ai indiqué, dans une autre Lettre (3), que l'épilepsie peut être produite par de la sérosité, même en moins grande quantité, il n'est pas nécessaire de répéter ici ce que vous pouvez relire dans cette Lettre. Que si vous jetez les yeux sur Bohn (4), à l'endroit où il décrit ce qu'il observa sur un enfant de dix ans qu'il disséqua, et qui mourut *d'abord d'une céphalalgie*

(1) S. 2, aphor. 46.
(2) *Ibid.*, aphor. 26.
(3) IX, n. 10 et alibi.
(4) Dissert. de trepanation. difficult.

atroce, ensuite d'une épilepsie, et d'un engourdissement de tous les sens, vous comprendrez facilement ce qu'un homme très-savant semble avoir pensé, dans un cas analogue, relativement à la sérosité, ou, si vous l'aimez mieux, relativement à la lymphe non épanchée, mais stagnante dans les vaisseaux autour des anfractuosités du cerveau.

4. Passons aux convulsions. En effet, l'épilepsie ne peut point exister sans convulsions; mais les convulsions le peuvent très-souvent sans épilepsie, comme sur le sujet dont je vais vous rapporter l'histoire immédiatement.

5. Un vidangeur qui paraissait âgé d'environ cinquante ans, robuste, d'un bon teint et d'une bonne constitution, ou plutôt pléthorique, ivrogne et souvent ivre, vidait avec ses garçons les latrines de l'hôpital pendant la nuit, comme c'est l'ordinaire. Ceux-ci allant de temps en temps d'un côté et d'autre, comme leur métier sordide l'exige, il était resté seul par hasard, et il crut voir tout à coup un spectre habillé en blanc; aussitôt il se mit à trembler de tout son corps, et sa bouche se tordit en même temps. Il fut trouvé dans cet état par ses garçons à leur retour, et conduit à son lit. On lui donna sur-le-champ des antispasmodiques et des cordiaux, et le tremblement ayant diminué et le pouls repris de la force, on lui tira environ une demi-livre de sang du bras la même nuit. On lui en tira autant le matin de l'autre bras, lorsque le tremblement eut diminué davantage,

et que le pouls fût devenu large et fébrile. Le lendemain la veine fut aussi ouverte au pied. Chaque saignée produisit quelque soulagement, mais de courte durée, et le sang sortit écumeux et très-noir, surtout à la première, et présenta un caillot un peu dur, et peu de sérosité. La fièvre persistait, et déjà des convulsions toniques qui avaient remplacé les convulsions cloniques, agitaient violemment tout le corps par intervalles. L'homme ne pouvait parler de manière à se faire comprendre, et cela depuis le moment où il avait raconté à ses garçons ce qui lui était arrivé. Cependant il témoignait qu'il connaissait, et qu'il distinguait les assistans, et il indiquait par un geste, lorsqu'il le pouvait, qu'il éprouvait une douleur gravative de la tête. Il succomba en six ou sept jours, le 31 janvier de l'an 1747, au milieu de ces symptômes, auxquels on opposa en vain d'autres remèdes internes, et des remèdes externes.

Examen du cadavre. Le cadavre ayant été porté au gymnase le lendemain pour la fin du cours public d'anatomie, les bras n'étaient pas roides, à la vérité, mais les doigts des mains l'étaient singulièrement, et le pénis et le scrotum étaient noirâtres, mais quant à la peau seulement. A l'ouverture du ventre, l'épiploon, qui contenait une petite quantité de graisse, ayant été enlevé, je remarquai que l'intestin colon qui était tuméfié presque partout par l'air qu'il renfermait, mais non pas excessivement, se dirigeait de telle sorte

qu'après être monté jusqu'au foie, il descendait au-dessous de l'ombilic, à deux ou trois doigts du côté droit de celui-ci, et qu'après être revenu de là à son siége naturel, et avoir conservé, comme à l'ordinaire, sa direction transversale sous l'estomac, oblique dans la partie gauche de l'hypochondre gauche, et droite dans toute l'étendue de la face antérieure du rein soujacent, il revenait de nouveau dans le même hypochondre, pour descendre encore, pénétrer dans le bassin, et se changer en intestin rectum sans aucune flexuosité. Les intestins grêles étaient distendus par de l'air, excepté dans quelques trajets, et surtout dans une portion assez considérable de l'iléon qui s'enfonçait très-profondément dans le bassin; et dans ces endroits on voyait à travers les tuniques une couleur jaune dont ils étaient teints intérieurement. C'est que comme la bile qui remplissait presque la vésicule hépatique, avait par son exsudation communiqué une couleur jaune à la face extérieure des intestins les plus proches, de même elle l'avait communiquée à leur face intérieure en la parcourant. Le foie était d'une couleur verdâtre, ainsi que la rate; mais bien que cette couleur fût plus foncée à sa base, cependant elle ne pénétrait nulle part au-delà de la surface, pas plus que sur la rate. Celle-ci était petite, mais le foie était gros; et l'un et l'autre viscères étaient sains. A l'ouverture de la poitrine, les poumons, qui étaient à peine adhérens à la plèvre en quelques endroits par der-

rière, étaient engorgés plutôt qu'affaissés, et présentaient en quelques points des aires un peu grandes, qui s'élevaient légèrement au-dessus du reste de la surface, et dans lesquelles apparaissaient manifestement des espèces de vésicules qui y étaient enfermées. Il n'y avait absolument aucun lobe moyen du côté droit, et la disposition du poumon était là comme à gauche. Après avoir incisé le péricarde, je n'y trouvai aucune goutte de liquide, et sa face interne était assez humide pour n'adhérer en aucune manière au cœur, quoique déjà elle commençât à contracter des espèces d'adhérences en quelques endroits. Le cœur contenait excessivement peu de sang; est-ce parce qu'il s'était écoulé auparavant, pendant qu'on coupait les gros vaisseaux sous le diaphragme, attendu surtout que le sang était liquide partout sur ce cadavre? Cependant je trouvai deux concrétions polypeuses, dont l'une s'étendait de l'oreillette droite dans la veine cave supérieure, et dont l'autre, qui était un peu plus remarquable, s'étendait du ventricule du même côté dans l'artère pulmonaire, et était cylindrique et pas plus grosse que le doigt. Enfin en coupant le crâne et la dure-mère, il ne se présenta rien de remarquable. Mais la pie-mère avait les vaisseaux tellement engorgés de sang, que même les plus petits paraissaient partout comme injectés. Ils en étaient engorgés aussi dans les ventricules, et même dans l'intérieur de la substance médullaire du

cerveau ; et comme je comprimais lentement l'origine de la moelle épinière, qui avait été enlevée avec la moelle allongée, je vis du sang sortir non-seulement de la fente de cette moelle, mais aussi d'une section de sa propre substance, qui existait près de la fente. Il y avait une assez grande quantité d'eau limpide dans les deux ventricules latéraux; cependant je remarquai que les plexus choroïdes étaient rouges, et qu'ils présentaient non pas, comme il arrive fort souvent, des vésicules, mais de très-petites parcelles rouges, et solides, de telle sorte qu'elles semblaient être glanduleuses. Le cerveau et le cervelet avaient leur fermeté naturelle; mais la voûte était molle, ainsi que les cuisses de la moelle allongée, et la partie voisine du tronc; mais celles-ci ne l'étaient que dans leur face interne. Je ne passerai pas non plus sous silence une disposition, qui, ainsi que quelques autres qui vous ont été décrites d'après cette dissection, appartiennent à des états qui ne sont pas ordinaires, mais qu'on doit regarder cependant comme constitutionnels, et non comme morbides; les lobes antérieurs du cerveau avaient vers le milieu de leur profondeur, à l'endroit où ils se touchent entre eux, une partie de leur surface *intestiniforme*, et faite de telle sorte que l'un d'eux était reçu dans l'autre à cet endroit.

6. L'histoire qui vient d'être rapportée fait voir ce que peut la terreur, même panique. Vous voyez comme des convulsions soit cloniques, soit

toniques (par exemple, celles de la bouche) se déclarèrent aussitôt après le trouble du mouvement des esprits, convulsions qui en retenant le sang dans les vaisseaux qui se distribuent au cerveau, et en produisant ainsi un épanchement de sérosité, donnèrent sans doute lieu à de nouvelles causes qui firent persister les convulsions elles-mêmes jusqu'à la mort; à moins que vous n'aimiez mieux par hasard que cette eau limpide se fût répandue dans les ventricules latéraux, par suite de la compression antérieure des vésicules, qui auraient existé auparavant dans les plexus choroïdes, comme nous le voyons souvent, et dont les restes se seraient contractés sur eux-mêmes, après leur rupture, de manière à représenter peut-être ces espèces de corps glanduleux, tels qu'ils ont pu apparaître aussi, pour des causes semblables, aux anatomistes qui ont reconnu des glandes analogues dans les mêmes plexus. Quant à moi, qui eus aussi autrefois la même idée à ce sujet, et qui ne répugnerais peut-être pas tout-à-fait à adopter votre opinion, cependant ce que j'ai dit de la stagnation du sang est d'autant plus croyable, que celui-ci était plus abondant sur un ivrogne et sur un sujet pléthorique, et que le soulagement qui résulta de chaque saignée fut plus évident sur le malade, quoique de courte durée, et que sur le cadavre la distension des vaisseaux du cerveau, même des plus petits, était plus manifeste, comme on le comprit même par

la compression de l'appendice de ce viscère, c'est-à-dire de la moelle épinière; car il est très-rare qu'on puisse exprimer du sang de la substance même de cette moelle. Ajoutez à cela les parcelles âcres répandues dans le sang du sujet par suite de son métier sordide, de sorte qu'en admettant la stagnation de ce liquide, elles purent, en se dégageant, produire une plus grande irritation. Mais en voilà assez sur l'épilepsie et sur les convulsions, attendu surtout qu'il me reste plusieurs choses à ajouter sur le mal opposé, la paralysie.

7. Une vieille femme de moins de quatre-vingts ans, et de plus de soixante-dix, avait été prise tout à coup d'une apoplexie très-grave. Elle fut portée aussitôt à l'hôpital dans un état de sterteur, avec un pouls faible, et, ce qui appartient surtout à ce sujet, avec une paralysie des deux membres du côté droit. Elle y mourut en deux jours après le milieu de mars de l'an 1750, à la même heure où elle avait d'abord été attaquée d'apoplexie.

Examen du cadavre. La voûte du crâne ayant été coupée circulairement le lendemain au même hôpital, comme il ne s'était rien écoulé avant qu'elle n'eût été enlevée, je dis à un grand nombre de jeunes étudians qui m'écoutaient, que quoique je n'osasse pas déterminer d'une manière positive quelle cause d'apoplexie nous trouverions, attendu que je ne connaissais pas le tempérament de cette vieille femme, ni son genre de vie, ni les maladies

auxquelles elle était sujette, cependant je ne nierais pas que l'apoplexie ne pût être sanguine, même sur une femme de cet âge, par la raison surtout que les veines étaient très-engorgées de sang au cou, et que l'apoplexie avait été forte; que, du reste, quelle que fût la cause, on pouvait conjecturer d'une manière plus probable par la paralysie des membres du côté droit, d'après tant d'observations de Valsalva et de moi, qu'elle se montrerait dans l'hémisphère gauche du cerveau, pourvu qu'elle consistât dans une lésion organique apercevable. Ensuite la voûte du crâne ayant été arrachée de la méninge soujacente, je ne vis rien de morbide sur cette membrane, et ayant remarqué bientôt après que la plupart des vaisseaux qui rampent dans la pie-mère étaient engorgés d'un sang noir, et qu'il y avait un peu d'eau sanguinolente autour de l'extrémité inférieure de la moelle allongée, j'en vins à la dissection du cerveau, qui était ferme, tandis que le cervelet était mou. Or ayant d'abord ouvert le ventricule latéral droit, il se présenta une assez grande quantité d'eau sanguinolente, ce qui pouvait paraître indiquer quelque chose qui ne s'accordait pas avec les observations citées un peu plus haut. Mais après avoir remarqué qu'il n'y avait rien de rompu ou de déchiré dans tout ce ventricule, si ce n'est une partie du septum lucidum, je continuai à ouvrir le ventricule gauche. Or il était rempli en partie de la même eau sanguinolente, et en partie, sur-

tout vers la partie postérieure, d'une assez grande quantité de sang concrété. On comprit par-là que cette eau sanguinolente était de la sérosité exprimée de ce sang qui se concréta, serosité qui s'était ouvert une voie à travers le septum interposé entre les ventricules, et était passée de celui du côté gauche dans celui du côté droit, qui ne présentait rien de remarquable, si ce n'est que le plexus choroïde y était un peu pâle, et parsemé, à l'endroit où il se courbait en avant, d'hydatides nombreuses, mais petites. Au contraire, le plexus choroïde avait été tellement lésé dans le ventricule gauche par l'irruption du sang, qu'il ne fut pas possible de voir assez bien dans quel état il était. Or le sang était sorti d'une grande cavité, à laquelle il était adhérent, et qui était creusée dans une dilacération de la moitié postérieure presque entière du corps strié, et dans la presque totalité de la couche contiguë du nerf optique, qui était en même temps déchirée. Car il ne restait à peine qu'une portion de cette couche, qui était livide; c'était celle qui appartient au bord du troisième ventricule, lequel était plein de cette même eau sanguinolente; quant à l'autre côté de la même couche, non-seulement lui, mais encore la partie contiguë de l'hémisphère gauche avaient été dilacérés par l'irruption du sang. Ayant disséqué avec soin tout ce qui se trouvait dans le crâne, je trouvai tout dans les bornes de l'état naturel, de sorte que les artères mêmes n'avaient rien de dur dans

cette cavité, tandis que presque toutes les autres, même les carotides à la région du cou, présentèrent des lames osseuses sur cette vieille femme. Au reste je ne trouvai non plus rien qui fût contre nature les jours suivans, en faisant la dissection et la démonstration de la moelle épinière à sa place. Les viscères de la poitrine et du ventre ne présentèrent non plus rien de remarquable, excepté le colon, qui parvenu au-dessous de l'estomac, se fléchissait en forme d'arc, et cela dans un assez long trajet; et il était très-contracté, de même que l'estomac. On remarqua également à l'une des aisselles un petit corps de la forme et de la grosseur d'un lupin, d'une nature moyenne entre l'os et la pierre, et qui, s'il n'eût été situé plus près de la plèvre que des glandes axillaires, aurait peut-être pu passer pour être formé par une d'elles.

8. Cette dissection, comme tant d'autres, confirma en même temps un aphorisme (1) d'Hippocrate qui dit qu'*il est impossible de guérir une forte apoplexie*, et le point de doctrine de Valsalva dont j'ai parlé en plusieurs endroits et même plus haut, et fit voir en outre combien est funeste l'épanchement de sang à travers les corps striés, ou les couches optiques, ou du moins leur voisinage. Tout cela sera aussi confirmé par l'histoire suivante.

9. Une femme déjà blanche, était morte de la

(1) 42, s. 2.

même maladie en peu d'heures, au même endroit, vers le milieu de décembre de l'an 1756; elle était affectée d'une paralysie des membres du côté droit.

Examen du cadavre. Comme j'étais sur le point de disséquer le cerveau à sa place, je prédis la même chose que sur la femme précédente aux jeunes étudians, qui étaient restés en grand nombre après la leçon que j'avais faite sur les os en général; ensuite ayant écarté la dure-mère, je fis voir les vaisseaux de la pie-mère qui étaient engorgés de sang à gauche, où l'on voyait également au-dessous de cette membrane quelque chose de semblable à une espèce de gélatine. Disséquant ensuite le cerveau, dont la substance était ferme, tandis que celle du cervelet était très-molle, je trouvai un peu d'eau dans les ventricules latéraux, mais rien qui s'éloignât de l'état normal dans l'hémisphère droit, ni dans aucune des parties contenues dans ce côté du crâne. Ayant coupé profondément l'hémisphère gauche en long, je trouvai une quantité de sang noir et coagulé, que tout le monde jugea être de deux onces. Ce sang était à côté du corps strié, et s'était épanché au-dessous de lui dans la substance médullaire; et bien qu'il eût déchiré cette substance, il ne s'était pourtant ouvert aucune voie pour pénétrer dans le ventricule voisin, ou pour s'en aller hors du cerveau. Étant occupé d'autres choses, je ne disséquai rien de plus sur ce cadavre.

10. J'avais écrit jusqu'ici le 31 décembre de l'an 1758, lorsque le lendemain revenant à l'hôpital pour reprendre les exercices d'anatomie qui avaient été interrompus, je trouvai une autre occasion de recueillir une observation, qui doit être réunie à celles de Valsalva que j'ai citées.

11. Un mendiant d'environ cinquante ans, dont l'épine était contre nature de la manière que je décrirai plus bas, avait été frappé d'apoplexie un mois auparavant, se trouvant sur la place publique; lui aussi avait les membres du côté droit paralysés, et la bouche de travers. On le reçut aussitôt à l'hôpital; les saignées et les autres moyens ordinaires qui lui furent administrés, lui furent assez utiles pour qu'il pût parler. Quelques jours après il éprouve de nouveau une attaque d'apoplexie; et de nouveau les secours de la médecine le soulagent. Enfin il succombe à une troisième attaque.

Examen du cadavre. Comme il ne s'était rien écoulé de remarquable pendant qu'on coupait circulairement le crâne, et qu'on l'arrachait bientôt après de la dure-mère, qui lui était fort étroitement adhérente, j'annonçai d'avance aux auditeurs, qui étaient très-nombreux, ce que j'ai coutume de leur annoncer, et l'événement confirma ma prédiction. En effet, on ne trouva nulle part dans la dissection aucune partie qui s'éloignât de l'état naturel en dedans du crâne, si ce n'est l'hémisphère gauche du cerveau. La partie médullaire

intérieure de cet hémisphère, qui était adjacente au ventricule latéral, ayant été déjetée par du sang, renfermait une telle quantité de ce sang noir et à demi concrété, qu'une cuiller médiocre l'aurait à peine contenue. Du reste, l'épine de cet homme était contournée de telle sorte que je ne me souviens pas d'avoir vu ce vice porté plus loin sur aucun autre sujet. En effet, elle était tellement courbée à droite vers la dernière vertèbre du dos, qu'elle formait un angle moindre qu'un angle droit dirigé en bas, en même temps que les corps de cette vertèbre et des quatre ou cinq qui sont placées sur elle, étaient tournés à gauche, de manière qu'ils regardaient, non pas la paroi antérieure de la poitrine, mais exactement le côté gauche. Sans doute la courbure qui a été décrite était beaucoup plus grande que celles qu'on remarquait à la région de toutes les vertèbres des lombes, et à celle des vertèbres supérieures du dos et des vertèbres inférieures du cou. Mais cependant on voyait manifestement à l'une et à l'autre région une inclinaison de l'épine qui représentait un arc, dont la convexité était tournée à droite, et la concavité à gauche dans les lombes, tandis que la convexité était tournée à gauche, et la concavité à droite, à la partie supérieure du dos et à la partie voisine du cou. Enfin, je remarquai que le ligament qui embrasse par derrière, à l'instar d'un demi-anneau, l'apophyse de la seconde vertèbre du cou qu'on appelle odontoïde, en dedans de la pre-

mière, était attaché à l'apophyse, peut-être à raison de la position continuelle ou du moins très-fréquente du cou, position qui était plus commode à un homme conformé de cette manière.

12. Autant cette configuration si vicieuse de l'épine que j'ai décrite courbait l'aorte, qui lui est adhérente, autant elle s'opposait au cours facile du sang vers les parties inférieures. Aussi était-elle cause qu'une plus grande quantité de ce liquide se portait au cerveau, et que ce viscère était disposé à l'apoplexie sanguine. Mais ce qui fit que celle-ci ne produisit pas une mort plus prompte, ce fut non-seulement la non-lésion de ces deux protubérances qui se trouvent à la base des ventricules, mais encore les saignées faites à propos, qui empêchèrent que la lésion ne s'étendît jusqu'à elles, et qui firent que l'épanchement de sang ne se fit que lentement, en petite quantité, et par intervalles.

13. Dans ce genre d'apoplexie, la lésion que j'ai trouvée le plus souvent, existe dans l'hémisphère du cerveau opposé au côté du corps paralysé, comme le confirment, non-seulement ces observations, mais plusieurs autres des miennes, dont la plupart vous ont été citées ou rapportées ailleurs (1), mais dont il me reste cependant quelques-unes, dont une vous sera envoyée dans la Lettre sui-

---

(1) Epist. II, n. 10 et seq.; III, n. 2, 3, 14 et seq.; V, n. 7; XI, n. 10, 12; LI, n. 43.

vante (1). Et cela est encore confirmé, non-seulement par mes observations, mais aussi par celles des autres, qui ont également été indiquées ailleurs (2), et auxquelles vous ajouterez celle qui a été citée par le célèbre Sulzer (3) d'après Archibaldus Adams, celles que Méad (4) affirme avoir recueillies *plus d'une fois anciennement à l'hôpital*, et enfin l'exemple, tout-à-fait semblable aux miens, qui se présenta à un homme très-expérimenté, M. A. Caldani (5), qui vit après une forte apoplexie et une paralysie de tout le côté droit, le corps strié du côté gauche corrodé dans sa moitié, et rempli de sang grumeleux. Mais il existe aussi des observations d'une paralysie, non pas du côté opposé, mais du côté soujacent à l'hémisphère du cerveau dans lequel se trouvait la lésion. Oui, il en existe; et Valsalva (6) ne l'a pas dissimulé dans les siennes, comme moi je ne le dissimule (7) pas dans les miennes. Bien plus, j'ai rapporté dans les Lettres anatomiques (8) sept histoires extraites des livres d'autres auteurs; si par hasard vous voulez en ajouter une à celles-là, d'après le célèbre

(1) Epist. 63, n. 12.
(2) *Vid.* easd. epistolas.
(3) De actione cerebri decuss., §. 8.
(4) Monit. med., c. 2, §. 2.
(5) Lettera sull' insensitiv., etc., §. 51.
(6) Tract. de aure hum., c. 5, n. 5.
(7) Epist. 57, n. 14, 15; et epist. anat. 13, n. 23, 25.
(8) *Ibid.*, eod., n. 25.

Bergenius (1), et une ou deux qui se trouvent dans Sulzer (2) déjà cité, je ne m'y opposerai pas. Je vous prierai cependant de bien examiner ce qu'on peut objecter à plusieurs d'entre elles (objections que j'ai faites (3) moi-même à quelques-unes, comme Sulzer (4) qui n'avait pas vu mes Lettres anatomiques les fit ensuite à d'autres, bien que vous croyez qu'il en existe quelques-unes auxquelles il n'y a rien à objecter); et alors vous comparerez le petit nombre de ces dernières histoires avec la quantité presque innombrable de celles de Valsalva et d'autres auteurs. Car, de cette manière, vous comprendrez aussitôt à laquelle de ces deux classes d'observations doit ajouter foi le médecin qui a égard, comme il le doit, à ce qui arrive le plus souvent, et cela non-seulement en théorie, mais encore en pratique, de telle sorte que s'il faut surtout appliquer le trépan, comme l'indique Sulzer (5) déjà nommé plusieurs fois, sur un crâne qui aurait reçu un coup pour un épanchement de sang ou de pus existant au-dessous de lui, et si aux signes de cet épanchement se joint la paralysie de l'un ou de l'autre côté, c'est celle-ci qui indiquera le siége de la com-

(1) Ventriculor. lateral. cerebri nova tab. not. *dd.*

(2) §. 13.

(3) *Vid.* epist. indicatas.

(4) §. 16 et seq.

(5) §. 21.

pression du cerveau, et par conséquent celui de l'épanchement autour de ce viscère.

14. En voilà assez pour ce qui concerne le cerveau. Mais qu'arrivera-t-il si la lésion appartient au cervelet? si la lésion existe dans l'un, ou auprès de l'un de ses lobes, produira-t-elle une hémiplégie, et si elle la produit, la produira-t-elle dans le côté du corps opposé, ou soujacent? Voilà le problème que j'ai proposé dans la treizième Lettre Anatomique (1); et je ne me repens pas de l'habitude que j'ai, et que j'observai alors en ne voulant rien déterminer d'après une seule observation; ayant même avoué que celle-ci peut s'expliquer de plusieurs manières, j'avertis qu'il fallait en attendre d'autres, et d'un autre genre. En effet, je suis tombé depuis sur une observation moins récente, et j'en ai lu une autre toute nouvelle; or, dans l'une et dans l'autre, l'hémiplégie des membres soujacens, et non opposés, répondait au lobe du cervelet dans lequel existait la lésion, comme je vous l'ai écrit dans une autre Lettre (2). Toutefois, averti par les variétés qui se sont quelquefois présentées même contre le point de doctrine de Valsalva, confirmé d'ailleurs par tant d'exemples constans, j'ai pensé qu'il était plus sûr de ne rien établir avec trop de précipitation d'après deux faits, mais de leur en réunir auparavant d'autres, et d'autres

(1) N. 23.
(2) Epist. 52, n. 27.

encore, qui prouvent la même chose, comme Valsalva le fit avant de publier sa doctrine. Je n'ignore pas que si vous voulez tout examiner avec soin, comme il convient, ces exemples se présentent plus rarement que ceux qui sont relatifs au cerveau, comme vous avez pu le reconnaître d'après les notes que j'ai faites (1) à une de mes observations, dans laquelle il est dit que j'avais trouvé dans l'un des lobes du cervelet une cavité assez grande et tout-à-fait pleine de sang; et vous pourrez le voir d'après une autre observation, que je vous ai promise à cet endroit, et à un autre (2), et que je vais rapporter immédiatement.

15. Un homme d'environ quarante-huit ans, accoutumé à se servir de charbons brûlans encore plus que son métier ne l'exigeait (or, il était cuisinier), et à tenir la tête trop près du feu, avait commencé à se plaindre de douleurs très-aiguës de cette partie un an auparavant. A ces douleurs il se joignit une telle faiblesse des deux membres inférieurs, qu'il ne pouvait plus se tenir ni sur l'un ni sur l'autre. Cette débilité, ces douleurs, et une petite fièvre qui s'y était jointe, l'ayant forcé à se coucher, et à appeler enfin un médecin, on lui tira du sang d'abord du bras, et ensuite du pied, par la raison aussi qu'il avait de temps en temps un peu de délire. Il fut bien délivré du

(1) Epist. 60, n. 7.
(2) Epist. 52, n. 26.

délire, mais tous les autres symptômes persistèrent. Ayant renvoyé son médecin, il continua à faire usage des remèdes céphaliques que celui-ci avait prescrits, mais inutilement, au point qu'après être resté couché quatre mois chez lui, atteint de tous les maux que j'ai indiqués, il fut enfin transporté à l'hôpital, où il ne vécut pas plus de dix jours. Le pouls était tendu, vibrant, du reste médiocre, et jamais fébrile. La respiration était naturelle, ainsi que l'appétit. Et bien que les membres inférieurs fussent paralysés, quant à leur mouvement, ni les membres supérieurs, ni aucune autre partie du corps, n'étaient atteints d'une affection analogue. La plupart du temps il y avait du sommeil pendant le jour, et un peu de délire la nuit. La saignée, entre autres moyens superflus, ayant été pratiquée au bras, et peu de jours après au pied, il arriva par hasard qu'il mourut la nuit, sans avoir donné dans tout le jour de la veille aucun signe de défaillance; bien plus, ayant dîné comme à son ordinaire, et ayant même fait une partie de son petit souper au commencement de la nuit, on s'aperçut tout à coup qu'il rendait l'âme. Comme il avait sa connaissance par intervalles (car il ne l'avait pas le plus souvent), il avait dit plus d'une fois à sa sœur chez lui, et à d'autres à l'hôpital, qu'il désirait qu'on ouvrît son crâne après sa mort, pour chercher la cause de sa maladie atroce. C'est ce que je fis moi-même le lendemain, qui était le 10 janvier de l'an 1754,

en présence de plusieurs personnes qui étaient restées à l'hôpital après la leçon d'anatomie.

Examen du cadavre. Il s'était écoulé de l'eau pendant qu'on coupait la tête, et qu'on ouvrait le crâne. Avant d'inciser le cerveau, et surtout après l'avoir incisé, je fis remarquer que la cavité du crâne de cet homme était oblique, et que son côté gauche, surtout vers la partie postérieure, était beaucoup plus éloigné de la partie moyenne que le côté droit. Les vaisseaux qui rampent à travers les méninges et sur les parois des ventricules latéraux, contenaient plus de sang que dans l'état naturel; et il en était de même des petits vaisseaux qui traversent la substance médullaire du cerveau, comme l'indiquaient des points de sang plus remarquables qu'à l'ordinaire. Cette substance était fort dure dans les hémisphères. Au contraire, le corps calleux était mou, et la voûte, ainsi que le trajet médullaire qui passe devant les colonnes de sa base, étaient beaucoup plus moux; et ces colonnes l'étaient considérablement, de telle sorte que leur substance semblait être délayée. Le corps strié du côté gauche était aussi plus mou que celui du côté droit; mais le septum lucidum était assez ferme. Les trois ventricules antérieures contenaient beaucoup d'eau limpide, dans laquelle nageaient les ailes des plexus choroïdes, qui, pourtant, n'étaient pas pâles. La glande pinéale distendue par une eau semblable, s'étant rompue facilement pendant qu'on soulevait la partie

moyenne de ces ventricules, il n'en resta qu'une petite parcelle de la base, qui était fixée à sa place. Le troisième ventricule parut plus court que dans l'état naturel; mais le quatrième se montra certainement plus long, après que le cervelet eut été coupé par le milieu, comme à l'ordinaire, et porté sur les côtés. En coupant ce viscère, comme je le dis, je trouvai une chose que la surface, qui était semblable à ce qu'elle est ordinairement, ne permettait même pas de soupçonner. Voici le fait: à peine étais-je parvenu, avec le scalpel, à la profondeur d'un travers de doigt, que, rencontrant une résistance insolite, je m'arrêtai, et qu'en écartant la partie que j'avais coupée je fus fort étonné de ne voir dans les sections aucun indice de l'arbrisseau médullaire, tandis qu'à sa place il y avait des stries médullaires dirigées entre la substance corticale, et qui n'envoyaient nulle part aucuns ramuscules. Alors, m'étant servi d'un scalpel plus pointu et plus fort, je coupai tout ce qui restait de la partie moyenne du cervelet jusqu'au quatrième ventricule, et je commençai à voir la lésion pour laquelle je vous décris principalement cette observation. La substance n'était ni molle, ni de deux couleurs, ni entrecoupée par un très-grand nombre de sillons profonds; mais elle était squirrheuse, d'une seule couleur, qui approchait de la couleur de chair détrempée; et elle était formée d'espèces de corpuscules arrondis, tellement unis entre eux qu'on ne

voyait nulle part aucun interstice, aucune membrane, aucuns vaisseaux sanguins. D'un côté cette lésion s'étendait un peu à droite, et de l'autre elle s'étendait dans presque tout le lobe gauche du cervelet. En effet, à l'exception de la surface de ce lobe, qui était formée par la substance naturelle, laquelle était peu considérable en quelques endroits et nulle à la face inférieure, tout le reste était occupé par une lésion absolument identique, qui tenait la dure-mère étroitement attachée, surtout sa partie inférieure, de telle sorte qu'on pouvait croire qu'elle était née à cet endroit, et que de là elle s'était propagée pour attaquer les autres parties que j'ai indiquées. Quoique le lobe droit fût d'une substance molle dans la partie corticale comme dans la partie médullaire, cependant, coupé en travers, il ne présenta pas, dans l'une et dans l'autre, la disposition qu'il présente ordinairement sur les autres sujets, mais une disposition évidemment différente, bien qu'elle ne le fût pas autant que sur cette partie moyenne du cervelet, qui offrit là où elle était molle et composée d'une substance double, des sections différentes de celles que nous voyons constamment, et telles qu'elles ont été indiquées un peu plus haut. Je ne pus remarquer rien de plus qui s'éloignât de l'état naturel, quoique j'eusse disséqué toutes les parties avec soin, et chacune à sa place. Je n'eus pas le temps d'examiner autre chose sur ce cadavre.

16. J'ai dit à quel endroit on peut croire que ce

squirrhe du cervelet commença. Mais commença-t-il à gauche, parce que la cavité du crâne était grande outre mesure de ce côté ? C'est ce que je ne dirai pas, pas plus que je ne déterminerai l'endroit où prit son origine la disposition insolite de la substance médullaire dans le lobe droit et cette partie moyenne du cervelet. Car il ne paraît pas croyable qu'il en fût ainsi, dès la naissance, sur un homme qui avait vécu quarante-sept ans sans aucune incommodité de la tête. Il est plutôt vraisemblable, pour passer à d'autres choses, que, les progrès de la lésion squirrheuse étant cause qu'il était reçu de moins en moins de sang dans cette partie du cervelet, dans laquelle on ne voyait plus aucun de ces vaisseaux si nombreux qui descendent profondément çà et là sur tous les sujets entre les segmens (qui étaient ici entièrement oblitérés), une quantité d'autant plus grande de ce liquide était poussée dans les vaisseaux du cerveau, soit exterieurs, soit plus profonds, et que c'est de là que résultèrent et les douleurs, et les délires légers très-fréquens, et enfin la mort à l'époque où il s'écoula en même temps une grande quantité d'eau dans le cerveau. Tout cela put avoir lieu d'autant plus facilement, non-seulement à raison de la profession du sujet et de l'habitude peu prudente qu'il avait en l'exerçant, mais aussi à cause de cette mauvaise disposition du cerveau, à laquelle elles s'étaient jointes, et qui est indiquée par la forme irrégulière du crâne, soit que cette forme devienne

telle dans l'utérus, ou pendant la sortie même du fœtus de ce viscère. En effet, cette forme devient irrégulière, je crois, lorsque la tête de l'enfant reste trop long-temps dans le passage, dans un accouchement difficile, et que des accoucheuses ignorantes et négligentes la saisissent, la tirent avec violence et la déforment en la pressant d'une manière brusque et inégale, sans savoir ou sans se mettre en peine bientôt après de lui redonner sa forme naturelle en la touchant doucement et convenablement. Or vous comprenez sans doute suffisamment, même sans que je vous le dise, quelle chose fâcheuse il en résulte alors pour la structure tendre du cerveau et du cervelet, et non-seulement alors, mais aussi dans la suite, lorsque, en se développant dans l'intérieur d'un crâne mal conformé, elle est forcée de s'accommoder à la forme de celui-ci. Et de ce que je ne sus pas si un autre homme sur lequel je trouvai (1) une conformation semblable, si ce n'est que la cavité du crâne était plus grande à l'occiput, non pas à gauche, mais à droite, avait été sujet à des maladies du cerveau, pas plus qu'un vieillard que je disséquai à l'hôpital vers le commencement de l'an 1755, et dont le front était si saillant à droite, et l'occiput à gauche, que le grand axe du crâne était très-oblique; ne croyez pas facilement pour cela qu'ils n'y furent pas sujets; car il n'est pas

(1) Epist. 53, n. 26.

facile de savoir, après la mort des hommes du peuple qui sont inconnus, tout ce qu'ils ont éprouvé pendant leur vie. Bien plus, voyez plutôt dans quel état était le cerveau sur deux femmes, dont je trouvai le crâne mal conformé, sur l'une (1) comme sur l'homme, sur l'autre (2) comme sur le vieillard; et lisez par quelles douleurs atroces de la tête la première fut tourmentée, douleurs à la longue durée desquelles vous saurez (3) aussi, d'après l'opinion d'autres auteurs, combien contribuent les vices de conformation de la tête. Ajoutez à cela qu'un petit enfant (4), dont la partie postérieure du cerveau paraissait approcher non de la surface d'une sphère, mais plutôt de celle d'un cube, succomba à des mouvemens convulsifs, et qu'une femme (5), dont la cavité du crâne était trop étroite pour sa longueur, fut attaquée d'apoplexie, et peut-être plus d'une fois, et mourut certainement de cette maladie. Que si vous dites par hasard qu'à la mauvaise disposition de la tête il se joignit d'autres causes externes, vous direz ce que j'ai dit moi-même du cuisinier en question.

17. Si négligeant toutes les lésions qui existaient dans le cerveau de ce sujet, comme n'ayant

---

(1) Epist. 1, n. 14.
(2) *Ibid.* eod. in fin, et epist. 12, n. 2.
(3) Epist. 1, n. 15.
(4) Epist. 10, n. 9.
(5) Epist. 3, n. 6, 7.

pas pu commencer avant la paralysie, quoique les douleurs très-aiguës de la tête qui avaient précédé celle-ci indiquent le contraire, vous voulez rapporter la paralysie au squirrhe du cervelet uniquement et exclusivement à toute autre lésion, vous paraîtrez ne pas vous souvenir que la paralysie affectait non-seulement le membre inférieur qui était placé au-dessous du squirrhe, mais l'un et l'autre également; ce qui fait que ce que j'ai dit (1) avoir encore besoin d'être confirmé par d'autres observations, ne peut certainement pas l'être par celle-ci. D'ailleurs, d'autres circonstances auraient empêché qu'il l'eût été par deux observations, dans lesquelles j'ai rapporté, dans les deuxième (2) et quatorzième Lettres (3), que l'une des parties du cervelet était ou plus ou uniquement lésée par un épanchement de sang dans l'intérieur de ce viscère, ou par du pus corrosif. En effet, dans l'une, je ne pus pas savoir s'il exista une hémiplégie; et dans l'autre, il n'en exista certainement pas.

18. Mais direz-vous, l'histoire du cuisinier qui a été décrite, confirmera du moins une chose que des hommes savans avancent maintenant partout contre Willis qui attribuait tant de fonctions au cervelet. En effet, malgré une si grande lésion de ce viscère, la respiration et l'appétit

(1) N. 14.
(2) N. 22.
(3) N. 3.

étaient naturels sur le cuisinier, et son pouls était tendu, vibrant, du reste médiocre. Quant à moi, comme je n'admets pas tout ce que Willis a écrit sur le cervelet, de même je crains quelquefois que quelques-uns n'ôtent peut-être trop à ce viscère. C'est pourquoi si dans les Lettres (1) que je vous ai écrites, j'ai dit quelque chose en faveur de cet organe, surtout avant que les objections ne se fussent multipliées contre lui à ce point, je voudrais que vous le prissiez dans un sens tel que vous croyez que j'ai eu l'opinion qu'il ne fallait pas contredire tous les autres auteurs, mais procéder avec prudence et pas à pas dans le changement de cette doctrine. Et je n'ai point eu un autre dessein, puisque, lorsqu'il m'a fallu écrire (2) sur les blessures du cervelet, je n'ai point omis ce que vous avez lu alors, ni ce qui a rapport aux lésions du même viscère qui sont produites non pas tout à coup, comme les blessures, mais dans un temps plus ou moins long (3), comme surtout les squirrhes. Comme vous pouvez le relire, je ne le répéterai pas ici. Ne croyez cependant pas que lorsque j'ai trouvé dans le cervelet cette lésion si considérable que je vous ai décrite avec exactitude et avec franchise, j'aie été moins étonné que vous ne l'avez été en le lisant,

(1) Epist. 2, n. 24.
(2) Epist. 52, n. 27.
(3) *Ibid.*, n. 26.

de ce que néanmoins la respiration et le pouls du sujet étaient comme je les trouvai en les examinant avec soin. Car j'ai certainement reconnu qu'avant ces derniers temps on accordait à ce viscère plus qu'il ne convenait, et que ces hommes illustres sont dignes d'éloges, qui ont averti qu'il ne fallait pas lui accorder autant. Il est bien clair qu'il faut moins accorder au cervelet que dans les temps antérieurs pour ce qui a été dit, comme il faut moins accorder à certaines autres parties du corps sous d'autres rapports; cependant il faut voir jusqu'à quel point on doit restreindre ses fonctions; or, je crois que nos descendans établiront ce point mieux que nous. Adieu.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

LIVRE CINQUIÈME,

EMBRASSANT PLUSIEURS OBJETS RELATIFS A CHACUN DES QUATRE PRÉCÉDENS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU NEUVIÈME VOLUME.



